

L'Hydro-Québec veut forcer onze syndicats à se grouper • En page 20

Pearson cède à l'opposition et ordonne une 2e enquête

"Je n'ai jamais vu une telle conversion", s'écrie Diefenbaker en saluant sa victoire



A sa sortie des Communes, hier, le ministre de la Justice, M. Lucien Cardin, a refusé de commenter les rumeurs de sa démission prochaine.

Lucien Cardin ne démissionne pas, pas tout de suite...

par Pierre O'Neil

OTTAWA. — Le parti libéral est de nouveau en pleine déroute, divisé et sans gouverner. Un seul motif a empêché M. Lucien Cardin de lui porter le coup de grâce; la crainte que sa démission n'entraîne celle de M. Pearson et la chute du gouvernement.

C'est du moins l'interprétation que l'on donnait hier soir au fait que M. Cardin ait accepté de ne pas démissionner.

On dit, en effet, que tôt hier matin il s'est présenté à la réunion des ministres québécois avec l'intention ferme de donner sa démission.

Ses collègues du Québec l'auraient convaincu de rester en lui expliquant que son honneur n'était pas en jeu, qu'il porterait un dur coup à l'alle québécoise et qu'il signifierait publiquement la déconfiture du gouvernement.

Il n'est pas facile de reconstituer l'histoire des événements qui se sont produits hier matin au cours de la réunion des ministres québécois puis au cours de la réunion plénière spéciale du cabinet.

Tout ce qu'on en savait hier soir c'est que M. Cardin avait l'intention de démissionner, qu'on l'en avait dissuadé et que plus tard, au cours de la réunion du cabinet, le premier ministre a fait appel à l'unité de ses troupes en prenant la plus large part des responsabilités d'une décision qui, si elle était logique, a créé un profond remous dans le parti à cause des circonstances dans lesquelles elle a été prise, soit à la suite d'une bagarre qui durait depuis plusieurs jours et au cours de laquelle plusieurs ministres avaient laissé entendre avec force que le cabinet ne changerait pas un iota à ses décisions précédentes.

Personne ne me fera dire que j'ai tort

Quelques heures seulement avant la déclaration du premier ministre, M. Cardin avait tenu ses propos qui, à la lumière de ce qui est arrivé plus tard, justifiaient amplement sa démission. "Quoi que les vis-à-vis en pensent, j'ai dit ce que j'avais à dire. Je suis persuadé que j'ai pris la bonne décision. Il n'y a personne ici qui me fera dire que j'ai tort quand je sais que j'ai raison".

Ces paroles donnent un caractère presque indigné au traitement qu'a infligé M. Pearson à son ministre de la Justice.

La fougue et l'acharnement qu'a mis M. Cardin à défendre les positions du cabinet donnent une idée de l'humeur qu'il devait avoir en se présentant hier matin devant ses collègues

par Jacques Pigeon

OTTAWA — Au fond de l'abîme politique, le gouvernement libéral a complété sa double volte-face et accédé, sans compromis, à toutes les requêtes de l'opposition.

Deux commissions d'enquête seront ainsi créées. Une première, composée d'un juge seul, devra déterminer si le présumé espion, Victor G. Spencer a été traité équitablement par les autorités libérales.

L'autre sera formée plus tard et examinera les méthodes judiciaires et policières utilisées dans les cas d'espionnage, à savoir si elles respectent suffisamment les droits des individus tout en assurant la sécurité de l'Etat.

Le débat passionné et enlevé de vendredi est resté sans suites. Hier, le monologue de M. Pearson équivalait à une confession et John Diefenbaker s'est empressé de tirer profit de la situation.

Mais quelques instants plus tard, l'opposition a adopté les crédits du ministère de la Justice et accéléré l'étude de ceux des autres ministères.

La crise qui, au cours du week-end a atteint son sommet, a maintenant perdu sa grande intensité mais les plaies infligées au gouvernement sont à peine pansées.

L'opposition lui consent un moment de répit, le temps de reprendre haleine.

Vendredi, le gouvernement libéral aura probablement, en poche l'argent nécessaire pour ses dépenses ordinaires.

En fin d'après-midi, le député conservateur Erick Nielsen a tenté de faire de l'épate en s'opposant, seul, au retrait de la motion Lewis, présentée vendredi pour réduire de \$17,000 le salaire du ministre de la Justice.

Mais c'était du bluff. Cinq minutes plus tard, le leader parlementaire des conservateurs a rectifié la situation en déclarant que tous les membres de son parti consentaient à ce retrait.

Dans les cas d'espionnage

Pour compléter sa volte-face, le premier ministre a fait savoir à la chambre qu'une commission d'enquête sera créée pour déterminer si les procédures, utilisées au Canada depuis une vingtaine d'années, sont vraiment efficaces dans les cas d'espionnage.

Le solliciteur général Larry

Pennell sera chargé d'élaborer, en consultation avec les représentants de l'opposition, ses temps de référence.

Il s'agira de déterminer si la sécurité de l'Etat est telle qu'elle devrait être et si les droits des individus sont bien protégés.

Il est probable que cette commission pourra scruter le cas "Munsinger", ébruité en chambre par le ministre de la Justice.

Jusqu'ici rien, aucun fait, n'est venu contredire la thèse selon laquelle un ou des ministres conservateurs auraient eu des aventures avec cette jeune allemande, au moment où elle occupait un poste dans une ambassade communiste de la capitale fédérale.

Evidemment rien n'est décidé, mais on croit, dans les milieux informés, que cette enquête, tout comme la première, sera tenue à huis-clos. Seules des conclusions générales pourraient être rendues publiques.

Le tribunal: un juge seul

Au début de l'après-midi, le premier ministre a fait connaître les termes de référence de la commission d'enquête qui étudiera le cas Spencer.

La commission sera présidée par le juge Dalton Courtwright Wells, de Toronto. Le juge devra, dans son rapport, dire si, selon lui, M. Spencer a été traité équitablement ou, sinon, quelles rectifications devraient être apportées pour lui rendre justice.

La procédure à suivre a été laissée à l'entière discrétion du président du tribunal. Il aura le pouvoir de tenir ses sessions à huis-clos et d'adopter les procédures qu'il jugera appropriées, dans le but de protéger la sécurité de l'Etat.

Enfin, le procès verbal du conseil des ministres précisera que le juge devra faire rapport dans le plus bref délai possible.

On imagine facilement l'allure triomphale du chef de l'opposition lorsqu'il s'est levé pour décrire la victoire de l'opposition.

Vendredi, a-t-il déclaré, ils disaient tous "jamais, jamais, jamais il n'y aura d'enquête". Je n'ai jamais vu une telle conversion, a ajouté M. Diefenbaker, mais elle doit être bien embarrassante pour le ministre de la Justice.

D'ailleurs, le leader conservateur n'a pas hésité à le ridiculiser. Vendredi il disait qu'il tiendrait son bout jusqu'à la fin, "aujourd'hui il est passé par-dessus bord".

Le premier ministre n'a pas échappé aux sarcasmes du vieux tory. C'est incroyable, a-t-il dit. Imaginez le premier ministre appelant un espion au téléphone.

Le gouvernement, a-t-il conclu, a voulu taire l'opposition par le chantage. Quand il est devenu évident que nous y résisterions, il a changé de direction.

Comme prévu, les néo-démocrates, par la voix de M. David Lewis, ont bien accueilli la création des deux commissions d'enquête. Mais, de son côté, le chef du Ralliement des créditistes s'est surtout attaché au cas "Munsinger" et demandé vigoureusement au gouvernement d'en divulguer les détails.

Le ministre de la Justice, la tête entre les deux mains, n'était pas d'humeur à répondre.



Le premier ministre Pearson quitte le Parlement où il vient d'annoncer que le juge Dalton Courtwright Wells, de Toronto, présidera l'enquête sur le cas Spencer.

Les USA n'ont pas demandé au Canada d'envoyer des militaires au Vietnam — Martin

OTTAWA (PC, AFP) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, a déclaré hier que les Etats-Unis n'ont pas demandé au Canada d'envoyer des troupes au Vietnam, lors des entretiens qui se sont déroulés à Washington durant le week-end.

M. Martin a fourni ces précisions en réponse à une question du chef de l'Opposition, M. Diefenbaker a en effet demandé au ministre s'il estimait que la guerre au Vietnam pourrait éventuellement aboutir à un conflit avec la Chine populaire et si, d'autre part, les Etats-Unis avaient demandé au Canada de fournir un contingent de militaires pour le Vietnam.

M. Martin a précisé qu'il avait été entendu avec le secrétaire d'Etat Dean Rusk que le rôle du Canada se limitait à celui de membre de la Commission internationale de contrôle (CIC) au Vietnam.

Voir USA en p. 2

Les Américains affectuent leur attaque la plus dévastatrice au Nord-Vietnam.

— page 37



UN POLICIER PERD UN DOIGT

Les cultivateurs du village de Russeltown dans le comté de Châteauguay ont "sorti" leur carabine de chasse hier après-midi afin de prêter main forte aux policiers provinciaux qui pourchassaient deux des trois individus qui ont ouvert le feu sur deux agents qui leur barraient la route. L'un des agents a perdu un doigt. (Texte et autres photos en page 46)

LES RELATIONS ECONOMIQUES AVEC LES ETATS-UNIS

Selon le leader de l'opposition aux Communes, M. John Diefenbaker, la déclaration de M. Paul Martin, à la suite des discussions entre six ministres canadiens et des représentants américains, à Washington, en fin de semaine, est une "simple déclaration diplomatique". M. Diefenbaker ajoute qu'il est apparemment que le gouvernement applique à la lettre le rapport Merchant-Heaney qui, selon lui, empêche le Canada de se faire entendre. (En page 13).

LESAGE ET LA SSB

Renouvelant sa cotisation à la Société Saint-Jean-Baptiste, le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, a déclaré qu'il appartient aux corps politiques, et non aux hommes politiques, d'aider les "non-parlant français" des autres provinces à comprendre qu'il est bien question de "droits" dans les revendications des minorités françaises du reste du pays". (En page 13).

Une explosion dans la soute à bagages peut être la cause de l'écrasement du Boeing 707

TOKYO. (PAUPI) — Un haut fonctionnaire de l'aviation japonaise a dit, hier, que la possibilité d'une explosion dans le compartiment à bagages est une des hypothèses à retenir dans la minutieuse enquête entreprise pour déterminer la cause de l'écrasement d'un aérobus réacté Boeing 707 de la société British Overseas Airways Corporation, qui a coté la vie à 124 personnes.

Le chef adjoint du Service des vols, M. Juichi Narahashi, a ajouté que l'enquête préliminaire démontre qu'il y a trois autres possibilités: violente turbulence de l'air, explosion d'un moteur ou autre équipement défectueux à bord de l'appareil.

Les autorités japonaises ont crédité une déclaration du président de BOAC, sir Giles Guthrie, voulant que "l'enregistreur de vol" de l'avion ait été trouvé. Les recherches se poursuivent pour trouver cet instrument d'une extrême importance, capable de fournir des indices sur les raisons pour lesquelles le gros avion s'est désintégré en plein vol et s'est écrasé peu après sur le flanc inférieur du mont Fuji.

Les recherches sont retardées sur la scène de la catastrophe par la pluie, le verglas et une épaisse brume.

Un convoi de camions a transporté hier les corps de 111 des victimes. Les experts poursuivront la pénible tâche d'identifier les victimes; jusqu'ici 71 corps ont été mais les autorités ont des avis que les autres, horriblement mutilés, le seront difficilement.

Les enquêteurs japonais soulignent que l'avion dans sa chute

à une vitesse vertigineuse a perdu la section arrière, les nez, les quatre moteurs et une partie des ailes.

Un des préposés à la tour de contrôle d'une piste de course, Yoshiharu Tachibana, 40 ans, a dit que samedi il contemplait le célèbre mont Fuji au moyen d'une lunette d'approche, qu'il a distinctement aperçu cinq redoutables trombes d'air et que le Boeing 707 a semblé pénétrer entre deux de ces trombes. C'est alors qu'il

a vu l'appareil s'engager dans son plongeon mortel, suivi d'une épaisse fumée et de débris de toutes sortes. Une équipe d'enquêteurs s'est installée dans un poste de police pour interroger une quarantaine de personnes qui prétendent avoir été témoins oculaires de la tragédie.

Jamais jusqu'ici l'écrasement d'un aérobus n'a été vu par autant de personnes. Le temps était clair et ensoleillé. Les stations de télévision ont même présenté une séquence filmée de la catastrophe, grâce à la présence d'esprit d'une équipe qui se trouvait dans la région du mont Fuji au moment de l'accident.

Pendant ce temps, une équipe d'enquêteurs canadiens s'est mise à l'oeuvre à la suite de l'écrasement d'un appareil DC-8 des lignes aériennes du Pacifique canadien, qui s'est abîmé à l'atterrissage à l'aéroport de Tokyo, vendredi soir, entraînant dans la mort 64 des 72 personnes à bord, dont 18 Canadiens.

D'autre part, à Londres, le ministre britannique de l'Aviation, M. Alfred Mulley, citant les premiers résultats de l'en-

quête menée par les autorités japonaises sur les causes de la catastrophe du Boeing 707, a dit qu'elle serait due à une "défaillance de structure" de l'appareil.

Un DC-8 d'Air Canada doit atterrir en hâte

WINNIPEG (PC) — Un avion DC-8 d'Air Canada, partant pour Toronto et Montréal avec 54 passagers, a atterri hier quelques minutes seulement après le décollage après qu'une panne se fut manifestée dans un moteur et que le capot du moteur eut tombé au sol.

Un porte-parole de la compagnie a déclaré que l'avion à réaction avait commencé à décoller, peu après 8 h. p.m. (HNE), quand un de ses moteurs est tombé en panne. En même temps, a déclaré le porte-parole, un capot de métal, qui recouvrait un moteur, s'est détaché et est tombé au sol.

Personne n'a été blessé et tous les passagers et l'équipage de six membres sont partis plus tard à bord d'autres avions. On ne connaît pas la cause de la panne du moteur.

Washington dément que Johnson ait fait subir une rebuffade au général de Gaulle

Johnson n'aurait pas dit non catégoriquement à Paris qui demande que les bases des Etats-Unis en France soient placées sous commandement français

WASHINGTON, (AFP) — Les milieux officiels américains à Washington confirment aujourd'hui que le président Johnson a répondu au message que lui a fait parvenir hier le général de Gaulle au sujet de l'OTAN.

Les milieux officiels américains affirment que, contrairement à une information parue dans le "Washington Post", le chef de l'exécutif américain n'a pas répondu par un "non"

catégorique à ce qui aurait constitué, selon ce journal, une exigence de Paris pour que les forces américaines et les bases des Etats-Unis en France soient placées à l'avenir sous commandement et contrôle français.

Ces mêmes milieux se refusent par ailleurs à confirmer une information de ce même journal selon laquelle le président Johnson aurait fait savoir à Paris qu'il est disposé à retirer de France toutes les installations militaires américaines sous contrôle de l'OTAN, plutôt que de les voir placées sous contrôle français.

En tout état de cause, soulignent-on à Washington, une réponse plus développée au message du chef d'Etat français

deva être précédée de consultations entre les Etats-Unis et les autres pays membres de l'OTAN. En effet, il s'agit moins d'un problème d'ordre bilatéral que d'une question qui intéresse au plus haut point l'ensemble de la communauté atlantique.

De son côté, l'ambassade de France à Washington a confirmé que le président Johnson a fait parvenir au général de Gaulle une "réponse intermédiaire" au message de ce dernier concernant l'OTAN.

SOMMAIRE

- annonces classées / 33 à 35, 38 à 45
Bandes dessinées / 21
Décès, naissances, etc. / 47
Des mots et des phrases / 12
Editorial / 6
Education / 17
Finance / 18, 19
Horoscope / 24
La bonne table / 25 à 27
Loisirs et recreation / 21
Mots croisés / 35
Nouvelles internationales / 37
Nouvelles nationales / 13, 20
Radio et télévision / 8, 9
Spectacles et concerts / 10, 11
Sports / 14 à 16
Tribunaux / 5
Vie féminine / 28 à 33
Vie mondaine / 29, 31
Votre médecin / 36

Nomination de cinq membres au Conseil de la Banque du Canada

OTTAWA (DNC) — M. Mitchell Sharp, ministre des Finances, a annoncé la nomination de cinq nouveaux membres au conseil d'administration de la Banque du Canada.

Ce sont MM. Francis J. Ryan, C.R. de Saint-Jean (T.N.); Sidney T. Green, de Charlottetown; Jacques Taschereau, de Québec; Paul-Henri Lavoie, de Montréal; et Sol Kamee, de Winnipeg.

Les nominations sont pour trois ans, à compter du 1er mars.

M. Ryan, qui a 39 ans, est avocat et membre du conseil d'administration de plusieurs sociétés de Terre-Neuve, y compris les sociétés Price Newfoundland Pulp and Paper Ltd. et Bennett Brewing Company.

M. Green, qui a 41 ans, est propriétaire de Sidney T. Green Ltd., commerce d'épicerie en gros de Charlottetown. Diplôme du Prince of Wales College et de l'Université Acadia, il a servi outre-mer dans l'armée canadienne de 1943 à 1945.

M. Lavoie, qui a 47 ans, est depuis 1963 secrétaire général de l'Union catholique des cultivateurs. Né à Hébertville (P.Q.), il a obtenu en 1941 un diplôme en agronomie de l'Université Laval et, pendant six

ans, a été à l'emploi du gouvernement du Québec. Plus tard, il devint secrétaire général de la Fédération des chambres de commerce des jeunes et rédacteur en chef de l'hebdomadaire de l'U.C.C., "La terre de chez nous".

La population française semble approuver l'attitude gaulliste

par PIERRE ST-GERMAIN, correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS — Les Français savaient que de Gaulle était rétrograde à mettre fin au "protectorat américain", mais ils ne s'attendaient pas que le processus du retrait de leur pays de l'OTAN allait commencer si tôt.

C'est le sentiment que l'on recueille aujourd'hui à la suite du message de de Gaulle au président Johnson, que M. Couve de Murville a remis hier à l'ambassadeur de Washington en France. La majorité de la population paraît approuver l'attitude gaulliste.

De lavis général, ce message ouvre la crise atlantique et marque le commencement de la fin de la participation française à l'OTAN. Passé avril 1969, estime-on, les troupes étrangères actuellement stationnées en France — y compris les canadiennes — auront été transférées dans d'autres pays de l'OTAN, en Allemagne

probablement, ou seront sous commandement français. On va même jusqu'à dire que le départ de ces troupes pourrait se faire bien avant cette date, terme des obligations françaises dans l'Organisation atlantique.

La déclaration faite par de Gaulle à sa dernière conférence de presse, selon laquelle des "éléments étrangers" pourraient être maintenus en France à condition de "relayer des seules autorités françaises", avait été accueillie avec scepticisme dans les milieux américains et canadiens.

En clair, le message de de Gaulle à Johnson signifie, selon les observateurs: "Evacuez les bases américaines en France". Bien que le quai D'Orsay n'ait pas encore convoqué l'ambassadeur du Canada en France, M. Jules Léger, on s'attend que les propositions françaises concernant la révision des accords sur la présence de troupes étrangères seront bientôt transmises à Ottawa.

Dans les coulisses, on considère que Washington retirera tout honnêtement ses troupes mais le maintien en France de certaines installations, notamment le pipeline qui va de Saint-Nazaire, à l'ouest de la

France, à la frontière allemande, pourrait faire l'objet de négociations.

Selon des milieux non-gouvernementaux, de Gaulle tenait à prendre les premières mesures de dégelage de la France de l'OTAN avant son voyage officiel à Moscou, en juin prochain.

Au cours des prochains mois, tous les officiers français seraient retirés du SHAPE, commandement suprême des forces alliées en Europe, et du commandement centre-Europe.

La France quittera l'Organisation militaire atlantique sous-igne — on en est sûr — mais demeurera dans l'Alliance atlantique. En d'autres termes, Paris fera bande à part sur le plan militaire, puisqu'il ne sera lié en aucune façon par les décisions de l'OTAN, et conservera toute liberté d'action sur le plan politique.

La France va donc recouvrer son indépendance à l'égard de ses alliés occidentaux, sans toutefois devenir neutre.

Cette situation posera des problèmes compliqués, notamment pour ce qui est des troupes françaises en Allemagne (effectifs de 70.000). Comme elle n'appartient plus à l'OTAN, dont les troupes stationnées en Allemagne sont sous commandement intégré, on croit que la France proposera un accord bilatéral à Bonn.

Cependant, vu que l'Allemagne a choisi de s'aligner sur Washington au détriment de Paris, on ne cache pas que la nouvelle politique française va soulever de grandes difficultés et aggraver les divergences franco-allemandes, des.

Les employés de la Voie maritime vont en arbitrage

OTTAWA (PC) — Les négociations entre le conseil d'administration de la Voie maritime du Saint-Laurent et un syndicat représentant 1.250 employés de cette entreprise en sont venues à une impasse.

Les dirigeants de la Fraternité canadienne des cheminots, employés des transports et autres ouvriers (CFC) ont déclaré qu'ils avaient demandé la constitution d'un conseil d'arbitrage.

La principale pierre d'achoppement touche l'augmentation de salaires de 35 pour cent en deux ans que réclame le syndicat. L'employeur a offert une hausse de neuf pour cent échelonnée sur trois ans. Le salaire horaire actuel est \$2,35.

Un porte-parole syndical a déclaré que la hausse réclamée a pour but d'établir la parité entre les travailleurs canadiens et ceux de la partie américaine de la Voie maritime du St-Laurent.

Sans adresse on ne peut même pas attraper une puce. Proverbe russe.

hostilités eurent pris fin. Officier de l'artillerie royale canadienne, il a servi en Angleterre et dans le sud du Pacifique. Il est président sortant du Community Welfare Planning Council, du Winnipeg Metropolitan, et président du Royal Winnipeg Ballet et ancien vice-président du Canadian Jewish Congress.

USA

SUITE DE LA PAGE 1

Par ailleurs, le secrétaire au Foreign Office, M. Michael Stewart, a déclaré que le gouvernement britannique n'envisage nullement d'envoyer des troupes au Vietnam. M. Stewart a affirmé d'autre part que la Grande-Bretagne n'avait pris aucun engagement d'ordre politique ou militaire à l'égard des Etats-Unis quant à sa politique en Extrême-Orient.

A Washington, le porte-parole du département d'Etat a déclaré hier qu'à sa connaissance le minage du port de Haiphong n'était pas envisagé par l'administration américaine. Il a fait cette déclaration à la suite des propos tenus par le général Maxwell Taylor, qui avait préconisé durant la fin de semaine la pose de mines autour du grand port nord-vietnamien.

Enfin, la Commission des Affaires étrangères du Sénat a approuvé la demande de crédits supplémentaires de \$15 millions présentée par le président Johnson pour financer l'aide économique au Vietnam pendant l'année en cours.

La Commission avait rejeté, par 13 voix contre 6, un amendement présenté par son président, M. William Fulbright, déclarant que l'aide économique ou militaire fournie par les Etats-Unis à un pays ne signifie nullement que les Etats-Unis s'engagent à défendre ce pays par les armes.

Elle avait également rejeté un amendement du sénateur démocrate George McGovern affirmant que l'approvisionnement de crédits ne signifie nullement que le Sénat approuve la politique du président Johnson dans le conflit vietnamien.

CARDIN

SUITE DE LA PAGE 1

vis-à-vis au cabinet, on ne peut l'expliquer que d'une seule façon: la crainte qu'un geste pareil n'entraîne des réactions en chaîne susceptibles d'affecter le leadership du premier ministre et l'avenir immédiat du parti.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, il n'est pas certain qu'en se sacrifiant et en subissant l'humiliation qu'il a subie en chambre hier le ministre de la Justice ait atteint ces buts.

Le leadership du premier ministre est plus que jamais contesté. Au fait, certaines personnes proches du cabinet n'hésitent pas à dire qu'il n'existe plus, que le peu qui en restait s'est envolé avec la décision que M. Pearson a prise à la hâte vendredi après-midi.

Au cas où certains en douteraient, des députés leur diront que l'éventuelle succession de M. Pearson faisait l'objet de toutes les discussions au lobby parti hier après-midi.

Un certain nombre de ministres, surtout chez les Canadiens français en auraient attitudes nonchalantes du premier ministre et de l'habitude qu'il a prise, après s'être souvent fait tromper, de prendre ses décisions dans l'isolement de son bureau.

Quoi qu'il en soit, l'opinion générale à Ottawa veut que la démission de M. Cardin ne saurait tarder. On prétend, en effet, que la crise passée, le ministre de la Justice n'aura plus rien pour le retenir. A ce moment, ses collègues du Québec seront peut-être d'accord avec lui.

En tous cas, il se trouvait des gens désillusionnés hier pour prédire qu'à plus ou moins brève échéance le premier ministre effectuerait un remaniement de son cabinet. Le malheur, disent-ils, c'est que le premier ministre a toujours l'air de penser que c'est lui qui est indispensable alors qu'en



RENSEIGNES MALGRE LA GREVE

Pendant que la grève paralysait les cinq quotidiens de Boston, des journaux de l'extérieur affluèrent dans la ville pour être offerts aux Bostonnais privés de leurs sources habituelles d'information. On voit ici des camelots postés près d'une entrée de métro avec de fortes quantités d'éditions newyorkaises empilées le long de la rue.

Aux urnes le dimanche: tous les Québécois ne semblent pas d'accord

QUEBEC (G.D.) — Un petit courrier a commencé de s'accumuler depuis quelques jours au bureau du premier ministre de la province, relatif à l'intention du gouvernement de tenir les prochaines élections provinciales un dimanche.

M. Lesage a révélé hier qu'il avait reçu une douzaine de lettres, rédigées de très sobre façon, indiquant au gouvernement qu'une élection provinciale ne saurait être tenue le Jour du Seigneur. Les lettres, qui viennent de divers coins du Québec, sont toutes rédigées en anglais.

Le premier ministre a, de son côté, répété aux journalistes que le fait de tenir les élections un dimanche présentait de nombreux avantages, non seulement en ce qui traitait de la masse du vote, mais aussi en ce qui touche le prix de location des salles de polls (prix de location nul dans les écoles), le travail de surveillance de la police, etc.

ETUDIANTS

SUITE DE LA PAGE 1

Après avoir tout saigné à l'intérieur, les étudiants posèrent une nouvelle plaque à l'entrée du ministère: "Quartier général du peuple qui souffre". Puis ils ont peint sur les murs un chien dont la tête ressemblait à celle de M. Subandrio, et dont la queue formait une faucille et un marteau.

Pendant cette manifestation, des troupes et des blindés gardaient toutes les rues menant au palais présidentiel. Durant la réunion de masse au stade Senayan, le président Sukarno a notamment déclaré qu'il ne rencontrerait pas le premier ministre malaisien tant que la Malaisie existera. Cette déclaration fait suite à celle faite hier par le chef malaisien, le tunku Abdul Rahman, qui avait affirmé, à propos d'une éventuelle réunion à trois suggérée par le président Marcos des Philippines, qu'il n'était disposé à rencontrer le président Sukarno que "si la sincérité de ce dernier était prouvée".

A Kuala Lumpur, en Malaisie, une centaine de personnes ont manifesté devant l'ambassade américaine pour protester contre la politique des Etats-Unis au Vietnam et contre la visite que se propose de faire dans leur pays le secrétaire d'Etat adjoint William Bundy. Les manifestants, des communistes pro-chinois, ont causé quelques dommages à l'édifice de la banque qui abrite l'ambassade, en brisant plusieurs vitres.

Par ailleurs, le lieutenant colonel Untung, considéré comme le leader du coup d'Etat raté le 1er octobre dernier en Indonésie, a été condamné à mort par un tribunal militaire qui siègeait à Djakarta.

Le tribunal l'a trouvé coupable de tous les chefs d'accusations retenus contre lui: tentative de renverser le gouvernement, organisation de la rébellion et tentative de s'emparer du pouvoir.

Au moment du coup d'Etat, Untung, qui est âgé de 41 ans, commandait la garde personnelle du président Sukarno. Le condamné a un délai de 30 jours pour faire appel à la clémence du président.

Maclraith, a pu être celui qui a incité le premier ministre à prendre cette décision hâtive. Il aurait, dit-on, été saisi de panique à la pensée que les crédits ne seraient pas adoptés et avec le peu de sens politique qu'on lui reconnaît il se serait précipité chez Pearson pour qu'il fasse "absolument" quelque chose.

D'autres prétendent que M. Pearson a craint que son mouvement ne soit délaissé sur la motion de blâme de David Lewis. Mais cela tendrait de la fable, car M. Grégoire avait laissé entendre que son parti appuierait le gouvernement. C'était aussi l'intention de M. Robert Thompson.

La prochaine étape de cette crise qui secoue les libéraux et qui est loin d'être terminée se déroulera aux caucus de mercredi, caucus des Québécois et caucus général du parti.

Toute cette histoire aura mis en lumière les pouvoirs considérables dont jouit le premier ministre dans un système parlementaire comme le nôtre. En fait, il peut imposer à ses collègues du cabinet n'importe quelle décision.

On raconte ainsi que M. Mackenzie King disait souvent en pleine réunion du cabinet: "Il y a une majorité en faveur de ce projet: je suis contre, le 'contre' l'emporte".

Le premier ministre est tout puissant. Il est d'autant plus puissant que les crises sont importantes. Par la solidarité partisane exigée alors, comme ce fut le cas cette fois de semaine, qu'un ministre ait l'air ridicule plutôt que de mettre en danger la vie du parti.

Ses collègues ont encore une fois sauvé M. Pearson d'une position inconfortable. Mais peu à peu on sent que le vide se fait autour de lui.

L'indépendantisme a progressé parce que les Canadiens français sont plus fiers

— Pierre Bourgault

L'indépendantisme a fait énormes progrès dans le Québec depuis cinq ans, et la meilleure preuve qu'on en puisse donner est le fait que, maintenant, les Canadiens français sont en général fiers comme jamais d'être Canadiens français.

Telle est la thèse qu'a soutenue hier midi le président du Rassemblement pour l'Indépendance Nationale, M. Pierre Bourgault, au cours d'un débat au centre social de l'Université de Montréal, devant quelques centaines d'étudiants.

Son antagoniste, M. Jean-Charles Harvey, rédacteur en chef du Petit Journal, a soutenu, il va sans dire, la thèse contraire, alléguant que l'indépendantisme est en progrès comme jamais, surtout depuis cinq ans.

Les tenants de l'indépendantisme, a-t-il dit, se sont donné un instrument d'action et, éventuellement, de pouvoir: le parti RIN.

Ce n'est peut-être pas le meilleur parti qui soit, mais c'est une organisation structurée et efficace, a-t-il dit.

Les indépendantistes ont aussi un programme. Il compte 228 articles dont un seul parle directement d'indépendance. Les autres ont trait à des problèmes propres au Québec et indiquent les solutions que le RIN veut leur appliquer, solutions qui ne sont pas réalisables, dans la plupart des cas, sans l'indépendance.

Les indépendantistes se sont aussi donné un organe de diffusion, le jour "L'Indépendance", qui tire de 30.000 à 30.000 exemplaires.

Le groupe a aussi des secrétaires. Le secrétaire général est à Montréal, et il s'en trouve d'autres à Hull et à Québec.

Un autre fait important montre la progression de l'indépendantisme dans le Québec, selon le président national du parti: ce dernier, le RIN, a décidé de prendre part aux prochaines élections provinciales. Déjà, le RIN a choisi 25 candidats dans 25 circonscriptions, alors que l'Union nationale n'en a tenu que 16, les libéraux 11, le Crédit social 1 et le PSQ 0.

Au niveau de la population, l'indépendantisme a réussi au cours des dernières années à répandre beaucoup d'idée même d'indépendance, dont on ne parle pas seulement au Québec, mais à la grandeur du Canada. Dans le domaine de l'indépendantisme ou de la priorité du français au Québec, le RIN a fait beaucoup de travail. On commence à en sentir les effets dans divers domaines notam-

ment dans sa signalisation routière ou par exemple, la mauvaise traduction "cédez" est remplacée à bien des endroits par le mot français plus juste "priorité".

Le RIN, par son action, force de plus tous les partis politiques à être nationalistes. La forme varie d'un parti à l'autre, mais personne ne peut plus faire de politique sans tenir compte de cette réalité.

Enfin, a déclaré M. Bourgault, la "victoire principale est que tous les Canadiens français sont maintenant plus fiers que jamais d'être Canadiens français".

Quand à M. Harvey, dans son exposé plus bref et moins fourni que celui de M. Bourgault, il a exprimé son accord avec plusieurs points de vue soulevés par le chef indépendantiste, mais il a affirmé que l'indépendantisme est statique.

Pour M. Harvey, le nationalisme (qu'il a déjà défendu, notamment lorsqu'il a fondé "Le Jour" à Montréal) et l'indépendantisme ne sont pas nouveaux au Québec. Mais l'idée n'a pas encore pénétré les masses populaires. Le Québec, a-t-il dit, vit grassement, ayant le niveau de vie le plus élevé au monde "après les Etats-Unis et peut-être aussi l'Ontario", et les salariés, les travailleurs, les classes moyennes, ne sont pas inquiets.

Matériaux de construction en aluminium

FENÊTRES • PORTES AUVENTS • CLAPBOARD POURQUOI ATTENDRE?

Appelez **779-8551** 1530 est, Beaubien Montréal

NOUVEAUX MODÈLES DE CHALETS VICEROY POUR 1966

LE "PIONEER" — L'un des nouveaux modèles Viceroy 1966

LES PLUS BEAUX CHALETS JAMAIS OFFERTS AU CANADA

Comment Viceroy peut-il construire ce chalet de cède à 3 chambres pour seulement \$2527⁰⁰ érigé

La réponse est simple: DES ACHATS MASSIFS DE MATERIAUX ET DES TECHNIQUES MODERNES DE CONSTRUCTION

Les équipes d'élite Viceroy de maîtres-menuisiers travaillent selon une méthode scientifique de manipulation et d'installation de matériaux. Cette efficacité qui élimine les pertes de temps vous font épargner tout en garantissant un haut standard uniforme de main-d'œuvre. De plus, les superviseurs Viceroy accélèrent les travaux et vérifient la qualité de l'ouvrage durant la construction. Nos camions sont chargés de la veille de la livraison; les hommes et les matériaux arrivent sur le chantier dès 8 heures et les travaux débutent immédiatement; le contremaître peut donc vous livrer la clé quelques jours après.

ACHETEZ AUX BAS PRIX DE 1965 JUSQU'AU 15 MARS! VENEZ NOUS VOIR!

1365 BOUL. LABELLE CHOMEDEY (Voisin du Centre d'achats St-Martin)

PHILIPP GEERTS AGENT AUTORISÉ

Tél. 688-9950 Catalogue en couleur de 1966 — 50¢

TERRAINS LAURENTIDE — BOISÉS OU FACE AU LAC, ENVIRON 59 MILLES DE MONTREAL **688-9952** depuis 10¢ le pi. car.

Laurentide accorde des taux encore plus avantageux pour les prêts personnels d'importance!

POUR UN PAIEMENT MENSUEL DE	VOUS POUVEZ OBTENIR				
	pour 12 paiements	pour 18 paiements	pour 24 paiements	pour 30 paiements	pour 36 paiements
\$ 55	\$91,87	\$58,74	\$111,37	\$135,73	\$159,28
\$ 65	\$202,97	\$102,63	\$132,63	\$167,97	\$190,34
\$ 75	\$14,65	\$186,60	\$150,75	\$189,19	\$205,39
\$ 80	\$10,53	\$126,71	\$108,26	\$129,81	\$142,41
\$ 90	\$82,56	\$137,10	\$109,30	\$121,03	\$130,46
\$105	\$151,68	\$160,74	\$110,85	\$132,87	\$141,54

Prêts jusqu'à \$5.000 remboursables en 5 ans.

Les taux de financement les plus bas annoncés au Canada. Voyez le gérant de la succursale Laurentide de votre localité aujourd'hui-même.

22 SUCCURSALES DANS MONTREAL ET SES BANLIEUES

HOMMES ET FEMMES DE 16 A 45 ANS songez à votre avenir!

Inscrivez-vous aux cours de machines IBM comprenant

Fonctionnement — Circuit — Programmation — Perforation

RENSEIGNEMENTS EN TELEPHONANT A **861-5426**

Pour obtenir renseignements gratuits, écrivez à: Automation Data Processing Institute Ltd. 1242, rue Peel, Montréal, P.Q. Veuillez me faire parvenir, sans obligation, tous les détails nécessaires concernant les cours IBM!

NOM
 ADRESSE
 VILLE TEL.

IBM

comprenant

Fonctionnement — Circuit — Programmation — Perforation

RENSEIGNEMENTS EN TELEPHONANT A **861-5426**

Pour obtenir renseignements gratuits, écrivez à: Automation Data Processing Institute Ltd. 1242, rue Peel, Montréal, P.Q. Veuillez me faire parvenir, sans obligation, tous les détails nécessaires concernant les cours IBM!

NOM
 ADRESSE
 VILLE TEL.

IBM

comprenant

Fonctionnement — Circuit — Programmation — Perforation

RENSEIGNEMENTS EN TELEPHONANT A **861-5426**

Pour obtenir renseignements gratuits, écrivez à: Automation Data Processing Institute Ltd. 1242, rue Peel, Montréal, P.Q. Veuillez me faire parvenir, sans obligation, tous les détails nécessaires concernant les cours IBM!

NOM
 ADRESSE
 VILLE TEL.

Le conseiller Paul-Émile Robert réclame la création d'une régie du taxi à Montréal

par Florian Bernard

Un débat soutenu s'est engagé hier soir, au conseil municipal de Montréal, sur les nombreux problèmes du taxi dans la métropole. Plusieurs conseillers ont profité de la lecture d'un règlement modifiant la procédure à suivre sur l'acquittement du prix des permis d'auto-taxi pour exposer leurs griefs. Le conseiller Paul-Émile Robert a même demandé à la ville d'entreprendre l'étude de la création possible, dans un avenir rapproché, d'une régie du taxi.

Il a déclaré que les Montréalais servent de plus en plus mal par les différentes compagnies qui exploitent l'industrie du taxi. Par exemple, dit-il, il est absolument impossible d'obtenir une voiture un jour de pluie. Il s'en prend également aux propriétaires qui dirigent le flot de leurs voitures vers le centre de la ville, négligeant les autres secteurs.

M. Robert a souligné que, lorsqu'une tempête survient dans la métropole, la plupart des propriétaires de taxis laissent leurs automobiles au garage alors que la police, de son côté, invite les citoyens à ne pas sortir leur voiture personnelle. Il en résulte que plusieurs personnes doivent attendre des heures avant d'obtenir une voiture et que, très souvent, ils arrivent en retard à leur travail. Selon lui, la meilleure façon de pallier la situation est de créer une régie du taxi qui verrait à obliger certaines compagnies à maintenir un nombre suffisant de voitures dans tous les secteurs de la métropole.

Le conseiller John Lynch Staunton, pour sa part, s'est plaint des chauffeurs eux-mêmes. Il a déclaré que non seulement beaucoup de voitures sont sales, mais que plusieurs chauffeurs sont mal vêtus, fument le cigare sans demander l'avis de leurs clients et offrent parfois l'exemple d'une conduite pas très rassurante.

Il a ajouté que plusieurs détenteurs de permis de taxis ne connaissent même pas la ville et qu'en plus certains d'entre eux, récemment arrivés au Canada, ne parlent ni le français ni l'anglais. Selon lui, les examens que fait passer le Service du tourisme de la ville sont

beaucoup trop faciles. Non seulement M. Robert s'inquiète de la situation présente, mais il se demande ce que pensent nos visiteurs lors de l'Exposition universelle en 1967!

Autres nouvelles en page 9

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a déclaré que la situation actuelle a été causée par la mauvaise administration de la ville il y a 10, 15 ou 20 ans. Il a accusé les anciens dirigeants de la ville d'avoir toléré ce qu'il a qualifié du "trust des permis", accordant le monopole du taxi à une quinzaine de propriétaires. De plus, a-t-il dit, les droits acquis à ces propriétaires paralysent actuellement tout geste correctif que la ville voudrait entreprendre.

M. Saulnier précise que le "renouvellement automatique des permis" accordé par l'ancienne administration municipale cause un réel problème. Par ailleurs, dit-il, il est pratiquement impossible aux policiers d'exercer une surveillance complète des autos-taxis en raison de leur trop grand nombre. Car, explique-t-il, il y a présentement dans la métropole 4,295 autos-taxis... contre une équipe composée d'un nombre ridicule de 15 policiers assignés à cette surveillance!

M. Saulnier a promis toutefois que le comité exécutif entreprendra une étude sérieuse du problème et que les correctifs si s'imposent seront apportés. Il a conclu en disant qu'il est impossible de régler en trois ou quatre ans une situation que certaines personnes ont mis 20 ans à créer.

La présentation du budget de Montréal retardée au 15 avril

(F.B.) — Le comité exécutif de la ville de Montréal mandera au cabinet du Québec de prolonger jusqu'au 15 avril le délai pour déposer au bureau du greffier le Livre blanc des prévisions budgétaires de la ville pour l'année financière 1966-1967.

La date prévue était le 15 mars, mais M. Lucien Saulnier a déclaré que certaines raisons majeures obligent la ville à demander que le délai soit prolongé d'un mois. La demande sera adressée ces jours-ci au lieutenant-gouverneur-en-conseil.

Voir TUNNEL DU METRO p. 4

Le "chef syndical" Elide Allard condamné à 2 ans pour une fraude de \$13,839

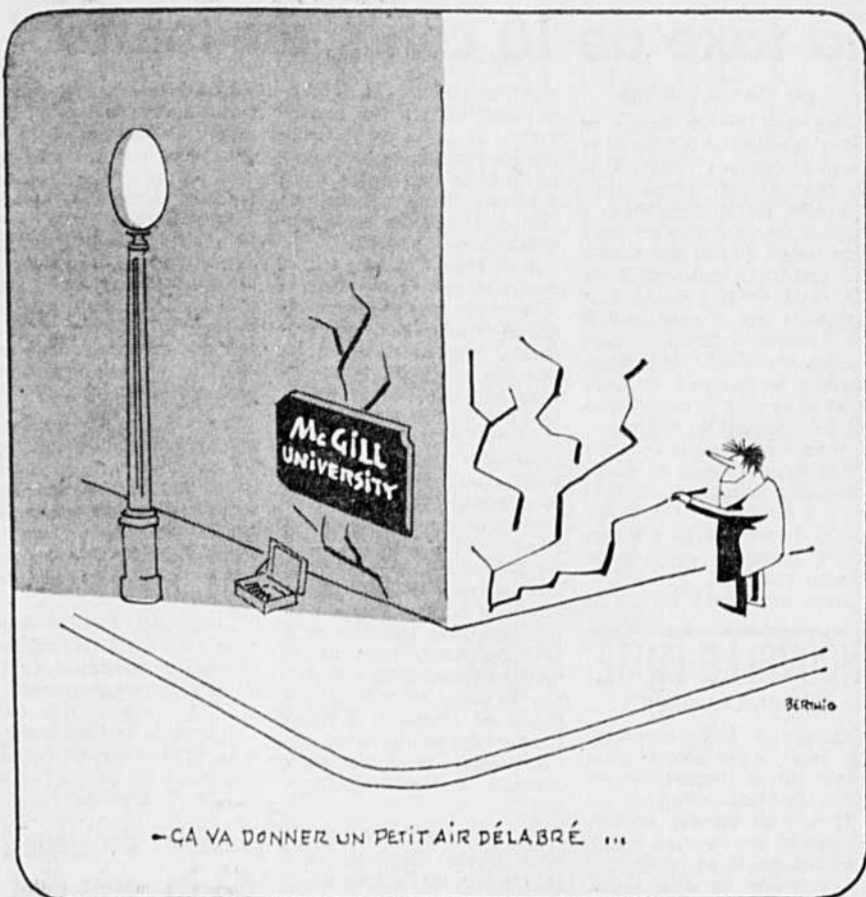
par Léopold LIZOTTE
Elide Allard, un organisateur ouvrier qui a créé de nombreux remous dans le monde syndical, ces dernières années, par ses méthodes peu orthodoxes de procéder, a été condamné, hier après-midi, à deux ans de pénitencier par le juge Jacques Trahan.

Le prévenu s'était lui-même reconnu coupable d'une fraude de \$13,839, vendredi dernier, au beau milieu de son procès. C'est un employé de Sanitary Refuse Collectors, qui, en son nom et en celui de ses quelques 350 compagnons de travail, avait porté plainte, il y a quelques mois, reprochant à Allard de les avoir frustrés de cette somme entre le 1er octobre 1962 et le 30 avril 1964.

Devant la cour, le procureur de la Couronne, Me André Chaloux, a expliqué que c'est en tirant des chèques personnels sur le compte du syndicat qu'il dirigeait et en utilisant d'autres méthodes semblables, que le prévenu avait volé cette importante somme.

Il a aussi fait état des condamnations antérieures du prévenu, qui, sans être d'une grande gravité, démontraient tout de même qu'il n'était peut-être pas la personne la mieux désignée pour administrer des fonds syndicaux surtout lorsqu'il s'agissait de modestes employés comme nos bouviers.

On sait qu'Allard attend par ailleurs de subir son procès sous l'accusation d'avoir tenté d'obtenir frauduleusement quelques milliers de dollars d'un religieux de Jonquières en agissant apparemment de concert avec un avocat montréalais qui avait eu certains démêlés personnels avec ce membre du clergé.



Une nouvelle crise se dessine entre Québec et les étudiants de l'enseignement artistique

par Gilles GARIEPY

Le souvenir de la grève des étudiants des Beaux-arts et des Arts appliqués commence à peine à s'estomper qu'une nouvelle crise est en voie de s'ouvrir entre le ministère de l'Éducation et les étudiants de l'enseignement artistique.

C'est que le Comité d'étude sur les arts plastiques et les arts appliqués, dont la création a été annoncée vendredi par le ministre de l'Éducation, ne répond pas, manifestement, à l'attente des étudiants.

Ce comité a été formé à la suite des discussions menées entre le ministère de l'Éducation et les représentants des étudiants depuis la grève étudiante en décembre.

Le déclenchement immédiat d'une nouvelle grève semble exclu pour le moment, mais il est vraisemblable que le ministre de l'Éducation recevra, aujourd'hui ou demain, un ultimatum en bonne et due forme lui enjoignant de rouvrir le dossier du Comité d'étude.

C'est le branle-bas, aujourd'hui, chez les étudiants de l'enseignement artistique. Et non pas chez les seuls étudiants des Beaux-Arts et des Arts appliqués; la protestation a fait rapidement tache d'huile et a gagné les étudiants des fa-

cultés de musique et du conservatoire d'art dramatique. Des assemblées spéciales d'urgence doivent être tenues aujourd'hui dans chacune de ces institutions.

Le fond du litige repose dans le mandat qui a été attribué par le gouvernement au Comité d'étude qui vient d'être nommé. Ce mandat diffère de celui qui avait fait l'objet d'un accord préliminaire au mois de janvier, entre le sous-ministre adjoint, M. Gilles Bergeron, et les représentants des étudiants.

Les étudiants avaient demandé une enquête en profondeur sur toutes les questions relatives à l'enseignement des arts dans la province, qu'il s'agisse de l'enseignement des arts plastiques, des arts appliqués, de l'art appliqué, de l'art dramatique, de la musique, et même de la formation artistique générale dispensée dans les écoles élémentaires et secondaires, voire jusqu'à l'université.

Or, le mandat annoncé vendredi, en même temps que la composition du Comité d'étude, est loin d'être aussi étendu puisqu'il se limite à l'étude des questions relatives à l'enseignement des arts plastiques et des arts appliqués.

Le Comité ne fera enquête

que dans les écoles relevant directement du ministère de l'Éducation; les écoles relevant des Affaires culturelles (comme les Conservatoires) ou des universités (telles les Facultés de musique) ne seront pas touchées. En outre, le comité, aux termes du mandat confié par le gouvernement, devra avoir terminé son travail avant le 1er septembre prochain, ce qui laisse peu d'espoir qu'ils ne puissent espérer qu'une étude sommaire ou superficielle des problèmes qu'ils ont signalés à l'attention du ministère de l'Éducation.

Hier soir, les représentants des divers groupes d'étudiants impliqués ont tenu une rencontre au sommet. Plusieurs dirigeants de l'Union générale des étudiants du Québec y ont participé, de même que le porte-parole des professeurs de l'École des Beaux-Arts de Montréal. Le groupe a pris connaissance du communiqué officiel annonçant la formation du Comité d'étude et des propositions échangées au téléphone hier matin entre un porte-parole étudiant et le sous-ministre adjoint, M. Bergeron.

Les dirigeants ont résolu de

Voir NOUVELLE CRISE p. 4

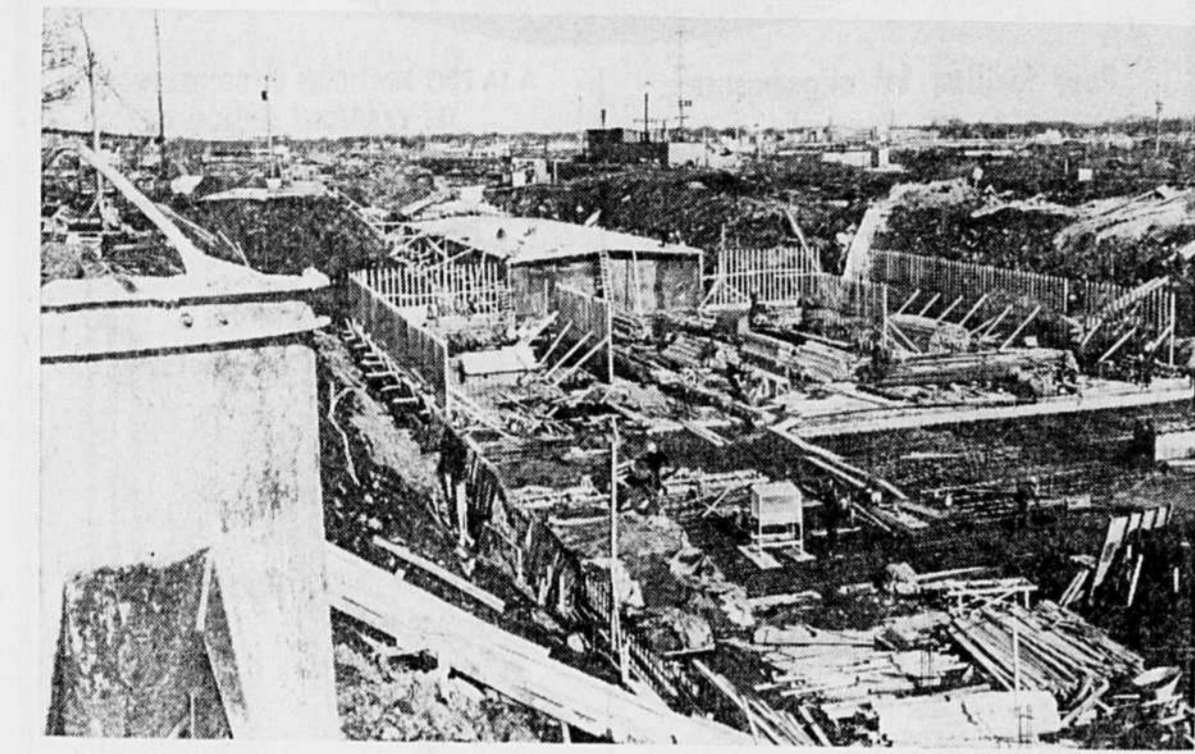


Photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Les travaux du métro à l'île Ste-Hélène vont bon train. La construction de la station de métro "île Ste-Hélène" va bon train. Les travaux y sont exécutés à ciel ouvert, à proximité du pavillon des baigneurs (ci-haut). Ce sera la seule station de métro aménagée sur l'emplacement de l'Expo 1967. Cette station fera partie de la ligne "Montréal-Longueuil" qui sera inaugurée en avril 1967.

Première traversée officielle du tunnel de la ligne "Montréal-Longueuil" du métro

par Raymond MASSE

Traversée mémorable que celle effectuée par deux jeeps — des familiales — à plus de 60 pieds sous le lit du fleuve St-Laurent, hier après-midi.

C'était la première traversée officielle du tunnel de la ligne "Montréal-Longueuil" du métro, plus précisément à même le tronçon long d'environ un mille dont on avait terminé le creusage vers 5 h. du matin la veille, entre la station "île Sainte-Hélène" et le chantier établi dans le secteur ouest du square Viger, à proximité de l'intersection des rues Saint-Denis et Craig.

Profondeur maximum du tunnel: 150 pieds, notamment sous la rue des Commissaires. Les pentes: de 1 à 6 p. 100.

Les travaux d'excavation du tronçon reliant le square Viger à la station "île Ste-Hélène" (station en construction à ciel ouvert, dans le voisinage du pavillon des baigneurs) ont été exécutés en huit mois. Moyenne d'excavation par jour: 18 pieds de tunnel. Matériaux excavés (du schiste d'Utica): 77,000 verges cubes.

Tous les tunnels sont creusés

Incidentement, a-t-on appris, hier, l'excavation de tous les tunnels du métro estimée à \$213,700,000 y compris l'équipement est chose faite.

Les deux tiers du tunnel emprunté hier par les deux jeeps sont bétonnés, tout comme l'est le tronçon disponible entre la

station "île Ste-Hélène" et la station "Rive sud" (à l'est du pont Jacques-Cartier).

Ces deux tronçons constitueront la ligne no 4 (inauguration en avril 1967) qui a son point de départ à l'angle des rues St-Denis de Montigny, suit, en direction sud, les rues St-Denis et Bonsecours, passant entre l'Historique église Notre-Dame-de-Bonsecours et l'édifice du Marché Bonsecours, puis ensuite sous le quai Victoria et sous le lit du fleuve, pour déboucher à la station "île Ste-Hélène" et se prolonger sous le chenal Lemoyne, l'île Notre-Dame, le canal de la Voie maritime du Saint-Laurent jusqu'à la station "Longueuil".

Les deux jeeps utilisées hier n'en étaient toutefois pas à leur première traversée sous le fleuve. Elles avaient atteint l'île Ste-Hélène en empruntant les "puits d'accès" aménagés au square Viger. Les voyageurs "officiels", qui s'étaient rendus sur l'île en au-

to, durent d'abord descendre dans la station "île Ste-Hélène" dont la construction va bon train, puis franchir une distance d'environ 1,000 pieds, dans les flaques du tunnel, avant de monter en voiture.

Voyageurs de la traversée officielle

Avant pris place dans la première familiale conduite par M. Pat Davis, gérant de la construction de la société Kaiser: MM. Pierre Dupuy, commissaire général de l'Expo 1967, Gérard-D. Lévesque, ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec; Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la ville de Montréal; Michel Bélanger, sous-ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec et Andrew Knievasser, directeur général de l'Expo 1967.

Et dans la deuxième familiale conduite par M. Martial Quessel, Ing., chef surveillant



photo René Picard, LA PRESSE

Deux sinistres à St-Jean en moins de deux semaines. Les pompiers de St-Jean ont connu un deuxième incendie majeur en moins de deux semaines alors que les flammes ont dévoré un immeuble abritant deux établissements commerciaux et trois logements, rue St-Jacques. Les pompiers ont mis plus de six heures à circonscrire les flammes. Les dégâts dépasseraient les \$100,000.

Dégâts de \$100,000 dans un violent incendie à St-Jean

par Lucien RIVARD

Les pompiers de St-Jean, assistés des pompiers d'Iberville et d'une équipe de militaires de la base locale de l'ARC, ont mis plus de six heures à circonscrire un violent incendie qui faisait rage, hier soir, dans un immeuble de deux étages abritant deux établissements commerciaux et trois logements, rue St-Jacques, près de l'intersection de la rue Cousin. L'alerte a été donnée vers 7 h., et à 1 h., ce matin, une soixantaine d'hommes travaillaient toujours sur les lieux du sinistre. Personne n'a été blessé sérieusement dans la lutte mais les pertes matérielles dépasseraient les \$100,000. Cependant,

un pompier du Service des incendies d'Iberville a été transporté à l'hôpital de St-Jean, après avoir été asphyxié par la fumée. Toutefois, il a pu revenir plus tard sur les lieux de l'incendie et reprendre son travail. Le directeur du Service des incendies de St-Jean, M. Antoine Morin, a révélé que les flammes, d'origine inconnue, avaient pris naissance dans la cave de l'épicerie Leclair, au 335 rue St-Jacques. Le directeur Morin a également ajouté que c'était la deuxième fois en un peu plus d'un an que cet immeuble était la proie des flammes. Après le premier sinistre, il avait été complètement reconstruit.

Au début, les pompiers ont eu beaucoup de mal à localiser le foyer de l'incendie car aucune flamme ne se dégageait du brasier; seule une fumée très dense enveloppait l'immeuble. C'est à l'aide de masques à gaz que les pompiers ont pénétré dans l'épicerie pour tenter de poursuivre leurs recherches. Quand les flammes ont surgi, elles ont rapidement gagné le deuxième étage, se communiquant au restaurant Chez Bruno, au 339 rue St-Jacques. Pour combattre les flammes, les pompiers ont utilisé deux camions à échelles de l'Hydro-Québec. Ces camions avaient été amenés sur les lieux pour couper des fils à haute tension.

Voir INCENDIE en p. 4

DODGE CHRYSLER VALIANT CORONET SIMCA CAMIONS

L'HOMME L'AUTRE BORD DU PONT VEND MOINS CHER

AUTOS USAGÉES Dependable

Vaste terrain d'autos usagées

Longueuil AUTOMOBILE L.T.E.E.

248 O. St. Charles; Longueuil - 674-1571

Location à court et long termes 674-4921

"CARPORT" WEATHER VANE

En Fiberglass Décoratif économique

PROTECTION le soleil la neige la givre la glace CONTRE

INSTALLE MAINTENANT PAYABLE PLUS TARD

Avants Weather-Vane 3055, ave. Verdun, VERDUN - Tél. 749-3853

V.V.P. une fournie tous les renseignements et votre offre de paiements différés.

NOM "Carport" Avants Portes Fenêtres "Clapboard" d'aluminium

L'endroit idéal... pour un cadeau original

Lemieux

A. LEMIEUX, CADEAUX INC.

Plan mise de côté • Carte CREDICO acceptée

765 rue BEAUBIEN (Près St-Hubert) Tél.: 274-6529

le Barker un soulier "pas comme les autres"

✓ par sa souplesse
✓ par son ajustement
✓ par sa forme

... voyez-le et essayez-le chez La Salle

Soulier de grande toilette avec piqûre, genre moccasin, à l'empeigne. Noir ou brun acajou B - 8 à 12; D - 7 à 12 \$34.95

FX. LA SALLE & FILS INC.

580 est. Ste-Catherine 844-2642 • 6575 rue St-Hubert 273-1515

NOUVELLE ADRESSE 6741 ST-HUBERT

EXAMEN DE LA VUE

PRESCRIPTION DES VERRES

OPTOMETRISTE-OPTICIEN DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Talbot Optométriste consultant à l'Hôpital Sainte-Justine 272-7611 • 272-7616

la vie mondaine

Madame Hugues Lapointe heureuse de rentrer à Québec

NOUVEAU SHAMPOING SPECIAL pour toutes les teintes de **BLONDS**

Donne aux cheveux des **TENTES PLUS PÂLES**... **SUREMENT!** Maintenant, sans teinture, fines ou vilaines, apparence décolorée, voyez vos cheveux blonds renaître. **BLONDEX** est la pellicule qui rend les cheveux blonds foncés et vieillots, et leur donne le brillant éclat doré que les hommes aiment. Achetez **BLONDEX** dans les pharmacies et magasins à rayons.

Offre fabuleuse de bas Cameo!

du 9 au 19 mars

Une occasion merveilleuse d'épargner sur tous genres de bas Cameo, lors de cet événement annuel. En nouveaux tons plus clairs, ainsi qu'en tons de base. Pointures 9-11, courts, moyens ou longs.



FILET SANS COUTURE

Ordinairement \$1.50

\$1.20 la paire . . . 3 paires pour \$3.50

Macaroon, Iced Ivory, Sunspice ou Burnt Ember.

UNIS SANS COUTURE

Ordinairement \$1.50

\$1.20 la paire . . . 3 paires pour \$3.50

Avec talon nu. Macaroon, Iced Ivory, Sunspice ou Bonanza.

BAS UNIS 'JUST FABULOUS'

Ordinairement \$1.50

\$1.20 la paire . . . 3 paires pour \$3.50

Offerts en Bonanza ou Sunspice.

BAS TEXTURES PETIT-POINT

Ordinairement \$1.50

\$1.20 la paire . . . 3 paires pour \$3.50

Talon nu. Alabaster ou Jet Brown.

BAS CANTRECE "LITTLE NOTHING"

Ordinairement \$1.75

\$1.40 la paire . . . 2 paires pour \$2.75

Ordinaire, ou avec talon nu. Burnt Ember, Café Royale ou Sunspice.

Pour vos commandes, veuillez écrire ou composer 842-5111

Accessoires . . . rez-de-chaussée

HOLT RENFREW

Egalement au magasin H.R. de la Place Ville-Marie

Stationnement gratuit, 1 hr. — Sherbrooke et de la Montagne

LONDRES (PC) — Lucette Lapointe, épouse du nouveau lieutenant-gouverneur de la province de Québec, est toute heureuse de son retour prochain dans la ville de Québec, "un endroit qui a tellement de charme et d'ambiance" où son mari, M. Hugues Lapointe pratiquait jadis le droit.

Ce nouveau rôle signifiera cependant que leur vie sera beaucoup moins privée qu'au cours des cinq années passées à Londres où M. Lapointe était délégué général du Québec.

"Nous avons mené un train de vie très régulier ici, parvenant à aller au théâtre ou à assister à un concert au moins une fois la semaine et à passer les fins de semaine à la campagne avec des amis," nous a confié Mme Lapointe, une sympathique femme au sourire timide.

Se détendant dans le salon de son appartement situé au cinquième étage d'une conciergerie qui donne sur Hyde Park, Mme Lapointe a parlé des premiers jours bouleversants après que le premier ministre, M. Lester B. Pearson, eut téléphoné à son mari pour lui annoncer la mort tragique de M. Paul Comtois et lui offrir la succession.

En ce tragique lundi 21 février, les Lapointe avaient dîné en ville et ils venaient à peine de réintégrer leur appartement lorsque l'appel d'Ottawa leur est parvenu. Le lendemain, M. Hugues Lapointe arrivait à Québec par avion.

Excellente hôtesse

Sauf les tragiques circonstances qui ont entraîné cette nomination, Mme Lapointe s'est dit heureuse de cette nouvelle étape dans la brillante carrière de son mari. Elle n'avait jamais rêvé que son époux puisse devenir un jour lieutenant-gouverneur. Son mari et elle s'étaient organisé un train de vie à Londres où ils prévoyaient demeurer un autre cinq ans.

Les nombreuses réceptions qu'elle devra donner à titre d'épouse du représentant de la

reine au Québec ne lui font pas peur. Par ailleurs, à l'instar de la majorité des hôtesse, elle préfère les réceptions intimes. A l'époque où Hugues Lapointe faisait partie du cabinet Saint-Laurent, Mme Lapointe aimait

participer aux campagnes électorales aux côtés de son mari de sorte qu'elle ne redoute pas les fonctions publiques.

Fille d'un chirurgien d'Ottawa, feu le Dr R.-E. Valin, elle a épousé Hugues Lapointe en

1938. Le couple n'a pas d'enfant.

Femme élégante

Lucette Lapointe avoue avoir un faible pour la mode. Aussi, sa garde-robe est-elle volumineuse. "Je succombe aisément à la tentation de m'acheter une

nouvelle robe," avoue-t-elle avec un sourire. Elle apprécie particulièrement les vêtements dessinés par le couturier londonien Michael, réputé pour ses costumes et robes simples et faciles à porter. Au sujet de ses trois ou quatre voyages à Paris depuis son arrivée à Londres, elle dit avoir acheté des chapeaux plutôt que des vêtements.

Ses loisirs

Les concerts, le théâtre, le golf, une ou deux fois la semaine, et la lecture, surtout l'histoire et des biographies, voilà autant de passe-temps qui remplissent ses heures de loisir à Londres.

"Nous avons notre discothèque au Canada, mais ici, il y a tellement de concerts et d'opéras que je ne me souviens pas d'avoir acheté un seul disque au cours des cinq années que nous avons passées à Londres."

Mme Lapointe ne déteste pas faire la cuisine, se plaisant surtout à expérimenter de nouveaux plats. Cependant, avec un chef à plein temps ainsi qu'avec un butler à son appartement londonien, elle s'aventure rarement dans la cuisine.

L'un de ses passe-temps favoris à Londres consiste à visiter de petites boutiques le long des rues pittoresques du marché, à la recherche de bibelots anciens.

"Il m'arrive souvent de rentrer à la maison les mains vides, mais parfois je déniche de jolies pièces en porcelaine de Chine. J'aimerais bien rapporter un souvenir de Londres avant de rentrer au Canada, mais je n'ai pas encore arrêté mon choix."



Madame LUCETTE LAPOINTE, épouse du nouveau lieutenant-gouverneur de la province de Québec.



Diefenbaker chez les femmes

Près de mille personnes assistaient à la partie de cartes organisée par l'Association féminine progressiste conservatrice, ces jours derniers à l'hôtel Queen's. Ces dames ont eu l'agréable surprise d'avoir la visite du chef de l'Opposition, M. John Diefenbaker. Sur la photo, on reconnaît Mme Paul Sauvé, M. Theo Ricard, M. Diefenbaker, Mme Gertrude Lessard, Mme Marie Campeau et Mme Irène Laflamme.

Pierres de mars

Les pierres de naissance attribuées au mois de mars sont l'aigue-marine et le jaspe sanguin. On dit que ces deux pierres symbolisent le courage.

L'aigue-marine est une variété du béryl, que certains associent à l'émeraude à cause de sa transparence et ses nuances variant du bleu pâle au vert rappelant la couleur de l'océan.

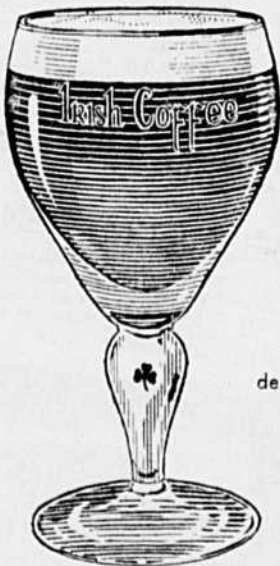
Les Anciens portaient cette pierre avec l'effigie de Neptune, en guise de protection contre les périls de la mer.

La pierre sanguine, de la famille des calcédoines, est d'un vert gris acier à éclat métallique, avec des courants de ton rouge.

On la trouve en Sibérie et en Inde. Le jaspe sanguin convient parfaitement pour des bagues et boutons de manchettes de messieurs.

Le plus souvent, ces bijoux pour hommes sont incrustés d'un monogramme ou d'un écusson.

BIRKS JOAILLIERS



le VERRE à CAFE d'IRLANDE de WATERFORD

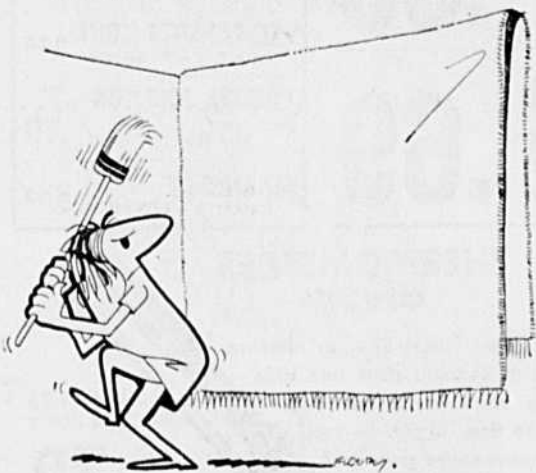
Créé par les artistes de la maison Waterford à l'intention des amateurs de café d'Irlande "fort et chaud". Faites une surprise agréable à vos amis — offrez-leur un ensemble, ils seront ravis de goûter cette délicieuse boisson... et vous de même.

Prix spécial à l'occasion de la St-Patrice 7.95 (l'ensemble de 8 verres)



CARRÉ PHILIPS • DORVAL • ROCKLAND FAIRVIEW • PLACE VERSAILLES

LAISSEZ CE TRAVAIL A UN PROFESSIONNEL



Notre méthode est moins exténuante!

- Nettoyage de vos tapis mur à mur à domicile ou à notre atelier.
- Pose et réparation.
- Honnêteté, expérience et service depuis 1908.

CANADA CARPET CLEANING CIE LTEE

3939 ouest JEAN-TALON 342-1230

Présentation de la gaine au contrôle parfait

"Life" de Formfit

Une magnifique création de type français en élastique Leno. Panneau avant en taffetas de nylon baleiné. La section du dos coupée sur le biais assurant un contrôle ferme monte à 3 1/2 poches au-dessus de la taille, 15" en blanc ou noir, 16" en blanc seulement. Tailles 26-36.

\$2250

COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES ACCEPTÉES 276-9705

Lilianne

NOUS HONORONS LA CARTE CRECICO

- Place Ville-Marie
- 378 ouest, Sainte-Catherine
- 3601 ouest, Notre-Dame

Lili Corsets Inc., 7094 St-Hubert

LAINAGES DU PRINTEMPS

DE *Wilson's*



Toute la saveur d'un printemps de rêve dans cette création de Wilson en point d'aiguille Montana de PURE LAINE VIERGE. Doux contraste de couleurs aux revers du collet et sur le rabat des poches. Un manteau que vous serez fière de porter puisqu'il est marqué à l'étiquette PURE LAINE VIERGE, la meilleure au monde.

\$79.95



recherchez cette marque internationale de qualité

PURE LAINE VIERGE

CORBELL SUR LA PLAZA

6500 ST-HUBERT, MtL — Tél. 279-4581

VOTRE MEDECIN VOUS PARLE

La mort du fœtus "sur" la mère

Dr Lorraine Trempe, M.D.

Voilà comment très souvent, la mère enceinte et inquiète demande à son médecin "Mon enfant est-il mort "sur" moi ?" Et de porter cet enfant mort effolé la mère. Elle ne comprend pas comment elle garde, en elle, cet enfant. C'est qu'elle ne sait pas que la mort du placenta, seule, va en provoquer l'expulsion. Elle demande avec anxiété depuis combien de temps "l'accident" est-il arrivé. Elle ne sait pas non plus que l'embryon ne prend le nom de fœtus qu'à partir du 2ème mois. Jusqu'à la moitié du 4ème mois il n'y a pas de problème. S'il y a arrêt de vie, c'est l'avortement banal. Où le problème devient particulier, c'est dans les 3 ou 4 derniers mois de la grossesse.

D'abord la mère ne ressent plus aucun mouvement de l'enfant qu'elle porte, et elle s'inquiète d'une montée laiteuse qu'elle ne prévoyait pas. Son ventre reste immobile, pourrait-on dire, tant en activité foetale que comme hauteur de l'utérus, il ne grossit plus. C'est au médecin alors de se prononcer, qui trouve certains petits signes biologiques, à la radiologie, à la palpation du pôle céphalique de l'enfant et à la disparition des battements de son cœur. Mais tous ces signes ne sont souvent pas suffisants à faire un diagnostic. C'est en répétant les examens qu'on arrive à en être certain.

Pourquoi cet enfant est-il mort ? Evidemment s'il y a eu un traumatisme, qu'il soit physique (accident d'auto, par exemple) ou plus exceptionnel, psychique, la cause en est signée. D'autre part, très souvent on attribue cette mort à une maladie grave de la mère, mais plus souvent, c'est l'expulsion d'un fœtus vivant qui survient alors; cependant jouent un rôle les maladies du rein, le diabète, la syphilis (dangereuse dans la seconde moitié de la grossesse surtout), l'incompatibilité sanguine foeto-maternelle. On parle aussi de la grossesse prolongée (mais on en voit si peu de cas !) et c'est le travail qui tue plutôt l'enfant.

Par contre, des maladies (à la mode depuis quelque temps : listériose, toxoplasmose et paludisme récent jouent aussi un rôle prouvé, disent les accoucheurs. Restent les causes hormonales et génétiques que nous ne faisons que mentionner.

Une femme dans cet état doit absolument se confier et se fier à son médecin qui jugera s'il doit traiter par abstention ou par intervention, tout dépendant des risques de l'une ou de l'autre. C'est à lui d'en juger. La rétention peut se prolonger jusqu'au terme précis de la grossesse dans certains cas; mais 8 fois sur 10, l'expulsion se produit une quinzaine de jours après la mort, expulsion semblable à l'accouchement d'un prématuré. S'il faut une intervention, celle-ci est laissée au jugement de l'accoucheur qui choisit un mode médicamenteux ou mécanique (laminaria, ballon, hyperpression), césarienne ou autre.

Pendant cette période d'expectation, il faut sûrement surveiller la mère quant à son état physique et psychique. Il faut, à demi-mot généralement, lui faire comprendre que ce qui doit être fait est nécessaire, mais qu'il ne s'agit pas de sauver la vie de l'enfant.

ANNONCE

La fièvre du hockey se répand dans le monde

Les Canadiens ont toujours adoré ce jeu rude, brutal, rapide et excitant. Les joueurs professionnels sont au Canada ce que les grands toréadors sont à l'Espagne. De la Russie au Mexique, de plus en plus de pays succombent à l'attrait et à l'émotion que ce sport soulève. Ne manquez pas cet article sur notre sport national, un article rempli d'anecdotes et de faits inédits, dans Sélection du Reader's Digest de mars!

ANNONCE

Nouvelle substance exclusive rétracte les hémorroïdes apaise la démangeaison

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

L'une après l'autre, les histoires de cas d'hémorroïdes ont rapporté "une amélioration évidente." On a pu observer un soulagement rapide de la douleur, une rétraction notable des hémorroïdes.

Les résultats sont si merveilleux que l'on nomme la Bio-Dyne; elle a pour effet de hâter la cicatrisation des cellules atteintes et de stimuler la croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires, sous le nom de Préparation H.

En plus d'aider les hémorroïdes à se rétracter, la Préparation H agit comme lubrifiant et rend l'élimination moins douloureuse. Enfin, elle diminue les risques d'infection, l'une des principales causes d'hémorroïdes.

Demandez à votre pharmacien la Préparation H sous forme de suppositoires ou d'onguent (avec accessoire spécial). Satisfaction ou remboursement.

Boulet a mis le feu à la maison de Victor Larose

QUEBEC (PC) — Ovide Boulet, un incendiaire reconnu, a déclaré en Cour hier qu'il avait mis le feu à la résidence de Victor Larose, de Disraëli, à la demande de ce dernier et moyennant une rémunération de \$300.

Boulet, un journalier âgé de 53 ans et demeurant à Cap-Rouge, en banlieue de Québec, qui a été condamné à plusieurs sentences de pénitencier après avoir reconnu sa culpabilité à une impressionnante série d'accusations de crime d'incendie, témoignait au procès de Larose qui s'est ouvert mardi aux assises criminelles à Québec.

Larose, un entraîneur de chevaux, fait face à une accusation de conspiration pour commettre un crime d'incendie.

Boulet, qui à l'instar de trois autres individus a été tenu criminellement responsable d'une série de meurtres imputables à l'action de la mère qui voulait se débarrasser de témoins gênants, a raconté en détail la façon dont il s'était pris pour incendier la résidence de Larose à Disraëli, dans la nuit du 27 mars 1965.

Boulet a révélé qu'il a reçu les clés de la maison de Larose des mains de ce dernier et qu'au cours de la nuit suivante il s'était rendu à Disraëli. Il a dit qu'il avait pénétré dans la maison par l'arrière, qu'il avait pris un papier et du bois qu'il a entassés dans un placard de la salle de bains avant d'y mettre le feu et de déguerpir.

Me René Letarte, procureur de l'accusé, a demandé à Boulet en contre-interrogatoire s'il était exact de dire que le total des condamnations concurrentes qui lui ont été imposées au cours de sa vie se chiffrait par 630 ans et 8 mois.

"Ça du bon sens", a répliqué le témoin.

Un agent d'assurances, M. J. A. Tessier, a révélé que Larose avait reçu un chèque de \$14,000 de la compagnie, à la suite de l'incendie qui a ravagé sa maison.

Le procès, qui se déroule devant le juge Eugène Marquis, se poursuit aujourd'hui.

Un conducteur libéré dès son enquête

Convaincu qu'aucun jury des Assises ne le déclarerait coupable, le juge Jacques Trahan a libéré dès l'enquête préliminaire M. Gérard Fournier, âgé de 61 ans, boulanger de son état, domicilié au 72, de la rue Guy, à Jacques-Cartier; il avait été inculpé de négligence criminelle (homicide involontaire) par suite de la mort d'un adolescent survenue dans un accident de la route.

M. Fournier, que Me Yvan Mercure représentait, était au volant d'une automobile qui avait heurté Richard Lemaire, 13 ans, du 100, rue Sénécal, Jacques-Cartier, le 8 août 1965.

L'accident s'était produit en face du 180, de la rue Richard, dans la municipalité précitée. Les dépositions prises au cours de l'enquête du coroner, à l'issue de laquelle M. Fournier avait été tenu criminellement responsable, avaient été versées, d'un commun accord entre le procureur de la Couronne et Me Mercure, au dossier pour les fins de l'enquête préliminaire.

L'instruction a révélé qu'il ne s'agissait pas d'une question de boisson alcoolique, a déclaré le juge Trahan en acquittant le sexagénaire. Le tribunal a ajouté que M. Fournier souffrant d'hypertension avait souffert d'une amnésie momentanée et partielle au volant de sa voiture et c'est ce qui avait causé l'accident.

Une semaine avait l'accident fatal, M. Fournier était allé voir son médecin; mais ce dernier ne lui avait pas recommandé de ne pas conduire sa voiture.

En le libérant, le juge Trahan a, toutefois, recommandé à M. Fournier de subir un nouvel examen médical et un autre examen devant les fonctionnaires du ministère des Transports du Québec pour voir s'il est encore en état de prendre le volant.

Satisfaction garantie ou vos achats remboursés!

Prix convenant à tous les budgets!

PALETOTS TOUT-USAGE

Messieurs, profitez sans plus tarder de cette offre incomparable... Ils sont entièrement doublés en peluche d'Orlon. Notez par vous-même ces caractéristiques de luxe :

- Faits en mélange de coton et nylon résistant
- Doublure Orlon amovible
- Boutonniers dissimulés
- 2 amples poches à rabat
- Fente à l'arrière
- Col militaire
- Manches semi-raglan
- En beige, sarcelle ou noir dans le groupe
- Tailles 36 à 44 incl. dans le groupe
- Fabrication canadienne

En spécial:

\$ 19.97 ch.

Vêtements pour hommes



LE PRINTEMPS EN HOLLANDE
Participez à notre concours "Printemps en Hollande" et gagnez un superbe voyage en Hollande pour deux, via KLM!
Formules de participation aux concours disponibles dans tous les magasins!



Tailles 24 - 28
11.97 ch.
Tailles 29 - 34
13.97 ch.



Agés 6 - 12
5.97 ch.
Agés 8 - 18
6.97 ch.



Élégance et confort à la portée de tous!
Souliers pour hommes
8.47 à 9.47 la paire

Au choix, toute une gamme de chics souliers alliant le confort aux styles dernier cri. Empeignes en cuir uni ou grenu. Semelles composition très résistantes. Modèles "Oxford", "Balmora" et flâneurs avec empeigne en fuseau. Pointures 7 à 11 ainsi que demi-pointes. Largeur moyenne dans le groupe.

Pour garçons et adolescents, choix de **Vestons 100% laine à prix d'aubaine**

Populaire modèle "Windsor" fendu sur les côtés, avec 2 poches appliquées et martingale à l'arrière. Offerts dans une variété de nuances très nouvelles: bleu sarcelle, bourgogne et vert loden. Tailles, 24 à 34 (âges, 6 à 16 ans).

Pressage permanent! **Pantalons en flanelle "Koratron" pour garçons**

Pour garçons, assortiment complet de pantalons en flanelle et nylon "Koratron" pour une mise impeccable. Modèles: continental pour la plupart; quelques-uns avec passants pour ceinture. Couleurs, gris, anthracite, noir ou brun. Agés 6 à 12 et 8 à 18.

- CHOMEDEY Centre d'Achats St-Martin
- GREENFIELD PARK Plaza
- PONT-VIAU Centre d'Achats
- JEAN-TALON 4325 est, rue Jean-Talon
- LASALLE 7850 boul. Champlain
- RUE SHERBROOKE EST Place Versailles

OUVREZ VOTRE PROPRE COMPTE ! PINKY TIMBRES PINKY AVEC TOUS VOS ACHATS



Les Américains effectuent leur attaque la plus dévastatrice au Nord-Vietnam



SAIGON. (PA, UPI, AFP) — Les forces aériennes des Etats-Unis ont attaqué le Vietnam du Nord avec une intensité sans précédent au cours des dernières 24 heures. L'opération, que l'on dit être la plus dévastatrice depuis le début des raids au nord du 17e parallèle, a entraîné la perte de quatre avions et des équipages de trois d'entre eux.

Les pilotes qui ont participé à l'attaque ont dit avoir détruit un dépôt de pétrole et un emplacement de missiles. Les appareils de l'armée de l'air et de la marine ont effectué 53 missions de combats.

Des explosions et d'épais nuages de fumée indiquaient le succès du bombardement des réservoirs de pétrole de Son La, 130 milles à l'est de Hanoi. Les pilotes américains ont aussi démolé leur second emplacement de missiles en quatre jours, le dernier étant situé à 80 milles au sud de Hanoi.

Profitant du beau temps, les Américains ont aussi attaqué des routes, des voies ferrées, des ponts et des bateaux-passeurs sur un large front allant du 17e parallèle à la ville côtière de Vinh.

Les avions perdus sont deux F-105 Thunderchiefs et deux F-101 de reconnaissance.

Cependant, les B-52 ont frappé une autre fois dans la province de Binh Duong, 35 milles au nord-est de Saigon, la cible étant un quartier général militaire du Vietnam. Un porte-parole a dit que trois régiments ennemis opéraient dans ce secteur depuis le 1er janvier. On n'a pas précisé les dégâts causés par les gros bombardiers.

Sur terre, la plupart des grandes opérations menées par les forces américaines, sud-vietnamiennes et alliées ont pratiquement cessé, les Vietnams étant devenus pratiquement introuvables.

Le Nord-Vietnam proteste

De son côté, l'agence de presse de libération du Sud-Vietnam rapporte que le 5 mars, le Vietcong a anéanti dans le secteur de Bau Bang, province de Thu Dau Mot, tout un bataillon de troupes américaines renforcé en artillerie, abattu un avion F-105 et un hélicoptère et capturé une grande quantité d'équipement militaire. Il s'agit là "d'une grande victoire", souligne l'agence du Vietcong.

Par ailleurs, la mission de liaison de l'armée nord-vietnamienne a adressé à la commission internationale de contrôle en Indochine un message urgent accusant les Etats-Unis d'avoir intensifié ces jours derniers les bombardements aériens au Nord-Vietnam et d'a-

voir étendu le rayon d'action des "avions pirates qui attaquent sans discernement de nombreuses régions à population très dense, les hôpitaux, les écoles et les barrages". La mission de liaison proteste spécialement contre le bombardement "sauvage", le 3 mars, de deux écoles situées dans le district d'Ha Hoa, affirmant qu'il y a eu des morts et des blessés parmi les écoliers et les instituteurs.

On annonce d'autre part à Saigon que le gouvernement australien a décidé d'accroître le contingent de troupes combattant au Vietnam. Le contingent actuel qui est d'un bataillon renforcé, soit 1.500 hommes, sera porté à 4.500 hommes qui formeront un régiment renforcé.

A Washington, la commission des relations étrangères du Sénat entend aujourd'hui un débat sur la question des relations américaines avec la Chine communiste. Ce débat promet de rouvrir des blessures remontant jusqu'à la deuxième guerre mondiale. Le président de la commission, le sénateur William Fulbright, a appelé comme premier témoin M. Doak Barnett, un spécialiste des questions chinoises qui a déjà travaillé au département d'Etat. Le but de l'enquête, selon le sénateur, est d'empêcher la guerre entre la Chine et les Etats-Unis.

Lord Astor, qui avait été mêlé au scandale Profumo, est décédé aux Bahamas

LONDRES. (PA) — Lord Astor, membre de la riche famille anglo-américaine Waldorf-Astor et l'un des principaux personnages mêlés au scandale Profumo, en 1963, est décédé hier soir aux îles Bahamas d'une crise cardiaque.

Le troisième vicomte d'Astor était âgé de 59 ans. Il s'était rendu samedi par avion à Nassau, capitale des îles Bahamas, pour des vacances d'un mois.

Lord Astor et son épouse, un ancien mannequin, rendaient visite à sir Harold et à lady Christie quand lord Astor s'est plaint de douleurs à la poitrine. Il est décédé à l'hôpital à 5 h. 45 p.m.

Lord Astor avait été un homme politique important dans le parti conservateur jusqu'à ce qu'il hérite du titre de son père, en 1952.

C'est à Cliveden, la demeure ancestrale de la famille Astor, que Stephen Ward avait présenté Christine Keeler à l'ancien ministre de la Guerre, M. John Profumo, à l'été de 1961.

Au cours du procès de Ward, Mlle Keeler avait raconté que lord Astor payait le loyer d'un logement qu'elle partageait avec Mlle Mandy Rice-Davis, une jolie blonde qui s'est depuis devenue chanteuse de cabaret.

Mlle Rice-Davis, témoin devant la cour, a raconté qu'elle avait été la maîtresse de lord Astor, ce que celui-ci avait nié catégoriquement.

L'année suivante, lord Astor avait subi une attaque cardiaque. Jusqu'à l'affaire Profumo, lord Astor possédait une longue carrière de services distingués. Il avait été élu aux Communes en 1935 et durant la Seconde Guerre mondiale avait servi dans la marine. Il était revenu au Parlement en 1951. L'année suivante, il avait été obligé d'abandonner son siège pour succéder à son frère à la Chambre des lords.

Il était considéré comme l'un des hommes les plus riches de Grande-Bretagne, partageant la fortune amassée par John Jacob Astor.

L'héritier du titre est William Waldorf Astor, âgé de 14 ans, son fils par son premier mariage. Il laisse aussi une fille de son second mariage, et deux filles de son mariage actuel. Ses deux premiers mariages s'étaient terminés par des divorces.

Un "profiteur" est condamné à mort à Saigon

SAIGON (UPI, AFP) — C'est la conspération dans la famille Ta Vinh. Ce Chinois, homme d'affaires millionnaire, vient d'être condamné à mort à Saigon après avoir été reconnu coupable de mercantilisme. Il s'agit du premier procès à se dérouler dans ce domaine depuis la récente adoption au Sud-Vietnam de nouvelles lois pour parer aux crimes économiques.

Trois officiers militaires ont trouvé M. Ta Vinh, âgé de 35 ans, coupable de spéculation sur les prix, d'accumulation de marchandises et de corruption. De sources gouvernementales, on a déclaré que si le condamné est fusillé, le peloton d'exécution comprendra des femmes. On espère que cette mesure aura des effets psychologiques.

M. Ta Vinh a huit enfants dont l'âge varie de un an à 14 ans. Sa femme, âgée de 31 ans, a fondu en larmes en entendant les juges prononcer la sentence. La cour a également annoncé que tous les biens du condamné étaient confisqués.

On estime dans les milieux gouvernementaux qu'un exemple de ce genre est nécessaire "pour inspirer la crainte dans les milieux marchands chinois" dont l'influence est déterminante sur toute la vie économique du pays. Ceux-ci et leurs pratiques avaient été dénoncés publiquement à plusieurs reprises.

Le Cubain qui a voulu tuer Castro fait une incroyable autocritique

LA HAVANE. (AFP) — "J'ai mérité le poteau d'exécution. Je suis un caractère instable, rempli de contradictions et de faiblesses, je me suis livré à la débauche et, cela, du jour où j'ai abandonné la révolution. C'est pour cela que, corrompu moi-même, je me suis allié aux ennemis corrompus de notre peuple et de notre révolution."

Se frappant la poitrine, faisant son mea culpa en un acte d'auto-accusation incroyable, l'ex-chef des guerillas de l'Escambray, le leader des étudiants révolutionnaires qui abatit lui-même à bout portant en pleine Havane le chef de la sécurité militaire de Batista, l'ancien président de la puissante Fédération universitaire, Rolando Cubela, ancien commandant des forces armées révolutionnaires, a tout confessé. Il a même terminé sa profession de foi — à nouveau révolutionnaire — par le cri célèbre de Castro "La patrie ou la mort".

Evoquant son entrevue avec Fidel qui, en janvier, le convoqua pour essayer — selon l'acte d'accusation — de le remettre dans le droit chemin, Cubela affirma "qu'il n'avait jamais ressenti pour Fidel la moindre haine, tout au contraire".

Se frappant sur la tête, il cria au tribunal: "Je ne comprends pas pourquoi j'ai pu penser accomplir un acte aussi lâche et honteux que de vouloir assassiner le premier ministre, caché derrière une fenêtre, en me servant d'un fusil à lunette télescopique."

Harold Wilson promet aux électeurs britanniques une "meilleure société"

LONDRES. (AFP, PA, UPI) — Le parti travailliste, dans son manifeste électoral, intitulé "le temps des décisions", s'est fixé les principaux objectifs suivants: oeuvrer en vue de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun "tout en sauvegardant ses intérêts essentiels et ceux du Commonwealth", s'opposer à la dissimulation des armes nucléaires et renforcer l'OTAN tout en multipliant les contacts avec l'URSS et l'Europe orientale, garantir au peuple britannique une élévation du niveau de vie de l'ordre de 25 pour cent en 5 ans.

Commentant le manifeste électoral publié hier soir, M. Wilson a déclaré que le gouvernement travailliste, s'il revient au pouvoir, présentera la loi sur la nationalisation de l'acier sur la base du Livre blanc publié il y a un an.

Le manifeste indique: — Défense: "Les engagements militaires et politiques de la Grande-Bretagne seront déterminés par les limites de ses ressources". — Relations avec l'Europe: La Grande-Bretagne, en consultation avec ses partenaires de l'Association européenne de libre-échange, devrait être prête à entrer dans le Marché commun à conditions que les intérêts essentiels, notamment dans le domaine de l'agriculture, du Royaume-Uni et du Commonwealth soient sauvegardés (la référence à l'agriculture rend d'ores et déjà impossible cette adhésion, estime-t-on).

— OTAN: priorité absolue à la non-dissimulation des armes nucléaires. — ONU: Londres doit oeuvrer pour renforcer l'ONU, qui est le principal instrument de paix dans un monde divisé. — Vietnam: le parti travailliste s'engage à poursuivre ses efforts en vue d'un règlement négocié du conflit vietnamien. — Chine: le Labour s'efforcera d'assurer l'entrée de Pékin à l'ONU.

Les terroristes décapitent la colonne Nelson à Dublin

DUBLIN. (AFP, UPI) — La célèbre colonne Nelson qui se dresse dans O'Connell Street, au centre de Dublin, a été renversée la nuit dernière par une violente explosion. Deux jeunes filles qui revenaient d'un bal ont été blessées et hospitalisées.

recrudescence d'actes d'extrémisme. Jusqu'ici, l'armée républicaine irlandaise hors la loi a rejeté toute responsabilité des attentats à la bombe contre des institutions britanniques à Dublin et Belfast.

Commentant le manifeste électoral publié hier soir, M. Wilson a déclaré que le gouvernement travailliste, s'il revient au pouvoir, présentera la loi sur la nationalisation de l'acier sur la base du Livre blanc publié il y a un an.



La tête de Nelson retirée des débris

La tête de l'amiral Horatio Nelson, le célèbre héros de la bataille de Trafalgar, est retirée des débris de la colonne Nelson à Dublin en Irlande, par des sapeurs, après qu'une partie de la colonne de 125 pieds se fut effondrée sous la violence d'une explosion, hier soir. La police irlandaise est d'avis que cet attentat est l'oeuvre de l'Armée républicaine irlandaise, hors-la-loi.

Les rebelles au Congo

LEOPOLDVILLE (UPI) — Plus de 100 personnes, dont de nombreuses femmes et enfants, ont été tués dans la région nord-est du Congo dans la rébellion qui s'y poursuit. L'armée nationale congolaise a annoncé une importante victoire militaire sur les rebelles. 180 rebelles ont été tués et cinq fusils mitrailleurs de fabrication chinoise communiste ont été capturés dans un camp rebelle.

Colère de Mobutu

LEOPOLDVILLE (AFP) — A l'occasion de l'ouverture de la session ordinaire du parlement congolais, le général Mobutu a prononcé hier, un violent réquisitoire contre les députés et sénateurs qui ont, selon lui, cherché à saper le régime issu du coup d'Etat du 24 novembre dernier. "Je croyais que vous alliez tous collaborer avec le régime qui ne visait qu'au bonheur du peuple. Ma déception est grande a déclaré le chef de l'Etat congolais.

Pétrole pour la Rhodésie

JOHANNESBURG (AFP) — Un pétrolier transportant 18.000 tonnes de pétrole brut pour la Rhodésie, se trouvant actuellement dans les eaux territoriales portugaises du Mozambique, selon le correspondant à Salisbury du journal africain de Johannesburg "Die Transvaler". Le journal ne fournit aucune précision sur l'identité du navire ni sur sa provenance.

L'affaire Ben Barka

PARIS (AFP) — Le deuxième interrogatoire de Marcel Le Roy-Finville, agent des services français du contre-espionnage arrêté le 10 février pour non-déclaration de crime dans l'affaire Ben Barka, a été aussi parfaitement négatif que le premier. L'ancien agent secret persiste à affirmer qu'il ne peut aborder le fond de l'affaire sans que ses supérieurs aient au préalable répondu aux douze questions qu'il leur a fait tenir la semaine dernière.

Le vote des Noirs aux USA

WASHINGTON (AFP) — La Cour suprême des Etats-Unis a estimé hier, que la loi de 1965 destinée à assurer aux Noirs l'exercice du droit de vote est constitutionnelle. Cette loi avait été attaquée devant la Cour suprême par six Etats sudistes: la Caroline du Sud, la Virginie, la Louisiane, l'Alabama, la Géorgie et le Mississippi.

Conférence internationale de la Santé, à Genève, du 27 septembre au 7 octobre 1965. — L'Assemblée générale de l'Organisation mondiale de la Santé, tenue à Genève du 27 septembre au 7 octobre 1965, a adopté une déclaration de principes sur la santé internationale.

Qui dit... RAMBLER dit ARBOUR

FAITES L'ESSAI D'UNE MAGNIFIQUE "RAMBLER 1966" et OBTENEZ LA CHANCE DE GAGNER CETTE SUPERBE DPL

de plus

- ★ 10,000 PRIX
- ★ 10 PREMIERS PRIX, à chacun une Rambler Ambassador DPL
- ★ 10 DEUXIEMES PRIX, à chacun 1 sedan Rambler American
- ★ 75 TROISIEMES PRIX, appareils ménagers de marque Kelvinator
- ★ 9,905 4e PRIX, camera de qualité

10,000 GAGNANTS ★

- ★ Cette offre est valable jusqu'au 31 avril 1966
- ★ Avez-vous reçu votre clé chanceuse ?
- ★ Si oui... venez la vérifier

DEMONSTRATEURS 1966 DE LA COMPAGNIE OFFERTS A DES PRIX DE RABAIS EXCEPTIONNELS

(Exemple)

RAMBLER 1966 Equipé SEULEMENT **\$3,050**
Sedan Ambassador

NOMBRE D'AUTRES MODELES AU CHOIX
Un des plus grands dépositaires Rambler au Canada

AM Arbour Auto Ltée
10300 boul. PIE IX (coin Fleury) — 323-4330

POUR UN SERVICE ULTRA-PARFAIT C'EST CHEZ

L'Hydro-Québec veut forcer onze syndicats à se grouper • En page 20

Pearson cède à l'opposition et ordonne une 2^e enquête

"Je n'ai jamais vu une telle conversion", s'écrie Diefenbaker en saluant sa victoire

par Jacques Pigeon

OTTAWA — Au fond de l'abîme politique, le gouvernement libéral a complété sa double volte-face et accède, sans compromis, à toutes les requêtes de l'opposition.

Deux commissions d'enquête seront ainsi créées. Une première, composée d'un juge, seul, devra

déterminer si le présumé espion, Victor G. Spencer a été traité équitablement par les autorités libérales.

L'autre sera formée plus tard et examinera les méthodes judiciaires et policières utilisées dans les cas d'espionnage, à savoir si elles respectent suffisamment les droits des individus tout en assurant la sécurité de l'Etat.

Le débat passionné et enlevé de vendredi est resté sans suites. Hier, le monologue de M. Pearson équivalait à une confession et John Diefenbaker s'est empressé de tirer profit de la situation.

Mais quelques instants plus tard, l'opposition a adopté les crédits du ministre de la Justice et accéléré l'étude de ceux des autres ministères.

La crise qui, au cours du week-end a atteint son sommet, a maintenant perdu sa grande intensité mais les plaies infligées au gouvernement sont à peine pansées.

L'opposition lui consent un moment de répit, le temps de reprendre haleine.

Vendredi, le gouvernement libéral aura probablement, en poche l'argent nécessaire pour ses dépenses ordinaires.

En fin d'après-midi, le député conservateur Erick Nielsen a tenté de faire de l'épate en s'opposant, seul, au retrait de la motion Lewis, présentée vendredi pour réduire de \$17.000 le salaire du ministre de la Justice.

Mais c'était du bluff. Cinq minutes plus tard, le leader parlementaire des conservateurs a rectifié la situation en déclarant que tous les membres de son parti consentaient à ce retrait.

Pour compléter sa volte-face, le premier ministre a fait savoir à la chambre qu'une commission d'enquête sera créée pour déterminer si les procédures, utilisées au Canada depuis une vingtaine d'années, sont vraiment efficaces dans les cas d'espionnage.

Le solliciteur général Larry Pennell sera chargé d'élaborer, en consultation avec les représentants de l'opposition, ses temps de référence.

Il s'agira de déterminer si la sécurité de l'Etat est telle qu'elle devrait être et si les droits des individus sont bien protégés.

Il est probable que cette commission pourra scruter le cas "Munsinger", ébruité en chambre par le ministre de la Justice.

Jusqu'ici rien, aucun fait, n'est venu contredire la thèse selon laquelle un ou des ministères conservateurs auraient eu des aventures avec cette jeune allemande, au moment où elle occupait un poste dans une ambassade communiste de la capitale fédérale.

Evidemment rien n'est décidé, mais on croit, dans les milieux informés, que cette enquête, tout comme la première, sera tenue à huis-clos. Seules des conclusions générales pourraient être rendues publiques.

Le tribunal : un juge seul

Au début de l'après-midi, le premier ministre a fait connaître les termes de référence de la commission d'enquête qui étudiera le cas Spencer.

La commission sera présidée par le juge Dalton Courtwright Wells, de Toronto. Le juge devra, dans son rapport, dire si, selon lui, M. Spencer a été traité équitablement ou, sinon, quelles rectifications devraient être apportées pour lui rendre justice.

La procédure à suivre a été laissée à l'entière discrétion du président du tribunal. Il aura le pouvoir de tenir ses sessions à huis-clos et d'adopter les procédures qu'il jugera appropriées, dans le but de protéger la sécurité de l'Etat.

Enfin, le procès verbal du conseil des ministres précise que le juge devra faire rapport dans le plus bref délai possible.

On imagine facilement l'allure triomphale du chef de l'opposition lorsqu'il s'est levé pour décrire la victoire de l'opposition.



Le premier ministre Pearson quitte le Parlement où il vient d'annoncer que le juge Dalton Courtwright Wells, de Toronto, présidera l'enquête sur le cas Spencer.

Les USA n'ont pas demandé au Canada d'envoyer des militaires au Vietnam — Martin

OTTAWA, (PC, AFP) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, a déclaré hier que les Etats-Unis n'ont pas demandé au Canada d'envoyer des troupes au Vietnam, lors des entretiens qui se sont déroulés à Washington durant le week-end.

M. Martin a fourni ces précisions en réponse à une question du chef de l'Opposition, M. Diefenbaker a en effet demandé au ministre s'il estimait que la guerre au Vietnam pourrait éventuellement aboutir à un conflit avec la Chine populaire et si, d'autre part, les Etats-Unis avaient demandé au Canada de fournir un contingent de militaires pour le Vietnam.

M. Martin a précisé qu'il avait été entendu avec le secrétaire d'Etat Dean Rusk que le rôle du Canada se limitait à celui de membre de la Commission internationale de contrôle (CIC) au Vietnam.

Voir USA en p. 2

Les Américains effectuent leur attaque la plus dévastatrice au Nord-Vietnam.

— page 37



LA PP RECHERCHE DEUX INDIVIDUS

Un vaste déploiement des forces policières de la région de St-Jean-Iberville a eu lieu ce matin après que deux individus ardemment recherchés par la PP eurent été vus près du Club de Golf de St-Jean. Toutes les routes ont été bloquées et chaque véhicule vérifié comme le démontre la photo du haut. L'hélicoptère de la PP était de la partie. Toutefois, les deux fuyards étaient toujours au large vers midi. (Texte et autres photos en page 46)



LES RELATIONS ECONOMIQUES AVEC LES ETATS-UNIS

Selon le leader de l'opposition aux Communes, M. John Diefenbaker, la déclaration de M. Paul Martin, à la suite des discussions entre six ministres canadiens et des représentants américains, à Washington, en fin de semaine, est une "simple déclaration diplomatique". M. Diefenbaker ajoute qu'il est apparemment que le gouvernement appuie à la lettre le rapport Merchant-Heeny qui, selon lui, empêche le Canada de se faire entendre. (En page 13).

LESAGE ET LA SSJB

Renouvelant sa cotisation à la Société Saint-Jean-Baptiste, le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, a déclaré qu'il appartient aux corps politiques, et non aux hommes politiques, d'aider les "non-parlant français" des autres provinces à comprendre qu'il est bien question de "droits" dans les revendications des minorités françaises du reste du pays". (En page 13).

Lucien Cardin ne démissionne pas, pas tout de suite...

par Pierre O'Neil

OTTAWA — Le parti libéral est de nouveau en pleine déroute, divisé et sans gouverner.

Un seul motif a empêché M. Lucien Cardin de lui porter le coup de grâce; la crainte que sa démission n'entraîne celle de M. Pearson et la chute du gouvernement.

C'est du moins l'interprétation que l'on donnait hier soir au fait que M. Cardin ait accepté de ne pas démissionner.

On dit, en effet, que tôt hier matin il s'est présenté à la réunion des ministres québécois avec l'intention ferme de donner sa démission.

Ses collègues du Québec l'auraient convaincu de rester en lui expliquant que son honneur n'était pas en jeu, qu'il porterait un dur coup à l'aile québécoise et qu'il signerait publiquement la déconfiture du gouvernement.

Il n'est pas facile de reconstituer l'histoire des événements qui se sont produits hier matin au cours de la réunion des ministres québécois puis au cours de la réunion plénière spéciale du cabinet.

Tout ce qu'on en savait hier soir c'est que M. Cardin avait l'intention de démissionner, qu'on l'en avait dissuadé et que plus tard, au cours de la réunion du cabinet, le premier ministre a fait appel à l'unité de ses troupes en prenant la plus large part des responsabilités d'une décision qui, si elle était logique, a créé un profond remous dans le parti à cause des circonstances dans lesquelles elle a été prise, soit à la suite d'une bagarre qui durait depuis plusieurs jours et au cours de laquelle plusieurs ministres avaient laissé entendre avec force que le cabinet ne changerait pas un iota à ses décisions précédentes.

Personne ne me fera dire que j'ai tort

Quelques heures seulement avant la déclaration du premier ministre, M. Cardin avait tenu ses propos qui, à la lumière de ce qui est arrivé plus tard, justifiaient amplement sa démission: "Quoi que les vis-à-vis en pensent, j'ai dit ce que j'avais à dire. Je suis persuadé que j'ai pris la bonne décision. Il n'y a personne ici qui me fera dire que j'ai tort quand je sais que j'ai raison".

Ces paroles donnent un caractère presque indigné au traitement qu'a infligé M. Pearson à son ministre de la Justice.

La fougue et l'acharnement qu'a mis M. Cardin à défendre les positions du cabinet donnent une idée de l'humeur qu'il devait avoir en se présentant hier matin devant ses collègues du Québec qui disent de lui que c'est "un homme entier, d'un vrai courage et d'une grande sincérité".

Quelques heures seulement avant la déclaration du premier ministre, M. Cardin avait tenu ses propos qui, à la lumière de ce qui est arrivé plus tard, justifiaient amplement sa démission: "Quoi que les vis-à-vis en pensent, j'ai dit ce que j'avais à dire. Je suis persuadé que j'ai pris la bonne décision. Il n'y a personne ici qui me fera dire que j'ai tort quand je sais que j'ai raison".

Ces paroles donnent un caractère presque indigné au traitement qu'a infligé M. Pearson à son ministre de la Justice.

La fougue et l'acharnement qu'a mis M. Cardin à défendre les positions du cabinet donnent une idée de l'humeur qu'il devait avoir en se présentant hier matin devant ses collègues du Québec qui disent de lui que c'est "un homme entier, d'un vrai courage et d'une grande sincérité".

Québec est parvenu à une entente avec les médecins

Tout indique que le gouvernement provincial et le monde médical du Québec en viendront à une entente en fin de journée, aujourd'hui, sur le programme d'assistance médicale aux indigents, mis de l'avant par le gouvernement et devant entrer en vigueur le 1er avril prochain.

Les négociations entre les représentants du ministère de la Santé et ceux de la Fédération des omnipraticiens et de la Fédération des syndicats de spécialistes se sont poursuivies toute la journée à Montréal.

Hier, une entente de principe était intervenue et les juristes devaient au cours de la journée mettre la dernière main au projet de loi qui réglera la mise en application du programme.

C'est la première fois en Amérique du Nord que la profession médicale négocie une entente collective avec un gouvernement. Les négociations, noté-on, se poursuivent dans une atmosphère agréable et constituent une fructueuse expérience pour les groupements intéressés.

Voir QUEBEC en page 2



Unlung est condamné à mort

Le leader du coup d'Etat raté contre le président Sukarno, le 1er octobre dernier, le lieutenant-colonel Untung, a été condamné à mort hier à Djakarta. L'ancien commandant de la garde personnelle du président a été reconnu coupable de tentative de renverser le gouvernement.

Les étudiants saccagent le ministère indonésien des Affaires étrangères

DJAKARTA, (AFP-PA-Reuters) — Une foule de plusieurs milliers d'étudiants ont occupé et saccagé aujourd'hui les bureaux du ministère indonésien des Affaires étrangères pendant que le ministre, M. Subandrio, assistait à une réunion de masse aux côtés du président Sukarno.

Malgré l'intervention de la police, qui utilisa des grenades lacrymogènes, les étudiants ont occupé le ministère où ils ont brûlé en grande pompe un drapeau de la Chine communiste. Six des manifestants ont été blessés et hospitalisés.

Voir ETUDIANTS en page 2

Une explosion dans la soute à bagages peut être la cause de l'écrasement du Boeing 707

TOKYO, (PAUPI) — Un haut fonctionnaire de l'aviation japonaise a dit hier, que la possibilité d'une explosion dans le compartiment à bagages est une des hypothèses à retenir dans la minutieuse enquête entreprise pour déterminer la cause de l'écrasement d'un aéronef Boeing 707 de la société British Overseas Airways Corporation, qui a coûté la vie à 124 personnes.

Le chef adjoint du Service des vols, M. Juichi Narahashi, a ajouté que l'enquête préliminaire démontre qu'il y a trois autres possibilités: violente turbulence de l'air, explosion d'un moteur ou autre équipement défectueux à bord de l'appareil.

Les autorités japonaises ont contredit une déclaration du président de BOAC, sir Giles Guthrie, voulant que "l'enregistreur de vol" de l'avion ait été trouvé. Les recherches se poursuivent pour trouver cet instrument d'une extrême importance, capable de fournir des indices sur les raisons pour lesquelles le gros avion s'est désintégré en plein vol et s'est écrasé peu après sur le Blanc inférieur du mont Fuji.

Les recherches sont retardées sur la scène de la catastrophe par la pluie, le verglas et un épais brouillard.

Un convoi de camions a transporté hier les corps de 111 des victimes. Les experts poursuivent la pénible tâche d'identifier les victimes: jusqu'ici 71 corps ont été mais les autorités sont d'avis que les autres, horriblement mutilés, le seront difficilement.

Les enquêteurs japonais soulignent que l'avion dans sa chute a une vitesse vertigineuse a perdu la section arrière, le nez, les quatre moteurs et une partie des ailes.

Un des préposés à la tour de contrôle d'une piste de course, Yoshiharu Tachibana, 40 ans, a dit que samedi il contemplait le célèbre mont Fuji au moyen d'une lunette d'approche, qu'il a distinctement aperçu cinq redoutables trombes d'air et que le Boeing 707 a semblé pénétrer entre deux de ces trombes. C'est alors qu'il a vu l'appareil s'engager dans son plongeon mortel, suivi d'une épaisse fumée et de débris de toutes sortes. Une équipe d'enquêteurs s'est installée dans un poste de police pour interroger une quarantaine de personnes qui prétendent avoir été témoins oculaires de la tragédie.

Jamais jusqu'ici l'écrasement d'un aéronef n'a été vu par autant de personnes. Le temps était clair et ensoleillé. Les stations de télévision ont même présenté une séquence filmée de la catastrophe, grâce à la présence d'esprit d'une équipe qui se trouvait dans la région du mont Fuji au moment de l'accident.

Pendant ce temps, une équipe d'enquêteurs canadiens s'est mise à l'œuvre à la suite de l'écrasement d'un appareil DC-8 des lignes aériennes du Pacifique canadien, qui s'est abîmé à l'atterrissage à l'aéroport de Tokyo, vendredi soir, entraînant dans la mort 64 des 72 personnes à bord, dont 18 Canadiens.

D'autre part, à Londres, le ministre britannique de l'Aviation, M. Alfred Mulley, citant les premiers résultats de l'enquête menée par les autorités japonaises sur les causes de la catastrophe du Boeing 707, a dit qu'elle serait due à une "défaillance de structure" de l'appareil.

Un DC-8 d'Air Canada doit atterrir en hâte

WINNIPEG (PC) — Un avion DC-8 d'Air Canada, partant pour Toronto et Montréal avec 54 passagers, a atterri hier quelques minutes seulement après le décollage après qu'une panne se fut manifestée dans un moteur et que le capot du moteur fut tombé au sol.

Un porte-parole de la compagnie a déclaré que l'avion à réaction avait commencé à décoller, peu après 8 h. p.m. (HNE), quand un de ses moteurs est tombé en panne. En même temps, a déclaré le porte-parole, un capot de métal, qui recouvrait un moteur, s'est détaché et est tombé au sol.

Personne n'a été blessé et tous les passagers et l'équipage de six membres sont partis plus tard à bord d'autres avions. On ne connaît pas la cause de la panne du moteur.

Les recherches sont retardées sur la scène de la catastrophe par la pluie, le verglas et un épais brouillard.

Un convoi de camions a transporté hier les corps de 111 des victimes. Les experts poursuivent la pénible tâche d'identifier les victimes: jusqu'ici 71 corps ont été mais les autorités sont d'avis que les autres, horriblement mutilés, le seront difficilement.

Les enquêteurs japonais soulignent que l'avion dans sa chute a une vitesse vertigineuse a perdu la section arrière, le nez, les quatre moteurs et une partie des ailes.

Un des préposés à la tour de contrôle d'une piste de course, Yoshiharu Tachibana, 40 ans, a dit que samedi il contemplait le célèbre mont Fuji au moyen d'une lunette d'approche, qu'il a distinctement aperçu cinq redoutables trombes d'air et que le Boeing 707 a semblé pénétrer entre deux de ces trombes. C'est alors qu'il a vu l'appareil s'engager dans son plongeon mortel, suivi d'une épaisse fumée et de débris de toutes sortes. Une équipe d'enquêteurs s'est installée dans un poste de police pour interroger une quarantaine de personnes qui prétendent avoir été témoins oculaires de la tragédie.

Jamais jusqu'ici l'écrasement d'un aéronef n'a été vu par autant de personnes. Le temps était clair et ensoleillé. Les stations de télévision ont même présenté une séquence filmée de la catastrophe, grâce à la présence d'esprit d'une équipe qui se trouvait dans la région du mont Fuji au moment de l'accident.

Pendant ce temps, une équipe d'enquêteurs canadiens s'est mise à l'œuvre à la suite de l'écrasement d'un appareil DC-8 des lignes aériennes du Pacifique canadien, qui s'est abîmé à l'atterrissage à l'aéroport de Tokyo, vendredi soir, entraînant dans la mort 64 des 72 personnes à bord, dont 18 Canadiens.

D'autre part, à Londres, le ministre britannique de l'Aviation, M. Alfred Mulley, citant les premiers résultats de l'enquête menée par les autorités japonaises sur les causes de la catastrophe du Boeing 707, a dit qu'elle serait due à une "défaillance de structure" de l'appareil.

Washington refuse de négocier seul avec Paris le statut de ses bases en France

WASHINGTON, (PA, UPI, AFP) — Le président Johnson a fait savoir au général de Gaulle que les Etats-Unis n'étaient pas prêts à saper les fondements de l'OTAN en consentant de négocier bilatéralement avec le gouvernement français le statut de leurs bases en France.

Dans une réponse d'une rapidité inhabituelle au chef de l'Etat français, M. Johnson a, selon toute vraisemblance, rejeté sans ambages la requête du général de Gaulle pour l'ouverture immédiate de négociations en vue de placer les troupes et les bases des Etats-Unis en France sous commandement et contrôle français. Les Etats-Unis, aurait-il fait valoir le président Johnson, ne négocieront pas sur cette question sans avoir au préalable consulté les 13 autres pays qui font partie de l'OTAN.

Le ton et le contenu de la réponse américaine ne laisseraient aucun doute sur l'attitude des Etats-Unis; à en croire le quotidien "Washington Post".

En outre, les milieux informés de Washington soulignent la rapidité de la réponse américaine. En effet, le message du général au président Johnson portant sur les questions de l'OTAN n'a été remis qu'hier à l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris, M. Charles Bohler, par le ministre des Affaires étrangères de France, M. Couve de Murville.

Washington, déclarent ces milieux. Les Etats-Unis discuteront avec leurs alliés tous les problèmes soulevés par le message du général de Gaulle, ajoute-t-on.

A Paris, un porte-parole du ministère français des Affaires étrangères a confirmé que le président Johnson avait fait parvenir sa réponse au général de Gaulle, mais qu'il s'agissait d'une "réponse intermédiaire" qui n'allait pas au fond du problème.

De leur côté, les milieux de Washington soulignent qu'une réponse plus élaborée au message du chef de l'Etat français devra être précédée de consultations entre les Etats-Unis et les autres pays membres de l'OTAN. Un porte-parole de l'Administration a précisé que le président Johnson a répondu avec célérité au général de Gaulle pour que ce dernier ne se fasse pas d'illusions sur la détermination des Etats-Unis de ne pas discuter du statut de leurs bases en France derrière le dos des autres membres de l'OTAN.

Le général de Gaulle a déclaré à plusieurs reprises qu'il entendait maintenir une forme d'alliance avec les Etats-Unis, mais que les accords actuels concernant la structure de l'OTAN devraient être révisés.

Selon l'ambassadeur américain à Paris, M. Charles Bohler, les exigences du chef de l'Etat français porteraient sur trois points: 1) le déménagement du sol français du quartier général de l'OTAN; 2) le retrait presque complet de toutes les forces américaines en France; 3) les troupes américaines qui seraient

SOMMAIRE

- Annonces classées / 33 à 35, 38 à 45
- Bandes dessinées / 21
- Décès, naissances, etc. / 47
- Des mots et des phrases / 12
- Editorial / 6
- Education / 17
- Finance / 18, 19
- Horoscope / 24
- La bonne table / 25 à 27
- Loisirs et récréation / 21
- Mots croisés / 35
- Nouvelles internationales / 37
- Nouvelles nationales / 13, 20
- Radio et télévision / 8, 9
- Spectacles et concerts / 10, 11
- Sports / 14 à 16
- Tribunaux / 5
- Vie féminine / 28 à 33
- Vie mondaine / 29, 31
- Votre médecin / 36

Voir WASHINGTON en page 2

Nomination de cinq membres au Conseil de la Banque du Canada

OTTAWA (DNC) — M. Mitchell Sharp, ministre des Finances, a annoncé la nomination de cinq nouveaux membres au conseil d'administration de la Banque du Canada.

Ce sont MM. Francis J. Ryan, C.R., de Saint-Jean (T.N.); Sidney T. Green, de Charlottetown; Jacques Taschereau, de Québec; Paul-Henri Lavoie, de Montréal; et Sol Kanev, de Winnipeg.

Les nominations sont pour trois ans, à compter du 1er mars.

M. Ryan, qui a 39 ans, est avocat et membre du conseil d'administration de plusieurs sociétés de Terre-Neuve, y compris les sociétés Price Newfoundland Pulp and Paper Ltd. et Bennett Brossing Company. Il est gouverneur de la Canadian Tax Foundation et ancien vice-président pour Terre-Neuve de l'Association du barreau canadien.

M. Green, qui a 44 ans, est propriétaire de Sidney T. Green Ltd., commerce d'épicerie en gros de Charlottetown. Diplômé du Prince of Wales College et de l'Université Acadia, il a servi outre-mer dans l'armée canadienne de 1943 à 1945. Il est président de la commission de l'aqueduc de la ville de Charlottetown.

M. Taschereau, qui est âgé de 41 ans également, est notaire et, depuis 1949, chargé de cours à la faculté de droit de l'Université Laval. Né à Québec, il a obtenu en 1948 son diplôme en droit de l'Université Laval.

M. Lavoie, qui a 47 ans, est depuis 1963 secrétaire général de l'Union catholique des cultivateurs. Né à Hébertville (P.Q.), il a obtenu en 1941 un diplôme en agronomie de l'Université Laval et, pendant six

ans, a été à l'emploi du gouvernement de Québec. Plus tard, il devient secrétaire général de la Fédération des chambres de commerce de jeunes et rédacteur en chef de l'hebdomadaire de l'U.C.C., "La terre de chez nous".

La population française semble approuver l'attitude gaulliste

par PIERRE ST-GERMAIN, correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS — Les Français savaient que de Gaulle était résolu à mettre fin au "protectorat américain", mais ils ne s'attendaient pas que le processus du retrait de leur pays de l'OTAN allait commencer si tôt.

C'est le sentiment que l'on recueille aujourd'hui à la suite du message de de Gaulle au président Johnson, que M. Couve de Murville a remis hier à l'ambassadeur de Washington en France. La majorité de la population paraît approuver l'attitude gaulliste.

De l'avis général, ce message ouvre la crise atlantique et marque le commencement de la fin de la participation française à l'OTAN. Passé avril 1969, estime-t-on, les troupes étrangères actuellement stationnées en France — y compris les canadiennes — auront été transférées dans d'autres pays de l'OTAN, en Allemagne probablement, ou seront sous commandement français. On va même jusqu'à dire que le départ de ces troupes pourrait se faire bien avant cette date, terme des obligations françaises dans l'Organisation atlantique.

La déclaration faite par de Gaulle à sa dernière conférence de presse, selon laquelle des "éléments étrangers" pourraient être maintenus en France à condition de "reléver des seules autorités françaises", avait été accueillie avec scepticisme dans les milieux américains et canadiens.

En clair, le message de de Gaulle à Johnson signifie, selon les observateurs: "Évacuez les bases américaines en France". Bien que le général D'Orsay n'ait pas encore convoqué l'ambassadeur du Canada en France, M. Jules Léger, son attaché, qui les propositions françaises concernant la révision des accords sur la présence de troupes étrangères seront bientôt transmises à Ottawa.

Dans les coulisses, on considère que Washington retirera tout bonnement ses troupes mais le maintien en France de certaines installations, notamment le pipeline qui va de Saint-Nazaire, à l'ouest de la

M. Kanev, qui a 56 ans, est président des sociétés Soo Line Mills Ltd., de Winnipeg, et de Milling Products Ltd., de Chatham (Ont.). Né à Merville (Sask.), il a pratiqué le droit à cet endroit avant la guerre, et, à Winnipeg, après que les

hostilités eurent pris fin. Officier de l'artillerie royale canadienne, il a servi en Angleterre et dans le sud du Pacifique. Il est président sortant du Community Welfare Planning Council, du Winnipeg Metropolitan, et président du Royal Winnipeg Ballet et ancien vice-président du Canadian Jewish Congress.

Gagnon, comptable agréé. Lorsque les négociations seront complétées entièrement, l'entente sera signée par le ministre de la Santé, M. Eric Kierans, et les représentants des deux associations médicales.

L'entente ne mettra pas fin cependant aux négociations. Celles-ci se poursuivront au cours de l'année pour compléter le programme d'assurance-santé en entier. Les observateurs prévoient qu'on pourra mettre le programme complet en vigueur en juillet 1967.

Il avait été convenu, soulignent-ils, que rien ne devrait transpirer des négociations en cours, mais, semble-t-il, une indiscretion a été commise quelque part au cours de la fin de semaine.

Cette consigne du silence, dit-on, avait pour but d'envoyer toute pression sur les négociateurs, tant sur le projet de convention collective que sur la nomination des membres du comité de surveillance qui sera chargé d'administrer le programme gouvernemental. Ce comité comprendra évidemment des représentants des parties en cause, soit du gouvernement et des médecins.

USA
SUITE DE LA PAGE 1
Par ailleurs, le secrétaire au Foreign Office, M. Michael Stewart, a déclaré que le gouvernement britannique n'envisage nullement d'envoyer des troupes au Vietnam. M. Stewart a affirmé d'autre part que la Grande-Bretagne n'avait pris aucun engagement d'ordre politique ou militaire à l'égard des États-Unis quant à sa politique en Extrême-Orient.

A Washington, le porte-parole du département d'État a déclaré hier qu'à sa connaissance le minage du port de Haiphong n'était pas envisagé par l'administration américaine. Il a fait cette déclaration à la suite des propos tenus par le général Maxwell Taylor, qui avait préconisé durant la fin de semaine la pose de mines autour du grand port nord-vietnamien.

Enfin, la Commission des Affaires étrangères du Sénat a approuvé la demande de crédits supplémentaires de \$115 millions présentée par le président Johnson pour financer l'aide économique au Vietnam pendant l'année en cours. Auparavant la Commission avait rejeté, par 13 voix contre 6, un amendement présenté par son président, M. William Fulbright, déclarant que l'aide économique ou militaire fournie par les États-Unis à un pays ne signifie nullement que les États-Unis s'engagent à défendre ce pays par les armes. Elle avait également rejeté un amendement du sénateur (démocrate) George McGovern affirmant que l'approbation des crédits ne signifie nullement que le Sénat approuve la politique du président Johnson dans le conflit vietnamien.

QUEBEC
SUITE DE LA PAGE 1
d'un programme d'assurance-santé, la première ayant été l'assurance-hospitalisation, il y a quelques années.

Le "médecare partiel" concernant les indigents ne bénéficiera qu'à environ 340.000 Québécois, soit environ 7 pour cent de la population. Cela ne signifie pas que les autres Québécois peuvent tous subvenir eux-mêmes à leurs soins médicaux. Il s'agit d'une étape seulement vers la réalisation d'un programme dans lequel non seulement le ministre de la Santé, mais également le ministre de la Famille et du Bien-être, sont concernés.

Les négociations qui portent sur des points importants comme les principes généraux du "médecare", les honoraires des médecins, et la formation d'un comité de cinq membres chargé d'administrer le programme, auront duré deux mois.

Le comité gouvernemental de négociateurs a été formé le 30 décembre et comprend Me H. Carl Goldenberg, le Dr Laurent Lizotte, sous-ministre adjoint à la Santé et M. G.

WASHINGTON

WASHINGTON

SUITE DE LA PAGE 1

maintenues en France seraient placées sous commandement français.

Le général de Gaulle a déclaré le 21 février dernier que par suite d'événements nouveaux il était trop dangereux pour la France de maintenir de liens étroits avec les États-Unis.

Il avait ajouté que la "fameuse escalade" de la guerre du Vietnam était un exemple des risques qui pouvaient mener à une "conflagration générale".

D'après les milieux proches du président Johnson, le général de Gaulle souhaiterait revenir au système d'une confédération de pays alliés en vue d'assurer leur protection mutuelle. Ce système avait cours avant la première guerre mondiale, précisent ces mêmes milieux.

Aux urnes le dimanche: tous les Québécois ne semblent pas d'accord

QUEBEC (G.D.) — Un petit courrier a commencé de s'accumuler depuis quelques jours au bureau du premier ministre de la province, relatif à l'intention du gouvernement de tenir les prochaines élections provinciales un dimanche.

M. Lesage a révélé hier qu'il avait reçu une douzaine de lettres, rédigées de très sobre façon, indiquant au gouvernement qu'une élection provinciale ne saurait être tenue le Jour du Seigneur. Les lettres, qui viennent de divers coins du Québec, sont toutes rédigées en anglais.

Le premier ministre a, de son côté, répété aux journalistes que le fait de tenir les élections un dimanche présenterait de nombreux avantages, non seulement en ce qui a trait à la masse du vote, mais aussi en ce qui touche le prix de location des salles de polls (prix de location nul dans les écoles), le travail de surveillance de la police, etc.

ETUDIANTS

SUITE DE LA PAGE 1

Après avoir tout saccagé à l'intérieur, les étudiants posèrent une nouvelle plaque à l'entrée du ministère: "Quartier général du peuple qui souffre". Puis ils ont peint sur les murs un chien dont la tête ressemblait à celle de M. Subandrio, et dont la queue formait une faucille et un marteau.

Pendant cette manifestation, des troupes et des blindés gardaient toutes les rues menant au palais présidentiel. Une deuxième manifestation, celle-ci conduite par un autre groupe d'étudiants, s'est déroulée à Djakarta. Les manifestants ont alors attaqué la résidence de l'ambassadeur américain en Indonésie. Ils protestaient ainsi contre l'ingérence américaine dans les affaires indonésiennes et contre la politique de Washington au Vietnam.

Les manifestants étaient des membres de la "Jeunesse révolutionnaire progressiste". Durant la réunion de masse au stade Senayan, le président Sukarno a notamment déclaré qu'il ne rencontrerait pas le premier ministre malaysien tant que la Malaisie existera. Cette déclaration fait suite à la lettre écrite hier par le chef malaysien, le tunku Abdul Rahman, qui avait affirmé, à propos d'une éventuelle réunion à trois suggérée par le président Marcos des Philippines, qu'il n'était disposé à rencontrer le président Sukarno que "si la sincérité de ce dernier était prouvée".

A Kuala Lumpur, en Malaisie, une centaine de personnes ont manifesté devant l'ambassade américaine pour protester contre la politique des États-Unis au Vietnam et contre la visite que se propose de faire dans leur pays le secrétaire d'État adjoint William Bundy.

Les manifestants, des communistes pro-chinois, ont causé quelques dommages à l'édifice de la banque qui abrite l'ambassade, en brisant plusieurs vitres.

Un certain nombre de ministres, surtout chez les Canadiens français en auraient définitivement soupé des attitudes nonchalantes du premier ministre et de l'habitude qu'il a prise, après s'être souvent fait tromper, de prendre ses décisions dans l'isolement de son bureau.

Quoi qu'il en soit, l'opinion générale à Ottawa veut que la démission de M. Cardin ne saurait tarder. On prétend, en effet, que la crise passée, le ministre de la Justice n'aura plus rien pour le retenir. A ce moment, ses collègues du Québec seront peut-être d'accord avec lui.

En tous cas, il se trouvait des gens désillusionnés hier pour prédire qu'à plus ou moins brève échéance le premier ministre effectuerait un remaniement de son cabinet. "Le malheur, disent-ils, c'est que le premier ministre a toujours l'air de penser que c'est lui qui est indispensable alors qu'en vérité il est devenu à peu près inutile au parti".

Entre temps, on s'efforce de reconstruire les événements de vendredi dernier et de déceler comment M. Pearson a pu prendre aussi rapidement une décision aussi lourde de conséquences pour le parti. Certains prétendent que M. Cardin a bel et bien été consulté et les propos de M. Pearson se laissent entendre. Mais ce dut être fait à la sauvette, derrière les draperies de la Chambre car apparemment M. Cardin ne s'est, à aucun moment, éloigné de la Chambre.

On dit aussi que le leader parlementaire des libéraux, M. MacLraith, a pu être celui qui a incité le premier ministre à prendre cette décision hâtive. Il aurait, dit-on, été saisi de panique à la pensée que les crédits ne seraient pas adoptés et avec le peu de sens politique qu'on lui reconnaît il se serait précipité chez Pearson pour qu'il fasse "absolument" quelque chose.

D'autres prétendent que M. Pearson a craint que son gouvernement ne soit défait sur le motion de blâme de David Lewis. Mais cela tiendrait de la fable, car M. Gregoire avait laissé entendre que son parti appuierait le gouvernement. C'était aussi l'intention de M. Robert Thompson.

La prochaine étape de cette crise qui secoue les libéraux et qui est loin d'être terminée se déroulera aux caucus de mercredi, caucus des Québécois et caucus général du parti.

Toute cette histoire aura mis en lumière les pouvoirs considérables dont jouit le premier ministre dans un système parlementaire comme le nôtre. En fait, il peut imposer à ses collègues du cabinet n'importe quelle décision.

On raconte ainsi que M. Mackenzie King disait souvent en pleine réunion du cabinet: "Il y a une majorité en faveur de ce projet; je suis contre, les "contre" l'emportent."

Le premier ministre est tout puissant. Il est d'autant plus puissant lorsque les crises sont importantes. Par la solidarité partisane exigée alors, comme ce fut le cas cette fois de semaine, qu'un ministre ait l'air ridicule plutôt que de mettre en danger la vie du parti.

Ses collègues ont encore une fois sauvé M. Pearson d'une position inconfortable. Mais peu à peu on sent que le vide se fait autour de lui.

Celui qui l'on permet plus qu'il n'est juste, veut plus qu'il ne lui est permis. Publilius Syrus

CARDIN

SUITE DE LA PAGE 1

puisse paraître, il n'est pas certain qu'en se sacrifiant et en subissant l'humiliation qu'il a subie en chambre hier le ministre de la Justice ait atteint ces buts.

Le leadership du premier ministre est plus que jamais contesté. Au fait, certaines personnes proches du cabinet n'hésitent pas à dire qu'il n'existe plus, que le peu qui en restait s'est envolé avec la décision que M. Pearson a prise à la hâte vendredi après-midi. Au cas où certains en douteaient, des députés leur diront que l'éventuelle succession de M. Pearson faisait l'objet de toutes les discussions au lobby du parti hier après-midi.

HOMMES ET FEMMES DE 16 A 45 ANS songez à votre avenir!

Inscrivez-vous aux cours de machines IBM comprenant
Fonctionnement — Circuit — Programmation — Perforation
RENSEIGNEMENTS EN TELEPHONANT A 861-5426

Pour obtenir renseignements gratuits, écrivez à
Automation Data Processing Institute Ltd.
1242, rue Peel, Montréal, P.Q.
Veuillez me faire parvenir, sans obligation, tous les détails nécessaires concernant les cours IBM
NOM
ADRESSE
VILLE TEL.

Le péché du mari reste sur le seul, celui de la femme pénètre dans la maison. Proverbe russe

L'indépendantisme a progressé parce que les Canadiens français sont plus fiers

— Pierre Bourgoault

L'indépendantisme a fait énormes progrès dans le Québec depuis cinq ans, et la meilleure preuve qu'on en puisse donner est le fait que, maintenant, les Canadiens français sont en général fiers comme jamais d'être Canadiens français.

Telle est la thèse qu'a soutenue hier midi le président du Rassemblement pour l'indépendance Nationale, M. Pierre Bourgoault, au cours d'un débat au centre social de l'Université de Montréal, devant quelques centaines d'étudiants.

Son antagoniste, M. Jean-Charles Harvey, rédacteur en chef du Petit Journal, a soutenu, il va sans dire, la thèse contraire. L'indépendantisme est stérile parce que l'idée d'indépendance n'a pas pénétré l'ensemble de la population de la province.

Le sort a voulu que M. Bourgoault parle le premier, au "débat-midi". M. Bourgoault a énuméré les raisons qui lui font dire que l'indépendantisme est en progrès comme jamais, surtout depuis cinq ans.

Les tenants de l'indépendance, a-t-il dit, se sont donné un instrument d'action et, éventuellement, de pouvoir: le parti RIN.

Ce n'est peut-être pas le meilleur parti qui soit, mais c'est une organisation structurée et efficace, a-t-il dit. Les indépendantistes ont aus-

si un programme. Il compte 228 articles dont un seul parle directement d'indépendance. Les autres ont trait à des problèmes propres au Québec et indiquent les solutions que le RIN veut leur appliquer, solutions qui ne sont pas réalisables, dans la plupart des cas, sans l'indépendance.

Les indépendantistes se sont aussi donné un organe de diffusion, le journal "L'Indépendance", qui tire de 30.000 à 50.000 exemplaires.

Le groupe a aussi des secrétaires. Le secrétaire général est à Montréal, et il s'en trouve d'autres à Hull et à Québec.

Un autre fait important montre la progression de l'indépendantisme dans le Québec, selon le président national du parti: ce dernier, le RIN, a décidé de prendre part aux prochaines élections provinciales. Déjà, le RIN a choisi 25 candidats dans 25 circonscriptions, alors que l'Union nationale n'en a tenu que 16, les libéraux 11, le Crédit social 1 et le PSQ 0.

Au niveau de la population, l'indépendantisme a réussi au cours des dernières années à répandre beaucoup l'idée même d'indépendance, dont on ne parle pas seulement au Québec, mais à la grandeur du Canada.

Dans le domaine de l'unionisme ou de la priorité du français au Québec, le RIN a fait beaucoup de travail. On commence à en sentir les effets dans divers domaines notamment dans la signalisation routière ou par exemple, la mauvaise traduction "cédez" est remplacée à bien des endroits par le mot français plus juste "priorité".

Le RIN, par son action, force de plus tous les partis politiques à être nationalistes. La forme varie d'un parti à l'autre, mais personne ne peut plus faire de politique sans tenir compte de cette réalité.

Enfin, a déclaré M. Bourgoault, la "victoire principale" est que tous les Canadiens français sont maintenant plus fiers que jamais d'être Canadiens français.

Quand à M. Harvey, dans son exposé plus bref et moins fourni que celui de M. Bourgoault, il a exprimé son accord avec plusieurs points de vue soulevés par le chef indépendantiste, mais il a affirmé que l'indépendantisme est stérile.

Pour M. Harvey, le nationalisme (qu'il a déjà défendu, notamment lorsqu'il a fondé "Le Jour" à Montréal) et l'indépendantisme ne sont pas nouveaux au Québec.

Mais l'idée n'a pas encore pénétré les masses populaires. Le Québec, a-t-il dit, vit grassement, ayant le niveau de vie le plus élevé au monde "après les États-Unis et peut-être aussi l'Ontario", et les salaires, les travailleurs, les classes moyennes, ne sont pas in-

Matériaux de construction en aluminium

FENÊTRES • PORTES AUVENTS • CLAPBOARD POURQUOI ATTENDRE?

Appelez 279-8551 1530 est, Beaubien Montréal

NOUVEAUX MODÈLES DE CHALET VICEROY POUR 1966

LE "PIONEER" — L'un des nouveaux modèles Viceroy 1966

LES PLUS BEAUX CHALETS JAMAIS OFFERTS AU CANADA

Comment Viceroy peut-il construire ce chalet de cèdre à 3 chambres pour seulement \$2527* érigé

La réponse est simple :
DES ACHATS MASSIFS DE MATERIAUX ET DES TECHNIQUES MODERNES DE CONSTRUCTION

Les équipes d'élite Viceroy de maîtres-menuisiers travaillent selon une méthode scientifique de manipulation et d'installation de matériaux. Cette efficacité qui élimine les pertes de temps vous font épargner tout en garantissant un haut standard uniforme de main-d'œuvre. De plus, les superviseurs Viceroy accélèrent les travaux et vérifient la qualité de l'ouvrage durant la construction. Nos camions sont chargés la veille de la livraison; les hommes et les matériaux arrivent sur le chantier dès 8 heures et les travaux débutent immédiatement; le contremaître peut donc vous livrer la clé quelques jours après.

ACHETEZ AUX BAS PRIX DE 1965 JUSQU'AU 15 MARS! VENEZ NOUS VOIR!

1365 BOUL. LABELLE
CHOMEDEY (Voisin du Centre d'achats St-Martin)

VICEROY CONSTRUCTION CO. LTD.

PHILIPP GEERTS
AGENT AUTORISÉ

Tél. 688-9950 Catalogue en couleur de 1966 — 50¢

TERRAINS LAURENTIDES — BOISES OU FACE AU LAC. ENVIRON 59 MILES DE MONTREAL

TELEPHONE 688-9952 depuis 10¢ le pi. car.

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 10
Maximum demain : 25

Bureau météorologique du Canada, Dorval (P.C.) Régions de Montréal et d'Ottawa: ensoleillé et froid. Vents de l'ouest de 15 milles. Minimum et maximum à Montréal et Ottawa 10 et 25. Régions de Québec, des Cantons de l'Est, des Laurentides, de la Mauricie et du lac St-Jean: ensoleillé et froid. Vents de l'ouest de 15 milles. Régions de Bas-Canada, de Rimouski, Gaspé et Sept-Îles: ensoleillé plus froid. Vents de l'ouest de 15 à 20 milles. Minimum et maximum à Bas-Canada, Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Gaspé et Sept-Îles: 15 et 25.

FOURNITURES de MACHINES à ADRESSER

Ne payez plus de prix élevés

ÉPARGNEZ 40% à 70%

ADRESSOGRAPHE
SPEEDAGRAM
ELLIOTT
SCRIPTOMAT
CARTES PLASTIQUE
ENCRE
PLAQUES
Service rapide d'impression en relief sur plaques tout métal et cartes de plastique. — Aussi...
Machines à adresser et à poster remanufacturées.
Catalogue de 24 pages gratuit — échantillons INDEX et prix sur demande. CARTES SCRIPTO
Agissez maintenant!
RUBANS
CLASSEURS

Tout est garanti et remboursable

LES ÉQUIPEMENTS DE BUREAU COMMERCIAL LTÉE
640 rue ST-PAUL OUEST
TÉL. 861-7468

Laurentide accorde des taux encore plus avantageux pour les prêts personnels d'importance!

POUR UN PAIEMENT MENSUEL DE

	VOUS POUVEZ OBTENIR			
	pour 12 paiements	pour 18 paiements	pour 24 paiements	pour 36 paiements
\$ 55	501.67	858.74	1,111.37	1,355.73
\$ 65	792.97	1,021.65	1,329.63	1,567.97
\$ 75	814.65	1,186.00	1,507.75	1,809.19
\$ 80	870.52	1,269.71	1,608.26	1,929.81
\$ 90	982.56	1,417.10	1,809.30	2,171.03
\$105	1,151.68	1,650.24	2,110.85	2,532.87

Prêts jusqu'à \$5,000 remboursables en 5 ans.

Les taux de financement les plus bas annoncés au Canada.

Voyez le gérant de la succursale Laurentide de votre localité aujourd'hui même.

LAURENTIDE
22 SUCCURSALES DANS MONTREAL ET SES BANLIEUES

Le conseiller Paul-Émile Robert réclame la création d'une régie du taxi à Montréal

par Florian Bernard

Un débat soutenu s'est engagé hier soir, au conseil municipal de Montréal, sur les nombreux problèmes du taxi dans la métropole. Plusieurs conseillers ont profité de la lecture d'un règlement modifiant la procédure à suivre sur l'acquisition du prix des permis d'autos-taxi pour exposer leurs griefs. Le conseiller Paul-Émile Robert a même demandé à la ville d'entreprendre l'étude de la création possible, dans un avenir rapproché, d'une régie du taxi.

Il a déclaré que les Montréalais sont de plus en plus mal servis par les différentes compagnies qui exploitent l'industrie du taxi. Par exemple, dit-il, il est absolument impossible d'obtenir une voiture un jour de pluie. Il s'en prend également aux propriétaires qui dirigent le flot de leurs voitures vers le centre de la ville, négligeant les autres secteurs.

M. Robert a souligné que, lorsqu'une tempête survient dans la métropole, la plupart des propriétaires de taxis laissent leurs automobiles au garage alors que la police, de son côté, invite les citoyens à ne pas sortir leur voiture personnelle. Il en résulte que plusieurs personnes doivent attendre des heures avant d'obtenir une voiture et que, très souvent, ils arrivent en retard à leur travail. Selon lui, la meilleure façon de pallier la situation est de créer une régie du taxi qui verrait à obliger certaines compagnies à maintenir un nombre suffisant de voitures dans tous les secteurs de la métropole.

Le conseiller John Lynch Staunton, pour sa part, s'est plaint des chauffeurs eux-mêmes. Il a déclaré que non seulement beaucoup de voitures sont sales, mais que plusieurs chauffeurs sont mal vêtus, fument le cigare sans demander l'avis de leurs clients et offrent parfois l'exemple d'une conduite pas très rassurante.

Il a ajouté que plusieurs détenteurs de permis de taxis ne connaissent même pas la ville et qu'en plus certains d'entre eux, récemment arrivés au Canada, ne parlent ni le français ni l'anglais. Selon lui, les examens que fait passer le Service du tourisme de la ville sent

beaucoup trop faciles. Non seulement M. Robert s'inquiète de la situation présente, mais il se demande ce que penseront nos visiteurs lors de l'Exposition universelle en 1967!

Autres nouvelles en page 9

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a déclaré que la situation actuelle a été causée par la mauvaise administration de la ville il y a 10, 15 ou 20 ans. Il a accusé les anciens dirigeants de la ville d'avoir toléré ce qu'il a qualifié du "trust des permis", accordant le monopole du taxi à une quinzaine de propriétaires. De plus, a-t-il dit, les droits acquis à ces propriétaires paralysent actuellement tout geste correctif que la ville voudrait entreprendre.

M. Saulnier précise que le "renouvellement automatique des permis" accordé par l'ancienne administration municipale cause un réel problème. Par ailleurs, dit-il, il est pratiquement impossible aux policiers d'exercer une surveillance complète des autos-taxi en raison de leur trop grand nombre. Car, explique-t-il, il y a présentement dans la métropole 4.255 autos-taxi... contre une équipe composée d'un nombre ridicule de 15 policiers assignés à cette surveillance!

La présentation du budget de Montréal retardée au 15 avril

(F.B.) — Le comité exécutif de la ville de Montréal a déclaré que certaines raisons majeures obligent la ville à demander que le délai soit prolongé d'un mois.

La date prévue était le 15 mars, mais M. Lucien Saulnier a déclaré que certaines raisons majeures obligent la ville à demander que le délai soit prolongé d'un mois.

Projet d'émissions de TV en direct entre Moscou et l'île Ste-Hélène, à l'occasion de l'Expo

MOSCOU (d'après AFP) — Il est possible que les visiteurs du pavillon soviétique à l'Exposition universelle et internationale de Montréal aient droit à un coup d'oeil "en direct" sur Moscou et les principaux attraits touristiques, économiques ou artistiques de la Russie soviétique.

On rapporte en effet de Moscou que les entretiens que poursuit le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, dans la capitale de l'URSS ont notamment pour objet d'ajouter un élément extrêmement intéressant à la participation soviétique à l'Expo 67: une liaison en direct d'émissions télévisées entre Moscou et l'île Ste-Hélène par l'intermédiaire du satellite soviétique "Molnya".

Dégâts de \$100,000 dans un violent incendie à St-Jean

par Lucien RIVARD — Les pompiers de St-Jean, assistés des pompiers d'Iberville et d'une équipe de militaires de la base locale de l'ARC, ont mis plus de six heures à circonscire un violent incendie qui faisait rage, hier soir, dans un immeuble de deux étages abritant deux établissements commerciaux et trois logis, rue St-Jacques, près de l'intersection de la rue Cousin.

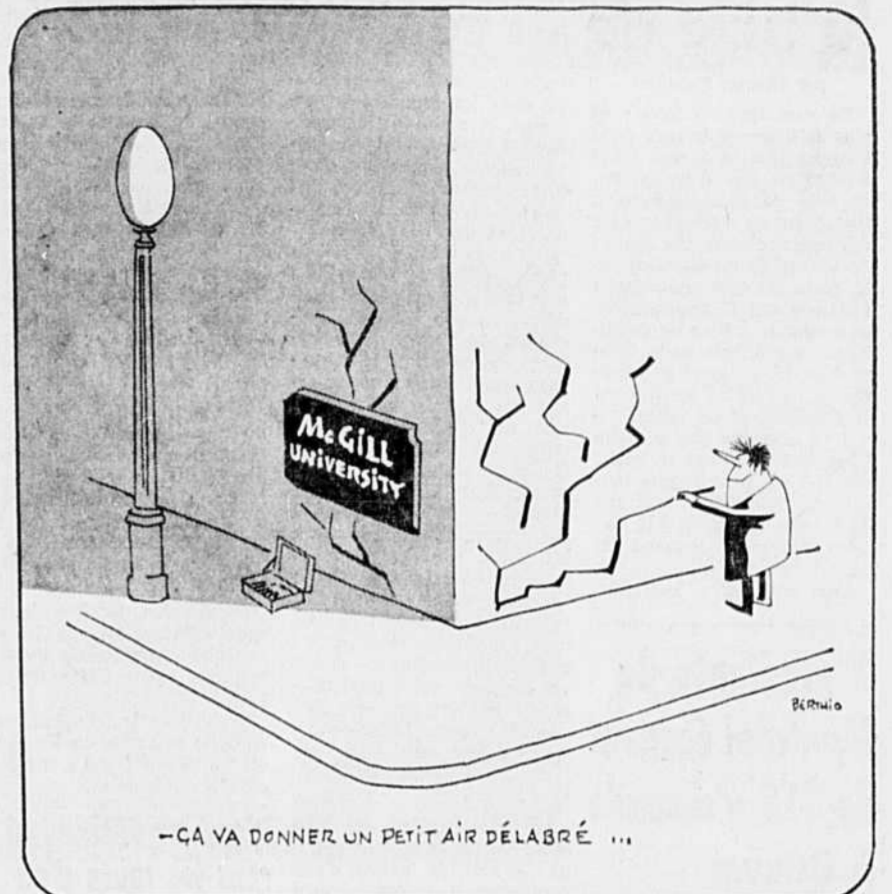
Le directeur du Service des incendies de St-Jean, M. Antoine Morin, a révélé que les flammes, d'origine inconnue, avaient pris naissance dans la cave de l'épicerie Leclair, au 335 rue St-Jacques.

Le "chef syndical" Elide Allard condamné à 2 ans pour une fraude de \$13,839

par Léopold LIZOTTE — Elide Allard, un organisateur ouvrier qui a créé de nombreux remous dans le monde syndical, ces dernières années, par ses méthodes peu orthodoxes de procéder, a été condamné, hier après-midi, à deux ans de pénitencier par le juge Jacques Trahan.

Le prévenu s'était lui-même reconnu coupable d'une fraude de \$13,839, vendredi dernier, au beau milieu de son procès.

Le directeur Morin a également ajouté que c'était la deuxième fois en un peu plus d'un an que cet immeuble était la proie des flammes. Après le premier sinistre, il avait été complètement reconstruit. Au début, les pompiers ont eu beaucoup de mal à localiser le foyer de l'incendie car aucune flamme ne se dégageait



-ÇA VA DONNER UN PETIT AIR DÉLABRÉ ...

Une nouvelle crise se dessine entre Québec et les étudiants de l'enseignement artistique

par Gilles GARIÉPY

Le souvenir de la grève des étudiants des Beaux-arts et des Arts appliqués commence à peine à s'estomper qu'une nouvelle crise est en voie de s'ouvrir entre le ministère de l'Éducation et les étudiants de l'enseignement artistique.

C'est que le Comité d'étude sur les arts plastiques et les arts appliqués, dont la création a été annoncée vendredi par le ministre de l'Éducation, ne répond pas, manifestement, à l'attente des étudiants.

Ce comité a été formé à la suite des discussions menées entre le ministère de l'Éducation et les représentants des étudiants depuis la grève étudiante en décembre.

Le déclenchement immédiat d'une nouvelle grève semble exclu pour le moment, mais il est vraisemblable que le ministre de l'Éducation recevra, aujourd'hui ou demain, un ultimatum en bonne et due forme lui enjoignant de rouvrir le dossier du Comité d'étude.

C'est le branle-bas, aujourd'hui, chez les étudiants de l'enseignement artistique. Et non pas chez les seuls étudiants des Beaux-Arts et des Arts appliqués: la protestation a fait rapidement tache d'huile et a gagné les étudiants des facultés de musique et du conservatoire d'art dramatique.

Des assemblées spéciales d'urgence doivent être tenues aujourd'hui dans chacune de ces institutions.

Le fond du litige repose dans le mandat qui a été attribué par le gouvernement au Comité d'étude qui vient d'être nommé.

Ce mandat diffère de celui qui avait fait l'objet d'un accord préliminaire au mois de janvier, entre le sous-ministre adjoint, M. Gilles Bergeron, et les représentants des étudiants.

Les étudiants avaient demandé une enquête en profondeur sur toutes les questions relatives à l'enseignement des arts dans la province, qu'il s'agisse de l'enseignement des arts plastiques, des arts appliqués, de l'art appliqué, de l'art dramatique, de la musique, et même de la formation artistique générale dispensée dans les écoles élémentaires et secondaires, voire jusqu'à l'université.

Or, le mandat annoncé vendredi, en même temps que la composition du Comité d'étude, est loin d'être aussi étendu puisqu'il se limite à l'étude des questions relatives à l'enseignement des arts plastiques et des arts appliqués.

Le Comité ne fera enquête que dans les écoles relevant directement du ministère de l'Éducation: les écoles relevant des Affaires culturelles (comme les Conservatoires) ou des universités (telles les Facultés de musique) ne seront pas touchées.

En outre, le comité, aux termes du mandat confié par le gouvernement, devra avoir terminé son travail avant le 1er septembre prochain, ce qui laisse croire aux étudiants qu'ils ne peuvent espérer qu'une étude sommaire ou superficielle des problèmes qu'ils ont signalés.

lés à l'attention du ministère de l'Éducation. Hier soir, les représentants des divers groupes d'étudiants impliqués ont tenu une rencontre au sommet. Plusieurs dirigeants de l'Union générale des étudiants du Québec y ont participé, de même que les professeurs de l'École des Beaux-Arts de Montréal.

Le groupe a pris connaissance du communiqué officiel annonçant la formation du Comité d'étude et des propositions échangées au téléphone hier matin entre un porte-parole étudiant et le sous-ministre adjoint, M. Bergeron.

Les dirigeants ont résolu de soumettre à leurs membres, au cours d'assemblées d'urgence qui se tiennent aujourd'hui, l'attitude suivante:

- 1) rejet du mandat attribué au comité et retour au projet d'accord adopté en janvier.
- 2) extension du délai prévu pour le travail du comité, en conservant toutefois la date du 1er septembre pour la remise de recommandations sur les questions les plus urgentes.
- 3) envoi d'un ultimatum en ce sens au ministre de l'Éducation, exigeant satisfaction d'ici à lundi prochain.

De toute façon, il était évident, hier soir, à l'issue de la rencontre "au sommet", que les étudiants n'endosseront pas les vues — jugées optimistes à l'excès — du sous-ministre Bergeron.

Ce dernier a reconnu, au cours d'un entretien téléphonique, que le Comité qui vient d'être formé n'avait pas un mandat aussi large que celui que l'on avait tout d'abord envisagé, mais il a exprimé l'avis qu'il était néanmoins possible d'accomplir, même dans le cadre officiel de ce mandat, un travail tout aussi efficace et d'une envergure comparable.

M. Bergeron a aussi prévenu les étudiants que la réouverture du dossier risquerait d'entraîner de nouveaux délais.

Les dirigeants étudiants estiment de leur côté que ce serait partir d'un mauvais pied que d'accepter un mandat aux tâches limitées en se promettant d'outrepasser le mandat aussi vite que possible. Ils exigent une entente précise et sans équivoque au départ.

Il s'agissait en outre que le problème vienne d'une manœuvre du ministère des Affaires culturelles qui, selon leur hypothèse, aurait empêché de voir NOUVELLE CRISE p. 4

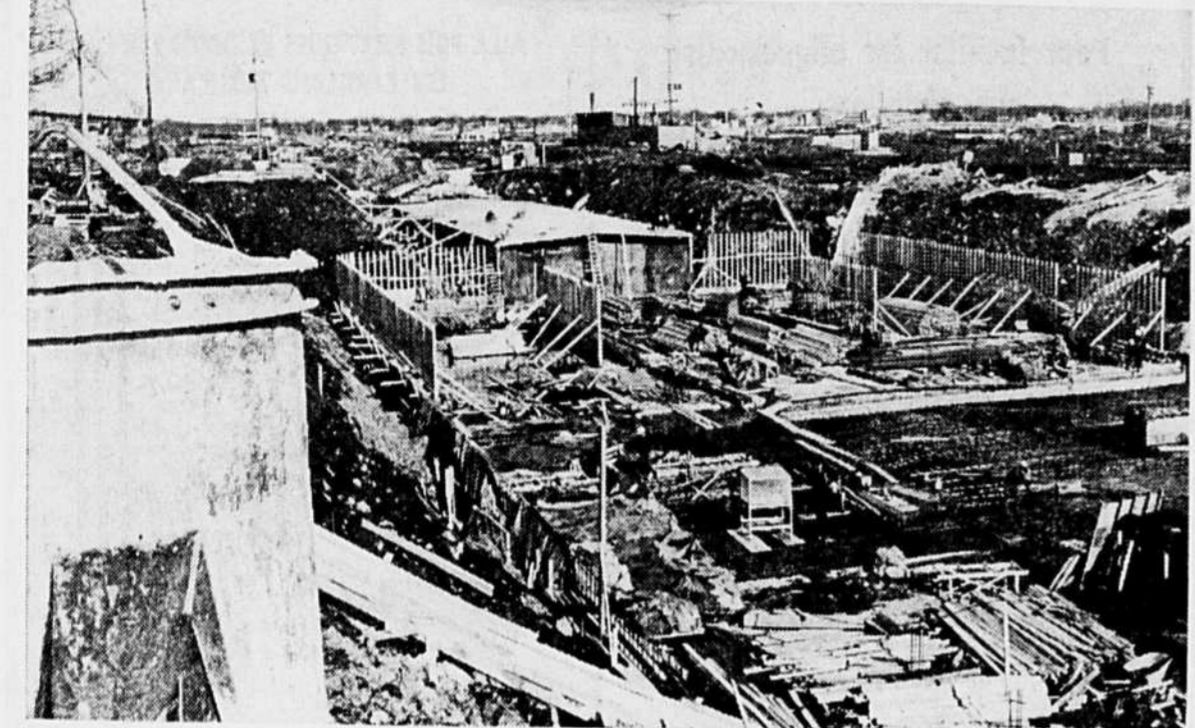


Photo: Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Les travaux du métro à l'île Ste-Hélène vont bon train sur l'emplacement de l'Expo 1967. Cette station fera partie de la ligne "Montréal-Longueuil" qui sera inaugurée en avril 1967.

Première traversée officielle du tunnel de la ligne "Montréal-Longueuil" du métro

par Raymond MASSE

Traversée mémorable que celle effectuée par deux jeeps — des familiales — à plus de 60 pieds sous le lit du fleuve St-Laurent, hier après-midi. C'était la première traversée officielle du tunnel de la ligne "Montréal-Longueuil" du métro, plus précisément à même le tronçon long d'environ un mille dont on avait terminé le creusage vers 5 h, du matin la veille, entre la station "île Sainte-Hélène" et le chantier établi dans le secteur ouest du square Viger, à proximité de l'intersection des rues Saint-Denis et Craig.

Moyenne d'excavation par jour: 18 pieds de tunnel. Matériaux excavés (du schiste d'Utica): 77.000 verges cubes.

Tous les tunnels sont creusés.

Incidentement, a-t-on appris hier, l'excavation de tous les tunnels du métro estimée à \$213.700.000 (y compris l'équipement) est chose faite.

Les deux tiers du tunnel emprunté hier par les deux jeeps sont bétonnés, tout comme l'est le tronçon disponible entre la

station "île Ste-Hélène" et la station "Rive sud" (à l'est du pont Jacques-Cartier).

Ces deux tronçons constituent la ligne no 4 (inauguration en avril 1967) qui a son point de départ à l'angle des rues St-Denis et Bonsecours, suit, en direction sud, les rues St-Denis et Bonsecours, passant entre l'ancienne église Notre-Dame-de-Bonsecours, puis ensuite sous le quai Victoria et sous le lit du fleuve, pour déboucher à la station "île Ste-Hélène" et se prolonger sous le chenal Lemoyne, l'île Notre-Dame, le canal de la Voie maritime du Saint-Laurent jusqu'à la station "Longueuil".

Les deux jeeps utilisés hier n'en étaient toutefois pas à leur première traversée sous le fleuve. Elles avaient atteint l'île Ste-Hélène en empruntant le "puits d'accès" aménagé au square Viger.

Les voyageurs "officiels", qui s'étaient rendus sur l'île en au-

to, durent d'abord descendre dans la station "île Ste-Hélène" dont la construction va bon train puis franchir une distance d'environ 1.000 pieds, dans les flaqueurs du tunnel, avant de monter en voiture.

Voyageurs de la traversée officielle

Avaient pris place dans la première familiale conduite par M. Pat Davis, gérant de la construction de la société Kaiser; MM. Pierre Dupuy, commissaire général de l'Expo 1967, Gérard-D. Lévesque, ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec; Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la ville de Montréal; Michel Bélanger, sous-ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec et Andrew Knievasser, directeur général de l'Expo 1967.

Et dans la deuxième familiale conduite par M. Martial Quessel, Ing., chef surveillant Voir TUNNEL DU METRO p. 4

Advertisement for Dodge Chrysler Valiant Coronet Simca Camions. Includes text: 'L'HOMME L'AUTRE BORD DU PONT VEND MOINS CHER', 'Vaste terrain d'autos usagées', 'Longueuil AUTOMOBILE L.T.E.E.', '268 O. St-Charles, Longueuil - 674-1571', 'Location à court et long termes 674-4921'.

Advertisement for Weather Vane in Fiberglass. Includes text: 'Weather Vane Décoratif économique', 'PROTECTION le soleil la neige le givre la glace', 'INSTALLER MAINTENANT PAYABLE PLUS TARD'.

Advertisement for Lemieux shoes. Includes text: 'L'endroit idéal... pour un cadeau original', 'Lemieux', 'Plan mise de côté • Carte CREDICO acceptée', '765 rue BEAUBIEN (Près St-Hubert) Tél.: 274-6529'.

Advertisement for FX La Salle shoes. Includes text: 'le Barker un soulier "pas comme les autres"', 'par sa souplesse par son ajustement par sa forme ... voyez-le et essayez-le chez La Salle', 'Soulé de grande toilette avec mocassin, genre moccasin, à l'empeigne. Noir ou brun acajou B-8 à 12; D-7 à 12 \$34.95', 'FX LA SALLE', 'E. FILS INC. 580 est. Ste-Catherine 844-2642 6575 rue St-Hubert 273-1515'.

Advertisement for Examen de la vue. Includes text: 'EXAMEN DE LA VUE', 'PRESCRIPTION DES VERRES', 'OPTOMETRISTE-OPTICIEN DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL', 'Autofocus Optométriste consultant à l'Hôpital Sainte-Justine 272-7611 • 272-7616'.

Advertisement for Examen de la vue. Includes text: 'EXAMEN DE LA VUE', 'PRESCRIPTION DES VERRES', 'OPTOMETRISTE-OPTICIEN DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL', 'Autofocus Optométriste consultant à l'Hôpital Sainte-Justine 272-7611 • 272-7616'.

Montréal-Nord baisse sa taxe foncière tout en absorbant la taxe de 16 cents du métro

par Thomas Duhaime

Un vrai tour de force : en plus de diminuer le taux de la taxe foncière de 1 cent (\$1.10 à \$1.09 du \$100 d'évaluation), la ville de Montréal-Nord a trouvé moyen d'absorber dans son budget de 1966 une somme de \$242,531.20 représentant les 16 cents du \$100 d'évaluation réclamés aux 17 municipalités de banlieue, à titre de contribution aux déficits de la Commission de transport de Montréal et au coût de construction et d'équipement du métro.

2 étudiants de Montréal écoperont de \$15 d'amende à Ottawa

OTTAWA. (PCI) — Les deux jeunes manifestants montréalais qui s'étaient reconnus coupables hier matin d'avoir troublé la paix lors d'une manifestation vendredi sur la colline parlementaire ont reçu leur sentence et ont été renvoyés par le magistrat Glenn E. Strike.

Paul Derkowitz, 17 ans, et Julius Henry Grey, 18 ans, tous deux élèves de première année de la faculté des Arts de l'université McGill, devront payer une amende de \$15.

Après une expérience d'un an, une telle mesure administrative financière a pu être résiliée, d'où la diminution de 1 p. 100 annoncée cette année par celle du taux de la taxe foncière.

Après une expérience d'un an, une telle mesure administrative financière a pu être résiliée, d'où la diminution de 1 p. 100 annoncée cette année par celle du taux de la taxe foncière.

Après une expérience d'un an, une telle mesure administrative financière a pu être résiliée, d'où la diminution de 1 p. 100 annoncée cette année par celle du taux de la taxe foncière.

NOUVELLE CRISE

SUITE DE LA PAGE 3

ché, jaloux de sa juridiction sur les conservatoires, le ministère de l'Éducation d'empêcher sur ses plates-bandes.

Si cette enquête, raisonnée, n'avait pour but que d'explorer les petits problèmes de l'École des Beaux-Arts et de l'Institut des arts appliqués, plutôt que tout le problème de l'enseignement des arts au Québec, pourquoi y avoir nommé un architecte, un sociologue, un fonctionnaire du ministère de l'Industrie et du Commerce, un autre des Finances, un autre des Affaires culturelles?

Enfin, les dirigeants étudiants, qui se plaignaient déjà des retards accumulés au cours des dernières semaines dans des discussions menées assez rondement au début, n'acceptent pas qu'on ait substitué sans les consulter un mandat plus étroit au mandat général qu'ils avaient proposé et que le sous-ministre avait promis de défendre auprès des autorités compétentes.

En vrai rigol
Sauté au boeuf bourguignon
 Succulents cubes de boeuf mijotés dans une savoureuse sauce au vin rouge... servis avec notre fameuse salade italienne. **1.95**

Tous les soirs **GUS VISEUR** accompagnés **"LES CROULANTS"** 2e étage

RESTAURANT La Fontana di Trevi
 ST-HUBERT et ST-ZOTIQUE 271-0855

STATIONNEMENT GRATUIT St-André (arrière) aussi coin Châteaubriand. Faites stationner votre billet.

ment abondante — et davantage dans les grandes circonstances, le maire de Montréal-Nord a expliqué ce "phénomène" par le simple jeu d'une administration "marquée au coin de l'économie, de la prudence et de l'austérité".

Il en avait d'ailleurs fait la promesse lors de son élection à la mairie (son premier mandat se termine l'automne prochain), ayant averti la population que son parti, le Renouveau municipal, ne se proposait pas de baisser les taxes, mais de "mettre un frein aux incessantes hausses de taxes établies en système par ses prédécesseurs".

Au cours des 28 mois de son administration, le maire Ryan est même allé au-delà de la marque qu'il s'était fixée: "Nous ne sommes donc pas en présence d'une réduction de 1 cent seulement, mais de 17 cents en tenant compte du fait que les autres villes de la périphérie de Montréal, frappées comme nous par la loi du métro, imposent cette taxe additionnelle à leurs contribuables".

Les contribuables de Montréal-Nord sont choqués davantage: le taux de la taxe d'eau (résidents) a également subi une baisse de 1 p. 100 seulement (de 8 à 7 p. 100), il est vrai, mais le taux étant calculé sur la valeur locative cette réduction se traduit par un escompte de 12½ p. 100 sur chaque compte des consommateurs.

L'an dernier, la ville avait été obligée de "consentir" à une hausse en flèche de la taxe d'eau (44 p. 100) à la suite de l'augmentation du coût d'achat de l'eau, tarif exigé par Montréal dont Montréal-Nord est tributaire pour sa consommation domestique.

Après une expérience d'un an, une telle mesure administrative financière a pu être résiliée, d'où la diminution de 1 p. 100 annoncée cette année par celle du taux de la taxe foncière.

Après une expérience d'un an, une telle mesure administrative financière a pu être résiliée, d'où la diminution de 1 p. 100 annoncée cette année par celle du taux de la taxe foncière.

Après une expérience d'un an, une telle mesure administrative financière a pu être résiliée, d'où la diminution de 1 p. 100 annoncée cette année par celle du taux de la taxe foncière.

Après une expérience d'un an, une telle mesure administrative financière a pu être résiliée, d'où la diminution de 1 p. 100 annoncée cette année par celle du taux de la taxe foncière.

Après une expérience d'un an, une telle mesure administrative financière a pu être résiliée, d'où la diminution de 1 p. 100 annoncée cette année par celle du taux de la taxe foncière.

Après une expérience d'un an, une telle mesure administrative financière a pu être résiliée, d'où la diminution de 1 p. 100 annoncée cette année par celle du taux de la taxe foncière.

Après une expérience d'un an, une telle mesure administrative financière a pu être résiliée, d'où la diminution de 1 p. 100 annoncée cette année par celle du taux de la taxe foncière.

Après une expérience d'un an, une telle mesure administrative financière a pu être résiliée, d'où la diminution de 1 p. 100 annoncée cette année par celle du taux de la taxe foncière.

Après une expérience d'un an, une telle mesure administrative financière a pu être résiliée, d'où la diminution de 1 p. 100 annoncée cette année par celle du taux de la taxe foncière.

Après une expérience d'un an, une telle mesure administrative financière a pu être résiliée, d'où la diminution de 1 p. 100 annoncée cette année par celle du taux de la taxe foncière.

Après une expérience d'un an, une telle mesure administrative financière a pu être résiliée, d'où la diminution de 1 p. 100 annoncée cette année par celle du taux de la taxe foncière.

Après une expérience d'un an, une telle mesure administrative financière a pu être résiliée, d'où la diminution de 1 p. 100 annoncée cette année par celle du taux de la taxe foncière.

Après une expérience d'un an, une telle mesure administrative financière a pu être résiliée, d'où la diminution de 1 p. 100 annoncée cette année par celle du taux de la taxe foncière.

Après une expérience d'un an, une telle mesure administrative financière a pu être résiliée, d'où la diminution de 1 p. 100 annoncée cette année par celle du taux de la taxe foncière.

Après une expérience d'un an, une telle mesure administrative financière a pu être résiliée, d'où la diminution de 1 p. 100 annoncée cette année par celle du taux de la taxe foncière.

Après une expérience d'un an, une telle mesure administrative financière a pu être résiliée, d'où la diminution de 1 p. 100 annoncée cette année par celle du taux de la taxe foncière.

Après une expérience d'un an, une telle mesure administrative financière a pu être résiliée, d'où la diminution de 1 p. 100 annoncée cette année par celle du taux de la taxe foncière.

L'un des services les plus importants, celui de la dette, accablait un montant de \$1,863,410, tandis que celui des travaux publics drainera une somme aussi élevée, soit \$1,800,500. Dans leurs grandes lignes, les autres dépenses prévues s'établissent comme suit: finances, \$595,000; santé, \$190,000; sûreté publique, \$654,200; incendies, \$376,200; parcs et récréation, \$270,000; Cour municipale, \$50,000; autres dépenses, \$165,462.

Par ailleurs, les principaux revenus proviendront des sources suivantes: taxes générales, \$1,135,750; taxes spéciales, \$472,000; taxes d'améliorations locales, \$1,494,000; taxe de vente, \$1,500,000; taxe d'eau, \$774,400; (taxes scolaires, \$2,000,000).

L'évaluation foncière imposable s'élève à \$147½ millions, soit une augmentation de \$12 millions comparativement à 1965.

Le taux de la taxe foncière, après la réduction en vigueur, est maintenant établi à 77 cents du \$100 d'évaluation.

Plombier déchiqueté sous les roues d'un train, à St-Henri

Un plombier de 27 ans a été tué et son corps a été affreusement mutilé, vers 7 h. 40 hier soir, par un train des Chemins de fer nationaux chargé de marchandises qui aurait happé le malheureux au passage à niveau traversant la rue Rose-de-Lima, entre les rues St-Jacques et Notre-Dame, dans le quartier de St-Henri.

Les policiers ont identifié la victime comme étant M. Gilles Deslauriers, un plombier qui habitait au 823 de la 6e Avenue, à Verdun.

Le corps a été découvert par un préposé à la signalisation ferroviaire et le coroner de Montréal, M. Laurent Lapointe, doit présider aujourd'hui l'inspection d'une enquête sur les circonstances de cette mort tragique.

Auto vs l'arrière d'un camion: un mort

Un principal d'école d'Orms-town, dans le comté de Châteauguay, M. Gérard Quenneville, âgé de 30 ans, de la rue Hector, à Orms-town, a été tué hier soir, lorsque son automobile a heurté l'arrière d'un camion, sur la route no 14, près d'Orms-town.

Un bambin se noie dans un étang à Laval

Un bambin de deux ans, Sylvain Mariner, fils de M. et Mme Marcel Mariner, du 6400, 21e avenue, dans le quartier Ste-Rose, à Laval, s'est noyé vers 11 h. hier matin en s'aventurant sur la mince glace d'un petit étang situé à proximité de la maison de ses parents.

Au moment de la tragédie, il jouait avec sa sœur Ginette, âgée de 4 ans, et d'une autre compagne de cet âge. Les agents Richard Lefebvre et Kenneth Fahy, de l'ambulance 13-15 de la police de Laval, ont pratiqué la respiration bouche à bouche sur la petite victime avant de la conduire à l'hôpital Ste-Rose. Les médecins de cette institution ne purent que constater la mort du petit Sylvain.

INCENDIE

SUITE DE LA PAGE 3
Québec. Ces camions avaient été amenés sur les lieux pour couper des fils à haute tension. L'Hydro-Québec a consenti à laisser ces camions à la disposition des pompiers.

Le Service des incendies de St-Jean n'a plus d'échelle aérienne depuis le 23 février dernier, alors qu'un mur de briques s'est abattu sur le véhicule au cours d'un incendie qui avait fait plus d'un demi-million de dollars de dégâts, sur la rue Richelieu.

Une équipe de l'ambulance St-Jean, de même qu'une autre de la Défense civile, étaient également sur les lieux pour prêter assistance aux pompiers. Au plus fort du sinistre, les pompiers se sont surtout appliqués à empêcher les flammes de se communiquer au garage Piédalue, un immeuble voisin, dans lequel plusieurs camions étaient entreposés.

Le garage Piédalue s'est également transformé en cantine improvisée, où des voisins "bons Samaritains" ont apporté sandwiches et café pour les pompiers et policiers qui avaient besoin de se revigorer pour poursuivre leur travail.

TUNNEL du métro

SUITE DE LA PAGE 3
des travaux: M. Jean Deschamps, sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, du Québec; Gérard Gascon, ingénieur en chef adjoint du métro; Roger Girard, ingénieur responsable de l'exécution du contrat; Pierre-Paul Arbie, ingénieur chargé des projets; Maurice Giroux, attaché de presse auprès du ministre Gérard Levesque; ainsi que les journalistes Gilles Lesage ("Le Devoir"), Claude Masson ("Métro-Express") et Raymond Masse ("LA PRESSE").

Mme Casgrain au 43e congrès de la sécurité routière

Pour la seconde année consécutive, Mme Claire Kirkland-Casgrain, ministre des Transports et Communications, prendra la parole au congrès annuel de la Ligue de sécurité de la province de Québec.

Les assises de ce congrès, le 43e, se tiendront à l'hôtel Reine Elisabeth, à Montréal, le 21 avril prochain. Quelque 600 délégués y participeront.

Mme Kirkland-Casgrain présentera aux membres de la ligue un rapport détaillé des réalisations qu'elle avait préconisées l'an dernier dans un vaste programme de prévention routière.

Au cours du congrès, il y aura élection des membres du conseil d'administration de la ligue, et pendant le déjeuner-causerie qui suivra, des décorations seront remises aux représentants de 61 municipalités du Québec "ayant terminé l'année 1965 sans un seul accident mortel de circulation", ainsi qu'aux délégués de trois villes de plus de 35,000 habitants qui se sont signalées par une réduction de plus de 50 p. 100 des accidents mortels.

Une autre conférence sera prononcée par le député fédéral de Brome-Missisquoi, M. Howard Graftey, réputé pour ses "sorties" contre les manufacturiers d'automobiles qui négligent l'aspect sécuritaire dans la fabrication des véhicules.

Avocat battu dans son bureau, à Québec

QUEBEC. — Les agents du détachement de Québec de la Sûreté provinciale interrogent un individu qui se serait livré, hier, à de brutales voies de fait sur la personne d'un avocat sexagénaire de la vieille capitale.

Me Jean-Louis Plante, 62 ans, la victime, souffre de multiples contusions subies dans le bureau qu'il occupe près du Palais de justice. Il aurait été attaqué peu après avoir refusé de remettre des dossiers et des renseignements relatifs à une affaire de succession pour laquelle le suspect, dont l'identité n'a pas été révélée, était venu le voir en compagnie d'une femme.

Le couple a d'ailleurs été appréhendé sur les lieux présumés de l'attentat et, précèdent les policiers, alors que l'homme était en possession de divers documents confiés à la garde de Me Plante. Contrairement à son compagnon, la femme a été remise en liberté après avoir été interrogée.



COMMANDES TELEPHONQUES 288-0251

Pour faciliter les alignements sur chantiers...



NIVEAUX DE CONSTRUCTION

L'équipement comprend:

- Trépied de bois franc ajustable
- Ecran empêchant le soleil de pénétrer dans la lentille
- Plomb d'oscillation et coffret de bois
- Téléscope II"
- Sensibilité 40 secondes à 2 minutes
- Cercle horizontal de 3"
- Graduation en degrés
- Verrier pouvant se lire à 5 minutes

\$175

A termes si désiré

334 est, rue STE-CATHERINE

OUVERT TOUS LES JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9.30

A LA FOIS PRATIQUES ET DECORATIFS... LES CARILLONS MUSICAUX "NUTONE"



Carillon (avec longs tubes)

NO L 34

- Beige ou acajou
- 3 tubes de cuivre satiné
- 2 Notes avant
- 2 Notes arrière

\$2425

L 22 "Jewel"

- Fini acajou
- Tubes dorés
- 2 notes avant
- 1 arrière
- 7" x 9" x 3"

\$1425

L 12 N "Champion"

- Plastique blanc ou ivoire avec ornement et contour
- 2 notes porte avant
- 1 note porte arrière
- 7½" x 4½" x 2½"

\$695

L 24 "MAYFAIR"

- Ivoire ou acajou
- Couvercle de plastique
- Tubes dorés
- 2 notes avant
- 1 arrière

\$1295

QUI POSSEDE LES APPAREILS INGLIS VOUS VANTERA LES AVANTAGES INGLIS

LESSIVEUSE automatique

- 3 cycles de lavage pour les différents tissus.
- Fameux agitateur "Magimatic"
- 5 réglages automatiques pour la température de l'eau.
- 7 rinçages séparés.
- Grande cuve de 12 lbs de capacité — fini acrylique en blanc étincelant.

Un an de service à domicile plus 4 ans de garantie sur le mécanisme.

Dimensions: 29" x 36" x 25½"
 Norm. 339.50

\$234.50

Aucun versement comptant (Taxe de vente payable à l'achat)
SOLDE: 24 mensualités de \$11.53

SECHEUSE automatique

- Réglage multiple de température pour sécher tous les tissus.
- Période de refroidissement pour les tissus à laver et porter et synthétiques.
- Filtre à charpie.
- Cuve fini acrylique en blanc étincelant.

Garantie d'un an contre toutes déficiences du fabricant.

Dimensions: 29" x 36" x 25½"
 Norm. 239.50

\$164.50

Aucun versement comptant (Taxe de vente payable à l'achat)
SOLDE: 24 mensualités de \$8.09

ST-DENIS, 2e étage seulement

VOICI LES NOUVELLES ECHELLES ET ESCABEAUX TOUT ALUMINIUM "REYNOLDS"

ESCABEAUX

- Articulations rivetées
- Marches antidérapantes
- Tablette porte-seau

4' — **\$1075**

5' — **\$1175**

6' — **\$1275**

GRATIS

Avec l'achat d'une échelle Reynolds, un porte-seau gratuit d'une valeur de \$1.95.

Il peut s'adapter à tous les échelons et de plus retient fermement, à l'aide d'un crochet, le gallon de peinture en place.



ECHELLES

- ★ De toute sécurité
- ★ Pieds caoutchoutés
- ★ Echelons dentelés

16' **\$2595**

20' **\$3095**

24' **\$3395**

28' **\$4295**

30' **\$4495**

32' **\$4795**

36' **\$7095**

40' **\$7895**



1406 RUE ST-DENIS 6955 RUE ST-HUBERT
 CENTRE D'ACHATS WILBERTON (2785 VAN HORNE COIN WILBERTON)
 STATIONNEMENT FACILE ET GRATUIT A TOUTS NOS MAGASINS
 OUVERT LES JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9.30 HEURES
 COMMANDES TELEPHONQUES: 288-0251

A compter du 2 mai, vol direct vers l'Irlande. Direct de Montréal à Dublin.

A partir du 2 mai, Montréal aura une place plus importante que jamais sur la carte du monde! A partir de cette date, vous pourrez quitter l'aéroport international de Dorval, à bord d'un somptueux réacté irlandais, pour traverser l'Atlantique sur un faisceau vert brillant d'hospitalité. Vous pourrez vous détendre en Irlande — pour le plaisir de la chose et sans frais additionnels d'avion — avant de vous rendre à l'un des 26 points d'arrivée en Angleterre ou sur le Continent. (De Dublin, nous avons un service de réactés Shamrock One-Eleven tout neufs de notre flotte Irish-Aer Lingus qui vous relie à nos principales villes d'Europe). Les prix n'ont jamais été aussi bas: Montréal à Shannon, par exemple, seulement \$263 aller-retour, tarif économique d'excursion de 14 à 21 jours. Pour des premières envolées directes de Montréal sur la ligne Irish — appelez votre agence de voyage, ou Irish International Airlines — Place Ville Marie, Montréal, Qué., Canada. Tél. 875-5350. Le temps passe si vite sur les ailes de la Irish!



*Tarif en vigueur le 14/2/66 sujet à l'approbation du gouvernement

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

Saigon sous le signe du dollar

par Alain Raymond, de l'AFP

SAIGON n'a plus d'attraits, pour personne. Les tas de débris et autres résidus ménagers embaument, si l'on peut dire, chaque carrefour, ou s'étalent, pour la plus grande joie et le plus grand profit d'animaux de toutes sortes, devant les haies de jardins à la française ou les pelouses des villas habitées par les officiels américains.

La lourde chaleur de la saison sèche n'arrange pas plus les choses que les odeurs aigres flottant aux abords des voitures des marchands de soupe devant lesquelles se pressent jusqu'aux abords du couvre-feu, cyclas et coolies du port, ou les odeurs d'huile dispersées par les moto-pous-ses asthmatiques.

En deux mois, la grande cité a énormément changé. Partout les échafaudages grimpent à l'assaut du ciel. Partout l'on surveille des immeubles ou les étroits compartiments.

Chacun cherche à gagner le maximum de dollars dans le minimum de temps, et héberger un Américain est le meilleur moyen.

Pour cela, on s'endette s'il le faut, en étant sûr qu'en quelques mois sinon quelques semaines, on aura non seulement remboursé son créancier mais réalisé un bénéfice énorme. Il est impossible de trouver un appartement ou un studio.

Des batailles épiques se livrent à coups de dollars ou de piastres autour des dernières villas vacantes ou que leurs propriétaires abandonnent, dans l'espoir d'un gain rapide, pour les chambres de bonnes de leurs domestiques jetés ainsi à la rue, contre toute tradition.

L'appât du gain

L'appât du gain seul commande les réactions des Saïgonnais. Il est certes la conséquence de l'accroissement ininterrompu du coût de la vie. Cycles et moto-pous-ses se réservent pour les permissionnaires américains aux portefeuilles mieux fournis que ceux des Vietnamiens. Le tarif des courses a triplé en deux mois et encore l'on n'est jamais sûr de ne pas se faire insulter copieusement si le montant de la course n'est pas jugé suffisant. Les loyers des habitations grimpent à des échelles où trop souvent des échelons manquent. Seuls, quelques petits restaurants vietnamiens pratiquent encore des cours accessibles aux fonctionnaires locaux dont le

budget est infime comparativement au coût de la vie. Ménagères, femmes de ménage, ou "bêb" (cuisiniers) ne cessent d'affirmer, chif-



DEUX AMERICAINS DANS UNE RUE DE SAIGON. Les moto-pous-ses se réservent pour les permissionnaires.

fres à l'appui, qu'il leur est impossible de joindre les deux bouts s'ils doivent continuer à préparer des repas avec les mêmes sommes qu'avant. Il y en a beaucoup mais, chacun voulant thésauriser au maximum, son cours au "marché noir" ne cesse de monter. C'est à qui en obtiendra le plus: hôteliers, restaurateurs, commerçants, filles. Tous ceux qui profitent et vivent de la guerre,

dénoncer cet état de fait par des articles ou des caricatures.

Le responsable

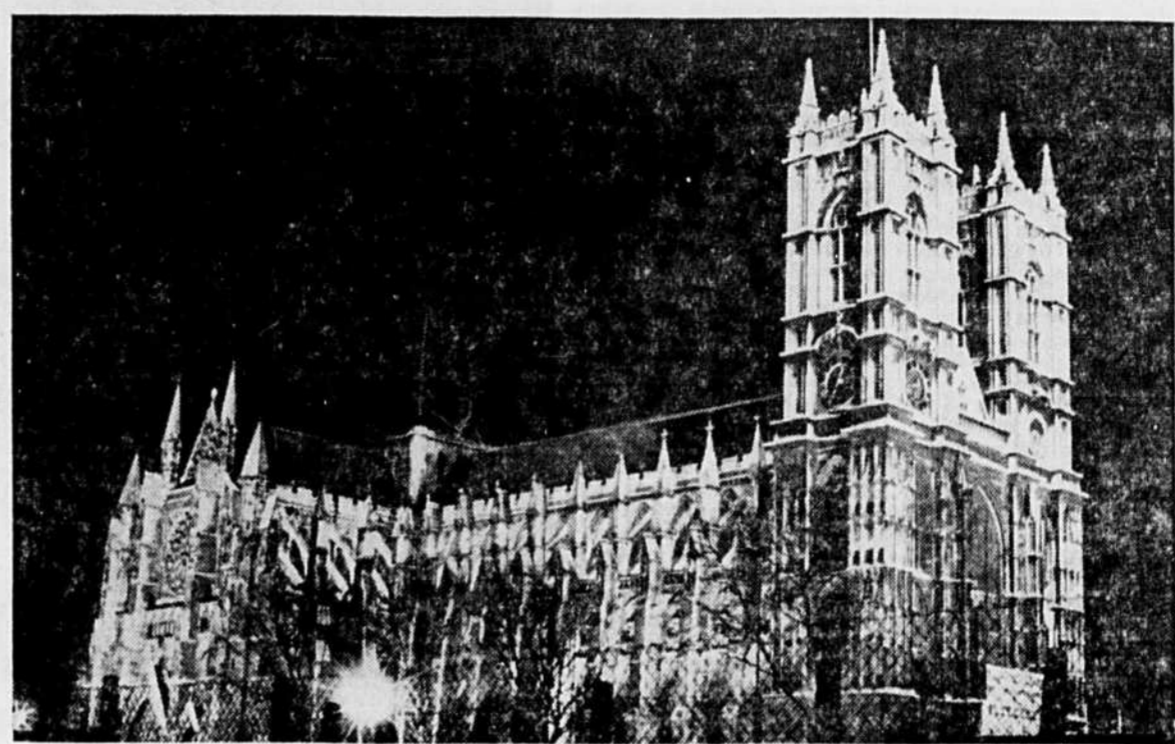
Jusqu'aux G.I.'s américains qui ont décidé une grève de protestation peu commune contre le prix de la "tasse de thé" indispensable à toute entrée en matière avec les "hôtesse" des innombrables bars de la rue Tu-Do (ex-Catnat) ou des autres quartiers.

Chacun désigne du doigt le

Les victimes

A côté d'eux, beaucoup plus nombreux, déjà victimes de la guerre, réfugiés, évacués, regroupés, n'ont plus qu'à vivre d'expédients, mendicité ou rapines, ou deviennent la proie de toutes les perversités pour arriver à subsister.

Tout cela n'améliore guère les rapports entre les communautés. Quelles le veillent ou non, comme l'a dit, pour d'autres raisons, l'amiral américain David McDonald, chef des opérations navales, pour de nombreux Vietnamiens, les troupes américaines finissent par "occuper" le pays. Non pas militairement ou politiquement, mais de fait, en raison du comportement et du pouvoir d'achat de leurs hommes, permissionnaires ou pas. Si bien que les filles de familles bourgeoises, de leur propre aveu, n'osent plus sortir seules en ville et



L'historique Abbaye de Westminster célèbre son 900e anniversaire

par ANDRÉ LUCHAIRE

LA CELEBRE Abbaye de Westminster — haut lieu de l'histoire britannique, orgueil de tous les Anglais, car tous leurs souverains, depuis Edouard 1er, y ont été couronnés, et la plupart y ont été inhumés, perle touristique de Londres — monument à vrai dire plus national que religieux en dépit de son nom, commémore cette année son 900ème anniversaire de fondation.

C'est ce qui ressort du programme de 52 semaines de célébrations diverses — un véritable record, battant de loin des cinq mois consécutifs du "Festival de Grande-Bretagne": il comporte en effet de nombreuses et authentiques manifestations de piété — lectures, services religieux, etc. — qui semblent témoigner d'une très précise volonté de désacralisation de l'Abbaye que fonda Edouard le Confesseur en 1065.

Il faut le dire en effet, qui-conque pénètre dans ce vénérable édifice y est immédiatement saisi par une accumulation insensée de dalles funéraires, de statues, de bustes, de tombeaux entiers ou engagés dans les murs, de tableaux d'inscriptions funéraires, qui nous parlent tout de la gloire passée de l'Angleterre et de sa monarchie. — et d'un passé qui commence avec Edouard le Confesseur, avant-dernier roi anglo-saxon d'Angleterre, et finit avec Sir Winston Churchill.

Ici, l'on y découvre, presque sans s'en apercevoir, les tombes de Charles Darwin et de Rudyard Kipling, et de quel- que roi ou prince médiéval, la les yeux se perdent dans une forêt de bustes qui montent jusqu'au début de la voûte de la nef latérale — plus loin Shakespeare s'accoude, songeur, à une stèle tricephaie surmontée de très haut par des médaillons portant les noms magiques de Keats et Shelley... C'est un fouillis artistique et historique — pire que celui d'aucune église de Rome sans doute — mais un fouillis étrangement évocateur, et tel que celui qui en a fait une fois l'expérience s'en souvient à jamais, comme d'une concentration d'histoire sans égale peut-être dans les capitales européennes...

Le fondateur

C'est à Edouard le Confesseur (1035-1066) que l'on doit on le sait, la création de "l'Abbaye de Westminster". Il est peu probable que le souverain anglo-saxon qui porta à son terme, en décembre 1065, la construction du premier édifice de ce nom, moins d'un an avant la fameuse bataille de Hastings, se doutât que sa chère abbaye allait devenir, au cours des âges, avant tout le monument funéraire de la monarchie et de la culture anglaise.

Par contre il pouvait se douter un peu de ce qui allait arriver à la suite de cette bataille fatidique — qui devait enlever aux descendants du grand roi anglo-saxon Alfred le Grand le trône d'Angleterre.

Car sans avoir désiré la victoire du duc de Normandie Guillaume le Conquérant (puisqu'au contraire, aux approches de la mort, il avait désigné comme successeur, son propre petit-neveu, Edgar Atheling, petit-fils de son frère aîné Edmund Ironside) on peut dire qu'il y avait puissamment contribué — car c'est dans la première partie de son règne que l'influence normande avait commencé de se faire sentir de façon irréparablement pénétrante.

De toute façon le penchant évident d'Edouard pour la culture "normande" — c'est-à-dire française — n'avait rien que de naturel puisqu'il était lui-même normand par sa mère, fille du duc Richard, qui avait été forcé, à la

mort de son père Ethelred II, en 1016, de se réfugier avec sa mère en Normandie, où il resta même après que sa mère se fut décidée à épouser le roi de Danemark Canut, qui avait envahi l'Angleterre.

comme en font foi des noms prestigieux comme celui de la Chanson de Roland et des Lais de Marie de France. Et le français — "anglo-normand" — resta langue de cour jusqu'au XVème siècle.

Mais l'Abbaye de Westminster devait marquer tout spécialement cette influence française, puisque telle que reconstruite par les rois Plantagenets et Henri III et Edouard 1er, à partir de 1245, elle manifeste un style qui l'apparente de très près aux cathédrales françaises de Rouen et d'Amiens — alors qu'il existait déjà un gothique anglais bien caractérisé dont beaucoup de nos églises anglicanes donnent une bonne idée au Canada.

En outre c'est là que sont logés les bureaux administratifs de l'Eglise d'Angleterre. C'est dire que l'on ne peut

dant Edouard n'innovait pas: sur cet emplacement, dès le début du VIème siècle, le roi saxon Sebert (597-616) avait édifié un monastère auquel toutefois le roi Offa (vers l'an 790) avait ajouté une petite résidence royale, qui fut reconstruite plus grande par le roi danois Canut le Grand (1017-1035).

C'est seulement à la fin de sa vie qu'Edouard put réaliser son projet: il était d'ailleurs à la limite de ses forces: il ne put même pas présider en personne aux cérémonies de consécration de l'abbaye, le 28 décembre 1065, et il devait mourir le 5 janvier, exactement en l'octave de cette consécration.

C'est neuf mois, jour pour jour, après cette consécration — dont on a fêté solennellement le 900ème anniversaire il y a quelque temps — que la victoire de Guillaume de Normandie mettait fin à la monarchie d'Alfred le Grand et au repliement sur elle-même de l'Angleterre anglo-saxonne.

Il reste de cet ensemble d'édifices civils, rénovés eux aussi sous les Plantagenets, la "Westminster Hall", grande salle du Palais royal, et la Crypte. Les autres constructions ont été remplacées par les actuelles "House of Parliament" et "New Palace Yard".

En fait l'Abbaye actuelle se trouve au centre d'une véritable petite ville autonome, composée d'édifices divers affectés à son administration propre, ainsi qu'au logement et aux loisirs de son personnel.

En outre c'est là que sont logés les bureaux administratifs de l'Eglise d'Angleterre. C'est dire que l'on ne peut

parler, dans l'état actuel des choses, de l'Abbaye de Westminster comme d'un lieu de repos et de méditation tel que l'avait sans nul doute conçu, au terme de sa vie, ce dernier roi anglo-saxon, épouvé et inquiet sur l'avenir de la monarchie, Edouard le Confesseur.

Près de la mort

Quoi qu'il en soit, l'Abbaye de Westminster, qui doit son nom à Edouard le Confesseur, était à l'origine le résultat d'une intention exclusivement religieuse. Cependant...

reconstruite par les rois Plantagenets et Henri III et Edouard 1er, à partir de 1245, elle manifeste un style qui l'apparente de très près aux cathédrales françaises de Rouen et d'Amiens — alors qu'il existait déjà un gothique anglais bien caractérisé dont beaucoup de nos églises anglicanes donnent une bonne idée au Canada.

En outre c'est là que sont logés les bureaux administratifs de l'Eglise d'Angleterre. C'est dire que l'on ne peut

parler, dans l'état actuel des choses, de l'Abbaye de Westminster comme d'un lieu de repos et de méditation tel que l'avait sans nul doute conçu, au terme de sa vie, ce dernier roi anglo-saxon, épouvé et inquiet sur l'avenir de la monarchie, Edouard le Confesseur.

Les recherches sur les soucoupes volantes restent sans résultat positif

par Jacques et Janine Vallée de l'AFP

NDLR. — Une des grandes questions laissées sans réponse par la science moderne est posée par l'accumulation de rapports décrivant de "mystérieux objets célestes". Jacques Vallée, jeune savant français qui travaille aux Etats-Unis et qui a eu à sa disposition les instruments d'investigation et les archives des laboratoires de l'armée de l'air américaine, étudie pour la première fois l'ensemble du dossier d'un point de vue scientifique dans son livre "Les phénomènes insolites de l'espace" que publient les Editions de la Table Ronde.

Nous présentons ci-dessous quelques extraits de cet ouvrage, dans lesquels Jacques Vallée analyse le comportement de l'opinion publique à l'égard des "M.O.C."

DEPUIS la fin de la seconde guerre mondiale on assiste à l'extension, marquée de maxima aigus suivis de périodes de stagnation, d'une série de phénomènes qui ont été réunis sous les désignations de "soucoupes volantes", "objets volants non identifiés", "cigarés volants", "mystérieux objets célestes", etc., désignations regrettables en ce qu'elles semblent toutes porter en elles l'idée qu'à l'origine des manifestations observées, se trouve un objet matériel. Or le concept d'objet matériel, à propos de ce phénomène, a été introduit et imposé par la presse bien avant que les milieux scientifiques eussent été mis à même de juger des témoignages, d'examiner les faits, et de mettre sur pied un système d'investigation cohérent, et cette introduction n'a pas pu contribuer à détourner l'attention des chercheurs d'une question qui semblait relever, à vrai dire, beaucoup plus du domaine sociologique, voire psychologique, que du domaine astronomique ou physique. C'est pourquoi, dans le présent travail, le phénomène-soucoupe sera simplement désigné sous le nom de "phénomène "M.O.C."

de recherches systématiques sur une vaste échelle fut rapidement dépassé. A toute tentative d'interprétation des manifestations observées se trouvaient immédiatement attachées la passion publique, la fébrilité de la presse, le désarroi ou la faveur des sphères dirigeantes, politiques ou militaires. Toute prise de position d'un journaliste ou d'un chercheur dans un sens ou dans l'autre avait pour effet immédiat de dresser des forêts de protestations, de contestations, de démentis, de la part d'organismes dépouillés de tout mobile scientifique, mais appuyés sur des intérêts et des intentions sans rapport avec les intérêts de la connaissance et les buts de la recherche scientifique.

Climat défavorable

Les prises de position publiques, dénaturées dès leur parution, furent ainsi découragées. Elles se firent de plus en plus vagues, et bientôt, les chercheurs ne purent livrer leur pensée qu'à titre privé, en s'exposant à tous les aléas de l'interprétation journalistique, et abandonnant, par là même, la sérénité impérieusement nécessaire à la poursuite de

leur travail d'investigation. Toute recherche sérieuse fut ainsi interdite en dehors des étroites impasses définies en haut lieu. Le résultat est aujourd'hui que le problème n'a en core fait l'objet d'aucune étude, d'aucune recherche digne de ce nom, et que le puissant appareil de la science moderne, si prompt à s'ébranler, dans certains cas, pour les ruineuses réalisations de caractère parfaitement utopique de certains chercheurs, n'a pas été appliqué à un phénomène dont l'existence est officiellement admise, et dont les manifestations, scrupuleusement enregistrées, intéressent toutes les branches de la connaissance humaine.

Les tendances

Le phénomène se trouvant présenté avant tout comme un effet d'opinion, et toute possibilité de recherche sérieuse paraissant très limitée dans le cadre officiel, les milieux scientifiques, dans les conversations privées, se divisèrent en deux tendances, appuyées l'une et l'autre sur des positions subjectives dont on peut discuter le bien-fondé. Le premier de ces groupes, irrité subconsciemment par l'idée que la vie terrestre puisse ne pas aborder seule la colonisation de mondes extérieurs, insiste sur l'importance considérable des mouvements d'opinion dans la société moderne, et met en avant la puissance de ses moyens d'information, leur contrôle par des hommes démunis de culture scientifique, la malléabilité et la versatilité du public, enfin l'appât de merveilleux de l'homme moderne, entretenu par la littérature et par le film.

Montrant alors combien le chercheur scientifique a peu de chances, ces divers facteurs ayant joué, de retrouver le fait objectif qui

a pu provoquer la rumeur, il en arrive à douter même de l'existence d'un fait objectif, et tend ainsi à mettre le phénomène entièrement sur le compte de l'hallucination et de la mauvaise foi.

Le second des deux groupes, infiniment plus faible par le nombre, souligne avec juste raison combien est fragile l'idée d'un phénomène vital limité à notre planète, idée qui rappelle trop, dans le domaine cosmologique, les théories cosmogoniques du Moyen Age où la Terre se trouvait au centre de l'univers et dont la science positive a fait justice. Malheureusement, il est souvent tenté, sur cette base, d'admettre sommairement l'existence d'un objet matériel à la source du phénomène, et il s'empresse alors de chercher à en deviner les tenants et les aboutissants sans entourer son travail des précautions et des garanties nécessaires dans une investigation réellement positive.

Prudence

Quant à la grande majorité des scientifiques, dont la légitime curiosité a été systématiquement découragée, ils réservent prudemment leur jugement, assurant que les bases solides qui permettraient d'asseoir une recherche valable sont extrêmement peu nombreuses. La situation est très différente des que l'on quitte le domaine strict de la science officielle. Les passions attachées à tout élargissement de notre vision du monde dans le sens du merveilleux, et spécialement la possibilité pour le phénomène que nous étudions ici de recevoir une solution "extra-terrestre", ont favorisé le développement de toute une gamme de tendances, groupements et officines où l'on trouve le plus souvent des aventuriers, mages ou prophètes, mais surtout un grand nombre de ceux qui, fascinés par un certain aspect "magique" de l'appareil scientifique moderne, adhérent sans réserve à l'idéal des journaux et des revues où s'affirme, non sans un certain pittoresque parfois, l'aspiration profonde de l'homme vers les nouveaux horizons spirituels.

Advertisement for Morris windows. Text: AU PRIX DU GROS! FENÊTRES MORRIS d'aluminium à 3 rainures en EMAIL CUIT de COULEUR. Features: CONTRÔLE REVERSIBLE, ACTION FLOTTANTE, COUPE-FROID A MEME, REMISAGE A MEME, ALUMINIUM REFOULE, BARRE AUTOMATIQUE. Contact: Wm MORRIS ET FILS LIMITEE, 6045, CHEMIN COTE-DE-LIESSÉ, Montréal. Tél. Ri. 7-3534.

Advertisement for Mont-Royal St-Alexandre milk. Text: m... du lait! Riche en protéines, c'est le breuvage favori des enfants. Une spécialité de la maison, la savoureuse crème à dessert Mont-Royal-St-Alexandre. Lait - crème à café - crème à fouetter - crème à dessert, tous des produits de qualité vendus par les laiteries Mont-Royal et St-Alexandre. 1200 PAPINEAU - Tél.: 521-1151.

L'EGREGORE
190 est, boul. Dorchester

du 6 MARS au 3 AVRIL

"LA BALANCOIRE"
Version française de
MARCEL DUBE
de "TWO FOR THE SEESAW"
de WILLIAM GIBSON

avec
LOUISE REMY
et
FRANÇOIS TASSE

Mise en scène :
ROLAND LAROCHE

Décors :
HUGO WUETRICH

Sur semaine: 8h.30
Dimanche: 7h.30
Lundi: relâche

Réservations:
866-9344

DERNIERE SEMAINE
8 h 30 précises — relâche la lundi

ISABELLE
de Pierre Dagenais

Avec: YVES LETOURNEAU
JACQUES GODIN
JEAN-PIERRE COMPAIN

MARIONNETTES:
Samedi et Dimanche après-midi

LE THEATRE DE LA PLACE VILLE-MARIE
Guichet ouvert de 12 h à 8 h 30

Réservations: 861-6665

ATTENTION!

le gendarme à New-York
ARRIVE à MONTREAL...

1. LE RUFIAN avec Carlo Estrada
2. "CHASSE A L'HOMME" avec J. P. Belmonte, J. P. Blyskal
3. DEUX FIANCES SUR LES BRAS avec Sandra Lee, Robert Goulet

Amarat

23e SEMAINE

Onibaba
Mise en scène de KANETO SHINDO
C'est sûrement un des grands événements cinématographiques de l'année

François BEAULIEU

CINEMA

Sur semaine: 7.30, 9.30
Dimanche: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

CINEMA FESTIVAL
1208 rue St-Catherine TEL. 323-8400

A LA POUDRIERE
ILE STE-HELENE
à 8 h. 30
Relâche dimanches et lundis
Par exception: Dim. 13 mars 7 h. 30
Première nord-américaine de

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF?

D'EDWARD ALBEE
MONIQUE LEPAGE, PAUL HEBERT
SUZANNE LEVESQUE,
REJEAN LEFRANÇOIS

Mise en scène: JEANNINE REAUBEN
"Ce spectacle au théâtre de la Poudrière se classe d'emblée parmi les meilleurs de la saison."

Monty Dessauz LA PRESSE
RESERVATIONS: 526-0821

A L'AFFICHE

CINEMA VERDI
5380 ST-LAURENT

salto
Film polonais — 5 titres français

Le Festival de Mar del Plata

Buenos Aires (AFP) — Après quelques difficultés, le jury qui devra décerner le prix du 8e Festival international cinématographique de Mar del Plata a été enfin constitué. Il est composé de Fernando Ayala (Argentine), Catrino Catrini (Argentine), Duilio Marzio (Argentine), Pierre Bardin (France), Antonin Brouil (Tchécoslovaquie), Leonardo Fioravanti (Italie), Grigori Konisev (URSS), Aby Mann (Etats-Unis), Manuel Summers (Espagne) et Runne Waldecraz (Suède).

MUSIQUE

Routine à l'Orchestre McGill

Plusieurs personnalités sont arrivées pour compléter les délégations étrangères. Les artistes américains Barbara Hines et Pamela Curran, les Allemandes Marianne Koch et Margot Troeger, ainsi que le metteur en scène Juergen Roland et Alfred Bauer, président du Festival de Berlin.

Dans le but d'associer davantage le grand public au Festival, les responsables ont organisé des projections en plein air de films ne figurant pas au Festival. C'est ainsi que sur la Grande Avenue où se trouve le Palais du Festival, 15 000 personnes ont assisté à la projection du film français "La guerre des boutons" d'Yves Robert.

Mme Johnson et le Festival des Arts nègres

NEW YORK (AFP) — Mme Lyndon Johnson a accepté la présidence d'honneur du Comité américain pour le premier Festival des Arts nègres, qui doit se tenir à Dakar en avril prochain.

"Les efforts du président Leopold Sedar Senghor de la république du Sénégal en vue d'organiser le Festival mondial de l'art nègre méritent de grandes louanges", écrit la femme du président des Etats-Unis dans sa lettre d'acceptation.

Plus de cent artistes noirs américains — dont la chanteuse Marian Anderson et le célèbre musicien de jazz Duke Ellington — se rendront au Festival de Dakar.



Le cinéaste canadien Jacques Giraldeau, devant l'affiche du film "Elément 3", qui vient de réaliser pour l'Office National du Film.

Un film sur le rôle et la valeur de l'EAU

"Elément 3", film de Jacques Giraldeau, tourné en collaboration avec l'UNESCO et dans le cadre de la Décennie hydrologique internationale 1965-1974, sera présenté en avant-première à Ottawa et à Québec vendredi.

Le film décrit le rôle et la valeur de l'eau dans le monde, ainsi que les problèmes créés par sa mauvaise utilisation et son gaspillage.

Le scénario est de M. Giraldeau, le texte également, avec la collaboration de Renée Larochelle, qui agitait aussi comme assistante-réalisatrice.

La musique, de moins les thèmes musicaux, sont de Pierre Mercure, et l'interprétation est assurée par Severino Gazzelloni, flûtiste. D'es thèmes musicaux étrangers viennent aussi à ajouter à la bande sonore, Jacques Giraldeau a voulu alerter la conscience de tous les peuples face à une situation alarmante: le déséquilibre de la répartition de l'eau.

L'industrie manufacturière et l'agriculture en ont un grand besoin, et pourtant l'irrigation, l'érosion et la pollution viennent la rarifier et la souiller.

"Elément 3" est un film en couleur de 46 minutes; neuf pays ont aidé à sa réalisation.

Les deux avant-premières de vendredi sont sous les auspices, dans la capitale fédérale, de la Commission canadienne pour l'UNESCO, et, dans la capitale provinciale, du ministère des Richesses naturelles du Québec.

HORAIRES

ALOUETTE : "Those magnificent seven" 12.00, 2.10, 4.30, 6.55, 9.15.	AVENUE : "Life at the top" 1.00, 3.30, 5.55, 8.15, 10.40.	BLOU : "Le tonnerre de Dieu" 12.30, 3.17, 5.54, 8.31, "Les gorilles" 1.47, 4.44, 7.21, 10.18.	CANADIEN : "Journal d'une femme en blanc" 12.00, 3.30, 6.45, 10.20, "L'espionne de Madrid" 1.45, 5.15, 8.45.	CAPITOL : "Our man Flint" 10.05, 12.20, 2.35, 4.55, 7.10, 9.35.	CHAMPLAIN : "Charade" 2.10, 4.04, 5.58, "Rendez-vous en septembre" 12.10, 14.04, 7.58.	CHATEAU : "Le diable dans la chair" 1.00, 3.55, 6.50, "La diabolie aux cheveux roux" 2.25, 5.20, 8.20.	CINEMA DE MONTREAL : "Mission 623" 1.06, 4.18, "Les frissons partout" 2.49, 6.01, "La femme de paille" 12.10, 4.22, 9.34.	CINEMA FESTIVAL : "Onibaba" 9.30, au samedi 7.30, 9.30, 7.30, 9.30.	CINEMATHEQUE CANADIENNE : "680 McGill" "La haine de la mort" 6.30, "Paris vu par..." 9.00.	RIALTO : "Battleground" 1.00, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30, "Les fauves méritent" 1.00, 4.45, 8.30.	CREMAZIE : "Madame Croquembouille" 2.28, 6.10, 9.52, "La Panarchie" 12.26, 4.18, 8.00.	DAUPHIN : "Un monsieur de compagnie" Samedi et dimanche 1.15, 3.20, 5.25, 7.30, 9.35. Sur semaine: 7.30, 9.35.	DORVAL : Salle Rouge: "My Fair Lady" 8.30, Mercredi: 2.00, Dimanche: 2.00, 5.15, 8.30.	Salle Dorée : "That Darn Cat" 6.30, 9.00, Mercredi: 1.00, 3.20, Dimanche: 1.30.	ELECTRA : "Tigre des Neiges" 1.37, 5.01, 8.25, "Une nuit pour deux" 12.00, 3.24, 6.48, 10.12.	ELYSEE : Salle Renaiss: "La vieille dame indienne" Sur semaine: 7.30, 9.30, 7.30, 9.30, 7.30, 9.30, 7.30, 9.30, 7.30, 9.30.	EMPIRE : "Les paroliers de Cherbourg" 6.30, 10.00, "Black Orpheus" 8.15, Sam. et dim.: 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40.	FRANCAIS : "Il s'agit de femmes" 12.00, 4.10, 8.20, 9.45, "001 Destination Jamaïque" 1.30, 4.40, 8.00.	GANADA : "Il s'agit de femmes" 6.25, 9.45, "001 Destination Jamaïque" 1.20, 4.45, 8.05.	JEAN-TALON : "Journal d'une femme en blanc" 12.00, 3.30, 6.45, 10.20, "L'espionne de Madrid" 1.45, 5.15, 8.45.	KENT : "Reputation" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.	LA SCALA : "Les Don Juans de la Côte d'Azur" 12.30, 3.39, 6.48, 10.07, "Agent Secret FX-18" 2.02, 5.11, 8.20.	LAVAL : "Faites vos jeux" 12.15, 4.45, 9.00, "Spartacus" 4.15, 10.30, "Le secret de l'île sangante" 1.10, 6.20, "Le soir du Rio Grande" 2.55, 8.05.	LIDO : "Charade" 1.40, 4.00, 6.20, 8.40.	LOEWS : "Made in Paris" 10.10, 12.25, 2.40, 5.00, 7.15, 9.30.	MERCURI : "Le secret de l'île sangante" 2.15, 5.18, 8.23, "Celui qui n'existait pas" 12.37, 3.42, 6.47, 9.52.	MONKLAND : "My Fair Lady" 1.15, 4.30, 8.15.	OUTREMENT : "My Fair Lady" 1.15, 4.30, 8.15.	PALACE : "Thunder Ball" 10.30, 1.05, 3.45, 6.25, 9.05.	PAPINEAU : "Il s'agit de femmes" 1.25, 4.45, 8.00, "001 Destination Jamaïque" 3.00, 6.20, 9.40.	PARISIEN : "Le Cornaï" 10.10, 12.25, 4.40, 7.05, 9.25.	PLACE VILLE-MARIE : "Love in four dimensions" 12.40, 2.50, 5.00, 7.10, 9.20.	PLACE VILLE-MARIE : "Petit Cinéma" "Onibaba the Greek" 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10.	PLAZA : "Journal d'une femme en blanc" 12.30, 3.30, 6.45, 10.20, "L'espionne de Madrid" 1.45, 5.15, 8.45.	RIALTO : "Laurel and Hardy's Laughing 20s" 2.05, 5.20, 8.35, 11.50.	RITZ : 4.45, 8.05.	ROSE : "La femme de paille" "Les fauves méritent" "Le crash mystérieux" 6.00.	RIVOLI : "Il s'agit de femmes" 1.25, 4.40, 8.05.	SAIN-DENIS : "Les gorilles" 12.30, 3.27, 6.04, 9.01, "Le tonnerre de Dieu" 1.40, 4.37, 7.14, 10.11.	SAVOY : "My Fair Lady" 1.15, 4.30, 8.15.	SEVILLE : "The Sound of Music" 1.15, 4.45, 8.05, Mercredi: 2.15, 5.45, 9.15.	SNOWDON : "Eleanor Roosevelt Story" 1.30, 3.35, 5.40, 7.45, 9.50.	STRAND : "Laurel & Hardy's Laughing 20s" 2.15, 5.30, 8.45, 12.00, "Gunfight at Casa Grande" 10.15, 1.30, 4.45, 8.20.	VAN OREN : "My Fair Lady" 1.15, 4.30, 8.15.	VENDOME : "Par un beau matin vert" 12.45, 2.50, 5.00, 7.15, 9.20.	VERDUN : "Saiton" du jeudi au vendredi: 5.00, 7.05, 9.10, Sam. et dim.: 3.00, 5.00, 7.05, 9.10.	VERDUN : "Les liaisons coupables" 12.50, 4.28, 8.02, "Une vierge sur canapé" 2.28, 6.04, 9.40.	VIAU : "La blonde de la station six" "Le rafiot héroïque" "Jason et les Argonautes" 6.00.	VILLERAY : "Le secret de l'île sangante" 1.39, 4.54, 7.08, 9.20, Sam. et dim.: 1.39, 4.54, 7.08, 9.20, 3.30, 6.20, 9.40.	WESTMOUNT : "Darling" 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30.	WOLFE : "That Darn Cat" 1.25, 3.55, 6.25, 9.05.
--	--	--	---	--	---	---	--	--	---	--	---	---	---	--	--	--	---	---	--	---	--	--	--	---	--	--	--	---	---	--	---	---	--	--	--	---------------------------	--	---	--	---	---	--	---	--	--	--	---	--	---	---	--

theatre

A l'Estoc, un Billetdoux déjà ancien

"LE COMPORTEMENT DES EPOUX BREDBURY", de François Billetdoux. Mise en scène d'André Bouchard. Décors et costumes de Paul Buissonier. Avec: Nicole Dery, Paul Buissonier, Madeleine Langlois, Jean Authier, Jean Riard, Denise Verrière, Annette Leclerc, Michelle Rousseau, Odette Blouin et Michel Mondie. Une production du Théâtre de l'Estoc, de Québec.

"Le comportement des époux Bredbury" doit être une pièce du temps où Billetdoux cherchait sa voie et je gage qu'il la cherchait quelque part entre Ionesco et Roussin. Les situations dramatiques d'Ionesco avec les dialogues de Roussin, il faut voir ce que ça donne. Rien de très emballant, mais un document unique pour l'histoire du théâtre, unique en ce sens qu'il montre à quel point il peut être laborieux d'apprendre son métier.

Je veux que l'on me pardonne s'il y a un commencement, un développement et une fin à cette histoire de Lady Bredbury qui cherche à vendre son mari sans qu'on sache pourquoi. Comment le saurait-on? Si elle-même en savait quelque chose, elle nous le dirait, sans doute; elle n'a pas tellement le genre cachotier! Billetdoux prétend qu'elle le vend par amour mais il serait gentil de nous en faire la preuve.

Le plus probable, c'est qu'il a opté pour cette mise aux enchères à cause des situations qu'elle promettrait. Las! Il ne les a pas toutes exploitées avec un égal bonheur. Mise en scène, décors et costumes sont bien là pour donner le ton de la grande farce, mais il arrive trop souvent que rien, dans le texte, ne vienne soutenir l'effort de la troupe.

Il y a d'excellents moments, bien sûr. La scène des acheteuses, dans l'antichambre est d'un comique assez perfectionné, grâce aux excellentes compositions d'Odette Blouin, d'Annette Leclerc et de Michelle Rousseau. Soit que les comédiens soient particulièrement forts à ce moment-là, soit que l'auteur soit particulièrement faible ailleurs, on n'arrive pas à croire aux personnalités de Billetdoux.

Et pourtant, les comédiens semblent y aller de tout leur cœur. Sauf pour Paul Buissonier, qui n'a jamais paru si faible, la distribution est excellente. Madeleine Langlois et Nicole Dery y sont particulièrement "folloles".

Côté décor, il est rare que l'Estoc pêche par excès, mais cette fois il semble bien que ça y est. D'un tableau à l'autre, il est très joli et très savant mais sa manoeuvrabilité douteuse n'allege en rien une action déjà trépanée.

Mais n'exagérons rien! Les costumes à eux seuls valent le spectacle!

J.O.N.

Trois autres films U.A.-Laurentis

NEW YORK (AFP) — La société United Artists a signé avec le producteur Italien Dino De Laurentiis un accord prévoyant la production de trois autres films, en plus des trois prévus dans un premier accord annoncé en décembre.

Les trois nouveaux films, scénario et mise en scène de Fellini, avec Marcello Mastroianni; "Gramigna's Bandit", avec Clint Eastwood, mise en scène d'Alberto Lattuada; et "A River Of Dollars", avec Burt Reynolds et Henry Silva.

Le premier accord portait sur "A Dollar A Head", "Marchless" et "The Witches".

"Dialogues des Carmélites" au N. Y. City Opera

NEW YORK (AFP) — Le New York City Opera vient de présenter, presque dix ans après La Scala, "Dialogues des Carmélites" au New York State Theater du Lincoln Center. C'était la première fois que l'opéra de Francis Poulenc, dont la première américaine à San Francisco remonte à plusieurs années déjà, était offert sur une scène newyorkaise; les New-yorkais n'avaient jusqu'à présent entendu l'oeuvre qu'en concert.

Contrairement à l'Opéra de San Francisco, le New York City Opera a choisi de monter le drame lyrique en anglais et non dans le texte original de Georges Bernanos; la version anglaise de Joseph Machlin a été d'autant moins appréciée qu'elle se prête mal au chant et semble à l'occasion enfantine et prosaïque, alors que le compositeur, comme le rappelle le critique Harold Schonberg, "avait un sens inflexible de la place des mots".

Les honneurs de la soirée reviennent au jeune chef d'orchestre français Alain Lombard, qui faisait ses débuts au New York City Opera. M. Lombard fut le lauréat tout récemment d'un premier prix Mitropoulos.

Les interprètes, et tout particulièrement Claramae Turner dans le rôle de la Prieure, ont été longuement applaudis par une salle comble où l'on notait la présence du conseiller culturel de France et de Mme Edouard Morot-Sir.

Wunderbar!

Le fameux vol Europe 870 assure un service quotidien vers Francfort...

nouvelle destination d'Air Canada en Allemagne!

A compter du 24 avril, vous pourrez, par le vol Europe 870 d'Air Canada, vous rendre n'importe quel jour de la semaine jusqu'à Francfort, au coeur même de l'Europe! Le vol Europe 870 — une exclusivité d'Air Canada — vous offre le meilleur service entre le Canada et l'Allemagne. Il quitte Montréal tous les soirs à la même heure pratique. A bord, le "maître de service" est aux petits soins pour vous pendant toute la traversée. De plus, à compter du 1er avril, vous paierez moins cher votre billet pour l'Allemagne par ce vol de grande classe! Votre agent de voyages pour renseigner sur les avantages du vol Europe 870 et sur les nouveaux tarifs d'excursion, plus bas que jamais. Consultez-le sans tarder ou téléphonez à Air Canada: 937-5771.

*vers Dusseldorf jusqu'au 23 avril *sous réserve d'approbation gouvernementale Nouveau tarif réduit d'excursion de 14-21 jours, aller-retour, en classe économique.

Montréal-Francfort \$366

AIR CANADA

Bureaux d'Air Canada à la Place Ville Marie et 7116 rue St-Hubert

...et quel service!

EATON

Rénover son "toit" chez Eaton, c'est jouir de toutes les saisons, sans en subir les rigueurs

Rénovez économiquement dès maintenant, chez EATON, et jouissez une fois pour toute d'un hiver "cafeuté", SANS PERTES DE CHALEUR, pour des années à venir. PROFITEZ DU 10% DE RABAIS!

Voyez le pavillon-modèle au 5e étage chez EATON ou faites appel au SERVICE D'ACHATS A DOMICILE. Estimations effectuées sans obligation, ni frais supplémentaires. Modes de paiement faciles, pouvant s'échelonner jusqu'à 36 mois. L'immuable garantie EATON: "ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE N'EST SATISFAIT PAS".

APPENTIS-GARAGE
Toiture en "Fiberglass" ou aluminium Cadre en aluminium robuste avec supports attractifs. Protégez votre auto de la pluie, du soleil, et de la neige. Peut aussi servir pour l'aménagement d'un patio pour l'extérieur.

BALUSTRADES EN FER FORGE
De forme élégante pour la protection et l'embellissement de votre maison.

TOITURE EN ASPHALTE
Bardeaux robustes, de qualité, construits par BUILDING PRODUCTS LTD. et conçus pour supporter la rigueur des hivers et étés canadiens. Grand choix de couleurs.

AUVENTS MODERNES
En "Fiberglass" ou en aluminium. Procurent un ombrage ventilé en été et une protection contre la neige durant l'hiver. Grand choix de couleurs les plus en demande.

REVETEMENTS EN ALUMINIUM
Un revêtement qui roussira l'apparence de votre demeure. Minimise les frais d'entretien et de peinture. Doublage isolant qui aide à garder votre maison au chaud durant l'hiver et ventilée en été. Fini similibois, cuit, blanc ou de couleurs variées. Nouvelles persternies modernes assorties au revêtement.

FENETRES A AUTO-REMISAGE
Construction en aluminium épais. Action inclinable. Avec 3 rainures et moussure en aluminium inoxydable. Panneau amovible de l'intérieur, facilitant le nettoyage des vitres. Finition variées, dont le blanc ou aluminium anodisé.

PORTES D'INSTALLATION FACILE
Portes de 1 1/2" à 2 rainures. Grillage décoratif et protecteur de 1/2" poignée à bouton-poussoir et serrure; moussure en aluminium anodisé. Fermeture à pression hydraulique; châssis de qualité. Fini blanc et autres couleurs variées ainsi qu'aluminium anodisé.

COMPOSEZ 842-9331, postes 284, 708

EATON en ville (rue 453) au cinquième étage "Centre des améliorations au foyer"

La déclaration de Martin à la suite des entretiens de Washington est trop optimiste

— Diefenbaker

OTTAWA (PC) — Le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, a qualifié hier de "simple déclaration diplomatique", un rapport fait par le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Paul Martin, à la suite d'une conférence économique canado-américaine.

M. Diefenbaker a lancé son attaque peu après que M. Martin eût donné lecture aux Com-

munes d'un rapport sur cette conférence tenue à Washington la semaine dernière.

La déclaration du ministre émis à l'issue de la conférence, M. Martin a conclu sa déclaration en disant que le gouvernement était persuadé que l'on avait abordé de façon satisfaisante les problèmes économiques actuels qui menacent le Canada.

M. Diefenbaker a répondu que la déclaration de M. Martin était trop optimiste.

Selon le chef conservateur, le communiqué ne traite aucunement de la situation.

Reggie Chartrand, candidat du RIN dans le comté de Wagner

par Yves Leclerc

"Moi, je suis pour Wagner quand il arrête les voleurs et les escrocs. Mais je voudrais qu'il se contente pas d'arrêter les petits, je voudrais aussi qu'il s'occupe des gros : on va se faire voler le cinquième de notre territoire, de notre patrie, tout le Labrador, par les Anglais, par Terre-Neuve et par l'Ottawa. Pensez-vous que Wagner va les arrêter ? Pas de danger, le voleur, c'est le fédéral, mais le fédéral a toujours raison, pour M. Wagner!"

que dans son propre domaine, celui de la Justice, tout ce qui a été obtenu l'a été par des hommes comme Reggie Chartrand, par des "résistants". Il oublie que tous les saints et les martyrs ont été des hors-la-loi, qu'ils ont été arrêtés, qu'ils ont été les adversaires des Claude Wagner de leur époque.

que Wagner, c'est l'ennemi de l'indépendance. "Quand je me bats, c'est pour gagner. Et j'arrêterai jamais de me battre jusqu'à ce qu'on arrive à l'indépendance complète. Et ça, c'est pas les Français de France qui vont la faire pour nous. Il faut s'y mettre!"

C'est ainsi que Réginald "Reggie" Chartrand, indépendantiste, chevalier de l'indépendance, professeur de boxe, manifestant, et depuis hier soir candidat du RIN dans Verdun, a entrepris sa campagne électorale contre son adversaire libéral, l'actuel ministre de la Justice.

Et le nouveau candidat a terminé par une série d'aphorismes, dont celui-ci: "Les pays sans justice sont des forêts remplies de brigands."

Le chef du RIN, M. Pierre Bourgault, a été le dernier à parler. Il a d'abord fait remarquer que c'était la 26e assemblée de nomination du parti, soit autant que les libéraux et l'Union nationale ensemble. Il a prédit que d'ici un mois et demi, il pourra organiser une grande assemblée publique à Québec, à laquelle assisteront cinquante candidats du RIN venus de toutes les parties de la province.

"Je n'ai pas de rancune ni de méchanceté contre personne, contre Claude Wagner non plus. Je ne lui en veux pas: il fait ce qu'il doit faire, mais moi aussi, je fais ce qu'il faut que je fasse!"

M. Bourgault s'est ensuite appliqué à démolir quelques "mythes" qui, selon lui, "nous ont été enfoncés dans la tête à coup de marteau à l'école, à la maison, dans les journaux, à la TV, et qui ont fait de nous des lâches et des peureux!"

Le chef de l'opposition faisait allusion à un rapport préparé par l'ancien ambassadeur du Canada à Washington, M. Arnold Heeny, et l'ancien ambassadeur des Etats-Unis à Ottawa, M. Livingston Merchant, établissant des principes de coopération entre les deux voisins de l'Amérique du Nord.

Une soixantaine de personnes remplissaient la petite salle où s'est tenue l'assemblée de nomination. Outre Reggie Chartrand, les orateurs étaient le chef du RIN, M. Pierre Bourgault et M. Marcel Chaput.

Deuxième orateur, Réginald Chartrand a expliqué les raisons qui l'ont amené à poser sa candidature dans Verdun: "J'aurais peut-être eu plus de votes dans Saint-Jacques, ou dans Ste-Marie; mais c'est dans Verdun qu'est Wagner, c'est dans Verdun que je serai."

Poursuivant son attaque contre la déclaration du ministre, M. Diefenbaker a ajouté que ces directives vont limiter les investissements au Canada par ces filiales américaines et que depuis que le gouvernement de Washington a annoncé cette mesure, l'attitude du gouvernement d'Ottawa "a été si faible, si peureuse, si retranchée" que la souveraineté même du Canada est mise en jeu.

Celui-ci a insisté sur le désintéressement du nouveau candidat, sur son dévouement à la cause: "J'ai plus de respect pour Reggie, qui a manifesté, qui est allé s'asseoir dans la rue, que pour l'honorable Wagner, défenseur du "statu quo", qui ne fera jamais pour son pays le quart de ce qu'un Chartrand peut faire."

Le chef de l'opposition a expliqué que ces directives vont limiter les investissements au Canada par ces filiales américaines et que depuis que le gouvernement de Washington a annoncé cette mesure, l'attitude du gouvernement d'Ottawa "a été si faible, si peureuse, si retranchée" que la souveraineté même du Canada est mise en jeu.

Le chef de l'opposition a expliqué que ces directives vont limiter les investissements au Canada par ces filiales américaines et que depuis que le gouvernement de Washington a annoncé cette mesure, l'attitude du gouvernement d'Ottawa "a été si faible, si peureuse, si retranchée" que la souveraineté même du Canada est mise en jeu.

Les saints et les martyrs étaient des hors-la-loi. "M. Wagner oublie peut-être

que Wagner, c'est l'ennemi de l'indépendance. "Quand je me bats, c'est pour gagner. Et j'arrêterai jamais de me battre jusqu'à ce qu'on arrive à l'indépendance complète. Et ça, c'est pas les Français de France qui vont la faire pour nous. Il faut s'y mettre!"

Le chef de l'opposition a expliqué que ces directives vont limiter les investissements au Canada par ces filiales américaines et que depuis que le gouvernement de Washington a annoncé cette mesure, l'attitude du gouvernement d'Ottawa "a été si faible, si peureuse, si retranchée" que la souveraineté même du Canada est mise en jeu.

Nécessité d'une institution pour surveiller les relations fédérales-provinciales

OTTAWA (PC) — On s'est entendu hier aux Communes sur le besoin d'une sorte d'institution chargée de surveiller les relations fédérales-provinciales, mais les députés n'ont pu se mettre d'accord sur la forme que devrait prendre cette institution.

M. Allard s'est dit opposé à la sécession du Québec, et il a signalé que cette question, comme celle d'Etats associés, devrait être étudiée par le comité qu'il préconise.

M. John Stewart (L-Antigonish-Guysborough) a ajouté qu'il n'appartient pas "à des politiciens amateurs" de s'engager sur un tel comité pour faire du travail qui doit être fait par des spécialistes.

M. Maurice Allard (Ind.-Cons. — Sherbrooke) avait proposé, — la création d'un comité mixte de la Chambre et du Sénat pour étudier les relations fédérales-provinciales.

M. Hugh Faulkner (L-Peterborough) a dit de son côté qu'un tel comité ne ferait que doubler le travail des commissions royales d'enquête, mais il a admis qu'il y avait là un sérieux problème.

M. Martial Asselin (PC — Charlevoix) a appuyé l'idée de M. Allard, disant qu'il était temps que le gouvernement fédéral s'entende avec les gouvernements provinciaux pour discuter de questions de juridiction et autres.

M. Allard a déclaré que le Canada a besoin en effet d'un dialogue ouvert et généreux sur la question des relations fédérales-provinciales et que le Québec possède déjà un comité constitutionnel.

M. David MacDonald (PC-Prince) croit que les conférences en arrivent souvent à des solutions que les petites provinces comme l'île-du-Prince-Edouard ne peuvent accepter à cause des problèmes financiers.

Le nouveau texte de loi soumis par la Chambre des notaires a été rédigé par Me Armand Lavallée, de Joliette, et approuvé par le conseil de la Chambre et une commission ad hoc composée de quatre membres.



Serait-ce déjà Pâques ?

Non, ce premier Jeannot Lapin vient tout simplement d'être remis gratuitement à la petite Louise Pelletier, âgée de 3 ans et six mois, dont les parents, M. et Mme Roger Pelletier, de la rue Christophe-Colomb, se sont empressés de participer au concours d'abonnements au journal LA PRESSE. Nous voyons ici M. Gilles Mailhot, chef du service du tirage à LA PRESSE, remettant le joli cadeau à la fillette qui l'attendait avec impatience.

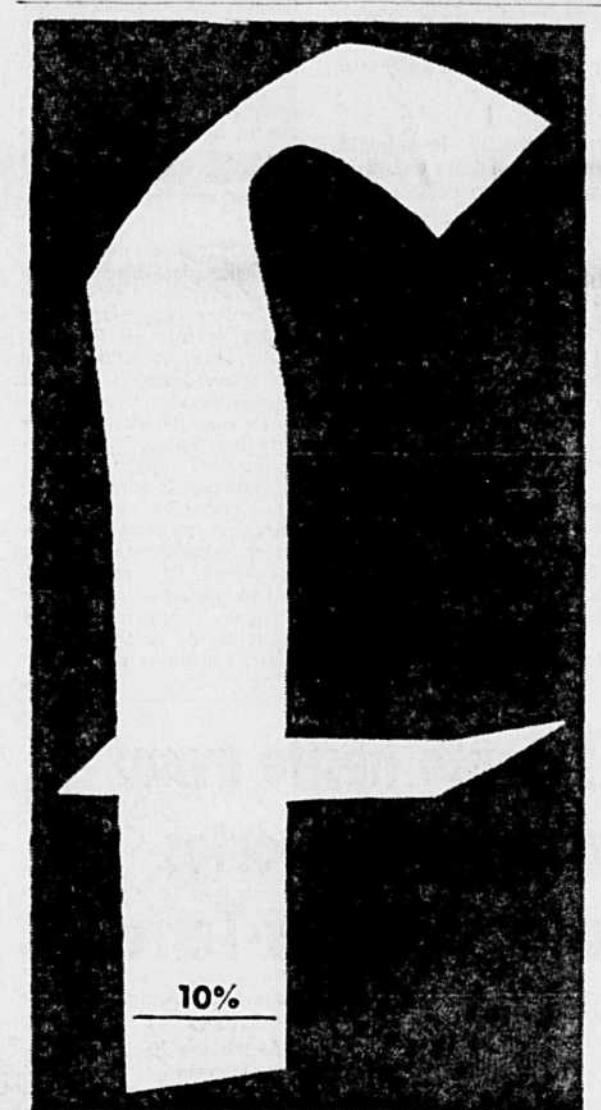
Les notaires demandent que le Code civil soit modifié en ce qui a trait au placement de biens d'autrui

par Gilles Daoust

QUEBEC — Dans un mémoire qu'elle a soumis à un comité d'étude gouvernemental, la Chambre des notaires propose le rajustement de l'article 981 du Code civil de sorte que, dans le domaine du placement des biens d'autrui, tout comme

dans les autres domaines, "nous soyons de notre temps et qu'il n'y ait pas affaiblissement graduel de la valeur du patrimoine sous administration."

La Chambre des notaires est d'opinion que les dispositions limitatives du présent article 981 "ne tiennent pas compte de l'orientation ni de l'évolution de la vie économique dans notre pays depuis quelques décennies" et que certaines dispositions de l'article sont périmées.



Le nouveau texte de loi soumis par la Chambre des notaires a été rédigé par Me Armand Lavallée, de Joliette, et approuvé par le conseil de la Chambre et une commission ad hoc composée de quatre membres.

Le premier ministre a justifié la suggestion de la SSJB de tenter cette éducation populaire. Le président de la SSJB de Québec, M. Gilles Desmarais, a de son côté, déclaré au premier ministre que son organisme songeait à lancer prochainement à travers le pays une sorte de campagne en faveur des droits des minorités de langue française.

La Fédération ne veut plus se contenter que de miettes cette année

De leur côté, M. Gaston Marchand et Mme Léopold Marcotte, les présidents de la section des paroisses de la campagne, misent beaucoup sur l'enthousiasme et l'esprit d'équipe que l'on retrouve partout dans les comités paroissiaux.

En annonçant ces résultats, M. Jules Tourillon, le président général de cette campagne, a lancé un appel à plus de 20,000 auxiliaires bénévoles, dont la mission est de visiter chaque foyer des 237 paroisses du diocèse de Montréal.

"C'est en effet sur les rapports en provenance des paroisses et expédiés au siège social de la Fédération que les dirigeants peuvent se prononcer sur l'allure même de la souscription qui se termine lundi, le 21 mars prochain."

Le président de la SSJB de Québec, M. Gilles Desmarais, a rappelé que cet organisme, fondé en 1942 par le docteur Pierre-Martial Brady, avait pour premier objectif de promouvoir l'union de tous les Canadiens français pour la sauvegarde de leur langue, de leurs droits et de leurs institutions.

M. Desmarais, la sauvegarde de notre langue et de nos droits ne se présente plus sous le même angle qu'il y a un siècle. Il ne suffit plus de conserver notre langue, il faut l'améliorer pour en faire un instrument efficace de communication et de pensée.

"C'est lors de la rencontre d'hier que les dirigeants de la SSJB de Québec ont par ailleurs remis au premier ministre, comme chaque année, sa carte de membre de la Société."

Marchand fera disparaître les aspects discriminatoires de la loi sur l'immigration

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration a admis hier aux Communes qu'il y avait encore des aspects discriminatoires dans la loi canadienne sur l'immigration, mais il a ajouté qu'il espérait les faire disparaître d'ici peu.

"Ces aspects discriminatoires", a dit M. Jean Marchand, alors que la Chambre étudiait les crédits de son ministère, sont inacceptables dans un pays démocratique comme le nôtre et j'espère que nous pourrions bientôt recevoir les immigrants sans distinction de race, de couleur ou de religion."

M. Marchand a aussi promis de régler d'ici quelques semaines "la situation hypocrite" par laquelle des immigrants viennent au Canada comme visiteurs, dans l'intention d'y demeurer.

Le ministre a aussi promis de régler d'ici quelques semaines "la situation hypocrite" par laquelle des immigrants viennent au Canada comme visiteurs, dans l'intention d'y demeurer.

Le ministre a aussi promis de régler d'ici quelques semaines "la situation hypocrite" par laquelle des immigrants viennent au Canada comme visiteurs, dans l'intention d'y demeurer.

Le ministre a aussi promis de régler d'ici quelques semaines "la situation hypocrite" par laquelle des immigrants viennent au Canada comme visiteurs, dans l'intention d'y demeurer.

M. Marchand a aussi promis de régler d'ici quelques semaines "la situation hypocrite" par laquelle des immigrants viennent au Canada comme visiteurs, dans l'intention d'y demeurer.

M. Marchand a aussi promis de régler d'ici quelques semaines "la situation hypocrite" par laquelle des immigrants viennent au Canada comme visiteurs, dans l'intention d'y demeurer.

M. Marchand a aussi promis de régler d'ici quelques semaines "la situation hypocrite" par laquelle des immigrants viennent au Canada comme visiteurs, dans l'intention d'y demeurer.

M. Marchand a aussi promis de régler d'ici quelques semaines "la situation hypocrite" par laquelle des immigrants viennent au Canada comme visiteurs, dans l'intention d'y demeurer.

M. Marchand a aussi promis de régler d'ici quelques semaines "la situation hypocrite" par laquelle des immigrants viennent au Canada comme visiteurs, dans l'intention d'y demeurer.

M. Marchand a aussi promis de régler d'ici quelques semaines "la situation hypocrite" par laquelle des immigrants viennent au Canada comme visiteurs, dans l'intention d'y demeurer.

M. Marchand a aussi promis de régler d'ici quelques semaines "la situation hypocrite" par laquelle des immigrants viennent au Canada comme visiteurs, dans l'intention d'y demeurer.

M. Marchand a aussi promis de régler d'ici quelques semaines "la situation hypocrite" par laquelle des immigrants viennent au Canada comme visiteurs, dans l'intention d'y demeurer.

M. Marchand a aussi promis de régler d'ici quelques semaines "la situation hypocrite" par laquelle des immigrants viennent au Canada comme visiteurs, dans l'intention d'y demeurer.

M. Marchand a aussi promis de régler d'ici quelques semaines "la situation hypocrite" par laquelle des immigrants viennent au Canada comme visiteurs, dans l'intention d'y demeurer.

M. Marchand a aussi promis de régler d'ici quelques semaines "la situation hypocrite" par laquelle des immigrants viennent au Canada comme visiteurs, dans l'intention d'y demeurer.

M. Marchand a aussi promis de régler d'ici quelques semaines "la situation hypocrite" par laquelle des immigrants viennent au Canada comme visiteurs, dans l'intention d'y demeurer.

M. Marchand a aussi promis de régler d'ici quelques semaines "la situation hypocrite" par laquelle des immigrants viennent au Canada comme visiteurs, dans l'intention d'y demeurer.

M. Marchand a aussi promis de régler d'ici quelques semaines "la situation hypocrite" par laquelle des immigrants viennent au Canada comme visiteurs, dans l'intention d'y demeurer.

M. Marchand a aussi promis de régler d'ici quelques semaines "la situation hypocrite" par laquelle des immigrants viennent au Canada comme visiteurs, dans l'intention d'y demeurer.

M. Marchand a aussi promis de régler d'ici quelques semaines "la situation hypocrite" par laquelle des immigrants viennent au Canada comme visiteurs, dans l'intention d'y demeurer.

M. Marchand a aussi promis de régler d'ici quelques semaines "la situation hypocrite" par laquelle des immigrants viennent au Canada comme visiteurs, dans l'intention d'y demeurer.

M. Marchand a aussi promis de régler d'ici quelques semaines "la situation hypocrite" par laquelle des immigrants viennent au Canada comme visiteurs, dans l'intention d'y demeurer.

M. Marchand a aussi promis de régler d'ici quelques semaines "la situation hypocrite" par laquelle des immigrants viennent au Canada comme visiteurs, dans l'intention d'y demeurer.

M. Marchand a aussi promis de régler d'ici quelques semaines "la situation hypocrite" par laquelle des immigrants viennent au Canada comme visiteurs, dans l'intention d'y demeurer.

M. Marchand a aussi promis de régler d'ici quelques semaines "la situation hypocrite" par laquelle des immigrants viennent au Canada comme visiteurs, dans l'intention d'y demeurer.

De nouvelles carrières sont créées chaque jour en programmation électronique

Les ordinateurs électroniques peuvent exécuter des tâches mieux et plus vite que nous. Ils ont une mémoire permanente, peuvent jongler avec les chiffres et résoudre des problèmes avec exactitude. C'est pourquoi l'industrie et le commerce se tournent de plus en plus vers l'automatisation. Pourtant, les ordinateurs ne PEUVENT PAS PENSER. Il leur faut quelqu'un qui leur indique ce qu'ils doivent "PROGRAMMER". Les diplômés de cours supérieurs de 18 à 45 ans, doués d'imagination et d'un esprit méthodique peuvent devenir d'excellents programmeurs, s'assurer de bons salaires et la stabilité d'emploi. L'École de Cybernétique et de Programmation Inc. vous garantit les meilleures études de programmation à l'aide d'un programme élaboré avec soin, de professeurs compétents, des plus nouveaux manuels et des facilités d'un cours moderne. Plusieurs diplômés de l'E.C.P.I. occupent des postes intéressants dans l'industrie et le commerce. Pourquoi pas vous ?

----- POSTEZ CE COUPON AUJOURD'HUI -----

L'École de Cybernétique et de Programmation Inc., Dépt. P. 15
1421 Atwater, Montréal

Sans obligation, veuillez me poster des renseignements complets et un test d'aptitude

Nom Années d'études

Adresse Tél.

Ville Prov.



photos Réal St-Jean, LA PRESSE

Le ballon, un appareil de la gymnastique scandinave

Tel qu'on pouvait s'y attendre, les numéros de gymnastique scandinave étaient à l'honneur, lors du spectacle des gymnastes norvégiennes hier. Et le ballon de couleur en est le maître absolu.



La gymnastique assouplit les muscles

Le but primordial de la gymnastique est d'assouplir les muscles sous la forme d'un sport qui peut devenir de compétition. Mais le groupe de jeunes norvégiennes présentes en visite à Montréal ne la pratiquent que pour leur propre plaisir.

norvégiennes présentes en visite à Montréal ne la pratiquent que pour leur propre plaisir.

La gymnastique: forme de divertissement en Norvège

par Guy Pinard

D'accord, le groupe de gymnastes norvégiennes que nous venons de voir à l'œuvre, hier soir, à l'université McGill, n'étaient pas du calibre des Japonais ou des Danaises, que nous avions vues précédemment.

Mais avant de critiquer inutilement, nous avions conclu qu'il fallait connaître "le fond du problème", comme disait Graham Greene dans un des volumes qui l'ont rendu célèbre.

Et après avoir discuté longuement avec Lisen Sandberg, nous n'étions que plus heureux d'avoir agi de la sorte.

En premier lieu, soulignons que le public (1.000 personnes remplit les gradins à capacité) s'était présenté sous une fausse impression. Il croyait assister à la performance de l'équipe nationale, alors qu'il n'avait sous les yeux qu'un groupe de "gymnastes" (nos propos subséquents expliqueront ces guillemets) de l'université d'Oslo. La publicité n'était pas erronée, on avait tout simplement mal lu.

Pour le plaisir de la chose

C'est Lisen Sandberg, présidente des Clubs sportifs de l'université d'Oslo (section féminine), et porte-parole du groupe qui a élucidé le mystère.

"Il existe à l'université d'Oslo plusieurs clubs sportifs où se retrouvent des étudiantes de différentes disciplines afin de pratiquer leur sport favori POUR LE PLAISIR DE LA CHOSE.

"Aussi, quand il a été question d'une tournée en Amérique du Nord, nous avons choisi le meilleur groupe. Pour nous, la gymnastique ne représente pas une discipline de compétition. C'est purement et simplement une façon de nous détendre, de reposer notre corps et notre esprit."

Lisen, qui parle aussi bien l'anglais et le français que sa

langue natale, le norvégien, a précisé plusieurs points susceptibles de nous éclairer. En premier lieu, les gymnastes du groupe ne sont pas des "enfants d'école". Leur âge moyen est de 23 ans. Même, on compte deux jeunes épouses, et l'une d'entre elles possède deux enfants.

Elles pratiquent très peu (quatre heures par semaine), ce qui démontre qu'elles ont tout de même beaucoup de talent, puisque seulement deux d'entre elles étudient à la faculté d'Éducation physique.

Une leçon à tirer de cette visite

33 étudiants cités à leur examen volontaire

Dans un bref jugement où l'expression "probabilité supérieure" est revenue à une bonne douzaine de reprises, le juge John O'Meara a cité à leur examen volontaire, hier après-midi, quelque 33 étudiants de l'Université de Montréal, sous une accusation de recel.

Les trente-trois jeunes gens, on le sait, sont accusés d'avoir été en possession illégale d'autant de chandails qui étaient la propriété du club de hockey de Montréal.

La défense, dès le stade de l'enquête, avait tenté de faire rejeter l'accusation en soutenant qu'en se présentant au Forum, lors d'une joute subséquente, les prévenus avaient démontré qu'il n'y avait eu aucune intention de garder les gilets, de leur part, et qu'il s'agissait tout au plus d'une blague qui avait mal tourné.

Le tribunal s'est toutefois dit d'avis à ce que l'on a pu comprendre, en tout cas que la preuve présentée par la poursuite, que représentait Me Maurice Lavardure, l'avocat de la police municipale, était suffisante pour citer les prévenus à leur examen volontaire.

Cette procédure s'est toutefois instruite immédiatement, et les accusés choisissant de ne

4e victoire de l'URSS

LUJBLJANA, Yougoslavie. (UPI) — L'URSS est passée en tête au championnat mondial du hockey amateur en triomphant de la Finlande, ce matin. Les Soviétiques ont maintenant remporté quatre victoires consécutives aux dépens des quatre équipes dites faibles du tournoi, les États-Unis, l'Allemagne de l'Est, la Finlande et la Pologne.

Cependant, plus tard dans la journée, il est fort possible que deux autres pays rejoignent la Russie au sommet du classement, soit le Canada et la Tchécoslovaquie. Le premier affrontera l'Allemagne de l'Est et le second, les États-Unis.

Plus tôt, ce matin, la Suède a mérité une troisième victoire en quatre matches en défaisant la Pologne au compte de 8-2. On sait que la Suède a perdu un match aux mains de l'Allemagne de l'Est, la fin de la semaine dernière. Folke Bengtsson a été la vedette des vainqueurs, ce matin, en marquant deux buts. La tâche des Suédois a été facilitée par la piètre tenue des gardiens de but polonais, Walery Kosyl et Josef Wisniewski, qui se sont partagé le boulot dans la partie.

Les autres marqueurs de la Suède furent Nils Nilsson, Sven Tumba, Lars Sivertsson, Hans Lindberg, Lennart Svedberg et Bjorn Palmqvist. Les buts des Polonais furent enregistrés par les frères Andrzej et Karol Fonfara.

Dans le match URSS-Finlande, Veniamin Alexandrov et Vladimir Breznev ont contribué grandement à la cause de leur équipe soviétique en marquant chacun trois filets. Vyacheslav Starshinov y est allé de deux buts tandis que Victor Kurkin, Alexander Ragulin, Konstantin Loktev, Victor Yakushev et Alexander Almetov ont réussi chacun un filet pour les vainqueurs. Lasse Oksanen et Jorma Peltonen ont enregistré les buts des vaincus.

Opinion de Bourbonnais

Le Canada affrontera l'Allemagne de l'Est dans la journée. Les représentants de notre pays ont beaucoup de respect pour cette équipe qui a causé une vive surprise en bat-

tant la Suède, par 4-1. Ils savent d'ailleurs qu'une défaite aux mains des Allemands pourrait signifier pour eux une quatrième ou une cinquième place au classement final.

"Il nous faut absolument compter le premier but, sinon nous pourrions rencontrer de nombreuses difficultés à les vaincre", a dit le joueur de centre Roger Bourbonnais. Bourbonnais est prêt à admettre que les trois triomphes du départ ont stimulé ses coéquipiers, mais il a insisté pour dire qu'aucun club n'est facile à battre.

Pour sa part, le R.P. Bauer est très heureux de la tenue de son équipe. "Nous avons sous les yeux le meilleur club qu'il m'ait été permis de suivre. Nous sommes toujours convaincus que nous pouvons détrôner les Soviétiques. Autrement, nous ne serions pas ici."

Du côté des Américains, la grippe a décimé leurs rangs, aujourd'hui. Leonard Luytholm, Roger Maisonneuve, Marshall Tschida et Emery Ruelle ne pourront pas faire face aux puissants Tchèques parce qu'ils sont confinés au lit, ordre du médecin, pour toute la journée. Le joueur de défense Bob Currie, blessé à une cheville, ne pourra pas jouer.

LOS ANGELES. (AFP) — Joe Louis, ancien champion du monde des poids lourds, qui a été engagé comme conseiller par Cassius Clay, a annoncé vendredi qu'il renoncera à ses nouvelles fonctions si la secte des musulmans noirs voulait en faire un nouvel adepte.

Joe Louis dément ainsi la rumeur lancée récemment par le fils d'Elijah Muhammad et selon laquelle le "Bombardier Brun" avait accepté d'adhérer à la secte en devenant le conseiller de Muhammad Ali.

Les joutes au tournoi mondial

AUJOURD'HUI

(section "A")
URSS 13, Finlande 2
Suède 8, Pologne 2
Tchécoslovaquie à États-Unis
Canada à Allemagne de l'Est

HIER

(section "B")
Norvège 4, Autriche 3
Roumanie 4, Hongrie 2
Allemagne de l'O. 15, Angleterre 4
Yougoslavie 3, Suisse 2

(section "A")

	J	G	P	N	P	C	Pts
URSS	4	4	0	0	42	3	8
Canada	3	3	0	0	22	3	6
Tchécoslov.	3	3	0	0	20	2	6
Suède	4	3	1	0	20	8	6
All. de l'Est	3	1	2	0	4	17	2
États-Unis	3	0	3	0	3	24	0
Pologne	4	0	4	0	18	0	0
Finlande	4	0	4	0	3	35	0

(section "B")

	J	G	P	N	P	C	Pts
All. de l'O.	4	4	0	0	26	10	8
Roumanie	4	3	1	0	13	9	6
Yougoslavie	4	3	1	0	13	13	6
Norvège	4	2	2	0	17	11	4
Autriche	4	2	2	0	20	18	4
Suisse	4	1	3	0	17	17	2
Hongrie	1	1	0	0	14	18	2
Angleterre	4	0	4	0	10	36	0

Schock rappelé par les Bruins

BOSTON. (UPI) — Les Bruins de Boston, décimés par les blessures, ont rappelé le joueur de centre Ron Schock des Seals de



Ron Schock

San Francisco. Schock sera dans l'uniforme des Bruins demain soir, au Forum et samedi, à Toronto.

Les blessures ont réduit la brigade offensive du Boston à neuf joueurs.

Les principaux problèmes résident à l'aile gauche. Bob Dillabough est blessé tandis que Ron Murphy a pris sa retraite. Les Bruins ont rappelé Wayne Maxner et ont fait jouer Forbes Kennedy à l'aile gauche au cours des dernières joutes.

Joutes de hockey

AUJOURD'HUI
Ligue Américaine
Cleveland à Québec
Ligue Provinciale senior
Drummondville à St-Hyacinthe

Ligue Montréal junior
Rosemont à Rangiers
St-Hyacinthe même 3-1
semi-finale 4 de 7
Victoriaville à Sherbrooke
(Sherbrooke même 3-1
semi-finale 4 de 7)

Ligue Provinciale junior
T-Mines à St-Jérôme
St-Jérôme même 2-1
semi-finale 4 de 7

L'Italia dans un nouveau circuit

TORONTO. (PC) — L'Italia de Toronto, de la ligue professionnelle de soccer de l'Est, a demandé une franchise dans la ligue de soccer de l'Amérique du Nord, un circuit encore à l'état de projet.

Joe Peters, président de Soccer Holdings Ltd., propriétaire de l'Italia, a déclaré hier qu'il espérait se joindre aux clubs Vancouver, Chicago, Détroit, New York, Baltimore, Pittsburgh, Minneapolis, Saint-Louis et Los Angeles dans cette nouvelle ligue.

La première joute aurait lieu en avril 1967, dit-il. La ligue demande à la United States Soccer Football Association et à l'Association de soccer football du Canada son affiliation officielle.

Élèves du secondaire:

INSCRIVEZ-VOUS AUX EXAMENS OFFICIELS AVANT LE 1^{er} AVRIL



LISTE DES RÉGIONALES ET ADRESSES DES BUREAUX INTERRÉGIONAUX

■ Les candidats de:
No 07: régionale La Chaudière (St-Georges est)
No 09: régionale Des Îles (Havre Aubert)
No 15: régionale Chauveau (Loretteville)
No 23: régionale Louis-Frédéric (Lévis)
No 24: régionale Tardivel (Donnacona)
No 29: régionale De l'Amiante (Thetford Mines)
No 40: régionale Jean-Talon (Charlesbourg)
No 43: régionale De Charlevoix (Clermont)
No 44: régionale Orléans (Beauport)
No 45: régionale Du Grand-Portage (Rivière-du-Loup)
No 52: régionale Pascal-Taché (Montmagny)
No 55: régionale De Tilly (St-Foy)
Commissions scolaires: Québec, Québec-ouest, Sillery.

s'adresser à: QUÉBEC
1460, Chemin Ste-Foy, Québec 6
Tél.: code régional 418 527-4374

■ Les candidats de:
No 34: régionale De la Matapédia (Val Brillant)
No 35: régionale De la Péninsule (Chaleps)
No 36: régionale De la Baie des Chaleurs (Carleton)
No 37: régionale Des Monts (Ste-Anne-des-Monts)
No 38: régionale Du Bas Saint-Laurent (Rimouski)

s'adresser à: RIMOUSKI
57, rue St-Louis, Rimouski
Tél.: code régional 418 724-4674

■ Les candidats de:
No 21: régionale Du Lac St-Jean (Alma)
No 22: régionale Lapointe (Jonquières)
No 42: régionale Du Saguenay (Chicoutimi)
No 53: régionale Louis-Hémon (Normandin)

s'adresser à: CHICOUTIMI
168, rue Racine, Chicoutimi
Tél.: code régional 418 543-1322

■ Les candidats de:
No 10: régionale Des Bois-Francis (Victoriaville)
No 12: régionale Provenccher (Nicolet)
No 33: régionale St-François (Drummondville)
No 46: régionale De la Mauricie (Shawinigan)
No 47: régionale Des Vieilles-Forges (Trois-Rivières)

s'adresser à: Cap-de-la-Madeleine
615, rue Notre-Dame - app. 2, Cap-de-la-Madeleine
Tél.: code régional 819 378-2115

■ Les candidats de:
Nos 49 et 78: régionale De l'Estrie (Sherbrooke)

s'adresser à: SHERBROOKE
55, rue Camiland, Sherbrooke
Tél.: code régional 819 567-9557

■ Les candidats de:
Toutes les écoles sous contrôle de la Commission des Écoles catholiques de Montréal.

s'adresser à: MONTRÉAL
3287, rue Sherbrooke est, Montréal 36
Tél.: code régional 514 525-6311

N.B. — Les élèves des écoles indépendantes situées sur le territoire de la C.E.C.M. s'inscrivent au bureau du Ministère de l'Éducation, 190, boulevard Crémazie est, Montréal 11.

INSCRIPTION DES ÉLÈVES DU COURS SECONDAIRE AUX EXAMENS DE JUIN 1966

- 1 INSTRUCTIONS GÉNÉRALES**
A) Tous les élèves fréquentant une école d'une commission scolaire ou une école indépendante s'inscrivent par l'intermédiaire de la Direction de leur école.
B) Tous les autres candidats s'inscrivent au bureau régional de leur région respective (voir liste ci-dessous).
- 2 ADULTES**
Les candidats qui remplissent les conditions requises pour être admis aux examens du soir et du samedi doivent suivre les instructions générales données ci-dessus.
- 3 EXAMEN DE REPRISÉ**
Tous les élèves de 1964-65 qui prévoient reprendre des examens à la session de juin 1966 doivent suivre les instructions générales données ci-dessus.
- 4 FRAIS D'INSCRIPTION**
Il n'y a pas de frais d'inscription à payer pour les examens de juin 1966.
- 5 DATE LIMITE D'INSCRIPTION:**
1^{er} AVRIL.
- 6 CORRESPONDANCE**
Toute correspondance relative aux examens du cours secondaire doit être adressée au bureau régional qui dessert la région où réside le correspondant.

☐

Nouvelle requête des recteurs en faveur d'un Office pour l'enseignement supérieur

Les membres et comités des recteurs et principaux des universités du Québec ont tenu une réunion régulière de leur comité à Québec ces jours derniers. Ils ont à cette occasion réclamé une fois de plus la formation d'un Office pour le développement de l'enseignement supérieur, organisme permanent et autonome chargé de conseiller le gouvernement sur le financement des universités. Dès mars 1964, le comité des

recteurs et principaux préconisait la formation de cet "Office pour le développement de l'enseignement supérieur". Cette idée a d'ailleurs été reprise par le rapport Parent. Le président du comité des recteurs a d'ailleurs été chargé par ses collègues d'une démarche particulière auprès du premier ministre du Québec et du ministre de l'Éducation, les priant de réviser la décision du gouvernement et d'octroyer des subventions supplémentaires. Tout en reconnaissant que le gouvernement a donné, depuis 1960, un appui financier qui a permis aux universités un développement à peu près normal et permettant de reprendre, dans une certaine mesure, le terrain perdu, les recteurs et les principaux estiment que, pour assurer un développement harmonieux des universités et éviter la répétition de situations

l'école

SOUS TOUS SES ASPECTS

Expériences avant juin de "camps-écoles"

La Commission des écoles catholiques de Montréal conduira ce mois-ci deux expériences de camps-écoles d'hiver au bénéfice de deux groupes d'étudiants. En mai ou juin, une autre expérience amènera un groupe d'étudiants et d'étudiantes à vivre dix jours de camp-école d'été.

Dans les trois cas, précise un communiqué de la CECM, les élèves suivront des cours le matin, tout comme s'ils étaient dans leur école régulière, mais l'après-midi ils pourront s'adonner aux sports de grand air ou d'intérieur.

Le premier groupe est constitué par une classe de 8e année de l'école Simon-Sanguinet, située dans le cœur du Montréal commercial. C'est au lac Québécois qu'il passera dix jours, en deux étapes, soit du 6 au 11 mars et du 13 au 18.

Le deuxième groupe, une classe de 7e de l'école Louis-Pasteur, ira au même endroit, la semaine suivante, mais il n'y retournera pas une deuxième semaine.

Parmi les conférenciers, on relève M. Paul Martin, ministre canadien des Affaires extérieures, le général français Pierre Gallois, conseiller auprès du président de Gaulle, et M. François Leduc, ambassadeur de France au Canada.

Modifications dans les cours académiques pour adultes l'année prochaine à la CECM

Les cours académiques que la Commission des écoles catholiques de Montréal offrira aux adultes l'an prochain seront, pour la première fois, présentés en semestres indépendants de 135 heures de cours chacun.

Cette amélioration, explique la CECM, assurera aux élèves, à la fin de chaque semestre, des crédits déterminés, valables dans une structure générale agencée de telle façon qu'aucun élève ne devrait perdre de temps.

Cette structure couvre l'élémentaire et le secondaire régulier, le secondaire scientifique et le secondaire commercial. Les deux échelons de l'élémentaire pourront se franchir en dix semestres; les deux cycles du secondaire général, en neuf semestres. Le secondaire scientifique, accessible après la 11e année, comportera une option mathématiques et une option lettres, toutes deux de quatre semestres chacune.

Quant au secondaire commercial, il comprendra, pré-

Congrès du club de Relations internationales

Le 18e congrès annuel du club de Relations internationales se tiendra les 11 et 12 mars prochains au Grand Salon de l'Université de Montréal et au siège de l'OAIC dans la métropole.

Parmi les conférenciers, on relève M. Paul Martin, ministre canadien des Affaires extérieures, le général français Pierre Gallois, conseiller auprès du président de Gaulle, et M. François Leduc, ambassadeur de France au Canada.

voit-on, des options tenue de livres et sténographie bilingue — quatre semestres dans cha-

que cas — pour les personnes ayant leur 10e année ou l'équivalent et des cours de formation professionnelle pratique: travail général de bureau (deux semestres), après la 9e année.

Service commun de bibliothèques pour les collèges et les écoles

QUEBEC (PC) — Une entente en vue de créer un service commun de bibliothèques scolaires pour toutes les écoles publiques de la province est intervenue entre la Fédération des commissions scolaires du Québec et la Fédération des collèges classiques.

La nouvelle a été annoncée dimanche dans la vieille capitale par M. Jean-Marie Bourgeois, président de l'exécutif provisoire du service des bibliothèques de la Fédération des commissions scolaires.

M. Bourgeois a fait part de la nouvelle à l'occasion d'une journée d'étude de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française, section des bibliothèques scolaires.

Par ailleurs, Mme Rollande Allard Lacerte de Sherbrooke s'est vu remettre samedi le prix Maxime qui lui fut remis par M. Clément St-Germain, directeur du service des lettres au ministère des Affaires culturelles.

Mme Allard Lacerte a mérité le prix de \$600 pour son ma-

nuscrit intitulé "Le soleil des profondeurs".

Le prix Maxime a été décerné pour la première fois cette année et il porte sur les oeuvres de littérature destinées aux jeunes. Il fut institué par la section des bibliothèques scolaires de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française.

Un écrivain d'Ottawa, Mme Regina Wyczynski, a mérité une mention spéciale pour son manuscrit intitulé "Au pays des Touaregs".

CARRIÈRES et PROFESSIONS

Une compagnie d'ASSURANCE-VIE demande UN GERANT de succursale

Une compagnie d'assurance solidement établie dans tout le Canada... offrant une gamme complète de polices d'assurance-vie, d'assurance collective et de remplacement du revenu... a besoin d'un homme actif et expérimenté pouvant remplir les fonctions de gerant d'une importante succursale de la compagnie à Montréal. Le candidat choisi devra pouvoir assumer des responsabilités administratives et être disposé à travailler ferme à l'expansion des affaires de la compagnie.

Il bénéficiera de l'appui intégral de la compagnie, d'un programme dynamique de publicité et de promotion ainsi que d'une large mesure de sécurité personnelle.

Si vous possédez les aptitudes nécessaires, vous aurez tout intérêt à postuler ce poste exceptionnel, qui pourra vous assurer une magnifique carrière. Prière d'écrire au CASIER 9396, LA PRESSE, Montréal, pour demander une entrevue personnelle.

Toutes communications reçues dans la plus stricte confidentialité.

Une importante quincaillerie de gros et détail demande des vendeurs au comptoir bilingues et expérimentés pour les départements suivants:

- QUINCAILLERIE
- PEINTURE
- SERRURERIE
- OUTILLAGE

Communiquez à 866-3541 local 44

AMPEX OF CANADA LTD. 136 SKYWAY AVE. REXDALE, ONT. DEMANDE

Un représentant bilingue pour la vente de rubans magnétiques dans la province de Québec. Il sera responsable des techniques de ventes de rubans magnétiques de précision. Salaire et commission, auto de la compagnie fournie et excellents avantages sociaux. Répondre par écrit à l'adresse ci-dessus, toute discrétion étant assurée aux réponses.

PROGRAMMEUR

Nous sommes à la recherche d'un programmeur ayant un an ou deux d'expérience. Le candidat doit posséder une connaissance suffisante d'un ordinateur électronique avec rubans magnétiques.

Envoyer curriculum vitae à :

Etudes et Traitements des Données (Montréal) Inc. Division: Traitement Electronique des Données 360, rue Saint-Jacques, Montréal

ORGANISATION INDUSTRIELLE

(Industrial Engineering)

Le service de Planification et d'Évaluation de l'exploitation d'une société occupée dans un domaine essentiel de caractère national offre plusieurs postes d'organisation industrielle.

C'est là une occasion unique d'appliquer les techniques modernes à une industrie en plein essor et de participer aux projets de planification.

Les candidats doivent posséder l'esprit d'analyse, offrir des possibilités de devenir conseillers et avoir de l'expérience de base dans la mesure et l'échantillonnage du travail dans les normes et l'étude des temps de travail. Ils doivent aussi, de préférence, pouvoir bien s'exprimer oralement et par écrit.

Qualités requises: diplôme et plusieurs années de pratique ou expérience équivalente. Le traitement offert correspondra aux exigences de l'emploi.

Les demandes doivent faire état de l'expérience et du traitement désiré. Discrétion assurée.

S'adresser à :

CASE 9408 LA PRESSE

GERANT ADJOINT DU GROUPE RESTAURANTS D'UN MAGASIN à RAYONS

Nous recherchons un gerant des ventes adjoint pour nos nouveaux restaurants qui ouvriront bientôt dans notre magasin agrandi et modernisé du centre de Montréal.

Il lui faudra superviser: buffet, salle à manger, cafétéria des employés, "soudière", bar laitier, rayon de la pâtisserie et divers autres débouchés projetés, à mesure de l'extension de nos magasins dans cette ville.

Les candidats intéressés doivent avoir de l'expérience en supervision de restaurant, pouvoir organiser et diriger un personnel nombreux, et posséder un sens aigu de ce qui plaît à la clientèle.

AUTRES QUALIFICATIONS :

- bilingue de préférence
- au plus 45 ans
- personnalité et apparence agréables

Les postulants sont priés d'écrire ou de se présenter au

SERVICE DU PERSONNEL HENRY MORGAN & CO. LTD., 550 OUEST, RUE SHERRBROOKE, MONTREAL

VILLE DE MONTREAL

Estimateur en expropriation

(hommes - bilingues)

Echelle : \$8,975 - \$10,275

LA FONCTION : Évaluer les terrains et bâtiments à exproprier et apprécier les dommages subis par les expropriés, rédiger les rapports d'expertise requis et témoigner devant les tribunaux en qualité de représentant de la Ville.

LE CANDIDAT : Au moins 25 ans et posséder une 11e année d'études ou l'équivalent. Avoir un certain nombre d'années d'expérience en estimation d'immuables dans la région métropolitaine. Une certaine expérience dans le domaine de l'expropriation ainsi que des cours spécialisés sont des qualités désirables.

INSCRIPTION : Les candidats doivent présenter leurs certificats de naissance et d'études, ainsi que trois photos récentes (format passeport) avec leur formule de demande d'emploi. Cette formule s'obtient au Service du Personnel, bureau 403, Hôtel de Ville, 275 est, rue Notre-Dame. Téléphones 872-3226.

VENDEURS DEMANDÉS CLIMATISATION CHAUFFAGE VENTILATION

HOMMES SERIEUX dynamiques, 30 à 40 ans, ayant automobile.

OFFRONS CONDITIONS EXCEPTIONNELLES avenir très intéressant. Discrétion assurée.

376-1040

SUPERVISEUR de L'ENTRETIEN

Les progrès constants d'une importante compagnie de transport internationale ont créé le besoin de recourir aux services d'un homme dynamique et intelligent capable de superviser l'importante division de l'entretien de l'équipement, fonctionnant à l'essence et au diesel, en usage en ville et sur les grandes routes. Le candidat recherché devrait avoir une solide instruction, de bonnes connaissances du français, des aptitudes en administration, de l'expérience dans l'analyse du coût unitaire des réparations mécaniques et en mesure de maintenir contrôles et systèmes établis conformément aux méthodes de procéder de la compagnie. Faire sa demande par écrit seulement, mentionnant âge, degré d'instruction, salaire désiré et autres détails pertinents, à

M. Steiger, 7401 boul. Newman, Ville LaSalle

Discrétion absolue assurée

Superviseur de la sécurité

Les progrès constants d'une importante compagnie de transport internationale exigent l'embauche d'un homme énergique pour diriger son service de sécurité.

Le candidat préféré doit être bilingue, capable d'évaluer la responsabilité, estimer les dommages à la propriété, s'occuper du règlement des réclamations, tenir les registres et contrôles, faire la correspondance, diriger le personnel et mettre à exécution les directives de la compagnie.

Ecrire seulement, mentionnant âge, instruction, salaire demandé et autres renseignements pertinents à

M. Steiger, 7401 boul. Newman, Ville LaSalle

Toutes les demandes d'emploi seront confidentielles

CARRIÈRES et PROFESSIONS

Les annonces publiées dans cette section sont chargées au tarif uniforme de 20 la ligne apert. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de copies postales et de retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel. La date limite pour la réception de ces annonces est fixée à deux jours avant la date de parution.

SERVICE CONFIDENTIEL REPOSE VIA NUMERO DE CASE

Il peut arriver qu'en répondant à une annonce utilisant un numéro de case vous appreniez, par la suite l'identité de l'annonceur et que l'ayant su ou prévisible vous n'auriez certainement pas écrit. Un tel risque peut être éliminé. Placez tout simplement votre demande d'emploi dans une enveloppe adressée au numéro de case spécifié dans l'annonce; joignez-y une liste de telles firmes ou personnes et glissez la tout dans une autre enveloppe adressée au Service Confidentiel de La Presse, case 000, Montréal 1. Il sera ainsi possible d'empêcher que votre demande d'emploi ne parvienne à destination si le nom de l'annonceur utilisant un numéro de case est mentionné dans votre liste et votre demande sera détruite.

Pour renseignements demandés

Mlle LISE DANIELS Tél. 849-4711, poste 323 ou écrives à LA PRESSE, 7 rue St-Jacques, Montréal

Doute quant à votre impôt fédéral? Réponse gratuite!

Composez ce numéro: 879-5300



"Cette année, je vais remplir ma déclaration d'impôt correctement."



MINISTÈRE DU REVENU NATIONAL
Ministre: L'Hon. E. J. Benson

Date limite: le 30 avril

Avons-nous marqué des gains à Washington?



Quels ont été les résultats des entretiens qui se sont déroulés à Washington au cours de la rencontre du Comité américano-canadien sur les affaires économiques et culturelles...

Il apparaît que les représentants canadiens ont cherché à atténuer l'effet des directives imposées par Washington sur les investissements à l'étranger...

Comme réponse à ceux qui avaient prétendu que les directives américaines en matière d'investissement à l'étranger portaient atteinte à la souveraineté canadienne...

Si on se base sur ces quelques déclarations, il faut admettre que les gains obtenus par notre pays ont été bien minces...

tout porté sur l'aspect commercial de nos relations avec les Etats-Unis, non sur celui des investissements qui avait pourtant soulevé une si forte controverse au Canada au cours des derniers mois...

Ceux qui attendaient de cette rencontre une solution au problème particulier de l'économie canadienne, qui est actuellement le manque de capitaux...

Naturellement, il demeure aussi possible que des accords précis aient été conclus aux fins d'atténuer la pression montante qui s'exerce sur le marché des capitaux...

ADMINISTRATEUR A LA STANDARD LIFE ASSURANCE



La nomination de M. R. D. Mulholland, vice-président à la direction et premier directeur général de la Banque de Montréal...

Entre autres intérêts communautaires et commerciaux, M. Mulholland est premier vice-président du Conseil des United Red Feather Services, de Montréal...

Les bénéficiaires d'Atlantic Sugar ont atteint un sommet en 1965

Les bénéficiaires de la compagnie Atlantic Sugar Refineries Co. Limited ont atteint \$5,444,391, déduction faite des impôts sur le revenu et de la dépréciation...

Commentant les projets d'Atlantic Sugar, le président du conseil d'administration, M. J. A. Gairdner, a déclaré que les dirigeants de la compagnie se sont tout particulièrement attachés à rechercher les possibilités de diversification...

"Nous escomptons", a dit M. Gairdner, "que l'expansion rapide de la population mondiale et la demande accrue d'aliments protéinés qui accompagnent l'amélioration générale du niveau de vie créeront des débouchés de plus en plus importants aux produits de la pêche..."

Jean Mehling câble de Paris

Le groupe des Charbonnages de France fournit un bel exemple d'efficacité

Voici vingt ans qu'existent, sous leur dénomination actuelle, les "Charbonnages de France", seconde entreprise française par le chiffre d'affaires...

On doit se rappeler, à ce propos, que pour avoir pris cette décision, au demi-siècle (au moins) plus tôt que la France, l'Allemagne a pu, non seulement vivre en grande partie sur elle-même...

Le grand public entend parler des Charbonnages dans certains cas limites (grèves, accidents) mais il ne sait pas que ce sont ses activités, et non seulement les charbonnières, qui ont permis de développer les industries de transformation (chimiques, métallurgiques, etc.)

Voilà ce qui ressort non seulement des déclarations des administrateurs du Groupe, mais des renseignements auxquels

LA COMPAGNIE IMPERIAL TOBACCO

Quant à leur productivité dans les mines elles-mêmes (ce que l'on appelle le "rendement fond"), il est monté de 1,948 kilogs en 1962 à 2,078 kilogs en 1964, soit un progrès de 6 pour cent environ...

L'idée qu'un grand pays moderne ne peut plus désormais se contenter d'activités "primaires", mais doit pour survivre y adjoindre des activités de transformation, prouve que la France a définitivement quitté la période de l'adolescence industrielle.

Voilà ce qui ressort non seulement des déclarations des administrateurs du Groupe, mais des renseignements auxquels



M. André Valade, dont la nomination au poste de directeur de la division du crédit vient d'être annoncée par W. H. Booth, vice-président et trésorier de la compagnie Imperial Tobacco...

La contribution au Régime de rentes s'applique également au cultivateur

CONTRIBUTION ANNUELLE DU CULTIVATEUR A SON COMPTE OU EMPLOYE

Revenu annuel	Revenu cotisable	Contribution annuelle du cultivateur	
		à son compte	employé
\$1,000	\$ 400	3.6%	1.8%
\$2,000	1,400	\$ 14.40	\$ 7.20
\$3,000	2,400	50.40	25.20
\$4,000	3,400	86.40	43.20
\$5,000	4,400	108.00	54.00
\$6,000	5,400	122.40	61.20
\$7,000	6,400	136.80	68.40

Le Régime de rentes du Québec est une mesure de sécurité sociale qui diffère de certaines autres actuellement en vigueur comme les allocations familiales, les allocations aux mères nécessiteuses ou les pensions de vieillesse...

Les personnes qui travaillent sur une ferme comme employés doivent aussi participer au Régime de rentes si leur salaire dépasse \$11.54 par semaine ou \$50 par mois...

Les personnes qui travaillent comme employés dans l'agriculture, l'horticulture, la pêche, la chasse, le piégeage, la sylviculture ou une exploitation forestière, ne contribuent pas au Régime de rentes si elles gagnent moins de \$250 par année...

Les sociétés haussent le prix du papier-journal. Trois grandes sociétés productrices de papier-journal ont maintenant décidé d'augmenter de \$10 la tonne le prix du papier-journal vendu aux Etats-Unis...

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal. La Commission des Ecoles catholiques de Montréal recevra jusqu'à 3:00 p.m. (heure de Montréal), le mercredi 23 mars 1966 des soumissions pour l'aménagement des locaux du centre administratif (Phase I - bâtiment de la bibliothèque)...

NOMINATIONS A ROYALMETAL CORPORATION. M. R. P. McLean, vice-président et général directeur, annonce la nomination de M. W. S. Hagan aux postes administratifs suivants...

Le seul jet quotidien pour Tampa, c'est le nôtre à 5:10 p.m. et c'est un Whisperjet. Appelez votre agent de voyages au 849-2201.

WOODS, GORDON & CIE. CONSEILLERS EN ADMINISTRATION. 500 QUÉST. RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL 1, QUÉ.

Woods, Gordon & Cie. M. A. H. Hébert, F.S.A., de Hébert & Associates Inc., Actuaires-Conseils, est présentement au Moyen-Orient où il a été invité à collaborer aux stages de formation organisés par le Comité des Assurances de l'Alliance Coopérationnelle Internationale...

Woods, Gordon & Cie. M. A. H. Hébert, F.S.A., de Hébert & Associates Inc., Actuaires-Conseils, est présentement au Moyen-Orient où il a été invité à collaborer aux stages de formation organisés par le Comité des Assurances de l'Alliance Coopérationnelle Internationale...

au bilan de l'ACTUALITE

Northern & Central Gas Co. a entrepris des démarches dans le but d'émettre \$8.5 millions d'obligations sur première hypothèque et en garantie collatérale afin d'éliminer ses prêts bancaires actuels qui se chiffrent à \$7.5 millions...

Tombill Mines Limited et Francana Oil & Gas Ltd. ont décidé de former conjointement une nouvelle société minière dont l'objet sera d'acquiescer, d'étudier et de développer les gisements de potasse détenus par Tombill Mines en Saskatchewan et au Manitoba...

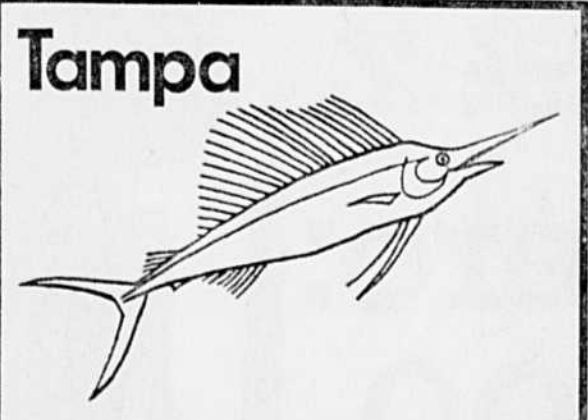
La Compagnie de Papier Roland Ltee a quitté le siège social qu'elle occupait depuis 18 ans sur la rue Sherbrooke à Montréal. Jadis la maison Baker, cet édifice construit il y a 60 ans sera démolie sous peu afin de permettre l'élargissement des artères, coin Guy et Sherbrooke...

Trois importantes brasseries ont décidé de mettre en com...

AU MOYEN-ORIENT



M. A. H. Hébert, F.S.A., de Hébert & Associates Inc., Actuaires-Conseils, est présentement au Moyen-Orient où il a été invité à collaborer aux stages de formation organisés par le Comité des Assurances de l'Alliance Coopérationnelle Internationale...



Le seul jet quotidien pour Tampa, c'est le nôtre à 5:10 p.m. et c'est un Whisperjet. Appelez votre agent de voyages au 849-2201.



Woods, Gordon & Cie. CONSEILLERS EN ADMINISTRATION. 500 QUÉST. RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL 1, QUÉ.

NOMINATION A LA COMPAGNIE ANGLO-FRENCH DRUG



M. Roger Charbonneau, président, annonce la nomination de M. Roger Demers au poste de directeur général de la maison. Après avoir obtenu sa licence en sciences (chimie) à l'Université de Montréal, en 1936, Monsieur Demers a fait carrière dans l'industrie des spécialités pharmaceutiques...

JUSQU'À 6% 8% D'INTÉRÊT avec les CERTIFICATS de PLACEMENTS GARANTIS de la SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE

41 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal 1. Tél.: 845-3291

NOMINATIONS A ROYALMETAL CORPORATION



M. R. P. McLean, vice-président et général directeur, annonce la nomination de M. W. S. Hagan aux postes administratifs suivants. M. Douglas occupe le poste nouvellement créé de directeur des techniques de vente de la Corporation. M. Douglas est diplômé de l'Université Western Ontario et a consacré 10 ans à l'industrie de l'équipement pour bureaux dans le domaine de la gerance des ventes et des techniques de vente...

SYLVIO DE GRANDMONT, secrétaire

la bonne table

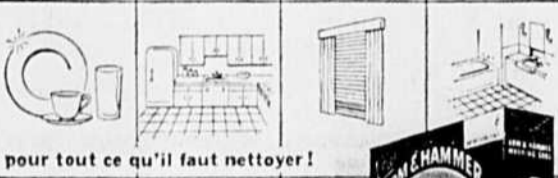
Une recette de pain-maison à la portée d'une débutante

Pain "lévafroid"

- 1 c. à table de sucre
- 2 c. à table de sel
- 6 c. à table de graisse végétale
- 11 ou 13 t. de farine ordinaire ou instantanée
- huile à cuisson
- 1/4 t. de sucre
- 2 c. à table de sel
- 6 c. à table de graisse végétale
- 11 ou 13 t. de farine ordinaire ou instantanée
- huile à cuisson



Le soda à laver Arm & Hammer, avec votre détergent, vous épargnera 3 dollars sur 4 — et accomplira le même travail!



Affirmation exagérée? Non pas! Des milliers de ménagères l'utilisent à la place des agents de javelage, du bleu, des adoucisseurs d'eau ou des nettoyeurs puissants. Jugez-en par vous-même! Achevez un paquet de soda à laver Arm & Hammer aujourd'hui et voyez la propreté de vos prochains lavages, à un prix moins élevé.

Deux formats — 55 oz et 1 liv.

— Faire dissoudre la cuillerée à table de sucre dans l'eau tiède. Saupoudrer la levure et laisser reposer une dizaine de minutes. Bien mélanger.

— Ajouter le lait tiède (105 ou 115 degrés), le sucre, le sel et la graisse.

— Incorporer 4 tasses de farine en battant au batteur à main jusqu'à ce que la pâte soit lisse (une minute environ).

— Ajouter 2 tasses de farine de plus et battre vigoureusement avec une cuillère de bois jusqu'à ce que la pâte devienne élastique (150 coups environ).

— Ajouter le reste de la farine, par petites quantités, pour obtenir une pâte molle qui ne colle pas au bol. Renverser la pâte sur une planche et rouler en boule.

— Pétrir de 5 à 10 minutes ou jusqu'à ce que la pâte soit lisse, élastique et qu'elle ne colle plus.

— Recouvrir d'une feuille de plastique, puis d'une serviette.

— Laisser reposer une vingtaine de minutes.

— Abaisser la pâte et la diviser en 3 ou 4 portions égales. Façonner chacune en suivant la méthode de la pâte roulée de Robin Hood.

— Déposer la pâte dans 3 moules à pain de 9 1/2 x 5 1/2 x 2 1/4, graissés OU dans 4 moules de 8 1/2 x 4 1/2 x 2 1/4.

— Badigeonner la pâte avec de l'huile; couvrir, sans ser- rer, de deux feuilles, la première de papier ciré huilé, la seconde de plastique.



— Placer au réfrigérateur, ré- glé à température moyenne.

— Laisser lever de 2 à 24 heures.

— Retirer du réfrigérateur; découvrir; laisser reposer une dizaine de minutes à la température de la pièce. Percer les

bulles d'air qui auraient pu se former pendant la réfrigération.

— Cuire dans un four pré- chauffé à 400 degrés, de 30 à 40 minutes, en plaçant la grille du four assez bas.

— Démouler immédiatement;

badigeonner avec du beurre fondu et laisser refroidir sur une grille à gâteau.

NB. La recette donnée ci-dessus a été prévue pour la pré- paration de 3 ou 4 pains.

doit être respectée si l'on veut obtenir de bons résultats.

— La recette doit être suivie à la lettre. Dans cette préparation "lévafroid" ce ne sont pas les ingrédients qui ont changé mais la façon de procéder pour préparer la pâte.

— Dissoudre la levure dans de l'eau tiède, dans un grand bol.

— Battre vigoureusement pendant les deux premières additions de farine. L'air emmagasiné pendant cette opération facilitera la fermentation de la pâte et décidera du volume du pain.

— Bien pétrir ensuite pour obtenir une belle texture et un bon volume. Replier la pâte vers soi et la repousser fermement, mais sans la briser. Donner un quart de tour et recommencer.

— La feuille de plastique utilisée pour recouvrir la pâte a pour but d'en conserver l'humidité.

— Pour permettre au pain de lever, veiller à ce que l'étagère au-dessus soit assez éloignée du moule et que le papier qui recouvre le tout ne soit coincé nulle part.

— La température de la pièce doit être assez élevée: 75 degrés au moins.

— La dimension des moules

entre la poire et le fromage



Françoise Kayler

La cuisine a, elle aussi, le mal du siècle: faire vite. Economie de temps, économie de moyens, économie de gestes: c'est l'ère du pré-tamisé, du pré-mêlé, du pré-cuit; c'est le temps du prêt-à-cuire et de l'instantané en attendant celui de la pilule gastronomique.

Du petit déjeuner au dernier souper pris devant l'écran de télévision, l'industrie alimentaire a remplacé le cordon bleu. Cela peut avoir du bon.

Emu par la proportion énorme de citoyens qui ne peuvent déjeuner le matin, faute de temps, le Marketing Research Council des Etats-Unis étudie la possibilité de mettre sur le marché un certain nombre de petits-déjeuners instantanés allant du bacon et de l'omelette précuits aux gaufres et aux brioches congelées en passant par les céréales contenant de la crème glacée pour plaire aux enfants qui partent à l'école l'estomac vide.

En attendant cette gamme complète de déjeuners, Robin Hood vient de mettre sur le marché un gruau instantané, ne demandant aucune cuisson. Il suffit d'ajouter de l'eau bouillante au contenu d'une enveloppe pour obtenir aussitôt un porridge nourrissant. J'avoue n'avoir guère aimé le goût ni la texture de ce flocon d'avoine, mais il est vrai que je n'ai jamais apprécié le gruau du petit déjeuner.

Dans la série des desserts minute, General Food en exploitant la ligne "Jell-O" vient d'offrir le mélange "Whip'N'Chill". Ce dessert une fois prêt, a l'apparence et la consistance d'une mousse parfumée aux fraises, au chocolat, au citron ou à la vanille. Il présente l'avantage d'une préparation simple et rapide et celui de combinaisons multicolores. Il est, par contre, très lourdement sucré et sa préparation avec des fruits ou des confitures devrait être faite judicieusement, surtout dans le cas du mélange parfumé aux fraises.

L'essai de cuisine simplifiée le plus intéressant de la semaine est sans contredit celui de la confection d'un pain-maison, réussi sans aucune difficulté. "Faire son pain" c'est un luxe que l'on n'a plus le temps de s'offrir. La méthode traditionnelle demande une surveillance continue et exige que l'on soit là au moment où la pâte est prête à être enfourmée. Les économistes ménagères du service d'art culinaire de la maison Robin Hood ont mis au point une méthode "révolutionnaire" selon laquelle la pâte peut attendre jusqu'à 24 heures avant d'être cuite. La méthode "lévafroid" utilise le réfrigérateur pour faire lever la pâte! Les ingrédients utilisés sont les mêmes, mais la façon de procéder a dû être modifiée. Il est donc indispensable de la suivre fidèlement pour ne pas avoir de déboire.

En suivant le mode de préparation du petit livret inclus dans le paquet de farine il m'a fallu moins d'une heure pour mettre la pâte au réfrigérateur, vaisselle lavée et rangée. Trente minutes de cuisson, qui peuvent être combinées avec celle d'un plat, et le pain est servi chaud et croustillant au repas.

A en juger par le sort qui a été fait à cette première fournée-maison il est préférable, tant qu'à pétrir, de mettre la main à la pâte pour de bon et de prévoir le plus de pains possible. Chez vous, comme chez moi, on le prendra pour de la brioche.

GAGNEZ \$1,000.00 EN ARGENT CHAQUE SEMAINE PLUS UN TÉLÉVISEUR UN STÉRÉO — LE 28 JUIN GAGNEZ UN CHALET UNE AUTOMOBILE UN VOYAGE EN EUROPE \$2,000.00 EN ARGENT

\$45,000.00

JOUEZ AU FABULEUX KRO

Ecoutez **CKAC/73** AU CADRAN

DÉCOUPER CETTE ANNONCE ET UTILISER LA FORMULE CI-DESSOUS AU JEU K-RO DE LA SEMAINE PROCHAINE

DÉTERSIF À LESSIVE LOTION POUR LA VAISSELLE

MARGARINE PARKAY DE KRAFT

ÉCOUTEZ CKAC de 9 h. a.m. à 5 h. p.m.

LE PAIN MODERNE CANADIEN L.T.E.E.-MONTREAL

\$1,000.00 en argent CHAQUE SEMAINE

Chaque semaine, la première lettre pignée ayant la bonne réponse vaudra \$1,000.00 en argent à son expéditeur. Faites nous parvenir vos formules chaque semaine avec une preuve d'achat même si vous n'avez pas trouvé la réponse. Deux envois seront pignés le mardi suivant et les signataires gagneront un appareil électrique Westinghouse.

PLUS UN TÉLÉVISEUR UN APPAREIL STÉRÉO. CHAQUE SEMAINE

Tous les envois reçus seront gardés jusqu'au 28 juin 1966 alors qu'il y aura tirage de: 3 prix de \$100.00 — 1 prix de \$500.00 — 1 prix de \$1,000.00

GRANDS PRIX

UN VOYAGE EN EUROPE via SABENA
les lignes aériennes belges

Un circuit touristique de 21 jours organisé par les Voyages Travelande Ltée, 1010 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal.

UNE PARISIENNE
Gracieuseté de: **ROCHELEAU AUTOMOBILE LTÉE**
11251 est, rue Notre-Dame
Pointe-aux-Trembles

UN CHALET (toutes saisons) DE STYLE CANADIEN
au centre de ski familial
MONT ÉCHO
(65 milles de Montréal— dans les Cantons de l'Est)
Mont Echo Inc. vous invite à visiter ses magnifiques terrains. Faites du ski au Mont Echo!

Procurez-vous votre formule de participation tous les jours dans:
LA PRESSE

COMMENT JOUER: Vous devez noircir les cases mentionnées à CKAC, du lundi au vendredi, de 9 h. a.m. à 5 h. p.m.

IMPORTANT: Vous devez inclure une preuve d'achat ou un facsimilé d'un des produits ci-haut mentionnés.

COMMENT GAGNER: Dès que vous croyez avoir deviné la réponse, inscrivez-la sur la formule ci-dessous avec vos noms et adresses, découpez et postez à: K-RO, CKAC, MONTREAL.

CONDITIONS: 1—Les formules de participation reçues deviennent la propriété de CKAC et ne seront pas retournées. 2—La première lettre pignée contenant la bonne réponse mérite à son expéditeur le prix hebdomadaire de \$1,000.00. 3—Les gagnants seront annoncés sur les ondes de CKAC. 4—Les employés de CKAC et des commanditaires du Jeu K-RO et les membres de leur famille ne sont pas éligibles. 5—La décision concernant les gagnants est finale et irrévocable.

ADRESSE: K-RO, CKAC, MONTREAL

DECOUPEZ ICI

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26																										
A																										
B																										
C																										
D																										
E																										
F																										
G																										
H																										
I																										
J																										
K																										
L																										
M																										
N																										
O																										
P																										
Q																										
R																										
S																										
T																										
U																										
V																										
W																										
X																										
Y																										
Z																										

SEMAINE DU 14 MARS —
MA REPONSE EST:

NOM

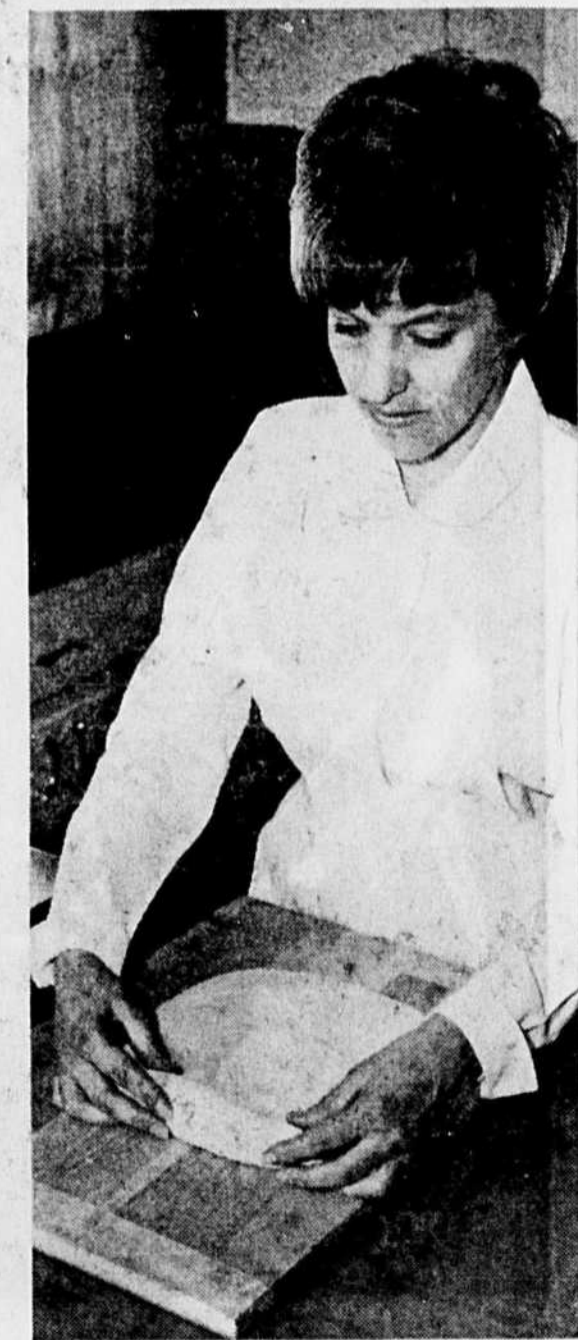
ADRESSE

VILLE TÉL.

DECOUPEZ ICI

Méthode "pâte roulée"

Selon cette méthode, la pâte n'est plus "dégonflée", mais abaissée au rouleau à pâtisserie puis roulée sur elle-même et bien scellée à chaque tour complet. La mie du pain y gagnera en légèreté et en uniformité.



Méthode "lévafroid"

Les ingrédients de la recette n'ont pas changé. Par contre, la manière de procéder a été totalement modifiée. On pourrait presque parler de changement "révolutionnaire" puisque, dorénavant, la pâte ne lève plus à la chaleur, mais au réfrigérateur!

la bonne table



Des légumes d'hiver en attendant ceux du printemps

Sauce aux champignons

1 livre de champignons
1 c. à thé de sel
1 c. à table de farine
1/4 t. de bière
3 c. à table de beurre
1/4 t. de crème
1 livre de haricots

Faire fondre deux cuillerées à table de beurre et y délayer

Brocoli au gratin

2 c. à table de beurre
2 c. à table de farine
1/2 c. à thé de moutarde en poudre
1 t. de lait
1/2 c. à thé de poivre noir moulu
1/4 c. à thé de sel
1 c. à table de jus de citron frais
1/2 t. de fromage râpé

Faire sauter les champignons dans le restant du beurre à feu assez vif. Incorporer à la sauce. Cuire sur feu doux une dizaine de minutes. Verser cette sauce sur les haricots verts cuits et égouttés.

Chou-fleur

1 gros chou-fleur
1 demi-litre de crème sure vendue dans le commerce
1 c. à thé de graines de cervi
1/2 c. à thé de sel
1/2 c. à thé de poivre

Défaire le chou-fleur en bouquets. Laver, égoutter et cuire dans un peu d'eau bouillante salée. (Le chou-fleur doit rester croquant). Egoutter parfaitement. Ajouter la crème sure, les graines de cervi, le sel et le poivre. Réchauffer sur feu très doux et servir aussitôt.

Pomme de terre et blé d'Inde

1 1/2 t. de pommes de terre crues, coupées en dés
1/2 t. d'eau bouillante
1/2 c. à thé de sel
5 tranches de bacon
1/2 t. d'oignon haché
1 c. à table de farine
1 à 1 1/2 t. de lait écrémé en poudre
2 1/2 t. d'eau froide
1/4 c. à thé de poivre

Faire cuire les pommes de terre une dizaine de minutes en les plongeant dans l'eau bouillante salée. Couper le bacon en morceaux de 1/2 pouce environ et le faire frire jusqu'à ce qu'il devienne croustillant. Egoutter sur un papier absorbant.

Faire sauter l'oignon quelques minutes dans le gras de bacon; hors du feu, ajouter la farine et le sel. Ajouter graduellement le lait écrémé en poudre et l'eau froide, bien mélanger. Cuire directement sur le feu, en remuant souvent jusqu'à ce que la préparation commence à bouillir. Poursuivre la cuisson au-dessus de l'eau chaude pendant 5 minutes.

Ajouter le poivre et l'eau de cuisson des pommes de terre. Batare au mousoir; ajouter pommes de terre, blé d'Inde et bacon; réchauffer et servir immédiatement.

NB — On peut émietter le bacon sur chaque portion individuelle.

Petite marmite

1 1/2 t. d'oignons tranchés
1/2 t. de céleri en dés
1/4 t. de carottes tranchées
1 gousse d'ail écrasée
3 c. à table de beurre
4 t. de pommes de terre, coupées en dés
2 t. d'eau
2 cubes de bouillon de poulet
1/2 c. à thé de sel
1/4 c. à thé de poivre
1/4 c. à thé d'estragon
1 t. de lait
1/2 t. de fromage Cheddar, râpé

Faire fondre les oignons, le céleri, les carottes dans le beurre pendant une dizaine de minutes. Ajouter les pommes de terre, l'ail et l'eau, dans laquelle on aura fait dissoudre les cubes de bouillon.

Ajouter tous les assaisonnements, couvrir et laisser mijoter jusqu'à ce que les pommes de terre soient tendres (15 minutes environ).

Incorporer le lait et réchauffer sans laisser bouillir. Saupoudrer de fromage râpé et servir.

Pour faire la nique à l'hiver

On peut aimer les légumes et ne pas être végétarien. Dans l'un ou l'autre cas, cependant, l'hiver pose des problèmes. Les choux, choux pommé, choux-fleurs, brocolis, les champignons, les haricots verts et parfois les tomates peuvent agréablement varier les menus de fin de saison. Les pommes de terre, aux ressources multiples, peuvent jouer leur rôle sous forme de potage.

Chou-minute

1 gros chou
1/2 t. d'eau bouillante
1/2 c. à thé de sel
1 paquet (4 onces) de fromage-crème
1/4 c. à thé de poivre
1/4 c. à thé de graines de céleri

Laver le chou, l'égoutter et le hacher finement. Le plonger dans un demi-litre d'eau bouillante salée et l'y laisser cuire pour qu'il devienne tendre tout en restant croquant.

Couper le fromage en morceaux et l'ajouter au chou. Continuer la cuisson sur feu très bas jusqu'à ce que le fromage fonde. Saupoudrer de poivre et de graines de céleri. Servir immédiatement.

Casserole de brocoli

1 botte de brocoli
1/2 c. à thé de sel
1/2 t. de restes de jambon cuit
1 1/2 t. de sauce blanche
Sel
1/2 t. de fromage fort, râpé
1/2 t. de miettes de pain frais
2 c. à table de beurre fondu

Laver le brocoli, couper les tiges les plus grosses dans le sens de la longueur pour obtenir une cuisson uniforme, cuire à l'eau bouillante salée juste assez pour que ces légumes restent croustillants.

Dans une casserole d'une contenance de six tasses, placer le brocoli bien égoutté en alternant avec le jambon haché et la sauce blanche. Mélanger le fromage et les miettes de pain et le beurre fondu. Recouvrir la casserole avec cette préparation et cuire dans un four modérément chaud (350 degrés) une vingtaine de minutes ou jusqu'à ce que la croûte soit dorée.

Le régime de la Nouvelle-Ecosse rallie le Canada et les USA

par Lily Tasso

Pour maigrir, pour prévenir les maladies du cœur et maintenir au minimum le taux de cholestérol, toutes les provinces du Canada, ainsi que les Etats-Unis, sont en train d'adopter le régime de la Nouvelle-Ecosse.

Ce régime alimentaire est à base de poisson. "Parce que", nous explique Mme A. D. Waddell, de Halifax, "à volume égal, le poisson est à moitié, sinon aux deux tiers, moins riche en calories que la viande, ce qui permet des repas substantiels et satisfaisants."

Mme Waddell est l'assistante du Dr C. M. Harlow, qui fait depuis dix ans des recherches sur le régime alimentaire comme moyen de prévention pour les maladies du cœur, à l'hôpital Camp Hill de Halifax.

L'homme de science a effectué de nombreuses expériences avec les pompiers et les policiers trop gros ou menacés de cholestérol. Le régime à base de poisson a été concluant.

Il y a deux ans, le Dr Harlow a appliqué son fameux régime à 41 personnes — 40 hommes et une femme — pour faire baisser leur taux de cholestérol. "La plupart étaient également trop gros", relate Mme Waddell, "mais ils aimaient heureusement le poisson, sauf un seul qui s'est mis au régime par crainte d'être malade. L'expérience a duré 16 semaines et, pendant ce temps, chaque personne a perdu une ou deux livres par semaine tout en retrouvant sa bonne forme physique."

Selon Mme Waddell, une des caractéristiques les plus intéressantes du régime de la Nouvelle-Ecosse, c'est qu'on le suit chez soi sans déranger sa famille ou sacrifier aux exigences de son travail.

Le poisson et les fruits de mer offrent une nourriture variée et savoureuse, riche en protéines, que l'on peut préparer de diverses façons sans ajouter des corps gras qui nuiraient au résultat.

"Ainsi les sauces faites avec des tomates, des oignons et des champignons relient les mets sans ajouter trop de calories", souligne Mme Waddell.

L'experte rappelle que la meilleure façon de cuire le poisson c'est de le faire rapidement à haute température, ou d'utiliser le grill.

Les personnes qui adoptent le Régime de la Nouvelle-Ecosse trouvent difficile de se passer d'un petit déjeuner copieux après s'être habitués aux œufs et bacon saturés de gras. "Certains poissons sont excellents pris avec le café matinal, comme les sardines grillées sur toast, le hareng fumé ou le poisson fumé cuit à la vapeur sur lequel on fait fondre un peu de margarine à base d'huile de maïs", suggère Mme Waddell.

A l'Expo 67, les provinces maritimes auront leur restaurant de poissons et fruits de mer. En attendant d'y déguster des spécialités, pourquoi ne pas essayer le Régime de la Nouvelle-Ecosse? On se sent, dit-on léger, plein de vie et d'entrain.



photo LA PRESSE
Mme A. D. Waddell

VOTRE GUIDE D'ACHAT

- LA PRESSE
- EPICES - CONDIMENTS**
- Thym
 - moutarde sèche
 - basilic
 - laurier
 - paprika
 - sel
 - poivre
 - clous
 - cannelle
 - sel d'ail
 - moutarde
 - mayonnaise
 - ketchup
 - sauce chili
 - cornichons
 - olives
- CONSERVES**
- soupes
 - légumes verts
 - haricots verts
 - pois
 - épinards
 - maïs
 - fèves au lard
 - jus de légumes
 - jus de fruits
 - viandes en conserve
 - poissons
 - sardines
 - anchois
 - maquereau
 - crevettes
 - huîtres
 - crabe
 - homard
 - aliments bébé
 - chat
 - chien
- EPICERIES (BASE)**
- céréales
 - farine
 - féculé de maïs
 - sucre
 - cassonade
 - sucre en poudre
 - riz
 - pâtes alimentaires
 - soda à pâte
 - légumes secs
 - huile
 - vinaigre
 - beurre
 - fromage
 - oeufs
 - crème
 - confitures
 - miel
 - beurre d'arachides
 - café
 - thé
- PRODUITS D'ENTRETIEN**
- désinfectant
 - cire
 - lessive
 - savon en paillettes
 - savon en pain
 - poudre à récurer
 - eau de javel
 - liquide adoucisseur
 - papier toilette
 - papier mouchoir
 - rouleau de papier-cuisine
 - serviettes de papier
 - papier ciré
 - sacs polyéthylène (poubelles)
 - tampons à récurer
- PRODUITS CONGELÉS**
- fruits
 - légumes
 - plats cuisinés
 - pâtisserie
 - pâte à tarte
 - pâte à biscuits
 - jus de fruits
 - soupes congelées
 - crème glacée

Légumes
Les prix des pommes, des pommes de terre et des oignons se maintiendront à des niveaux soutenus cette semaine encore.
Certaines variétés de pommes ayant atteint leur limite d'entreposage les approvisionnements seront plus faciles à écouler. Les pommes en entrepôts à atmosphère contrôlée sont assez abondantes pour approvisionner le marché.
On ne prévoit aucun baisse sur le prix des pommes de terre.

Viande et volaille
Les prix demeureront à peu près au même niveau pour le porc et pour le bœuf dans les catégories supérieures, comme dans les catégories inférieures, plus abondantes.
On ne prévoit aucune baisse, non plus, pour les poulets de grill.
Les prix des oeufs resteront les mêmes que ceux de la semaine dernière.

Pour votre famille, rien de MIEUX et rien de MEILLEUR que :

LA MARQUE DES GOURMETS

Dites toujours: Grenache

S'IL VOUS PLAÎT!

LA RECETTE-VEDETTE DE GISELE GRENACHE

GATEAU ARIQUIN A LA CREME GLACEE
(20 portions)

- 1 pinte de crème glacée à la vanille
- 1 tasse de pacanes cassées en morceaux
- 3 on. de chocolat semi-sucré râpé
- 1 chopine de crème glacée aux fraises fraîches
- 1 chopine de crème glacée au chocolat
- 1 chopine de crème glacée à l'érable
- 5 chopines de sorbet (parfums assortis)
- 1 demi-litre (1/4 tasse) de crème à fouetter
- 2 c. à soupe de sucre en poudre

Tapisser un moule à gâteau des anges de papier d'aluminium épais; refroidir.
Verser la crème glacée à la vanille dans un grand bol; battre au mousoir manuel ou électrique pour amollir. Y incorporer pacanes et chocolat. Alterner des cuillerées de crème glacée et de sorbet dans le moule à gâteau presser légèrement. Remplir les espaces de crème glacée à la vanille amollie. Répéter la même opération jusqu'à ce que le moule soit rempli. Congeler. Démouler, retirer le papier d'aluminium et placer sur une assiette. Fouetter la crème et la sucre. Etaler complètement de crème fouettée. Remettre au congélateur jusqu'au moment de servir.

La crème glacée Grenache, dont la saveur exquise est reconnue de tous, se présente en une grande variété: vanille, fraises, chocolat, caramel, fudge, cerises, ananas, pistaches etc., etc. La crème glacée ANJOU de Grenache, à consistance plus crémeuse, plus veloutée, est vraiment la crème glacée de grand luxe, le produit gourmet qui toujours satisfait. Elle est offerte en contenants d'une chopine — vanille, chocolat, ou pacane au beurre.

Grenache

l'aide-cuisinier des bonnes cuisinières

DU POISSON VRAIMENT FRAIS?
Oui, ces filets gardent toute la saveur fraîche de l'océan, car on les fait frire dès qu'ils sont pêchés.

C'est son exquise saveur, la véritable saveur fraîche de l'océan, qui distingue le poisson High Liner. Le poisson High Liner est spécialement choisi pour sa qualité incomparable. Il est envoyé à la friture dès qu'il est pêché. C'est pourquoi chaque bouchée de chair blanche de poisson High Liner fond dans la bouche. Le poisson High Liner se prépare en un clin d'oeil, tout en étant très économique. Vous trouverez les fruits de mer High Liner au comptoir de produits congelés de votre épicerie.

FILETS AU FOUR
1 paquet de filets High Liner
1 petite boîte d'échalotes tranchées
1/2 paquet de mélange à soupe à l'oignon

Dans un plat à gratin, disposer les filets congelés et les entourer d'échalotes et de céleri. Mélanger le mélange à soupe à l'oignon avec 1/2 tasse d'eau et napper le poisson de ce mélange. Saupoudrer de 1/2 tasse d'eau et napper le poisson de ce mélange. Faire cuire à 400°F pendant 40 minutes ou jusqu'à ce que la chair du poisson se détache aisément. Pour 4 personnes.

3 branches de céleri tranché
1/2 tasse de cacahuètes concassées
Une pincée de gingembre broyé (si on le désire)

FRUITS DE MER HIGH LINER... DANS LE PAQUET PORTANT LE POISSON HIGH LINER

Lunenburg Sea Products Ltd., Lunenburg (Nouvelle-Ecosse)

Laos: des soldats du Nord-Vietnam tuent des centaines de civils

VIENTIANE. (AFP) — Les forces nord-vietnamiennes se raient montées à l'attaque contre les forces royales stationnées dans la région d'Attopeu, à l'extrême sud du Laos, en poussant devant elles les populations civiles, provoquant ainsi la mort de plusieurs centaines de personnes, déclare le bulletin Lao-press. Ces forces se seraient ensuite mises à l'abri de la contre-attaque lancée par l'aviation royale, tout en forçant les villageois à sortir dans les rues du village et en assassinant ensuite les rescapés sur place, ajoute le bulletin. Du côté des forces royales, quatre-vingts militaires au-

Les Américains effectuent leur attaque la plus dévastatrice au Nord-Vietnam



SAIGON. (PA. UPI. AFP) — Les forces aériennes des Etats-Unis ont attaqué le Vietnam du Nord avec une intensité sans précédent au cours des dernières 24 heures. L'opération, que l'on dit être la plus dévastatrice depuis le début des raids au nord du 17e parallèle, a entraîné la perte de quatre avions et des équipages de trois d'entre eux. Les pilotes qui ont participé à l'attaque ont dit avoir détruit un dépôt de pétrole et un emplacement de missiles. Les appareils de l'armée de l'air et de la marine ont effectué 53 missions de combats. Des explosions et d'épais nuages de fumée indiquaient le succès du bombardement des réservoirs de pétrole de Son La, 130 milles à l'est de Hanoi. Les pilotes américains ont aussi démolé leur second emplacement de missiles en quatre jours, le dernier étant situé à 80 milles au sud de Hanoi. Profitant du beau temps, les Américains ont aussi attaqué des routes, des voies ferrées, des ponts et des bateaux-passeurs sur un large front allant du 17e parallèle à la ville côtière de Vinh. Les avions perdus sont deux F-105 Thunderchiefs et deux F-101 de reconnaissance. Cependant, les B-52 ont frappé une autre fois dans la province de Binh Duong, 35 milles au nord-est de Saigon, la cible étant un quartier général militaire du Vietcong. Un porte-parole a dit que trois régiments ennemis opéraient dans ce secteur depuis le 1er janvier. On n'a pas précisé les dégâts causés par les gros bombardiers. Sur terre, la plupart des grandes opérations menées par les forces américaines, sud-vietnamiennes et alliées ont pratiquement cessé, les Vietcongs étant devenus pratiquement introuvables. Le Nord-Vietnam proteste. De son côté, l'Agence de presse de libération du Sud-Vietnam rapporte que le 5 mars, le Vietcong a anéanti dans le secteur de Bau Bang, province de Thu Dau Mot, tout un bataillon de troupes américaines renforcé en artillerie, abattu un avion F-105 et un hélicoptère et capturé une grande quantité d'équipement militaire. Il s'agit là "d'une grande victoire", souligne l'Agence du Vietcong. Par ailleurs, la mission de liaison de l'armée nord-vietnamienne a adressé à la commission internationale de contrôle en Indochine un message urgent accusant les Etats-Unis d'avoir intensifié ces jours derniers les bombardements aériens au Nord-Vietnam et d'avoir étendu le rayon d'action des avions pirates qui attaquent sans discernement de nombreuses régions à population très dense, les hôpitaux, les écoles et les barrages". La mission de liaison proteste spécialement contre le bombardement "sauvage", le 3 mars, de deux écoles situées dans le district d'Ha Hoa, affirmant qu'il y a eu des morts et des blessés parmi les écoliers et les instituteurs. On annonce d'autre part à Saigon que le gouvernement australien a décidé d'accroître le contingent de troupes combattant au Vietnam. Le contingent actuel qui est d'un bataillon renforcé, soit 1.500 hommes, sera porté à 4.500 hommes qui formeront un régiment renforcé. A Washington, la commission des relations étrangères du Sénat entreprend aujourd'hui un débat sur la question des relations américaines avec la Chine communiste. Ce débat promet de rouvrir des blessures remontant jusqu'à la deuxième guerre mondiale. Le président de la commission, le sénateur William Fulbright, a appelé comme premier témoin M. Doak Barnett, un spécialiste des questions chinoises qui a déjà travaillé au département d'Etat. Le but de l'enquête, selon le sénateur, est d'empêcher la guerre entre la Chine et les Etats-Unis.



Réunion "révolutionnaire" au Caire

LE CAIRE (PA) — De sources égyptiennes, on rapporte aujourd'hui que le président Nasser se propose d'inviter le président déchu du Ghana, M. Kwame Nkrumah, à une rencontre d'une semaine entre "chefs révolutionnaires" afin de mettre au point une politique commune contre l'impérialisme et contre les tentatives du néo-colonialisme de répandre la subversion en Afrique. Les mêmes sources déclarent que la rencontre, qui débuterait le 21, grouperait des délégués de la Guinée, de la Tanzanie, du Kenya, de la République du Congo (Brazzaville), de la Somalie et d'Algérie. Tous ces pays sont ceux dont les représentants ont boycotté la dernière conférence de l'OUA.

Bain froid pour calmer les Espagnols

PALOMARES, Espagne. (Reuter) — Un diplomate et un général américains et cinq enfants ont plongé aujourd'hui dans la Méditerranée pour prouver aux Espagnols que la bombe américaine disparue dans cette région ne cause aucun danger dû à la radio-activité. M. Angier Biddle Duke, ambassadeur des Etats-Unis à Madrid, et ses deux enfants âgés de 8 et 11 ans, le général Stanley Donovan, commandant de l'aviation américaine en Espagne, et ses fils et deux enfants du ministre espagnol de l'Information, M. Manuel Fraga Iribarne, se sont baignés dans les eaux froides sur la plage de Palomares. "Notre présence ici prouve qu'il n'existe pas de danger de radio-activité dans cette région," a déclaré l'ambassadeur Duke. A quelques milles de là, une douzaine de navires de la 6e flotte américaine recherchent toujours la dernière de quatre bombes nucléaires tombées lors de la collision d'un bombardier B-52 avec un avion de ravitaillement en janvier.

Le Malawi pêche la modération

ZOMBA. (PA) — Le premier ministre du Malawi, M. Hastings Banda, a vertement critiqué aujourd'hui les chefs des pays d'Afrique qui parlent de partir en guerre contre la Rhodésie, pays qu'ils ne connaissent pas plus qu'ils ne connaissent les planètes Mars ou Vénus. Il a ajouté qu'il préférerait se voir expulser de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) plutôt que d'écouter leurs conseils. "Je parle en connaissance de cause, a-t-il dit, tandis que ces chefs sont d'une ignorance crasse". Le Malawi a de solides liens économiques avec la Rhodésie.

La rébellion au Congo

LEOPOLDVILLE (UPI) — Plus de 100 personnes, dont de nombreuses femmes et enfants, ont été tués dans la région nord-est du Congo dans la rébellion qui s'y poursuit. L'armée nationale congolaise a annoncé une importante victoire militaire sur les rebelles. 180 rebelles ont été tués et cinq fusils mitrailleurs de fabrication chinoise communiste ont été capturés dans un camp rebelle.

L'affaire Ben Barka

PARIS (AFP) — Le deuxième interrogatoire de Marcel Le Roy-Finville, agent des services français du contre-espionnage arrêté le 10 février, non-dénonciation de crime dans l'affaire Ben Barka, a été aussi parfaitement négatif que le premier. L'ancien agent secret persiste à affirmer qu'il ne peut aborder le fond de l'affaire sans que ses supérieurs aient au préalable répondu aux douze questions qu'il leur a fait tenir la semaine dernière.

Un "profiteur" est condamné à mort à Saigon

SAIGON (UPI. AFP) — C'est la condamnation dans la famille Ta Vinh. Ce Chinois, homme d'affaires millionnaire, vient d'être condamné à mort à Saigon après avoir été reconnu coupable de mercantilisme. Il s'agit du premier procès à se dérouler dans ce domaine depuis la récente adoption au Sud-Vietnam de nouvelles lois pour parer aux crimes économiques. Trois officiers militaires ont trouvé M. Ta Vinh, âgé de 35 ans, coupable de spéculation sur les prix, d'accumulation de marchandises et de corruption. De sources gouvernementales, on a déclaré que si le condamné est fusillé, le peloton d'exécution comprendra des femmes. On espère que cette mesure aura des effets psychologiques. M. Ta Vinh a huit enfants dont l'âge varie de un an à 14 ans. Sa femme, âgée de 31 ans, a fondu en larmes en entendant les juges prononcer la sentence. La cour a également annoncé que tous les biens du condamné étaient confisqués. On estime dans les milieux gouvernementaux qu'un exemple de ce genre est nécessaire pour inspirer la crainte dans les milieux commerçants chinois dont l'influence est déterminante sur toute la vie économique du pays. Ceux-ci et leurs pratiques avaient été dénoncés publiquement à plusieurs reprises.

Le Cubain qui a voulu tuer Castro fait une incroyable autocritique

LA HAVANE (AFP) — "J'ai mérité le poteau d'exécution. Je suis un caractère instable, rempli de contradictions et de faiblesses, je me suis livré à la débauche et, cela, du jour où j'ai abandonné la révolution. C'est pour cela que, corrompu moi-même, je me suis allié aux ennemis corrompus de notre peuple et de notre révolution." Evoquant son entrevue avec Fidel qui, en janvier, le convoqua pour essayer — selon l'acte d'accusation — de le remettre dans le droit chemin, Cubela affirma "qu'il n'avait jamais ressenti pour Fidel la moindre haine, tout au contraire". Se frappant sur la tête, il cria au tribunal: "Je ne comprends pas pourquoi j'ai pu penser accomplir un acte aussi lâche et honteux que de vouloir assassiner le premier ministre, caché derrière une fenêtre, en me servant d'un fusil à lunette télescopique." Rolando Cubela a laissé au soir de ce premier jour du procès qui a eu lieu devant le tribunal militaire révolutionnaire, siégeant en la célèbre prison de La Cabana, une impression aussi désastreuse que pénible. Son passé révolutionnaire et sa jeunesse plaident en sa faveur, mais ce spectacle d'un homme qui fut un combattant, se couvrant de fange, s'accusant de toutes les faiblesses, de toutes les lâchetés, de tous les vices, avait quelque chose d'irréel.

Harold Wilson promet aux électeurs britanniques une "meilleure société"

LONDRES. (AFP. PA. UPI) — Le parti travailliste, dans son manifeste électoral, intitulé "Le temps des décisions", s'est fixé les principaux objectifs suivants: oeuvrer en vue de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun "tout en sauvegardant ses intérêts essentiels et ceux du Commonwealth", s'opposer à la dissémination des armes nucléaires et renforcer l'OTAN tout en multipliant les contacts avec l'URSS et l'Europe orientale, garantir au peuple britannique une élévation du niveau de vie de l'ordre de 25 pour cent en 5 ans. Commentant le manifeste électoral publié hier soir, M. Wilson a déclaré que le gouvernement travailliste, s'il revient au pouvoir, présentera la loi sur la nationalisation de l'acier sur la base du Livre blanc publié il y a un an. Le manifeste indique: — Défense: "Les engagements militaires et politiques de la Grande-Bretagne seront déterminés par les limites de ses ressources". — Relations avec l'Europe: La Grande-Bretagne, en consultation avec ses partenaires de l'Association européenne de libre-échange, devrait être prête à entrer dans le Marché commun à conditions que les intérêts essentiels, notamment dans le domaine de l'agriculture, du Royaume-Uni et du Commonwealth soient sauvegardés la référence à l'agriculture rend d'ores et déjà impossible cette adhésion, estime-t-on. — OTAN: priorité absolue à la non-dissémination des armes nucléaires. — ONU: Londres doit oeuvrer pour renforcer l'ONU, qui est le principal instrument de paix dans un monde divisé. — Vietnam: le parti travailliste s'engage à poursuivre ses efforts en vue d'un règlement négocié du conflit vietnamien. — Chine: le Labour s'efforcera d'assurer l'entrée de Pékin à l'ONU. — Commonwealth: il doit évoluer "s'il veut demeurer une force cohérente dans le monde". — Economie: en dehors de la nationalisation de l'acier, création d'une "commission foncière" qui aura le pouvoir de nationaliser les terrains à bâtir; rationalisation de l'industrie aéronautique, comportant une prise de participation de l'Etat dans cette industrie. — Domaine social: plein emploi, réorganisation de la sécurité sociale, amélioration de l'éducation nationale, aide aux petits salariés pour l'achat de logements. Commentant l'absence dans le manifeste de toute allusion à la Rhodésie, M. Wilson a par ailleurs dit que ce dernier problème était un problème de gouvernement à traiter au fur et à mesure de ses possibilités. Un communiqué du Foreign Office a d'autre part exprimé la confiance de la Grande-Bretagne que l'OTAN survivra "avec ou sans la France".

Les terroristes décapitent la colonne Nelson à Dublin

DUBLIN. (AFP. UPI) — La célèbre colonne Nelson qui se dresse dans O'Connell Street, au centre de Dublin, a été renversée la nuit dernière par une violente explosion. Deux jeunes filles qui revenaient d'un bal ont été blessées et hospitalisées. La police a arrêté cinq jeunes gens, tous de Dublin, qui ont été interrogés au sujet de l'attentat. Les autorités policières disent que cet attentat est l'oeuvre d'experts puisque seulement quelques carreaux ont éclaté dans les rues voisines. Le spectacle qui s'offre du sommet de la colonne est une attraction toute particulière pour les touristes. On y parvient par un escalier aménagé à l'intérieur de la colonne. Un détachement du service de déminage de l'armée irlandaise s'est rendu sur les lieux pour s'assurer que d'autres engins non éclatés ne se trouvent parmi les débris. Selon les premières constatations, les artificiers estiment qu'il a fallu plusieurs bombes pour couper la colonne en deux à une trentaine de pieds du sol. O'Connell Street, la plus achalandée de la capitale irlandaise, a été complètement bloquée par les chutes de pierres, et la circulation devra probablement être détournée, pendant une bonne partie de la matinée, en attendant sur les services de la voirie aient dégagé la chaussée. Depuis quelque temps, la République irlandaise et les six comtés de l'Irlande du nord, qui fait toujours partie du Royaume-Uni, ont connu une



recrudescence d'actes d'extrémisme. Jusqu'ici, l'armée républicaine irlandaise hors-la-loi a rejeté toute responsabilité des attentats à la bombe contre des institutions britanniques à Dublin et Belfast. Cependant, les deux gouvernements s'attendent à une escalade de l'activité terroriste en Irlande qui marquera, le mois prochain, le 50e anniversaire de l'insurrection de Pâques de 1916, qui a conduit la République à l'indépendance de la couronne britannique. La fête de Nelson retirée des débris. La tête de l'amiral Horatio Nelson, le célèbre héros de la bataille de Trafalgar, est retirée des débris de la colonne Nelson à Dublin en Irlande, par des sapeurs, après qu'une partie de la colonne de 125 pieds se fut effondrée sous la violence d'une explosion, hier soir. La police irlandaise est d'avis que cet attentat est l'oeuvre de l'Armée républicaine irlandaise, hors-la-loi.

Lord Astor, qui avait été mêlé au scandale Profumo, est décédé aux Bahamas

LONDRES (PA) — Lord Astor, membre de la riche famille anglo-américaine Waldorf-Astor et l'un des principaux personnages mêlés au scandale Profumo, en 1963, est décédé hier soir aux Bahamas d'une crise cardiaque. Le troisième vicomte d'Astor était âgé de 59 ans. Il s'était rendu samedi par avion à Nassau, capitale des îles Bahamas, pour des vacances d'un mois. Lord Astor et son épouse, un ancien mannequin, rendaient visite à sir Harold et à lady Christie quand lord Astor s'est plaint de douleurs à la poitrine. Il est décédé à l'hôpital à 5 h. 45 p.m. Lord Astor avait été un homme politique important dans le parti conservateur jusqu'à ce qu'il hérite du titre de son père, en 1952. C'est à Cliveden, la demeure ancestrale de la famille Astor, que Stephen Ward avait présenté Christine Keeler à l'ancien ministre de la Guerre, M. John Profumo, à l'été de 1961. Profumo a plus tard admis qu'il avait menti au Parlement relativement à ses relations avec Christine et il a démissionné. Ward était un ostéopathe de la haute société qui s'est plus tard suicidé après avoir été reconnu coupable d'avoir tenu une maison de désordre. Impliqué par Christine et Mandy. Au cours du procès de Ward, Mlle Keeler avait raconté que lord Astor payait le loyer d'un logement qu'elle partageait avec Mlle Mandy Rice-Davis, une jeune blonde qui est devenue devenue chanteuse de cabaret. Mlle Rice-Davis, témoignant devant la cour, a raconté qu'elle avait été la maîtresse de lord Astor, ce que celui-ci avait nié catégoriquement. L'année suivante, lord Astor avait subi une attaque cardiaque. Jusqu'à l'affaire Profumo, lord Astor possédait une longue carrière de services distingués. Il avait été élu aux Communes en 1935 et durant la Seconde Guerre mondiale avait servi dans la marine. Il était revenu au Parlement en 1951. L'année suivante, il avait été obligé d'abandonner son siège pour succéder à son père à la Chambre des lords.



Il était considéré comme l'un des hommes les plus riches de Grande-Bretagne, partageant la fortune amassée par John Jacob Astor. L'héritier du titre est William Waldorf Astor, âgé de 14 ans, son fils par son premier mariage. Il laisse aussi une fille de son second mariage, et deux filles de son mariage actuel. Ses deux premiers mariages s'étaient terminés par des divorces.

Qui dit... RAMBLER dit ARBOUR FAITES L'ESSAI D'UNE MAGNIFIQUE "RAMBLER 1966" et OBTENEZ LA CHANCE DE GAGNER CETTE SUPERBE DPL de plus ★ 10,000 PRIX 10,000 GAGNANTS ★ ★ 10 PREMIERS PRIX, à chacun une Rambler Ambassador DPL ★ 10 DEUXIEMES PRIX, à chacun 1 sedan Rambler American ★ 75 TROISIEMES PRIX, appareils ménagers de marque Kelvinator ★ 9.905 4e PRIX camera de qualité DEMONSTRATEURS 1966 DE LA COMPAGNIE OFFERTS A DES PRIX DE RABAIS EXCEPTIONNELS (Exemple) RAMBLER 1966 Sedan Ambassador Equipé SEULEMENT \$3,050 NOMBRE D'AUTRES MODELES AU CHOIX Un des plus grands dépositaires Rambler au Canada POUR UN SERVICE ULTRA-PARFAIT C'EST CHEZ Arbours Auto Ltée 10300 boul. PIE IX (coin Fleury) — 323-4330

Un policier est blessé au cours d'une chasse à l'homme



Le caporal Jacques Laferrière, de la PP, et son chien dressé Rebel, suivent la trace des fuyards dans les bois de Russeltown. L'obscurité a forcé le limier à abandonner ses recherches mais celles-ci ont repris tôt ce matin.

La chasse à l'homme qui a débuté hier après-midi dans le petit village de Russeltown, dans le comté de Châteauguay, à la suite d'une fusillade entre trois suspects et deux agents de la police provinciale, s'est poursuivie avec plus d'intensité aux petites heures ce matin lorsque les deux fuyards ont été aperçus dans une auto rapportée volée quelques minutes plus tôt à Lacolle.

Pourchassée en direction de St-Jean, l'auto des suspects a fait une embardée dans le fossé. Les deux occupants ont couru à

été blessé d'un coup de feu à la main droite se rétablit lentement de ses blessures au Barrie Memorial Hospital, à Ormstown, où les médecins ont dû lui amputer le majeur de la main droite.

Le suspect capturé, Tony Miller, âgé de 30 ans, s'est rendu sans résistance lorsque deux agents de Valleyfield l'ont découvert caché sous un large morceau de glace en bordure d'un petit ruisseau près du village de Russeltown. Il a été incarcéré dans les cellules du quartier général de la PP à Montréal.

Le tout a débuté hier après-midi, vers 2 h. 45, lorsque l'agent Bernard Pauzé du poste de la PP à Ste-Martine, en patrouillant près de Howick, a remarqué une voiture dont les occupants lui semblaient suspects.

En s'approchant du véhicule pour interroger le conducteur, le policier a remarqué qu'un individu portant une cagoule rouge et noire était couché sur le siège arrière. Au même moment, l'auto des suspects démarra en trombe vers le sud sur la route no 14.

L'agent Pauzé les prit en chasse tout en demandant de l'aide par radio. Deux de ses collègues qui travaillaient dans le petit village de Russeltown ont capté son message et ont placé leur véhicule en travers de la route juste à l'entrée du village. L'agent Marcel Deschênes a eu le temps de descendre de l'auto-patrouille mais son collègue l'agent Léopold

Bergevin était encore au volant lorsque la voiture des suspects arriva à vive allure, évita l'auto des policiers et alla s'écraser contre le mur du magasin général.

Les trois individus sont descendus de voiture en vitesse et l'un d'eux a tiré une dizaine de coups de feu en direction des policiers. Une des balles a atteint la main droite de l'agent Bergevin tandis que les autres projectiles ont troué l'auto de la police ainsi que le véhicule d'un voyageur de commerce.

L'agent Deschênes, pour sa part, a eu juste le temps de répliquer de quatre balles mais les suspects prenaient déjà la fuite à travers champs.

Une vingtaine de policiers des postes environnants se sont joints à leurs collègues pour une battue générale qui s'est poursuivie jusqu'au coucher du soleil. On a fait appel également au chien Rebel et à son maître le caporal Jacques Laferrière de même qu'à l'hélicoptère de la PP et à celui de la station radiophonique CFCE.

La capture de Miller
Un des trois suspects, Tony Miller, a été capturé vers 5 h. p.m. près d'un ruisseau. Il a refusé de dévoiler les noms des deux individus qui l'accompagnaient.

Le caporal Robert Mongeau, officier responsable du poste de Ste-Martine, dirige les recherches qui ont repris ce matin d'une façon intense. Durant la nuit, douze voitures de la PP ont patrouillé constamment les routes entourant le bois où se sont réfugiés les deux fuyards. Ces derniers sont armés d'une carabine de calibre 303 et les policiers devront agir avec prudence pour les capturer.

Dans l'auto des suspects, la police a retrouvé un revolver de calibre 22, un fusil de calibre 12 à canon tronqué, deux couteaux et deux carabines. L'auto avait été rapportée volée la veille à Montréal.

L'agent Léopold Bergevin compte douze ans de service au sein de la PP. Il est marié et père de deux enfants âgés de 3 et 4 ans.

Félicitations du directeur

Interrogé sur le magnifique travail de ses agents, le directeur de la PP, M. J.-Adrien Robert, a déclaré qu'il ne pouvait que féliciter les agents Pauzé, Bergevin et Deschênes pour leur beau travail. "Le flair de l'agent Pauzé est tout à son honneur et la bravoure des agents Bergevin et Deschênes mérite sûrement d'être soulignée, car elle confirme la bonne réputation de la police provinciale du Québec".

A moins d'empêchement, M. Robert devait se rendre ce matin au chevet de l'agent Bergevin à l'hôpital Barrie à Ormstown. Le village de Russeltown est situé à moins de cinq milles de la Frontière américaine.

Texte de
Martin Pronovost
Photos de
J.-Y. Létourneau

travers bois sous les balles des policiers à leur poursuite. Quelques minutes plus tard, à l'aube, l'hélicoptère de la police s'est joint aux nombreux policiers. Les individus ont été vite repérés près du Club de golf de St-Jean mais les agents en ont perdu la trace par la suite.

Près d'une cinquantaine de policiers ont participé à cette poursuite spectaculaire. Toutes les routes ont été bloquées et chaque véhicule a été examiné minutieusement.

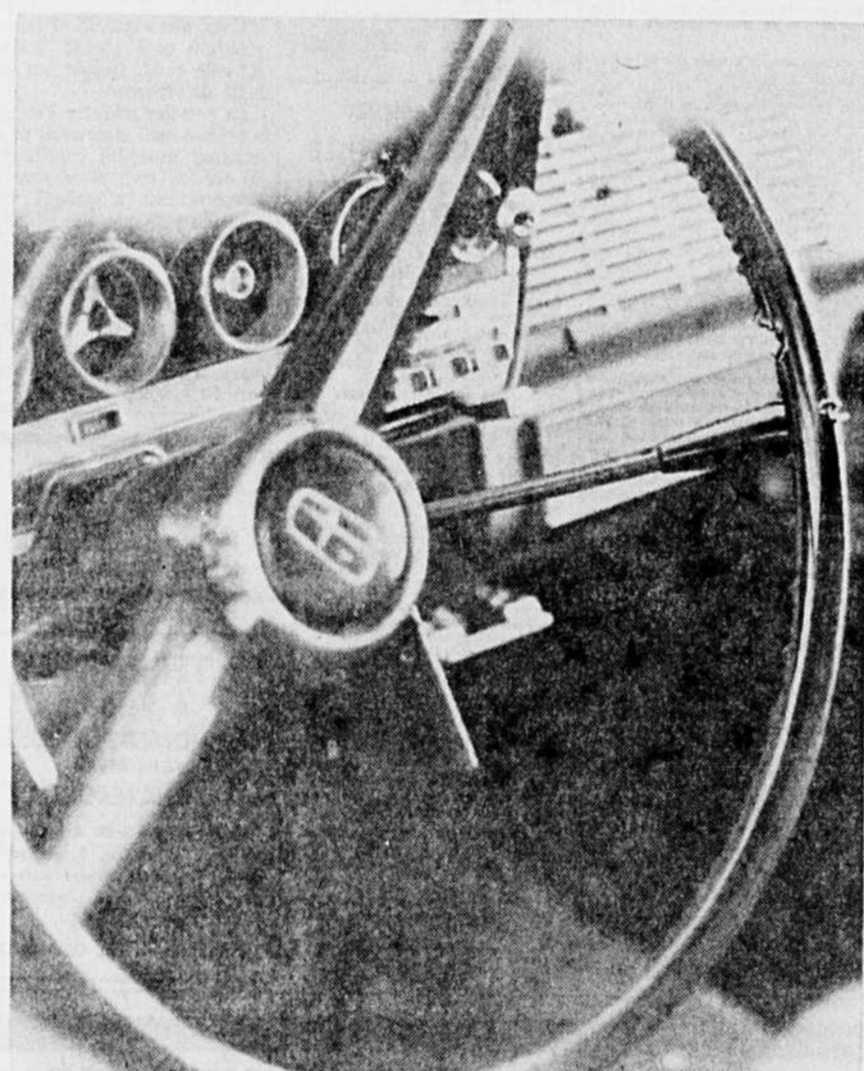
Les chalets d'été du secteur ont été visités de même que certaines maisons des environs. Peu avant midi, toutes ces fouilles systématiques s'étaient avérées vaines, mais se poursuivaient sans répit et les policiers avaient tout de même bon espoir de capturer ces deux individus.

Ces derniers ont marché à travers bois durant plus de dix heures, soit depuis 5 h. hier après-midi jusqu'à vers 3 h. la nuit dernière à la faveur d'un clair de lune pour couvrir la distance qui les séparait de Russeltown à Lacolle où ils ont volé une auto.

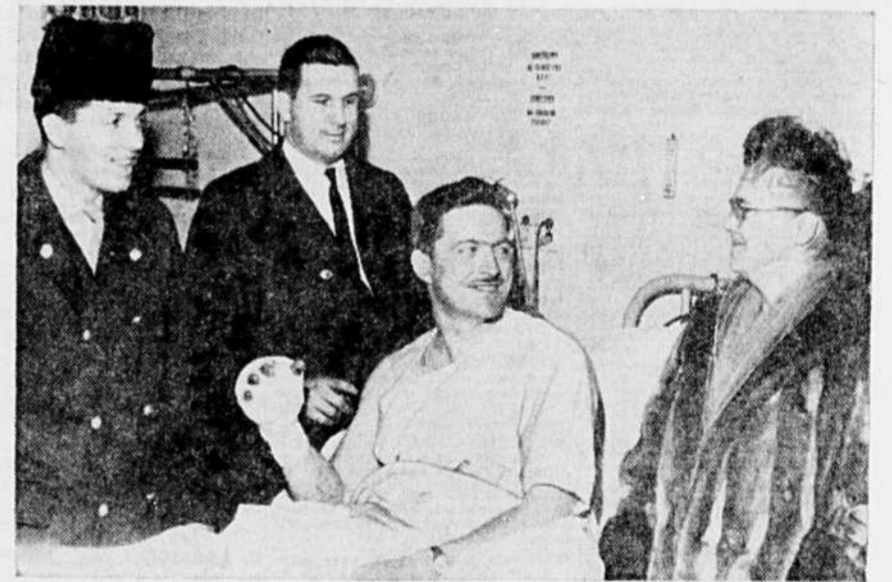
Les policiers croient que les fuyards se rendront bientôt, épuisés et affamés.
L'agent Léopold Bergevin qui



L'auto d'un voyageur de commerce, qui était stationnée entre la voiture des policiers et celle des suspects, a été criblée de balles de la carabine 303 de l'un des trois individus pourchassés. Heureusement, le conducteur était à l'intérieur du magasin général au moment de la fusillade.



Deux des projectiles tirés par les suspects ont écorché le volant que tenait l'agent Bergevin.



Même si on lui a amputé un doigt, l'agent Léopold Bergevin sourit à son épouse qui lui rend visite à l'hôpital. On remarque également, de gauche à droite, l'agent Bernard Pauzé, qui a repéré les suspects près d'une banque à Ormstown, et Marcel Deschênes, qui accompagnait l'agent Bergevin au moment de la fusillade.

Michel St-Jean gagne le prix "Images du Québec"

Le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, M. Gérard-D. Lévesque (à gauche sur la photo) a remis, hier après-midi, le premier prix de \$2,500 à M. Michel St-Jean (à droite) de Montréal, photographe, gagnant du concours "Images du Québec", organisé pour le pavillon du Québec à l'Expo. Le deuxième, de \$1,500, a été attribué à M. Jean-Pierre Beaudin, de Montréal, employé de la Société Radio-Canada; le troisième, de \$1,000, à M. Marc Ellefsen, de Chicoutimi.

Le jury du concours, lancé le 3 février 1965, était présidé par M. Yousuf Karsh (au centre sur la photo) et composé de MM. Claude Beaulieu, Jean Simard et André Jasmin. Au 31 décembre 1965, date de clôture du concours, le jury avait reçu 2,500 documents, photographies et diapositives, de 223 concurrents.

Les photographies primées seront intégrées aux exhibits du Pavillon du Québec: elles devaient revêtir un caractère d'originalité et d'authenticité, et représenter l'aspect humain et social du Québec.

Le jury a accordé, de plus, des mentions honorables à MM. Jean Achim, de Montréal, Luc Amyot, de Montréal, André Ellefsen, pour la qualité d'ensemble de sa participation, et Bernard Gosselin, de Montréal: ce dernier a présenté une série de documents sur les Indiens Cris de la réserve de Mistassini.



"Images du Québec"

Michel St-Jean, à droite, lauréat du concours "Images du Québec", reçoit des mains du ministre Gérard-D. Lévesque, le prix qu'il s'est mérité pour une série de photographies illustrant la Belle Province qui serviront à décorer le pavillon du Québec à l'Exposition universelle de 1967. M. Yousuf Karsh, président du jury, est aussi présent pour féliciter le gagnant.

Un toit de multiples cylindres suspendus couvrira le pavillon monégasque à l'Expo

par Michèle Juneau

La firme Papineau, Gérin-Lajoie et Leblanc réalise le pavillon de Monaco à l'Exposition universelle de 1967.

Ces architectes canadiens-français, déjà fort respectés au Canada, confirment ainsi leur talent à l'échelle universelle. Bien que le communiqué émis par le consulat de Monaco omette de le mentionner, M. Réal Benoit a participé à la conception générale du pavillon.

De stuc et de béton, le pavillon, composé de dix cylindres entourant un cinéma-jardin, sera situé sur l'île Notre-Dame. La conception même de l'architecture se veut d'esprit très léger. Les multiples cylindres suspendus constituant le toit du pavillon forment un jeu très intéressant.

La principauté de Monaco a prévu un budget de \$459,000 pour son pavillon.

Qu'abritera le pavillon monégasque? Quel sera le genre de spectacles auquel le public sera invité? Il semble qu'il soit encore trop tôt pour le définir.

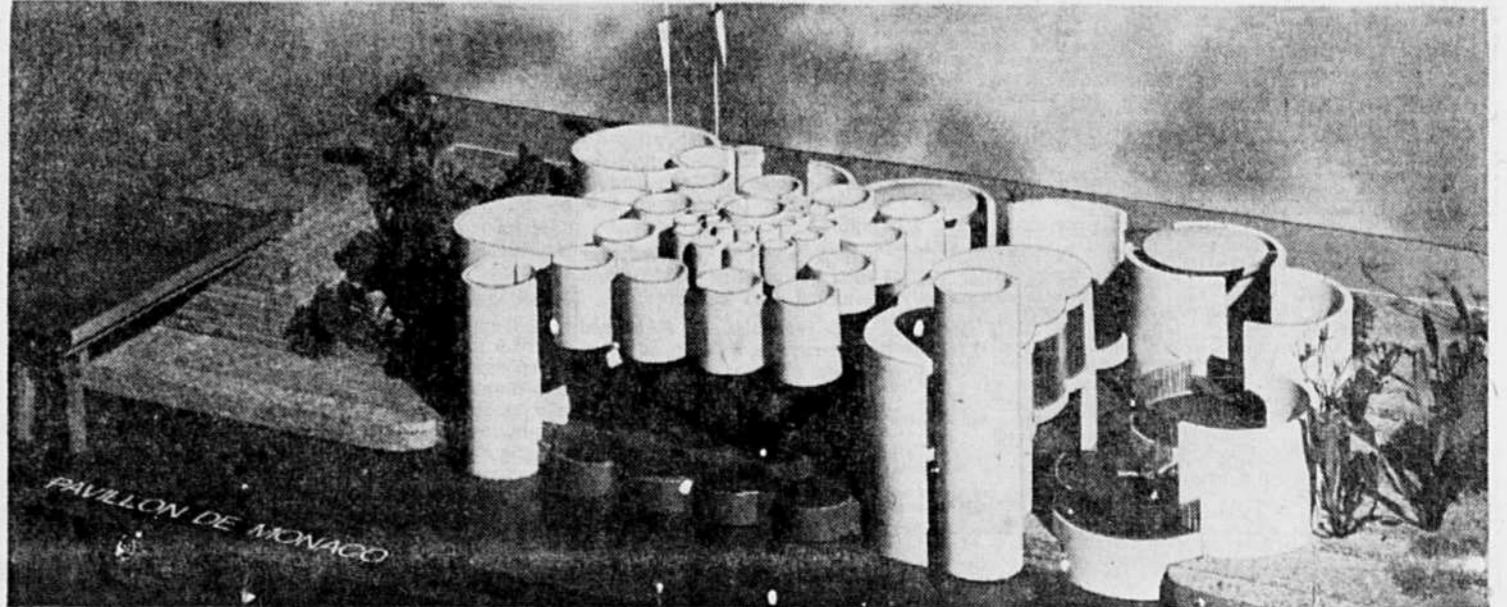
Bien que M. Michel Pasquin, consul général de Monaco, nous ait laissé entendre que nous aurons peut-être la visite de l'orchestre symphonique de

Monaco ainsi que celle de troupes folkloriques locales, rien de plus précis ne transparaît à ce sujet.

On nous promet un film illustrant les beautés et plaisirs de cette gentille principauté. Quel genre de film? Difficile à deviner. On sait qu'il devra illustrer ce que l'on n'a pu concrétiser dans le pavillon. A l'origine, le scénario du film, long de 10 minutes, devait être soumis à l'appréciation des architectes: entente logique puisque ces derniers, plus que tout autre, connaissent l'esprit de leur oeuvre et ce qui est appelé à figurer à l'intérieur du pavillon. Le premier scénario soumis fut refusé comme étant absolument inacceptable. Malgré ce premier succès, le scénariste demeure le même: on dit qu'il serait l'auteur et réalisateur des principaux événements de Monaco — dont le mariage du couple princier.

D'autre part, un cinéaste canadien travaillant de concert avec le bureau des architectes aurait soumis un projet de scénario à Monaco. Le budget requis était-il trop élevé? Craindrait-on de froisser quelque susceptibilité en accordant un deuxième contrat à un étranger?

Cette dernière hypothèse n'est pas écartée par M. Pasquin.



Naissances Décès Remerciements In memoriam

AUCLAIR (Marie-Alice) - A Montréal, le 7 mars 1966, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Léon Aucclair, née Marie-Alice Héloïse...

BLANCHET (Ludger) - A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 74 ans, est décédé Ludger Blanchet, époux de Marie-Bernadette...

LEBRUN (Marguerite) - A l'hôpital Notre-Dame, le 7 mars 1966, à l'âge de 50 ans, est décédée Mme Marguerite Lebrun...

PEPIN (Eveline) - A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Eveline Pepin...



Le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a communiqué hier soir aux membres de l'Adoration nocturne un message sur la dévotion eucharistique...

BOUSSAÏE (Louis) - A Chambly, le 6 mars 1966, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Louis Bousaïe, époux de Marie-Victoire...

CHARTRAND (Rosario) - A Montréal, le 5 mars 1966, à l'âge de 64 ans, est décédée Rosario Chartrand, épouse de Simon...

LEMEUX (Léandre) - A Montréal, le 7 mars 1966, à l'âge de 64 ans, est décédé Léandre Lemeux, époux de Simone...

POIRIER (Olivier) - A sa demeure, le 6 mars 1966, est décédé subitement Olivier Poirier, époux de Clara...



Le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a communiqué hier soir aux membres de l'Adoration nocturne un message sur la dévotion eucharistique...

BONENFANT (Marie) - A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 84 ans, est décédée Marie Bonenfant, épouse de Joseph...

DAÏNEAU (Fabienne) - A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 27 ans, est décédée Fabienne Daïneau, épouse de Robert...

GIARD (Stella) - A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 57 ans, est décédée Stella Giard, épouse de Louis...

MAJOR (Joseph) - A Montréal, le 7 mars 1966, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Joseph Major, époux de Rose-Marie...



Le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a communiqué hier soir aux membres de l'Adoration nocturne un message sur la dévotion eucharistique...

BOUCHARD (Joseph-Emile) - A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Joseph-Emile Bouchard, époux de Germaine...

D'ANDRIEU (Anna) - A Verdun, le 6 mars 1966, à l'âge de 61 ans, est décédée Anna d'Andrieu, épouse de Daniel...

HOUGHTON (Germaine) - A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Germaine Houghton, épouse de James...

MARINIER (Sylvain) - A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Sylvain Marinier, époux de Marie-Thérèse...



Le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a communiqué hier soir aux membres de l'Adoration nocturne un message sur la dévotion eucharistique...

BERGON (Augustin) - A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Augustin Bergon, époux de Lucienne...

DESLAURIERS (Gilles) - A Montréal, le 7 mars 1966, à l'âge de 27 ans, est décédé Gilles Deslauriers, fils de Georges...

LALONDE (Albertine) - A Hawkesbury, le 6 mars 1966, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Albertine Lalonde, épouse de Eugène...

MARION (Augustine) - A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Augustine Marion, épouse de Jean...



Le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a communiqué hier soir aux membres de l'Adoration nocturne un message sur la dévotion eucharistique...

BRISSEBOIS (Albert) - A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Albert Brissebois, fils de Charles...

DROUIN (Marie-Anne) - A Montréal, le 7 mars 1966, à l'âge de 58 ans, est décédée Marie-Anne Drouin, épouse de Jean...

LANGLOIS (Guy) - A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 26 ans, est décédé M. Guy Langlois, fils de Joseph...

MELANCON (Jean-Paul) - A Montréal, le 7 mars 1966, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Jean-Paul Melancon, fils de Charles...



Le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a communiqué hier soir aux membres de l'Adoration nocturne un message sur la dévotion eucharistique...

BROSSEAU (Paul) - Après une longue maladie à l'hôpital, le 7 mars 1966, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Paul Brosseau, fils de Eugène...

DUBOIS (André) - A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 82 ans, est décédé M. André Dubois, époux de Marie-Thérèse...

LAMARRE (Emile) - A Ville de Brossard, le 6 mars 1966, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Emile Lamarre, époux de Marie-Thérèse...

MARTINEAU (Jean-Victor) - A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Jean-Victor Martineau, époux de Marie-Thérèse...



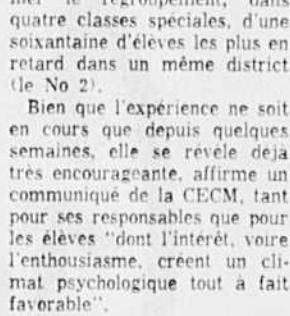
Le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a communiqué hier soir aux membres de l'Adoration nocturne un message sur la dévotion eucharistique...

BRUNELLE (Georges E.) - A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Georges Brunelle, époux de Marie-Thérèse...

DUBOIS (André) - A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 82 ans, est décédé M. André Dubois, époux de Marie-Thérèse...

LALONDE (Albertine) - A Hawkesbury, le 6 mars 1966, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Albertine Lalonde, épouse de Eugène...

MARION (Augustine) - A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Augustine Marion, épouse de Jean...



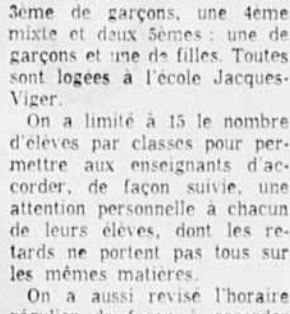
Le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a communiqué hier soir aux membres de l'Adoration nocturne un message sur la dévotion eucharistique...

BRUNELLE (Georges E.) - A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Georges Brunelle, époux de Marie-Thérèse...

DUBOIS (André) - A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 82 ans, est décédé M. André Dubois, époux de Marie-Thérèse...

LALONDE (Albertine) - A Hawkesbury, le 6 mars 1966, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Albertine Lalonde, épouse de Eugène...

MARION (Augustine) - A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Augustine Marion, épouse de Jean...



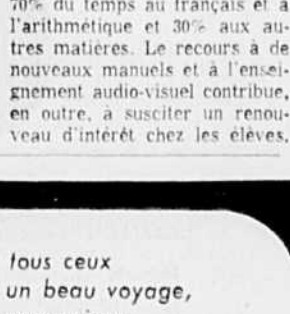
Le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a communiqué hier soir aux membres de l'Adoration nocturne un message sur la dévotion eucharistique...

BRUNELLE (Georges E.) - A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Georges Brunelle, époux de Marie-Thérèse...

DUBOIS (André) - A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 82 ans, est décédé M. André Dubois, époux de Marie-Thérèse...

LALONDE (Albertine) - A Hawkesbury, le 6 mars 1966, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Albertine Lalonde, épouse de Eugène...

MARION (Augustine) - A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Augustine Marion, épouse de Jean...



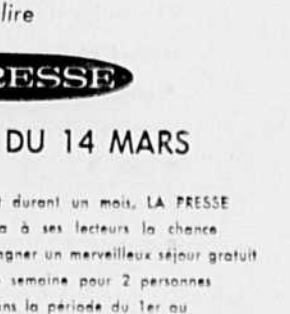
Le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a communiqué hier soir aux membres de l'Adoration nocturne un message sur la dévotion eucharistique...

BRUNELLE (Georges E.) - A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Georges Brunelle, époux de Marie-Thérèse...

DUBOIS (André) - A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 82 ans, est décédé M. André Dubois, époux de Marie-Thérèse...

LALONDE (Albertine) - A Hawkesbury, le 6 mars 1966, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Albertine Lalonde, épouse de Eugène...

MARION (Augustine) - A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Augustine Marion, épouse de Jean...



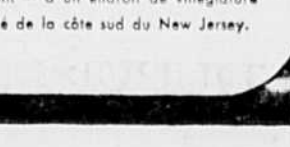
Le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a communiqué hier soir aux membres de l'Adoration nocturne un message sur la dévotion eucharistique...

BRUNELLE (Georges E.) - A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Georges Brunelle, époux de Marie-Thérèse...

DUBOIS (André) - A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 82 ans, est décédé M. André Dubois, époux de Marie-Thérèse...

LALONDE (Albertine) - A Hawkesbury, le 6 mars 1966, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Albertine Lalonde, épouse de Eugène...

MARION (Augustine) - A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Augustine Marion, épouse de Jean...



Le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a communiqué hier soir aux membres de l'Adoration nocturne un message sur la dévotion eucharistique...

Le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a communiqué hier soir aux membres de l'Adoration nocturne un message sur la dévotion eucharistique inspiré par le concile Vatican II. 1.200 personnes s'étaient réunies au Plateau pour la circonstance. Sur la photo, de gauche à droite, M. Gaston Giasson, président de la soirée, M. Raoul Gagnon, p.s.s., directeur national de l'Adoration nocturne, le cardinal et M. Jean Coallier, président diocésain. Une autre réunion, tenue dimanche, constituait une avant-première du congrès mondial de l'Adoration nocturne qui aura lieu à Montréal durant la deuxième semaine de juin en 1967.

Le Grand Prix littéraire de Montréal: neuf auteurs sont encore en lice

Des oeuvres de neuf auteurs ont retenu l'attention du jury du Grand Prix littéraire de Montréal. Le jury se réunira le 10 mars prochain pour élire le gagnant. Les deux jurys sont sous la présidence d'honneur de l'écrivain bien connu Hugh MacLennan, et sous la présidence de M. Léon Lortie.

Réfection du pavé en vue de l'Expo

Les montants de réfection font partie d'un montant total de \$50 millions dont l'emprunt a été autorisé hier par les membres du conseil municipal. L'article concernant les pavages, la ville dépensera \$1,049,000, tandis que les riverains déboursent une somme de \$479,000.

Au fonds de pension des policiers

Le sergent-détective Roger Lavigneur vient d'être élu président de l'Association de bienfaisance et de retraite du Service de la police de Montréal. Il a obtenu 1,081 votes et son adversaire, le sergent Jean-Claude Rioux, 513.

Campagne de souscription de la SCPA

La caisse de retraite de la police municipale, dont le capital atteint \$33 millions, groupe 3,500 policiers. Elle est administrée par un bureau de direction dont une partie est élue par les policiers et l'autre, choisie par la Ville de Montréal.

Les sculptures dans le parc du Mont Royal

Le parc du Mont-Royal, près du lac des Castors, s'étendra bientôt de plusieurs œuvres à la suite du Symposium International de 1964. Des lettres-circulaires seront malées en conséquence aux Montréalais et aux résidents des villes de banlieue.

Voici pour tous ceux qui désirent faire un beau voyage, une autre bonne raison de lire

LA PRESSE A COMPTER DU 14 MARS... et durant un mois, LA PRESSE offrira à ses lecteurs la chance de gagner un merveilleux séjour gratuit d'une semaine pour 2 personnes - dans la période du 1er au 15 juin - à un endroit de villégiature réputé de la côte sud du New Jersey.

ASSÉBLEE DOLLARD DE MONTREAL... CHARLES A. DESROCHES, C.A. 3033e SHERBROOKE

ASSÉBLEE DOLLARD DE MONTREAL... CHARLES A. DESROCHES, C.A. 3033e SHERBROOKE

ASSÉBLEE DOLLARD DE MONTREAL... CHARLES A. DESROCHES, C.A. 3033e SHERBROOKE

ASSÉBLEE DOLLARD DE MONTREAL... CHARLES A. DESROCHES, C.A. 3033e SHERBROOKE

L'Hydro-Québec veut forcer onze syndicats à se grouper • En page 20

M. Cardin boycotte la réunion du cabinet et confère avec M. Favreau



OTTAWA — Le ministre de la Justice M. Lucien Cardin a boycotté, ce matin, la réunion du cabinet et la suspense dure toujours quant à l'éventualité de sa démission.

On dit par ailleurs qu'il a conféré, ce matin, avec le président du Conseil privé et leader des libéraux du Québec, M. Guy Favreau.

Nous lui avons ensuite demandé s'il l'attendait bientôt. Il a répondu: "Certainement pas".

De son côté, le président du Conseil privé a, à sa façon, confirmé qu'il avait rencontré M. Cardin, ce matin. Il a déclaré que les ministres du Québec se "rencontrent chaque jour soit en groupe soit autrement".

Puis, questionné sur les intentions véritables de M. Cardin, il a dit: "Vous savez comme moi que les conversations entre membres du Conseil privé doivent demeurer confidentielles".

La crise, entre-temps, est loin d'être résolue. Un ministre nous confie, ce matin, que si tous les libéraux sont comme lui, ils doivent être proprement furieux de la tournure des événements.

C'est une allusion évidente au geste de M. Pearson qui leur a tous coupé l'herbe sous le pied dans l'affaire Spencer.

Les données de la crise restent donc les mêmes; si les conservateurs ont la tête de Cardin, des libéraux se promettent celle de M. Pearson.

En fait, le parti libéral est de nouveau en pleine déroute, divisé et sans gouverner.

Un seul motif a empêché M. Lucien Cardin de lui porter le coup de grâce jusqu'à maintenant: la crainte que sa démission n'entraîne celle de M. Pearson et la chute du gouvernement.

C'est du moins l'interprétation que l'on donnait hier soir au fait que M. Cardin ait accepté de ne pas démissionner hier.

On dit, en effet, que tôt hier matin il s'est présenté à la réunion des ministres québécois avec l'intention ferme de donner sa démission.

Ses collègues du Québec l'auraient convaincu de rester en lui expliquant que son honneur n'était pas en jeu, qu'il porterait un dur coup à l'unité québécoise et qu'il signifierait publiquement la déconfiture du gouvernement.

Il n'est pas facile de reconstituer les événements qui se sont produits hier matin au cours de la réunion des ministres québécois puis au cours de la réunion plénière spéciale du cabinet.

Tout ce qu'on en savait hier soir c'est que M. Cardin avait l'intention de démissionner, qu'on l'en avait dissuadé et que plus tard, au cours de la réunion du cabinet, le premier ministre a fait appel à l'unité de ses troupes en prenant la plus large part des responsabilités d'une décision qui, si elle était logique, a créé un profond remous dans le parti à cause des circonstances dans lesquelles elle a été prise, soit à la suite d'une bagarre qui durait depuis plusieurs jours et au cours de laquelle plusieurs ministres avaient laissé entendre avec force que le cabinet ne changerait pas un iota à ses décisions précédentes.

Personne ne me fera dire que j'ai tort

Quelques heures seulement avant la déclaration du premier ministre, M. Cardin avait tenu ses propos qui, à la lumière de ce qui est arrivé plus tard, justifiaient amplement sa démission: "Quoi que les vis-à-vis en pensent, j'ai dit ce que j'avais à dire. Je suis persuadé que j'ai pris la bonne décision. Il n'y a personne ici qui me fera dire que j'ai tort quand je sais que j'ai raison".

Ces paroles donnent un caractère presque indigné au caractère qu'inflige M. Pearson à son ministre de la Justice.

La fougue et l'acharnement qu'a mis M. Cardin à défendre les positions du cabinet donnent une idée de l'humeur qu'il devait avoir en se présentant hier matin devant ses collègues du Québec qui disent de lui que c'est "un homme entier, d'un vrai courage et d'une grande sincérité".

Que ces qualités ne se soient pas traduites en pratique dans une démission qui aurait pointé du doigt à l'inconsidération sinon à la morgue avec laquelle le premier ministre traite ses vis-à-vis au cabinet, on ne peut l'expliquer que d'une seule façon: la crainte qu'un geste pareil n'entraîne des réactions en chaîne susceptibles d'affecter le leadership du premier ministre

libéraux du Québec, M. Guy Favreau.

La rumeur veut qu'il lui ait indiqué son intention de démissionner malgré les pressions qui se font sur lui pour qu'il reste.

Le premier ministre continue toutefois de nier cette rumeur. A sa sortie du cabinet, ce matin, les journalistes lui ont demandé s'il avait reçu la lettre de démission de M. Cardin. Il a répondu: "Non".

n'existe plus, que le peu qui en restait s'est envolé avec la décision que M. Pearson a prise à la hâte vendredi après-midi.

Au cas où certains en douteraient, des députés leur diront que l'éventuelle succession de M. Pearson faisait l'objet de toutes les discussions au lobby du parti hier après-midi.

Un certain nombre de ministres, surtout chez les Canadiens français en auraient définitivement soupé des attitudes nonchalantes du premier ministre et de l'habitude qu'il a prise, après s'être souvent fait tromper, de prendre ses décisions dans l'isolement de son bureau.

Quoi qu'il en soit, l'opinion générale à Ottawa veut que la démission de M. Cardin ne saurait tarder. On prétend, en effet, que la crise passée, le

Le débat passionné et enlevant de vendredi est resté sans suites. Hier, le monologue de M. Pearson équivalait à une confession et John Diefenbaker s'est efforcé de tirer profit de la situation.

Mais quelques instants plus tard, l'opposition a adopté les crédits du ministère de la Justice et accéléré l'étude de ceux des autres ministères.

La crise qui, au cours du week-end a atteint son sommet, a maintenant perdu sa grande intensité mais les plaies infligées au gouvernement sont à peine pansées.

L'opposition lui consent un moment de répit, le temps de reprendre haleine.

Vendredi, le gouvernement libéral aura probablement, en

poche l'argent nécessaire pour ses dépenses ordinaires.

En fin d'après-midi, le député conservateur Erick Nielsen a tenté de faire de l'épate en s'opposant, seul, au retrait de la motion Lewis, présentée vendredi pour réduire de \$17,000 le salaire du ministre de la Justice.

Mais c'était du bluff. Cinq minutes plus tard, le leader parlementaire des conservateurs a rectifié la situation en déclarant que tous les membres de son parti consentaient à ce retrait.

Pour compléter sa volte-face, le premier ministre a fait savoir à la chambre qu'une commission d'enquête sera créée pour déterminer si les procédures, utilisées au Canada

Voir PEARSON en p. 2



LA PP RECHERCHE DEUX INDIVIDUS

Un vaste déploiement des forces policières de la région de St-Jean-Iberville a eu lieu ce matin après que deux individus ardemment recherchés par la PP eurent été vus près du Club de Golf de St-Jean. Toutes les routes ont été bloquées et chaque véhicule vérifié comme le démontre la photo du haut. L'hélicoptère de la PP était de la partie. Toutefois, les deux fuyards étaient toujours au large vers midi. (Texte et autres photos en page 46)



LES RELATIONS ECONOMIQUES AVEC LES ETATS-UNIS

Selon le leader de l'opposition aux Communes, M. John Diefenbaker, la déclaration de M. Paul Martin, à la suite des discussions entre six ministres canadiens et des représentants américains, à Washington, en fin de semaine, est une "simple déclaration diplomatique". M. Diefenbaker ajoute qu'il est apparemment que le gouvernement applique à la lettre le rapport Merchant-Heeney qui, selon lui, empêche le Canada de se faire entendre. (En page 13).

LESAGE ET LA SSJB

Renouvelant sa cotisation à la Société Saint-Jean-Baptiste, le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, a déclaré qu'il appartient aux corps politiques, et non aux hommes politiques, d'aider les "non-parlant français" des autres provinces à comprendre qu'il est bien question de "droits" dans les revendications des minorités françaises du reste du pays". (En page 13).

Bains en série à Palomares

L'ambassadeur des Etats-Unis en Espagne, M. Angier Biddle Duke (à droite), s'est baigné aujourd'hui pour la seconde fois de la journée, à Palomares, pour prouver que les eaux de la mer ne sont pas contaminées par suite du séjour, à cet endroit, d'une bombe "H". Pour cette baignade qui a duré six minutes, il était accompagné du ministre espagnol de l'Information et du Tourisme, M. Manuel Fraga Iribarne (à gauche), ainsi que par plusieurs personnalités espagnoles et américaines. M. Duke s'était déjà baigné au large de Mojakar, en compagnie de ses enfants et de ceux de M. Iribarne.

Québec est parvenu à une entente avec les médecins

QUÉBEC (PC) — Le ministre de la Santé, M. Eric Kierans a confirmé, à midi, qu'une entente de principe était intervenue entre les représentants du monde médical de la province et ceux du gouvernement, relativement à l'instauration d'un programme d'assurance-santé pour les indigents.

Interrogé par des journalistes, pendant une séance du cabinet, le ministre a cependant précisé qu'il restait des détails à régler. "Je veux cependant dire qu'une entente de principe est intervenue", de déclarer le ministre, se refusant à tout autre commentaire.

Tout indique cependant que les négociateurs provinciaux et médicaux en viendront à une entente définitive au cours de la journée. Le programme d'aide médicale aux indigents doit entrer en vigueur le 1er avril.

Les négociations entre les représentants du ministère de la Santé et ceux de la Fédération des omnipraticiens et de la Fédération des syndicats de spécialistes se sont poursuivies toute la journée à Montréal.

Hier, une entente de principe était intervenue et les juristes devaient au cours de la journée mettre la dernière main au projet de loi qui réglera la mise en application du programme.

C'est la première fois en Amérique du Nord que la profession médicale négocie une entente collective avec un gouvernement. Les négociations, note-on, se poursuivent dans une atmosphère agréable et constituent une fructueuse expérience pour les groupements intéressés.

On apprend que l'entente était complète entre le gouvernement et la Fédération des spécialistes, mais qu'il restait quelques points à éclaircir avec la Fédération des omnipraticiens.

La mise en œuvre de l'assurance-médicale pour les indigents constitue en quelque sorte une première étape vers l'application d'un programme d'assurance-maladie à l'échelle de la province et on pourrait dire la deuxième étape de l'élaboration d'un programme d'assurance-santé, la première ayant été l'assurance-hospitalisation, il y a quelques années.

Le "médecine partiel" concernant les indigents ne bénéficiera qu'à environ 340,000 Québécois, soit environ 7 pour cent de la population. Cela ne signifie pas que les autres Québécois peuvent tous subvenir eux-mêmes à leurs soins médicaux. Il s'agit d'une étape seulement vers la réalisation d'un programme dans lequel non seulement le ministère de la Santé, mais également le ministère de



Untung est condamné à mort

Le leader du coup d'Etat raté contre le président Sukarno, le 1er octobre dernier, le lieutenant-colonel Untung, a été condamné à mort hier à Djakarta. L'ancien commandant de la garde personnelle du président a été reconnu coupable de tentative de renverser le gouvernement.

Les étudiants saccagent le ministère indonésien des Affaires étrangères

DJAKARTA (AFP-PA-Reuters) — Une foule de plusieurs milliers d'étudiants ont occupé et saccagé aujourd'hui les bureaux du ministère indonésien des Affaires étrangères pendant que le ministre, M. Subandrio, assistait à une réunion de masse aux côtés du président Sukarno.

Malgré l'intervention de la police, qui utilisa des grenades lacrymogènes, les étudiants ont occupé le ministère où ils ont brûlé en grande pompe un drapeau de la Chine communiste. Six des manifestants ont été blessés et hospitalisés.

Voir ETUDIANTS en page 2

Pearson cède à l'opposition et ordonne une 2e enquête

par Jacques Pigeon

OTTAWA — Au fond de l'abîme politique, le gouvernement libéral a complété sa double volte-face et accédé, sans compromis, à toutes les requêtes de l'opposition.

Deux commissions d'enquête seront ainsi créées.

Une première, composée d'un juge seul, devra déterminer si le présumé espion, Victor G. Spencer a été traité équitablement par les autorités libérales.

L'autre sera formée plus tard et examinera les méthodes judiciaires et policières utilisées dans les cas d'espionnage, à savoir si elles respectent suffisamment les droits des individus tout en assurant la sécurité de l'Etat.

Le débat passionné et enlevant de vendredi est resté sans suites. Hier, le monologue de M. Pearson équivalait à une confession et John Diefenbaker s'est efforcé de tirer profit de la situation.

Mais quelques instants plus tard, l'opposition a adopté les crédits du ministère de la Justice et accéléré l'étude de ceux des autres ministères.

La crise qui, au cours du week-end a atteint son sommet, a maintenant perdu sa grande intensité mais les plaies infligées au gouvernement sont à peine pansées.

L'opposition lui consent un moment de répit, le temps de reprendre haleine.

Vendredi, le gouvernement libéral aura probablement, en

la suite de la catastrophe, se demandent aujourd'hui comment le ministre peut parler de défaillance de structure. Ni le président, sir Giles, ni aucun autre responsable de la compagnie, n'ont entendu parler de cette défaillance possible.

Un convoi de camions a transporté hier les corps de 111 des victimes. Les experts poursuivent la pénible tâche d'identifier les victimes: jusqu'ici 71 corps ont été mais les autorités sont d'avis que les autres,

Un DC-8 d'Air Canada doit atterrir en hâte

WINNIPEG (PC) — Un avion DC-8 d'Air Canada, partant pour Toronto et Montréal avec 54 passagers, a atterri hier quelques minutes seulement après le décollage après qu'une panne se fut manifestée dans un moteur et que le capot du moteur fut tombé au sol.

Un porte-parole de la compagnie a déclaré que l'avion à réaction avait commencé à décoller, peu après 8 h. p.m. (HNE), quand un de ses moteurs est tombé en panne. En même temps, un moteur, s'est défilé et est tombé au sol.

Personne n'a été blessé et tous les passagers et l'équipage de six membres sont partis plus tard à bord d'autres avions. On ne connaît pas la cause de la panne du moteur.

Washington refuse de négocier seul avec Paris le statut de ses bases en France

WASHINGTON (PA, UPI, AFP) — Le président Johnson a fait savoir au général de Gaulle que les Etats-Unis n'étaient pas prêts à saper les fondements de l'OTAN en consentant de négocier bilatéralement avec le gouvernement français le statut de leurs bases en France.

Dans une réponse d'une rapidité inhabituelle au chef de l'Etat français, M. Johnson a, selon toute vraisemblance, rejeté sans ambages la requête du général de Gaulle pour l'ouverture immédiate de négociations en vue de placer les troupes et les bases des Etats-Unis en France sous commandement et contrôle français. Les Etats-Unis, aurait fait valoir le président Johnson, ne négocieront pas sur cette question sans avoir au préalable consulté les 12 autres pays qui font partie de l'OTAN.

Le ton et le contenu de la réponse américaine ne laisseraient aucun doute sur l'attitude des Etats-Unis, à en croire le quotidien "Washington Post".

En outre, les milieux informés de Washington soulignent la rapidité de la réponse américaine. En effet, le message du général au président Johnson portant sur les questions de l'OTAN n'a été remis qu'hier à l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris, M. Charles Bohler, par le ministre des Affaires étrangères de France, M. Couve de Murville.

Toutefois, ces mêmes milieux indiquent que, contrairement à ce qu'affirme le "Washington Post", le chef de l'exécutif américain n'a pas répondu par un "non" catégorique au président de Gaulle. La porte restée ouverte pour des négocia-

Une explosion dans la soute à bagages peut être la cause de l'écrasement du Boeing 707

Les recherches sont retardées sur la scène de la catastrophe par la pluie, le verglas et un épais brouillard.

A Londres, le ministre britannique des Transports, M. Fred Mulley, citant les premiers résultats de l'enquête menée par les autorités japonaises, a déclaré que l'accident serait dû à une "défaillance de structure" du "Boeing-707".

Les enquêteurs de la BOAC qui se sont rendus au Japon à la suite de la catastrophe, se demandent aujourd'hui comment le ministre peut parler de défaillance de structure. Ni le président, sir Giles, ni aucun autre responsable de la compagnie, n'ont entendu parler de cette défaillance possible.

Un convoi de camions a transporté hier les corps de 111 des victimes. Les experts poursuivent la pénible tâche d'identifier les victimes: jusqu'ici 71 corps ont été mais les autorités sont d'avis que les autres,

Un DC-8 d'Air Canada doit atterrir en hâte

WINNIPEG (PC) — Un avion DC-8 d'Air Canada, partant pour Toronto et Montréal avec 54 passagers, a atterri hier quelques minutes seulement après le décollage après qu'une panne se fut manifestée dans un moteur et que le capot du moteur fut tombé au sol.

Un porte-parole de la compagnie a déclaré que l'avion à réaction avait commencé à décoller, peu après 8 h. p.m. (HNE), quand un de ses moteurs est tombé en panne. En même temps, un moteur, s'est défilé et est tombé au sol.

Personne n'a été blessé et tous les passagers et l'équipage de six membres sont partis plus tard à bord d'autres avions. On ne connaît pas la cause de la panne du moteur.

Washington refuse de négocier seul avec Paris le statut de ses bases en France

WASHINGTON (PA, UPI, AFP) — Le président Johnson a fait savoir au général de Gaulle que les Etats-Unis n'étaient pas prêts à saper les fondements de l'OTAN en consentant de négocier bilatéralement avec le gouvernement français le statut de leurs bases en France.

Dans une réponse d'une rapidité inhabituelle au chef de l'Etat français, M. Johnson a, selon toute vraisemblance, rejeté sans ambages la requête du général de Gaulle pour l'ouverture immédiate de négociations en vue de placer les troupes et les bases des Etats-Unis en France sous commandement et contrôle français. Les Etats-Unis, aurait fait valoir le président Johnson, ne négocieront pas sur cette question sans avoir au préalable consulté les 12 autres pays qui font partie de l'OTAN.

Le ton et le contenu de la réponse américaine ne laisseraient aucun doute sur l'attitude des Etats-Unis, à en croire le quotidien "Washington Post".

En outre, les milieux informés de Washington soulignent la rapidité de la réponse américaine. En effet, le message du général au président Johnson portant sur les questions de l'OTAN n'a été remis qu'hier à l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris, M. Charles Bohler, par le ministre des Affaires étrangères de France, M. Couve de Murville.

Toutefois, ces mêmes milieux indiquent que, contrairement à ce qu'affirme le "Washington Post", le chef de l'exécutif américain n'a pas répondu par un "non" catégorique au président de Gaulle. La porte restée ouverte pour des négocia-

SOMMAIRE

- Annonces classées / 33 à 35, 38 à 45
- Bandes dessinées / 21
- Décès, naissances, etc. / 47
- Des mots et des phrases / 12
- Editorial / 6
- Educational / 17
- Finance / 18, 19
- Horoscope / 24
- La bonne table / 25 à 27
- Loisirs et récréation / 21
- Mots croisés / 35
- Nouvelles internationales / 37
- Nouvelles nationales / 13, 20
- Radio et télévision / 8, 9
- Spectacles et concerts / 10, 11
- Sports / 14 à 16
- Tribunaux / 5
- Vue féminine / 28 à 33
- Vie mondaine / 29, 31
- Votre médecin / 36

Le maire de Québec suggère de faire du "Morrin's College" la résidence de Hugues Lapointe

QUÉBEC (PC) — Le maire de la ville de Québec, M. Gilles Lamontagne, s'est dit d'avis, aujourd'hui, que le Morrin's College, un édifice de trois étages situé dans le Vieux-Québec, pourrait être avantageusement transformé en résidence officielle pour le lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

M. Lamontagne estime que la restauration de cet établissement, qui abrite actuellement les locaux de la Literary and Historical Society of Québec, en plus de convenir au lieutenant-gouverneur Hugues Lapointe, stimulerait du fait la restauration du Vieux-Québec.

Le maire a affirmé que le domaine de Bois-de-Coulonge, où se trouve l'ancienne résidence du lieutenant-gouverneur Paul Comtois, détruite par les flammes le 21 février, pourrait alors être converti en parc public.

Le Morrin's College est une maison historique, située sur la rue St-Stanislas, dont la construction remonte en 1805, sous le régime de feu le gouverneur du Canada, sir James Craig.

Sa construction achevée en 1812, l'immeuble de trois étages dont les murs sont de pierre, a logé la prison de Québec, jusqu'en 1867, où elle fut vendue au Morrin's College pour une somme de \$12,000.

La "Literary and Historical Society of Québec", dont le conservateur actuel est M. G. Richard Parkes, devait y aménager ses locaux peu de temps après la prise de possession par le Morrin's College, de nos jours encore, propriétaire de l'édifice.

La "Literary and Historical Society of Québec", dont le conservateur actuel est M. G. Richard Parkes, devait y aménager ses locaux peu de temps après la prise de possession par le Morrin's College, de nos jours encore, propriétaire de l'édifice.

LA MÉTÉO

MINIMUM CETTE NUIT: 20
MAXIMUM DEMAIN: 35

Régions de Montréal, d'Ottawa, des Cantons de l'Est et de Québec: ensoleillé aujourd'hui, se couvrant après-midi, quelques nuages matin; périodes épaisses demain après-midi; pluie dans le minimum cette nuit et maximum demain à Montréal, 20 et 35; à Ottawa et Sherbrooke, 15 et 30; à Québec, 15 et 32.

Régions des Laurentides et du St-Maurice: ensoleillé, puis nuages ce soir; mercredi, nuages avec quelques chutes de neige; minimum 20; maximum 35; à Montréal, 20 et 35; à Ottawa et Sherbrooke, 15 et 30; à Québec, 15 et 32.

FOURNITURES de MACHINES à ADRESSER

Ne payez plus de prix élevés

Économisez 40% à 70%

ADRESSOGRAPHY
SPEEDOMAT
ELLIOTT
SCRIPOTOMAT
CARTES PLASTIQUE
ENCRE
CARTES RAPIDE d'impression en relief sur plaques tout métal et cartes de plastique.

ADRESSES
Machines à adresser et à gouter remanufacturées.

Catalogue de 24 pages gratuit — échantillon INDEX et prix sur demande.

Agissez maintenant!

LES EQUIPEMENTS DE BUREAU COMMERCIAL L.T.E.E.

La population française semble approuver l'attitude gaulliste

par PIERRE SIGERMAN, correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS — Les Français savaient que de Gaulle était résolu à mettre fin au "protectorat américain", mais ils s'attendaient pas que le processus du retrait de leur pays de l'OTAN allait commencer si tôt.

C'est le sentiment que l'on recueille aujourd'hui à la suite du message de de Gaulle au président Johnson, que M. Couve de Murville a remis hier à l'ambassadeur de Washington en France. La majorité de la population paraît approuver l'attitude gaulliste.

De l'avis général, ce message ouvre la crise atlantique et marque le commencement de la fin de la participation française à l'OTAN. Passé avril 1966, estime-t-on, les troupes étrangères actuellement stationnées en France — y compris les canadiennes — auront été transférées dans d'autres pays de l'OTAN, en Allemagne probablement, ou seront sous commandement français. On va même jusqu'à dire que le départ de ces troupes pourrait se faire bien avant cette date, terme des obligations françaises dans l'Organisation atlantique.

La déclaration faite par de Gaulle à sa dernière conférence de presse, selon laquelle des "éléments étrangers" pourraient être maintenus en France à condition de "reléver des seules autorités françaises", avait été accueillie avec scepticisme dans les milieux américains et canadiens.

En clair, le message de de Gaulle à Johnson signifie, selon les observateurs: "Évacuez les bases américaines en France". Bien que le général Orsany n'ait pas encore convoqué l'ambassadeur du Canada en France, M. Jules Léger, on s'attend que les propositions françaises concernant la révision des accords sur la présence de troupes étrangères seront bientôt transmises à Ottawa.

Dans les coulisses, on considère que Washington retirera tout bonnement ses troupes mais le maintien en France de certaines installations, notamment le pipeline qui va de Saint-Nazaire, à l'ouest de la

ANNONCE

Vie nouvelle pour les coeurs ralentis

Lisez comment un grand cardiologue de Montréal a découvert et développé une nouvelle méthode chirurgicale pour remédier aux insuffisances des artères coronaires. La portée de cette découverte est inappréciable! Des centaines de patients en ont déjà bénéficié et peuvent maintenant jouir d'une vie normale. Renseignez-vous en ce sujet et sur bien d'autres en lisant Sélection du Reader's Digest de mars!

Les USA n'ont pas demandé au Canada d'envoyer des militaires au Vietnam

— Martin

OTTAWA (PC, AFP) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, a déclaré hier que les États-Unis n'ont pas demandé au Canada d'envoyer des troupes au Vietnam, lors des entretiens qui se sont déroulés à Washington durant le week-end.

M. Martin a fourni ces précisions en réponse à une question du chef de l'Opposition, M. Diefenbaker, en effet demandé au ministre s'il estimait que la guerre au Vietnam pourrait éventuellement aboutir à un conflit avec la Chine populaire et, si, d'autre part, les États-Unis avaient demandé au Canada de fournir un contingent de militaires pour le Vietnam.

M. Martin a précisé qu'il avait été entendu avec le secrétaire d'Etat Dean Rusk que le rôle du Canada se limitait à celui de membre de la Commission internationale de contrôle (CIC) au Vietnam.

Voir USA en p. 2

Les Américains effectuent leur attaque la plus dévastatrice au Nord-Vietnam

USA

SUITE DE LA PAGE 1

Par ailleurs, le secrétaire au Foreign Office, M. Michael Stewart, a déclaré que le gouvernement britannique n'envisage nullement d'envoyer des troupes au Vietnam. M. Stewart a affirmé d'autre part que la Grande-Bretagne n'avait pris aucun engagement d'ordre politique ou militaire à l'égard des États-Unis quant à sa politique en Extrême-Orient.

À Washington, le porte-parole du département d'Etat a déclaré hier qu'il n'a connaissance que le ministre de la Défense n'était pas envisagé par l'administration américaine. Il a fait cette déclaration à la suite des propos tenus par le général Maxwell Taylor, qui avait préconisé durant la fin de semaine la pose de mines autour du grand port nord-vietnamien.

Enfin, la Commission des Affaires étrangères du Sénat a approuvé la demande de crédits supplémentaires de \$15 millions présentée par le président Johnson pour financer l'aide économique au Vietnam pendant l'année en cours. Apparaissant la Commission avait rejeté, par 33 voix contre 6, un amendement présenté par son président, M. William Fulbright, déclarant que l'aide économique ou militaire fournie par les États-Unis à un pays ne signifie nullement que les États-Unis s'engagent à défendre ce pays par les armes. Elle avait également rejeté un amendement du sénateur (démocrate) George McGovern affirmant que l'approbation des crédits ne signifie nullement que le Sénat approuve la politique du président Johnson dans le conflit vietnamien.

prendre cette décision hâtive. Il aurait, dit-on, été saisi de panique à la pensée que les crédits ne seraient pas adoptés et avec le peu de sens politique qu'on lui reconnaît il se serait précipité chez Pearson pour qu'il fasse "absolument" quelque chose.

D'autres prétendent que M. Pearson a craint que son gouvernement ne soit défait sur la motion de blâme de David Lewis. Mais cela tiendrait de la fable, car M. Grégoire avait laissé entendre que son parti appuierait le gouvernement. C'était aussi l'intention de M. Robert Thompson.

La prochaine étape de cette crise qui secoue les libéraux et qui est loin d'être terminée se déroulera aux caucus de mercredi, caucus des Québécois et caucus général du parti.

Toute cette histoire aura mis en lumière les pouvoirs considérables dont jouit le premier ministre dans un système parlementaire comme le nôtre. Et fait, il peut imposer à ses collègues du cabinet n'importe quelle décision.

On raconte ainsi que M. Mackenzie King disait souvent en pleine réunion du cabinet: "Il y a une majorité en faveur de ce projet, je suis contre, les "contre" l'emportent". Le premier ministre est tout puissant. Il est d'autant plus lorsque les crises sont importantes. Par la solidarité partisane exigée alors, comme ce fut le cas cette fois de semaine, qu'un ministre ait l'air ridicule plutôt que de mettre en danger la vie du parti.

Ses collègues ont encore une fois sauvé M. Pearson d'une position inconfortable. Mais peu à peu on sent que le vide se fait autour de lui.

WASHINGTON

SUITE DE LA PAGE 1

maintenues en France seraient placées sous commandement français.

Le général de Gaulle a déclaré le 21 février dernier que par suite d'événements nouveaux il était trop dangereux pour la France de maintenir de liens étroits avec les États-Unis.

Il avait ajouté que la "fameuse escalade" de la guerre du Vietnam était un exemple des risques qui pouvaient mener à une "conflagration générale".

D'après les milieux proches du président Johnson, le général de Gaulle souhaiterait revenir au système d'une confédération de pays alliés en vue d'assurer leur protection mutuelle. Ce système avait cours avant la première guerre mondiale, précisent ces milieux.

ETUDIANTS

SUITE DE LA PAGE 1

Après avoir tout saccagé à l'intérieur, les étudiants posèrent une nouvelle plaque à l'entrée du ministère: "Quartier général du peuple qui souffre". Puis ils ont peint sur les murs un chien dont la tête ressemblait à celle de M. Sabandrio, et dont la queue formait une faucille et un marteau.

Pendant cette manifestation, des troupes et des blindés gardaient toutes les rues menant au palais présidentiel. Une deuxième manifestation, celle-là conduite par un autre groupe d'étudiants, s'est déroulée à Djakarta. Les manifestants ont alors attaqué l'ambassade américaine en Indonésie. Ils protestèrent ainsi contre l'ingérence américaine dans les affaires indonésiennes et contre la politique de Washington au Vietnam.

Les manifestants étaient des membres de la "Jeunesse révolutionnaire progressiste". Durant la réunion de masse au stade Senayan, le président Sukarno a notamment déclaré qu'il ne rencontrerait pas le premier ministre malaisien tant que la Malaisie existera. Cette déclaration fut à elle seule faite hier par le chef malaisien, le tunku Abdul Rahman, qui avait affirmé, à propos d'une éventuelle réunion à trois suggérée par le président Marcos des Philippines, qu'il n'était disposé à rencontrer le président Sukarno que "si la sincérité de ce dernier était prouvée".

À Kuala Lumpur, en Malaisie, une centaine de personnes ont manifesté devant l'ambassade américaine pour protester contre la politique des États-Unis au Vietnam et contre la visite que se propose de faire dans leur pays le secrétaire d'Etat adjoint William Bondy.

Les manifestants, des communistes pro-chinois, ont causé quelques dommages à l'édifice de la banque qui abrite l'ambassade, en brisant plusieurs vitres.

Untung est condamné

Par ailleurs, le lieutenant colonel Untung, considéré comme le leader du coup d'Etat raté le 1er octobre dernier en Indonésie, a été condamné à mort par un tribunal militaire qui siègeait à Djakarta.

Le tribunal a trouvé coupable de tous les chefs d'accusations retenus contre lui: tentative de renverser le gouvernement, organisation de la rébellion et tentative de s'emparer du pouvoir.

Au moment du coup d'Etat, Untung, qui est âgé de 41 ans, commandait la garde personnelle du président Sukarno. Le condamné a un délai de 30 jours pour faire appel à la clémence du président.

PEARSON

SUITE DE LA PAGE 1

depuis une vingtaine d'années, sont vraiment efficaces dans les cas d'espionnage.

Le solliciteur général Larry P. Pannell sera chargé d'élaborer, en consultation avec les représentants de l'Opposition, ses temps de référence.

Il s'agira de déterminer si la sécurité de l'Etat est telle qu'elle devrait être et si les droits des individus sont bien protégés.

Il est probable que cette commission pourra scruter le cas "Munsinger", ébruité en chambre par le ministre de la Justice.

Jusqu'ici rien, aucun fait, n'est venu contredire la thèse selon laquelle un ou des ministres conservateurs auraient eu des aventures avec cette jeune allemande, au moment où elle occupait un poste dans une ambassade communiste de la capitale fédérale.

Evidemment rien n'est décidé, mais on croit, dans les milieux informés, que cette enquête, tout comme la première, sera tenue à huis-clos. Seules des conclusions générales pourraient être rendues publiques.

D'ailleurs, le leader conservateur n'a pas hésité à le ridiculiser. Vendredi il disait qu'il tiendrait son bout jusqu'à la fin, "aujourd'hui il est passé par-dessus bord".

Le premier ministre n'a pas échappé aux sarcasmes du vieux Tory. C'est incroyable, a-t-il dit, imaginez le premier ministre appelant un espion au téléphone.

Le gouvernement, a-t-il conclu, a voulu faire l'opposition par le chantage. Quand il est devenu évident que nous y résisterions, il a changé de direction.

Comme prévu, le néo-démocrate, par la voix de M. David Lewis, ont bien accueilli la création des deux commissions d'enquête. Mais, de son côté, le chef du Ralliement des créditistes s'est surtout attaché au cas "Munsinger" et demandé vigoureusement au gouvernement d'en divulguer les détails.

Le ministre de la Justice, la tête entre les deux mains, n'était pas d'humeur à répondre.

L'indépendantisme a progressé parce que les Canadiens français sont plus fiers

— Pierre Bourgault

L'indépendantisme a fait énormément de progrès dans le Québec depuis cinq ans, et la meilleure preuve qu'on en puisse donner est le fait que, maintenant, les Canadiens français sont en général fiers comme jamais d'être Canadiens français.

Telle est la thèse qu'a soutenue hier midi le président du Rassemblement pour l'Indépendance Nationale, M. Pierre Bourgault, au cours d'un débat au centre social de l'Université de Montréal, devant quelques centaines d'étudiants.

Son antagoniste, M. Jean-Charles Harvey, rédacteur en chef du Petit Journal, a soutenu, il va sans dire, la thèse contraire, alléguant que l'indépendantisme est statique parce que l'idée d'indépendance n'a pas pénétré l'ensemble de la population de la province.

Le sort a voulu que M. Bourgault parle le premier, au "débat-midi". M. Bourgault a énuméré les raisons qui lui font dire que l'indépendantisme est en progrès comme jamais, surtout depuis cinq ans.

Les tenants de l'indépendance, a-t-il dit se sont donnés un instrument d'action et, éventuellement, de pouvoir: le parti RIN.

C'est peut-être pas le meilleur parti qui soit, mais c'est une organisation structurée et efficace, a-t-il dit. Les indépendantistes ont aussi un programme. Il compte 23 articles dont un seul parle directement d'indépendance. Les autres ont trait à des problèmes propres au Québec et indiquent les solutions que le RIN veut leur appliquer, solutions qui ne sont pas réalisables, dans la plupart des cas, sans l'indépendance.

Les indépendantistes se sont aussi donné un organe de diffusion, le Journal "L'Indépendance", qui tire de 30,000 à 36,000 exemplaires.

Le groupe a aussi des secrétaires. Le secrétaire général est à Montréal, et il s'en trouve d'autres à Hull et à Québec.

Un autre fait important montre la progression de l'indépendantisme dans le Québec, selon le président national du parti: ce dernier, la RIN, a décidé de prendre part aux prochaines élections provinciales. Déjà, le RIN a choisi 25 candidats dans 25 circonscriptions, alors que l'Union nationale n'en a tenu que 16, les libéraux 11, le Crédit social 1 et le P.S.Q. 0.

Au niveau de la population, l'indépendantisme a réussi au cours des dernières années à répandre beaucoup l'idée même d'indépendance, dont on ne parle pas seulement au Québec, mais à la grandeur du Canada.

Dans le domaine de l'illuminisme ou de la priorité du français au Québec, le RIN a fait beaucoup de travail. On commence à en sentir les effets dans divers domaines notamment dans la signalisation routière ou par exemple, la mauvaise traduction "cédez" remplacés à bien des endroits par le mot français plus juste "priorité".

Le RIN, par son action, force de plus tous les partis politiques à être nationalistes. La forme varie d'un parti à l'autre, mais personne ne peut plus faire de politique sans tenir compte de cette réalité.

Enfin, a déclaré M. Bourgault, la "victoire principale est que tous les Canadiens français sont maintenant plus fiers que jamais d'être Canadiens français".

Quand à M. Harvey, dans son expose plus bref et moins fourmi que celui de M. Bourgault, il a exprimé son accord avec plusieurs points de vue soulevés par le chef indépendantiste, mais il a affirmé que l'indépendantisme est statique.

Pour M. Harvey, le nationalisme (qu'il a déjà défendu, notamment lorsqu'il a fondé "Le Jour" à Montréal) et l'indépendantisme ne sont pas nouveaux au Québec.

Mais l'idée n'a pas encore pénétré les masses populaires. Le Québec, a-t-il dit, vit grassement, ayant le niveau de vie le plus élevé au monde "après les États-Unis et peut-être aussi l'Ontario", et les salaires, les travailleurs, les classes moyennes, ne sont pas inquiets.

LES PLUS BEAUX CHALETS JAMAIS OFFERTS AU CANADA

Comment Viceroy peut-il construire ce chalet de cèdre à 3 chambres pour seulement \$2527* érigé

La réponse est simple: DES ACHATS MASSIFS DE MATERIAUX ET DES TECHNIQUES MODERNES DE CONSTRUCTION

Les équipes d'élite Viceroy de maîtres-menuisiers travaillent selon une méthode scientifique de manipulation et d'installation de matériaux. Cette efficacité qui élimine les pertes de temps vous font épargner tout en garantissant un haut standard uniforme de main-d'oeuvre. De plus, les superviseurs Viceroy accélèrent les travaux et vérifient la qualité de l'ouvrage durant la construction. Nos camions sont chargés la veille de la livraison; les hommes et les matériaux arrivent sur le chantier dès 8 heures et les travaux débutent immédiatement; le contremaître peut donc vous livrer la clé quelques jours après.

ACHETEZ AUX BAS PRIX DE 1965 JUSQU'AU 15 MARS! VENEZ NOUS VOIR!

1365 BOUL. LABELLE CHOMEDEY (Voisin du Centre d'achats St-Martin)

PHILIPP GEERTS AGENT AUTORISE

TÉLÉPHONE 688-9952

Laurentide accorde des taux encore plus avantageux pour les prêts personnels d'importance!

POUR UN PAIEMENT MENSUEL DE	VOUS POUVEZ OBTENIR				
	pour 12 paiements	pour 18 paiements	pour 24 paiements	pour 30 paiements	pour 36 paiements
\$ 55	\$91.67	\$88.74	\$111.37	\$135.73	\$159.28
\$ 65	\$92.97	\$102.15	\$132.63	\$157.97	\$187.34
\$ 75	\$114.85	\$118.00	\$150.75	\$189.19	\$205.39
\$ 80	\$103.53	\$129.71	\$168.26	\$199.81	\$224.41
\$ 90	\$92.59	\$147.10	\$189.30	\$214.03	\$250.45
\$105	\$151.68	\$160.24	\$210.55	\$252.87	\$299.54

Prêts jusqu'à \$5,000 remboursables en 5 ans.

Les taux de financement les plus bas annoncés au Canada. Voyez le gerant de la succursale Laurentide de votre localité aujourd'hui même.

LAURENTIDE 22 SUCCURSALES DANS MONTREAL ET SES BANLIEUES

HOMMES ET FEMMES DE 16 A 45 ANS songez à votre avenir!



Inscrivez-vous aux cours de machines IBM comprenant Fonctionnement — Circuit — Programmation — Perforation RENSEIGNEMENTS EN TELEPHONANT A 861.5426

Pour obtenir renseignements gratuits, écrivez à Automation Data Processing Institute Ltd. 1242, rue Peel, Montréal, P.Q.

La PP interroge 50 adolescents de Galineau

GATINEAU — Les agents de la PP procèdent actuellement à la vérification de l'identité de quelque 50 adolescents qui ont été appréhendés, en fin de semaine, dans deux établissements de Galineau, près de Hull, et dont les tenanciers sont soupçonnés de leur avoir servi des boissons alcoolisées.

Les 50 clients "suspects" ont été relâchés après avoir été interrogés au quartier général de la Sûreté provinciale, à Buckingham, et des sommations de comparaitre seront adressées incessamment à ceux qui n'ont pas fourni de preuve attestant qu'ils avaient l'âge requis par la loi.

Celui que tu assieds sur ton épauie essaiera de te monter sur la tête. Proverbe danois

Le conseiller Paul-Émile Robert réclame la création d'une régie du taxi à Montréal

par Florian Bernard

Un débat soutenu s'est engagé hier soir, au conseil municipal de Montréal, sur les nombreux problèmes du taxi dans la métropole. Plusieurs conseillers ont profité de la lecture d'un règlement modifiant la procédure à suivre sur l'acquisition du prix des permis d'autos-taxi pour exposer leurs griefs. Le conseiller Paul-Émile Robert a même demandé à la ville d'entreprendre l'étude de la création possible, dans un avenir rapproché, d'une régie du taxi.

Il a déclaré que les Montréalais sont de plus en plus mal servis par les différentes compagnies qui exploitent l'industrie du taxi. Par exemple, dit-il, il est absolument impossible de tenir une voiture un jour de pluie. Il s'en prend également aux propriétaires qui dirigent le flot de leurs voitures vers le centre de la ville, négligeant les autres secteurs.

beaucoup trop faciles. Non seulement M. Robert s'inquiète de la situation présente, mais il se demande ce que penseront nos visiteurs lors de l'Exposition universelle en 1967!

Autres nouvelles en page 9

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a déclaré que la situation actuelle a été causée par la mauvaise administration de la ville il y a 10, 15 ou 20 ans. Il a accusé les anciens dirigeants de la ville d'avoir toléré ce qu'il a qualifié du "trust des permis", accordant le monopole du taxi à une quinzaine de propriétaires. De plus, a-t-il dit, les droits acquis à ces propriétaires paralysent actuellement tout geste correctif que la ville voudrait entreprendre.

M. Saulnier précise que le "renouvellement automatique des permis" accordé par l'ancienne administration municipale cause un réel problème. Par ailleurs, dit-il, il est pratiquement impossible aux policiers d'exercer une surveillance complète des autos-taxis en raison de leur trop grand nombre. Car, explique-t-il, il y a présentement dans la métropole 4.295 autos-taxis... contre une équipe composée d'un nombre ridicule de 15 policiers assignés à cette surveillance!

M. Saulnier a promis toutefois que le comité exécutif entreprendra une étude sérieuse du problème et que les correctifs qui s'imposent seront apportés. Il a conclu en disant qu'il est impossible de régler en trois ou quatre ans une situation que certaines personnes ont mis 20 ans à créer.

Photo: Paul-Henri Talbot, LA PRESSE



Les travaux du métro à l'île Ste-Hélène vont bon train

La construction de la station de métro "île Ste-Hélène" va bon train. Les travaux y sont exécutés à ciel ouvert, à proximité du pavillon des baigneurs (ci-haut). Ce sera la seule station de métro aménagée sur l'emplacement de l'Expo 1967. Cette station fera partie de la ligne "Montréal-Longueuil" qui sera inaugurée en avril 1967.

Première traversée officielle du tunnel de la ligne "Montréal-Longueuil" du métro

par Raymond MASSE

Traversée mémorable que celle effectuée par deux jeeps — des familiales — à plus de 60 pieds sous le lit du fleuve St-Laurent, hier après-midi. C'était la première traversée officielle du tunnel de la ligne "Montréal-Longueuil" du métro, plus précisément à même le tronçon long d'environ un mille dont on avait terminé le creusement vers 5 h. du matin la veille, entre la station "île Sainte-Hélène" et le chantier établi dans le secteur ouest du square Viger, à proximité de l'intersection des rues Saint-Denis et Craig.

Profondeur maximum du tunnel: 150 pieds, notamment sous la rue des Commissaires. Les pentes: de 1 à 6 p. 100.

Les travaux d'excavation du tronçon reliant le square Viger à la station "île Ste-Hélène" (station en construction à ciel ouvert, dans le voisinage du pavillon des baigneurs) ont été exécutés en huit mois.

Moyenne d'excavation par jour: 18 pieds de tunnel. Matériaux excavés (du schiste d'Utica): 77.000 verges cubes.

Tous les tunnels sont creusés

Incidentement, a-t-on appris hier, l'excavation de tous les tunnels du métro estimée à \$213.700.000 (y compris l'équipement) est chose faite.

Les deux trucs du tunnel emprunté hier par les deux jeeps sont bétonnés, tout comme l'est le tronçon disponible entre la station "île Ste-Hélène" et la station "Rive sud" (à l'est du pont Jacques-Cartier).

Ces deux tronçons constitueront la ligne no 4 (inauguration en avril 1967) qui a son point de départ à l'angle des rues St-Denis de Montigny, suit, en direction sud, les rues St-Denis et Bonsecours, passant entre l'historique église Notre-Dame-de-Bonsecours et l'édifice du Marché Bonsecours, puis ensuite sous le quai Victoria et sous le lit du fleuve, pour déboucher à la station "île Ste-Hélène" et se prolonger sous le chenal Lemoyne, l'île Notre-Dame, le canal de la Voie maritime du Saint-Laurent jusqu'à la station "Longueuil".

Les deux jeeps utilisées hier n'en étaient toutefois pas à leur première traversée sous le fleuve. Elles avaient atteint l'île Ste-Hélène en empruntant le "puits d'accès" aménagé au square Viger.

Les voyageurs "officiels", qui s'étaient rendus sur l'île en au-

to, durent d'abord descendre dans la station "île Ste-Hélène" dont la construction va bon train, puis franchir une distance d'environ 1.000 pieds, dans les flaqueurs du tunnel, avant de monter en voiture.

Voyageurs de la traversée officielle

Avant pris place dans la première famille conduite par M. Pat Davis, gérant de la construction de la société Kaiser; MM. Pierre Dupuy, commissaire général de l'Expo 1967; Gérard-D. Lévesque, ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec; Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la ville de Montréal; Michel Bélanger, sous-ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec et Andrew Kniwawasser, directeur général de l'Expo 1967.

Et dans la deuxième famille conduite par M. Martial Quesnel, Ing., chef surveillant de la ville pour l'année financière 1966-1967.

La présentation du budget de Montréal retardée au 15 avril

(F.B.) — Le comité exécutif de la ville de Montréal demandera au cabinet du Québec de prolonger jusqu'au 15 avril le délai pour déposer au bureau du greffier le Livre blanc des prévisions budgétaires de la ville pour l'année financière 1966-1967.

La date prévue était le 15 mars, mais M. Lucien Saulnier a déclaré que certaines raisons majeures obligent la ville à demander que le délai soit prolongé d'un mois.

La demande sera adressée ces jours-ci au lieutenant-gouverneur-en-conseil.

Les discussions de M. Drapeau en rapport avec la participation russe à l'exposition ne sont qu'un "à côté" de la mission du maire de Montréal qui poursuit en Europe un voyage de bonne entente destiné principalement à favoriser la candidature de la métropole du Canada pour l'obtention des Jeux Olympiques de 1972. Et c'est dans ce but premier, du moins semble-t-il, que M. Drapeau a inscrit Moscou au nombre des étapes de cette tournée européenne.

L'aviation du maire de Montréal, un avion polonais, s'est posé à midi à l'aéroport international de Cheremetievo, M. Drapeau a été salué à son arrivée par M. Vladimir Prosysslov, maire de Moscou.

Le maire de Montréal avait séjourné durant trois jours à Athènes et a fait le voyage via Vienne.

À Athènes, M. Drapeau a eu des entretiens avec des représentants du Comité olympique grec en vue de la réunion olympique qui doit se tenir en avril prochain et au cours de laquelle sera choisie la ville qui accueillera les Jeux Olympiques de 1972.

Le maire d'Athènes, M. Georges Pylas et plusieurs personnalités ont offert des réceptions en l'honneur de M. Drapeau, au cours de sa visite dans la capitale grecque.

Projet d'émissions de TV en direct entre Moscou et l'île Ste-Hélène, à l'occasion de l'Expo

MOSCOU (d'après AFP) Il est possible que les visiteurs du pavillon soviétique à l'Exposition universelle et internationale de Montréal aient droit à un coup d'oeil "en direct" sur Moscou et les principaux attraits touristiques, économiques ou artistiques de la Russie soviétique.

On rapporte en effet de Moscou que les entretiens que poursuit le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, dans la capitale de l'URSS ont notamment pour objet d'ajouter un élément extrêmement intéressant à la participation soviétique à l'Expo 67: une liaison en direct d'émissions télévisées entre Moscou et l'île Ste-Hélène par l'intermédiaire du satellite soviétique "Molnya".

Ce serait la première fois qu'une telle liaison serait réalisée entre le Canada et l'URSS, mais on précise de même source que les émissions retransmises par "Molnya" ne seraient diffusées qu'à l'intérieur du pavillon soviétique.

Les discussions de M. Drapeau en rapport avec la participation russe à l'exposition ne sont qu'un "à côté" de la mission du maire de Montréal qui poursuit en Europe un voyage de bonne entente destiné principalement à favoriser la candidature de la métropole du Canada pour l'obtention des Jeux Olympiques de 1972. Et c'est dans ce but premier, du moins semble-t-il, que M. Drapeau a inscrit Moscou au nombre des étapes de cette tournée européenne.

L'aviation du maire de Montréal, un avion polonais, s'est posé à midi à l'aéroport international de Cheremetievo, M. Drapeau a été salué à son arrivée par M. Vladimir Prosysslov, maire de Moscou.

Le maire de Montréal avait séjourné durant trois jours à Athènes et a fait le voyage via Vienne.

À Athènes, M. Drapeau a eu des entretiens avec des représentants du Comité olympique grec en vue de la réunion olympique qui doit se tenir en avril prochain et au cours de laquelle sera choisie la ville qui accueillera les Jeux Olympiques de 1972.

Le maire d'Athènes, M. Georges Pylas et plusieurs personnalités ont offert des réceptions en l'honneur de M. Drapeau, au cours de sa visite dans la capitale grecque.

Le directeur du Service des incendies de St-Jean, M. Antoine Morin, a révélé que les flammes, d'origine inconnue, avaient pris naissance dans la cave de l'épicerie Leclair, au 335 rue St-Jacques.

Le directeur Morin a également ajouté que c'était la deuxième fois en un peu plus d'un an que cet immeuble était la proie des flammes. Après le premier sinistre, il avait été complètement reconstruit.

Au début, les pompiers ont eu beaucoup de mal à localiser le foyer de l'incendie car aucune flamme ne se dégageait

du brasier; seule une fumée très dense enveloppait l'immeuble. C'est à l'aide de masques à gaz que les pompiers ont pénétré dans l'épicerie pour tenter de poursuivre leurs recherches.

Quand les flammes ont surgi, elles ont rapidement gagné le deuxième étage, se communiquant au restaurant Chez Bruno, au 339 rue St-Jacques. Pour combattre les flammes, les pompiers ont utilisé deux camions à échelles de l'Hydro-Voir INCENDIE en p. 4

Dégâts de \$100,000 dans un violent incendie à St-Jean

par Lucien RIVARD

Les pompiers de St-Jean, assistés des pompiers d'Iberville et d'une équipe de militaires de la base locale de l'ARC, ont mis plus de six heures à circonscire un violent incendie qui faisait rage, hier soir, dans un immeuble de deux étages abritant deux établissements commerciaux et trois logis, rue St-Jacques, près de l'intersection de la rue Cousin.

L'alerte a été donnée vers 7 h., et à 1 h., ce matin, une soixantaine d'hommes travaillaient toujours sur les lieux du sinistre.

Personne n'a été blessé sérieusement dans la lutte mais les pertes matérielles dépasseraient les \$100.000. Cependant, un pompier du Service des incendies d'Iberville a été transporté à l'hôpital de St-Jean, après avoir été asphyxié par la fumée. Toutefois, il a pu revenir plus tard sur les lieux de l'incendie et reprendre son travail.

Le directeur du Service des incendies de St-Jean, M. Antoine Morin, a révélé que les flammes, d'origine inconnue, avaient pris naissance dans la cave de l'épicerie Leclair, au 335 rue St-Jacques.

Le directeur Morin a également ajouté que c'était la deuxième fois en un peu plus d'un an que cet immeuble était la proie des flammes. Après le premier sinistre, il avait été complètement reconstruit.

Au début, les pompiers ont eu beaucoup de mal à localiser le foyer de l'incendie car aucune flamme ne se dégageait

du brasier; seule une fumée très dense enveloppait l'immeuble. C'est à l'aide de masques à gaz que les pompiers ont pénétré dans l'épicerie pour tenter de poursuivre leurs recherches.

Quand les flammes ont surgi, elles ont rapidement gagné le deuxième étage, se communiquant au restaurant Chez Bruno, au 339 rue St-Jacques. Pour combattre les flammes, les pompiers ont utilisé deux camions à échelles de l'Hydro-Voir INCENDIE en p. 4

DODGE CHRYSLER VALIANT CORONET SIMCA CAMIONS

L'HOMME L'AUTRE BORD DU PONT VEND MOINS CHER

Votre terrain d'autos usagées

Longueuil AUTOMOBILE LTEE

268 O. St. Charles, Longueuil — 674-1571

Location à court et long termes 674-4921

"CARPORT" WEATHER VANE

En Fiberglass Décoratif économique

PROTECTION le soleil la neige la glace CONTRE le givre la glace

INSTALLÉ MAINTENANT PAYABLE PLUS TARD

Avants Weather-Vane 1055, ave. Vestim, Longueuil — Tél. 749-3853

S.V.P. me fournir tous les renseignements et votre offre de livraisons différents.

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

TÉL. _____

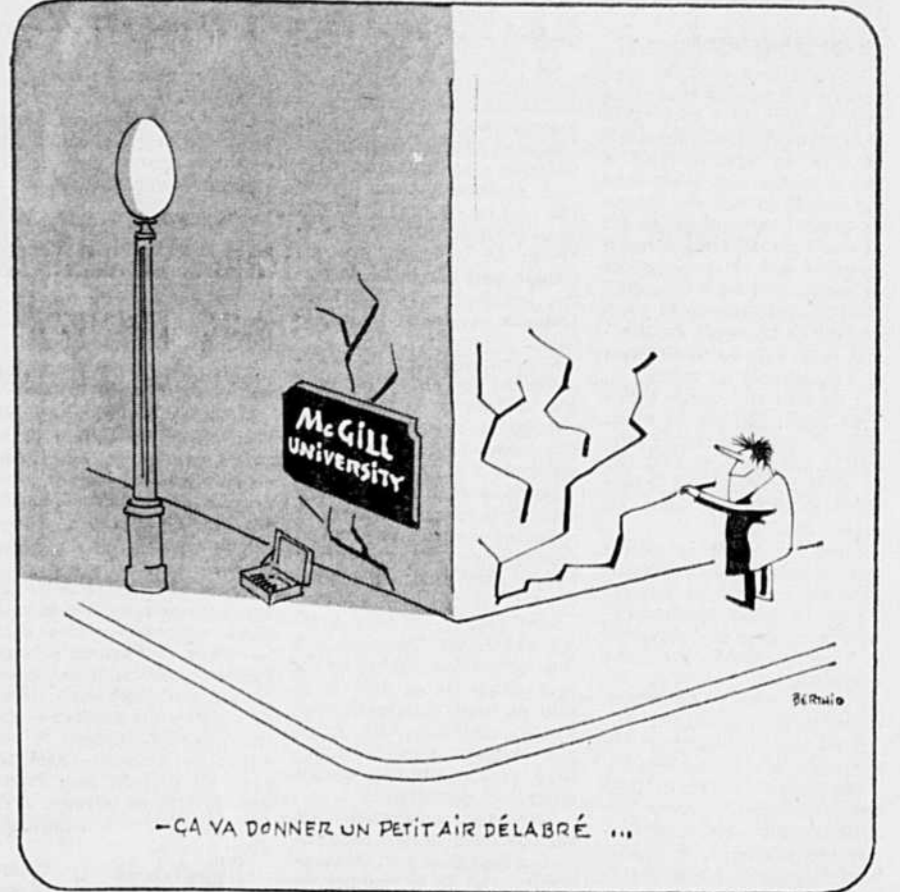
"Carport"

Avants

Panes

Fenêtres

"Clapboard" d'aluminium



par Bernard Morrier et Gilles Gariépy

Grand branle-bas, aujourd'hui, chez les étudiants de l'enseignement artistique, particulièrement chez ceux de l'École des Beaux-Arts de Montréal qui viennent de servir un ultimatum au ministère de l'Éducation concernant la création du Comité d'étude sur les arts plastiques et les arts appliqués.

Entre-temps, des assemblées spéciales d'urgence doivent être tenues aujourd'hui chez les étudiants des arts appliqués, des facultés de musique et du conservatoire d'art dramatique.

Dans un télégramme qu'ils ont fait parvenir ce matin au ministre de l'Éducation, M. Paul Gérin-Lajoie, les étudiants des Beaux-Arts, à l'issue d'une assemblée générale tenue dans la matinée, font part de leur désaccord concernant le mandat tel qu'il a été défini par les journaux d'hier et confirmé par le communiqué officiel du ministère.

Ces étudiants demandent que le ministère s'en tienne à l'entente négociée entre les parties concernées, entente définie par la lettre du ministre, signée par M. Gilles Bergeron le 24 décembre 1965, et confirmée par M. Germain Gauthier, à la rencontre du 10 février dernier.

Les étudiants des Beaux-Arts exigent, d'une part, que le mandat du comité d'étude porte sur l'enseignement des arts au Québec à tous les niveaux et dans toutes les disciplines et, d'autre part, sur l'organisation matérielle et les structures administratives des écoles d'art relevant directement du ministère de l'Éducation.

De plus, on exige que ce rapport soit rendu public dans les deux mois qui suivront la fin des travaux du Comité.

Les étudiants des Beaux-Arts déplorent l'attitude du ministère qui a modifié unilatéralement le mandat négocié par toutes les parties concernées et demandent au ministère de se conformer à ce mandat de la même façon qu'il l'a fait pour la composition du Comité d'étude.

Aussi, vu l'urgence de la situation, le groupe des Beaux-Arts exige que, d'ici 9 heures lundi matin, 14 mars 1966, le ministère revienne à l'entente négociée sur le Comité d'étude.

"Si d'ici ce temps, mande le télégramme, nous n'avons pas obtenu pleine satisfaction à nos demandes, nous nous verrons dans la pénible obligation d'entrer en grève à l'heure et à la date précitées."

Le ministre de l'Éducation, M. Nelson, a dit que son Union envisageait de poser des actes concrets pour ne pas laisser passer le "mépris de la parole donnée" dont ces étudiants ont été victimes. Toutefois, le président de l'UGEQ a tenu à ajouter que, selon lui, le ministère

de l'Éducation et ses fonctionnaires ne seraient pas complètement en faute dans cette affaire.

M. Nelson croit plutôt que l'accord préliminaire survenu entre le sous-ministre Bergeron et les représentants étudiants n'a pas été respecté à cause d'une querelle de juridiction entre le ministère de l'Éducation et celui des Affaires culturelles.

"L'UGEQ n'acceptera pas, a-t-il conclu, que les étudiants de l'enseignement artistique soient victimes de l'incohérence du cabinet."

rectement du ministère de l'Éducation: les écoles relevant des Affaires culturelles (comme les Conservatoires) ou des universités (telles les Facultés de musique) ne seront pas touchées.

En outre, le comité, aux termes du mandat confié par le gouvernement, devra avoir terminé son travail avant le 1er septembre prochain, ce qui laisse croire aux étudiants qu'ils ne peuvent espérer qu'une étude sommaire ou superficielle des problèmes qu'ils ont signalés.

Or, le mandat annoncé vendredi, en même temps que la composition du Comité d'étude, est loin d'être aussi étendu puisqu'il se limite à l'étude des questions relatives à l'enseignement des arts plastiques et des arts appliqués.

Le Comité ne fera enquête que dans les écoles relevant directement du ministère de l'Éducation: les écoles relevant des Affaires culturelles (comme les Conservatoires) ou des universités (telles les Facultés de musique) ne seront pas touchées.

En outre, le comité, aux termes du mandat confié par le gouvernement, devra avoir terminé son travail avant le 1er septembre prochain, ce qui laisse croire aux étudiants qu'ils ne peuvent espérer qu'une étude sommaire ou superficielle des problèmes qu'ils ont signalés.

Or, le mandat annoncé vendredi, en même temps que la composition du Comité d'étude, est loin d'être aussi étendu puisqu'il se limite à l'étude des questions relatives à l'enseignement des arts plastiques et des arts appliqués.

Le Comité ne fera enquête que dans les écoles relevant directement du ministère de l'Éducation: les écoles relevant des Affaires culturelles (comme les Conservatoires) ou des universités (telles les Facultés de musique) ne seront pas touchées.

En outre, le comité, aux termes du mandat confié par le gouvernement, devra avoir terminé son travail avant le 1er septembre prochain, ce qui laisse croire aux étudiants qu'ils ne peuvent espérer qu'une étude sommaire ou superficielle des problèmes qu'ils ont signalés.

Or, le mandat annoncé vendredi, en même temps que la composition du Comité d'étude, est loin d'être aussi étendu puisqu'il se limite à l'étude des questions relatives à l'enseignement des arts plastiques et des arts appliqués.

Le Comité ne fera enquête que dans les écoles relevant directement du ministère de l'Éducation: les écoles relevant des Affaires culturelles (comme les Conservatoires) ou des universités (telles les Facultés de musique) ne seront pas touchées.

En outre, le comité, aux termes du mandat confié par le gouvernement, devra avoir terminé son travail avant le 1er septembre prochain, ce qui laisse croire aux étudiants qu'ils ne peuvent espérer qu'une étude sommaire ou superficielle des problèmes qu'ils ont signalés.

Or, le mandat annoncé vendredi, en même temps que la composition du Comité d'étude, est loin d'être aussi étendu puisqu'il se limite à l'étude des questions relatives à l'enseignement des arts plastiques et des arts appliqués.

Le Comité ne fera enquête que dans les écoles relevant directement du ministère de l'Éducation: les écoles relevant des Affaires culturelles (comme les Conservatoires) ou des universités (telles les Facultés de musique) ne seront pas touchées.

En outre, le comité, aux termes du mandat confié par le gouvernement, devra avoir terminé son travail avant le 1er septembre prochain, ce qui laisse croire aux étudiants qu'ils ne peuvent espérer qu'une étude sommaire ou superficielle des problèmes qu'ils ont signalés.

NOUVELLE ADRESSE

6741 ST-HUBERT

EXAMEN DE LA VUE

PRESCRIPTION DES VERRES

OPTOMETRISTE-OPHTICIN DIPLOME DE L'UNIVERSITÉ DE MONTREAL

Talbot

Autrefois Optométriste consultant à l'Hôpital Sainte-Justine

272-7611 • 272-7616

le Barker un soulier "pas comme les autres"

✓ par sa souplesse

✓ par son ajustement

✓ par sa forme

... voyez-le et essayez-le

chez La Salle

Soulier de grande toilette avec piqûre, genre moccasin, à l'empeigne. Noir ou brun acajou B - 8 à 12; D - 7 à 12

\$34.95

F.X. LA SALLE

580 est. Ste-Catherine 844-2642 • 6575 rue St-Hubert 273-1515

L'endroit idéal... pour un cadeau original

Lemieux

A. LEMIEUX CADEAUX INC.

Plan mise de côté • Carte CREDICO acceptée

765 rue BEAUBIEN (Près St-Hubert) Tél.: 274-6529

Montréal-Nord baisse sa taxe foncière tout en absorbant la taxe de 16 cents du métro

par Thomas Duhaime

Un vrai tour de force : en plus de diminuer le taux de la taxe foncière de 1 cent (\$1.10 à \$1.09 du \$100 d'évaluation), la ville de Montréal-Nord a trouvé moyen d'absorber dans son budget de 1966 une somme de \$242,531.20 représentant les 16 cents du \$100 d'évaluation réclamés aux 17 municipalités de banlieue, à titre de contribution aux déficits de la Commission de transport de Montréal et au coût de construction et d'équipement du métro.

Il va sans dire que le maire Yves Ryan, chiffres en main, affichait une mine réjouie lorsqu'il a commenté ce haut fait de son administration, à la dernière assemblée publique du conseil municipal.

Avec une verve habituellement abondante — et davantage dans les grandes circonstances, le maire de Montréal-Nord a expliqué ce "phénomène" par le simple jeu d'une administration "marquée au coin de l'économie, de la prudence et de l'austérité".

Il en avait d'ailleurs fait la promesse lors de son élection à la mairie (son premier mandat se termine l'automne prochain), ayant averti la population que son parti, le Renouveau municipal, ne se proposait pas de baisser les taxes, mais de "mettre un frein aux incessantes hausses de taxes établies en système par ses

prédécesseurs". Au cours des 28 mois de son administration, le maire Ryan est même allé au-delà de la marque qu'il s'était fixée: "Nous ne sommes donc pas en présence d'une réduction de 1 cent seulement, mais de 17 cents en tenant compte du fait que les autres villes de la périphérie de Montréal, frappées comme nous par la loi du métro, imposent cette taxe additionnelle à leurs contribuables".

Les contribuables de Montréal-Nord sont choqués davantage: le taux de la taxe d'eau (résidents) a également subi une baisse de 1 p. 100 seulement (de 8 à 7 p. 100), il est vrai, mais le taux étant calculé sur la valeur locative cette réduction se traduit par un escompte de 12 1/2 p. 100 sur chaque compte des consommateurs.

L'an dernier, la ville avait été obligée de "consentir" à une hausse en flèche de la taxe d'eau (44 p. 100) à la suite de l'augmentation du coût d'achat de l'eau, tarif exigé par Montréal dont Montréal-Nord est tributaire pour sa consommation domestique.

Après une expérience d'un an, une telle mesure administrative financière a pu être révisée, d'où la diminution de 1 p. 100 annoncée cette année par le maire, en même temps que celle du taux de la taxe foncière.

Ajoutons à cela que Montréal-Nord a réalisé un surplus budgétaire de \$134,000 à la fin de son dernier exercice financier (au 31 décembre 1965), et qu'un autre de \$5,006 est prévu au présent budget.

En chiffres ronds, ce budget a atteint un sommet de \$8,093,943, dont il faut déduire un montant de \$2 millions représentant les taxes scolaires perçues par la municipalité, au lieu et place de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

L'un des services les plus importants, celui de la dette, accablée d'un montant de \$1,863,410, tandis que celui des travaux publics drainera une somme aussi élevée, soit \$1,800,500.

Dans leurs grandes lignes, les autres dépenses prévues s'établissent comme suit: finances, \$595,000; santé, \$190,000; sûreté publique, \$654,200; incendies, \$376,200; parcs et récréation, \$270,000; Cour municipale, \$50,000; autres dépenses, \$165,462.

Par ailleurs, les principaux revenus proviendront des sources suivantes: taxes générales, \$1,135,750; taxes spéciales, \$472,000; taxes d'améliorations

locales, \$1,494,000; taxe de vente, \$1,500,000; taxe d'eau, \$774,400; (Taxes scolaires, \$2,000,000).

L'évaluation foncière imposable s'élève à \$147 1/2 millions, soit une augmentation de \$12 millions comparativement à 1965.

Le taux de la taxe foncière, après la réduction en vigueur, est maintenant établi à 77 cents du \$100 d'évaluation.

Avocat battu dans son bureau, à Québec

QUEBEC. — Les agents du détachement de Québec de la Sûreté provinciale interrogent un individu qui se serait livré, hier, à de brutales voies de fait sur la personne d'un avocat sexagénaire de la vieille capitale.

Me Jean-Louis Plante, 62 ans, la victime, souffre de multiples contusions subies dans le bureau qu'il occupe près du Palais de justice. Il aurait été attaqué peu après avoir refusé de remettre des dossiers et des renseignements relatifs à une affaire de succession pour laquelle le suspect, dont l'identité n'a pas été révélée, était venu le voir en compagnie d'une femme.

Le couple a d'ailleurs été appréhendé sur les lieux présumés de l'attentat et, précisent les policiers, alors que l'homme était en possession de divers documents confiés à la garde de Me Plante. Contrairement à son compagnon, la femme a été remise en liberté après avoir été interrogée.

INCENDIE

SUITE DE LA PAGE 3
Québec. Ces camions avaient été amenés sur les lieux pour couper des fils à haute tension. L'Hydro-Québec a consenti à laisser ces camions à la disposition des pompiers.

Le Service des incendies de St-Jean n'a plus d'échelle aérienne depuis le 23 février dernier, alors qu'un mur de briques s'est abattu sur le véhicule au cours d'un incendie qui avait fait plus d'un demi-million de dollars de dégâts, sur la rue Richelieu.

Une équipe de l'Ambulance St-Jean, de même qu'une autre de la Défense civile, étaient également sur les lieux pour prêter assistance aux pompiers.

Au plus fort du sinistre, les pompiers se sont surtout appliqués à empêcher les flammes de se communiquer au garage Piédalou, un immeuble voisin, dans lequel plusieurs camions étaient entreposés.

Le garage Piédalou s'est également transformé en cantine improvisée, où des voisins "bons Samaritains" ont apporté sandwiches et café pour les pompiers et policiers qui avaient besoin de se revigorer pour poursuivre leur travail.

TUNNEL DU métro

SUITE DE LA PAGE 3
des travaux: M. Jean Deschamps, sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, du Québec; Gérard Gascon, ingénieur en chef adjoint du métro; Roger Girard, ingénieur responsable de l'exécution du contrat; Pierre-Paul Arbie, ingénieur chargé des projets; Maurice Giroux, attaché de presse auprès du ministre Gérard D. Lévesque; ainsi que les journalistes Gilles Lesage ("Le Devoir"), Claude Masson ("Métro-Express") et Raymond Masse ("LA PRESSE").

BEAUX-ARTS

SUITE DE LA PAGE 3
lés à l'attention du ministère de l'Éducation.

Hier soir, les représentants des divers groupes d'étudiants impliqués ont tenu une rencontre au sommet. Plusieurs dirigeants de l'Union générale des étudiants du Québec y ont participé, de même que les porte-paroles des professeurs de l'École des Beaux-Arts de Montréal. Le groupe a pris connaissance du communiqué officiel annonçant la formation du Comité d'étude et des propositions échangées au téléphone hier matin entre un porte-parole étudiant et le sous-ministre adjoint, M. Bergeron.

Les dirigeants avaient résolu de soumettre à leurs membres, au cours d'assemblées d'urgence que se tiennent aujourd'hui, l'attitude suivante:

1) rejet du mandat attribué au comité et retour au projet d'accord adopté en janvier.

2) extension du délai prévu pour le travail du comité, en conservant toutefois la date du 1er septembre pour la remise de recommandations sur les questions les plus urgentes.

3) envoi d'un ultimatum en ce sens au ministre de l'Éducation, exigeant satisfaction d'ici à lundi prochain.

De toute façon, il était évident, hier soir, à l'issue de la rencontre "au sommet", que les étudiants n'ont pas les vues — jugées optimistes à l'excès — du sous-ministre Bergeron.

Ce dernier a reconnu, au cours d'un entretien téléphonique, que le Comité qui vient d'être formé n'avait pas un mandat aussi large que celui que l'on avait tout d'abord envisagé, mais il a exprimé l'avis qu'il était néanmoins possible d'accomplir, même dans le cadre officiel de ce mandat, un travail tout aussi efficace et d'une envergure comparable.

M. Bergeron a aussi prévenu les étudiants que la réouverture du dossier risquerait d'entraîner de nouveaux délais.

Les dirigeants étudiants estiment de leur côté que ce serait partir d'un mauvais pied de l'accepter un mandat aux tâches limitées en se promettant d'outrepasser le mandat aussi vite que possible. Ils exigent une entente précise et sans équivoque au départ.

Il s'agit en outre que le problème vienne d'une manœuvre du ministère des Affaires culturelles qui, selon leur hypothèse, aurait empêché, jaloux de sa juridiction sur les conservatoires, le ministère de l'Éducation d'empêcher sur ses plates-bandes.

Ils pensent enfin que c'est sans doute au dernier moment que "quelqu'un" a sabré dans le mandat du Comité d'étude, parce que le choix des personnes qui y ont été nommées indique qu'on a voulu au départ voir grand.

Si cette enquête, raisonnée, n'avait pour but que d'explorer les petits problèmes de l'École des Beaux-Arts et de l'Institut des arts appliqués, plutôt que tout le problème de l'enseignement des arts au Québec, pourquoi y avoir nommé un architecte, un sociologue, un réalisateur, un publicitaire, un fonctionnaire du ministère de l'Industrie et du Commerce, un autre des Affaires culturelles?

Enfin, les dirigeants étudiants, qui se plaignaient déjà des retards accumulés au cours des dernières semaines dans des discussions menées assez rondement au début, n'acceptent pas qu'on ait substitué sans les consulter un mandat plus étroit au mandat général qu'ils avaient proposé et que le sous-ministre ait promis de défendre auprès des autorités compétentes.

Un bambin se noie dans un étang à Laval

Un bambin de deux ans, Sylvain Mariner, fils de M. et Mme Marcel Mariner, du 6400, 21e avenue, dans le quartier Ste-Rose, à Laval, s'est noyé vers 11 h. hier matin en s'aventurant sur la mince glace d'un petit étang situé à proximité de la maison de ses parents.

Au moment de la tragédie, il jouait avec sa sœur Ginette, âgée de 4 ans, et d'une autre compagne de cet âge.

Les agents Richard Lefebvre et Kenneth Fahy, de l'ambulance 13-15 de la police de Laval, ont pratiqué la respiration bouche à bouche sur la petite victime avant de la conduire à l'hôpital Ste-Rose. Les médecins de cette institution ne purent que constater la mort du petit Sylvain.



COMMANDES TELEPHONIQUES 288-0251

OUVERT TOUS LES JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9.30

Pour faciliter les alignements sur chantiers...



NIVEAUX DE CONSTRUCTION

L'équipement comprend:

- Tripé de bois franc ajustable
- Ecran empêchant le soleil de pénétrer dans la lentille
- Plomb d'oscillation et coffret de bois
- Télescope II"
- Sensibilité 40 secondes à 2 minutes
- Cercle horizontal de 3'
- Graduation en degrés
- Verrier pouvant se lire à 5 minutes

\$175

A termes si désiré

334 est, rue STE-CATHERINE

A LA FOIS PRATIQUES ET DECORATIFS... LES CARILLONS MUSICAUX "NUTONE"



Carillon (avec longs tubes)
NO L 34

- Beige ou acajou
- 3 tubes de cuivre satiné
- 2 Notes avant 1 arrière

\$24.25



L 22 "Jewel"

- Finis acajou
- Tubes dorés
- 2 notes avant 1 arrière
- 7" x 9" x 3"

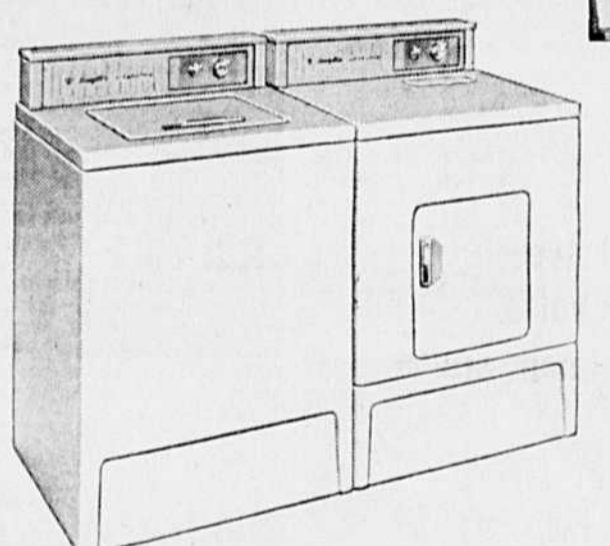
\$14.25

L 12 N "Champion"

- Plastique blanc ou ivoire avec ornement et contour
- 2 notes porte avant
- 1 note porte arrière
- 7 1/2" x 4 1/2" x 2 1/2"

\$6.95

QUI POSSEDE LES APPAREILS INGLIS VOUS VANTERA LES AVANTAGES INGLIS




LESSIVEUSE automatique

- 3 cycles de lavage pour les différents tissus.
- Fameux agitateur "Magimatic"
- 5 réglages automatiques pour la température de l'eau.
- 7 rinçages séparés.
- Grande cuve de 12 lbs de capacité — fini acrylique en blanc étincelant.

Un an de service à domicile plus 4 ans de garantie sur le mécanisme.

Dimensions: 29" x 36" x 25 1/2" Norm. 339.50 **\$234.50**

Aucun versement comptant (Taxe de vente payable à l'achat) SOLDE: 24 mensualités de \$11.53



SECHEUSE automatique

- Réglage multiple de température pour sécher tous les tissus.
- Période de refroidissement pour les tissus à laver et porter et synthétiques.
- Filtre à charpie.
- Cuve fini acrylique en blanc étincelant.

Garantie d'un an contre toutes défectuosités du fabricant.

Dimensions: 29" x 36" x 25 1/2" Norm. 239.50 **\$164.50**

Aucun versement comptant (Taxe de vente payable à l'achat) SOLDE: 24 mensualités de \$8.09

ST-DENIS, 2e étage seulement

VOICI LES NOUVELLES ECHELLES ET ESCABEAUX TOUT ALUMINIUM "REYNOLDS"

ESCABEAUX

- Articulations rivetées
- Marches antidérapantes
- Tablette porte-seau

4' — **\$10.75**

5' — **\$11.75**

6' — **\$12.75**

ECHELLES

- De toute sécurité
- Pieds caoutchoutés
- Echelons dentelés

16' — **\$25.95**

20' — **\$30.95**

24' — **\$33.95**

28' — **\$42.95**

30' — **\$44.95**

32' — **\$47.95**

36' — **\$70.95**

40' — **\$78.95**

GRATIS

Avec l'achat d'une échelle Reynolds, un porte-seau gratuit d'une valeur de \$1.95.

Il peut s'adapter à tous les échelons et de plus retient fermement, à l'aide d'un crochet, le gallon de peinture en place.

1406 RUE ST-DENIS

6955 RUE ST-HUBERT



2 étudiants de Montréal écopent de \$15 d'amende à Ottawa

OTTAWA. (PCI) — Les deux jeunes manifestants montréalais qui s'étaient reconnus coupables hier matin d'avoir troublé la paix lors d'une manifestation vendredi sur la colline parlementaire ont reçu leur sentence et ont été séjournés par le magistrat Glenn E. Strike.

Paul Derkowitz, 17 ans, et Julius Henry Grey, 18 ans, tous deux élèves de première année de la faculté des Arts de l'université McGill devront payer une amende de \$15.

Le procès des 57 autres étudiants arrêtés a été remis au 19 mai alors que leurs examens seront terminés. Deux autres jeunes personnes arrêtées attendent toujours de comparaitre en "cour juvénile".

Le juge Strike a déclaré en prononçant sa sentence que personne ne refusait aux jeunes gens le droit d'exprimer leurs opinions ou de se rencontrer dans un endroit public. Il a cependant souligné que chaque droit s'accompagne d'un devoir. Ils avaient la responsabilité de voir à ne pas violer les lois en exerçant leurs droits.

"On porte trop d'attention aux droits et pas assez au devoir", a conclu le juge.

Plombier déchiqueté sous les roues d'un train, à St-Henri

Un plombier de 27 ans a été tué et son corps a été affreusement mutilé, vers 7 h. 40 hier soir, par un train des Chemins de fer nationaux chargé de marchandises qui aurait happé le malheureux au passage à niveau traversant la rue Rose-de-Lima, entre les rues St-Jacques et Notre-Dame, dans le quartier de St-Henri.

Les policiers ont identifié la victime comme étant M. Gilles Deslauriers, un plombier qui habitait au 823 de la 6e Avenue, à Verdun.

Le corps a été découvert par un préposé à la signalisation ferroviaire et le coroner de Montréal, Me Laurent Lapointe, doit présider aujourd'hui l'instruction d'une enquête sur les circonstances de cette mort tragique.

A compter du 2 mai, vol direct vers l'Irlande. Direct de Montréal à Dublin.



A partir du 2 mai, Montréal aura une place plus importante que jamais sur la carte du monde! A partir de cette date, vous pourrez quitter l'aéroport international de Dorval, à bord d'un somptueux réacté irlandais, pour traverser l'Atlantique sur un faisceau vert brillant d'hospitalité. Vous pourrez vous détendre en Irlande — pour le plaisir de la chose et sans frais additionnels d'avion — avant de

vous rendre à l'un des 26 points d'arrivée en Angleterre ou sur le Continent. (De Dublin, nous avons un service de réactés Shamrock One-Eleven tout neufs de notre flotte Irish-Aer Lingus qui vous relie aux principales villes d'Eu-

rope). Les prix n'ont jamais été aussi bas: Montréal à Shannon, par exemple, seulement \$263* aller-retour, tarif économique d'excursion de 14 à 21 jours. Pour des premières envolées directes de Montréal sur la ligne Irish — appelez votre agence de voyage, ou Irish International Airlines — Place Ville Marie, Montréal, Qué., Canada. Tél. 875-5350. Le temps passe si vite sur les ailes de la Irish!

*Tarif en vigueur le 14/2/66 sujet à l'approbation du gouvernement

En vrai régal

Sauté au boeuf bourguignon

Succulents cubes de boeuf mijotés dans une savoureuse sauce au vin rouge... servis avec notre fameuse salade italienne. **1.95**

Tous les soirs GUS VISEUR accordéoniste "LES CIRCUITANTS" 2e étage



La Fontana

RESTAURANT

di Trevi

ST-HUBERT et ST-ZOTIQUE 271-0855

STATIONNEMENT GRATUIT (St-André (arrière))

aussi coin Chateaubriand. Faites estomper votre billet.

en direct de YUGOSLAVIE



avec André Trudelle

Huck fier de représenter le Canada

LJUBLJANA. — De tous les joueurs qui font partie de l'équipe canadienne, Fran Huck est probablement celui qui a connu le plus de difficultés à s'intégrer. L'an dernier, il a marqué 77 buts avec les Pats de Regina de la ligue Junior de l'Ouest du pays. Il y a deux ans, il en avait enfilé 86. Âgé de 20 ans, il étudie les sciences politiques au collège St. Paul, à Winnipeg.

Nous l'avons rencontré à l'issue d'une pratique du club canadien, au Tivoli Hall, alors que pour la première fois en un semaine, le soleil de Ljubljana avait réussi à percer les nuages. Ce temps de 60 degrés avait mis fin à l'hibernation des abilles qui bourdonnaient autour de nous et nous ennuyaient.

"Certes, je tiens à jouer au hockey professionnel pour deux raisons. D'abord comme défi à relever. Ensuite pour l'argent. Mais je ne veux pas jouer avant les Jeux Olympiques de 1968. J'appartiens au Canada. Le hockey n'est pas tout dans la vie. Il existe d'autres façons, et de plus intéressantes, de gagner son pain. Le hockey international ne reçoit pas la même publicité que le hockey professionnel, chez nous.

Mais cela ne veut pas dire pour autant qu'on n'y joue pas de l'excellent hockey. J'ai choisi l'équipe canadienne pour l'honneur de représenter mon pays. D'abord, pour le complément à mon éducation. Ensuite, je reconnais que le hockey junior et la publicité dont j'ai bénéficié avaient fait de moi un individualiste de plus. J'aime le hockey rude, tel qu'on le joue au Canada. Voilà pourquoi j'ai eu peine à m'intégrer à l'équipe du Canada, mais je suis content de moi jusqu'ici. J'ai parfois peine à me contenir, mais je fais de louables efforts."

Fran est d'ascendance allemande. Il est le cinquième membre d'une famille de huit enfants. Son père est à l'emploi de Molson, à Regina. Son frère cadet joue au hockey.

L'un des problèmes de Fran présentement est celui d'être trop absorbé par ses études. Il désire obtenir son bachelors d'abord. Puis, une maîtrise. Ensuite, mais alors que certains étudiants font trop de hockey par rapport à leurs études, Fran s'adonne peut-être un peu trop à la lecture.

Après avoir conversé avec lui pendant quelques instants, l'ambassadeur canadien Ross Campbell, à Belgrade, a dit: "Je mettrais Fran sous contrat immédiatement et sans discussion". Et il ne faisait pas allusion au hockey.

La philosophie politique est devenue une passion chez Huck. "Faire partie de l'équipe nationale devrait être le rêve de tout jeune Canadien", nous a dit Huck. "Ce rôle n'est pas réservé aux étudiants seulement, mais à n'importe quel jeune homme capable de faire l'équipe. Un joueur en retirera une riche expérience. Il pratiquera un hockey de fort calibre quel qu'on en pense au Canada. Il s'assurera un complément exceptionnel à son éducation. Un étudiant trouvera en plus la chance d'obtenir une bourse."

Son opinion sur le tournoi: "Même l'équipe polonaise est un adversaire de classe. Quant aux Russes, qu'on les oppose à une équipe de la ligue Nationale. En utilisant les règlements internationaux, ils ne gagneront peut-être pas, mais ils sauront bien se défendre. Et donnez-leur l'occasion, ils sauront aussi jouer du coude, du genou et du bâton."

La Tchécoslovaquie et l'URSS se partagent le premier rang

LJUBLJANA. Yougoslavie. (UPI) — L'URSS et la Tchécoslovaquie ont remporté leur quatrième victoire consécutive, aujourd'hui, dans le championnat mondial du hockey amateur. Ils se partagent le premier rang du classement, mais il n'est pas impossible que le Canada les rejoigne puisqu'il doit se mesurer à l'Allemagne de l'Est, dans la journée.

Les Soviétiques ont été très impressionnants en battant la Finlande au compte de 13-2. D'autre part, les Tchèques ont difficilement vaincu les États-Unis par 7-4 après avoir tiré de l'arrière au compte de 3-1 à l'issue de la première période.

Dans la troisième partie en classe A du tournoi, la Suède a eu raison de la Pologne par 8-2. Les Suédois, défaits par les Allemands de l'Est, la fin de semaine dernière, ont donné une leçon de hockey à leurs adversaires. Folke Bengtsson a brillé pour les vainqueurs en marquant deux buts. Les autres marqueurs de la Suède ont été Nils Nilsson, Sven Tumba, Lars Sivertsson, Hans Lindberg, Lennart Svedberg et Björn Palmqvist. Ceux de la Pologne: les frères Andrzej et Karol Fonfara.

De leur côté, les Soviétiques ont eu la vie facile face aux Finlandais. Deux d'entre eux, Veniamin Alexandrov et Viadimir Breznev, un joueur de défense, ont réussi trois buts chacun. Un autre, Vyacheslav Starshinov, a fait allumer la lumière rouge deux fois. Finalement, Victor Kuzkin, Alexander Ragulin, Lotev, Victor Yakushev et Alexander Almetov ont enregistré chacun un filet. Lasse Oksanen et Jorma Peltonen ont marqué les deux buts de la Finlande.

Courage des Américains

Les États-Unis ont donné la frousse à la Tchécoslovaquie en dépit de l'absence de plusieurs de leurs joueurs. En effet, quatre Américains, Roger Maisonneuve, Leonard Lilyholm, Marshall Tschida et Emery Ruellie, ont dû rester au lit à cause d'une grippe. Le joueur de défense Bob Currie, blessé à une che-

ville, a dû être excusé du jeu. Pourtant, les Tchèques ont connu de sérieuses difficultés à vaincre les Américains. Après 20 minutes de jeu, ces derniers détenaient une priorité de deux buts, 3-1. Ils ont enfilé deux buts en 10 secondes dans la dernière minute de jeu de la première période.

Au deuxième engagement, la Tchécoslovaquie a surclassé les États-Unis en réussissant cinq buts, deux dans l'espace de 34 secondes, au début de la période. Cette poussée a scellé l'issue de la rencontre.

Opinion de Bourbonnais

Le Canada affrontera l'Allemagne de l'Est dans la journée. Les représentants de notre pays ont beaucoup de respect pour cette équipe qui a causé une vive surprise en battant la Suède, par 4-1. Ils savent d'ailleurs qu'une défaite aux mains des Allemands pourrait signifier pour eux une quatrième ou une cinquième place au classement final.

"Il nous faut absolument compter le premier but, sinon nous pourrions rencontrer de nombreuses difficultés à le vaincre", a dit le joueur de centre Roger Bourbonnais.

Bourbonnais est prêt à admettre que les trois triomphes du départ ont stimulé ses coéquipiers, mais il a insisté pour dire qu'aucun club n'est facile à battre.

Pour sa part, le R.P. Bauer est très heureux de la tenue de son équipe. "Nous avons sous les yeux le meilleur club qui m'ait été permis de suivre. Nous sommes toujours convaincus que nous pouvons détrôner les Soviétiques. Autrement, nous ne serions pas ici".



Le ballon, un appareil de la gymnastique scandinave

Tel qu'on pouvait s'y attendre, les numéros de gymnastique scandinave étaient à l'honneur, lors du spectacle des gymnastes norvégiennes hier. Et le ballon de couleur en est le maître absolu.



La gymnastique assouplit les muscles

Le but primordial de la gymnastique est d'assouplir les muscles sous la forme d'un sport qui peut devenir de compétition. Mais le groupe de jeunes norvégiennes présentement en visite à Montréal ne la pratiquent que pour leur propre plaisir.

Les joutes au tournoi mondial

AUJOURD'HUI
(Section "A")

URSS 12, Finlande 2
Suède 8, Pologne 2
Tchécoslovaquie 7, États-Unis 4
Canada 4, Allemagne de l'Est 1

HIER

(Section "B")

Norvège 4, Autriche 3
Allemagne de l'O. 10, Angleterre 4
Yougoslavie 3, Suisse 2

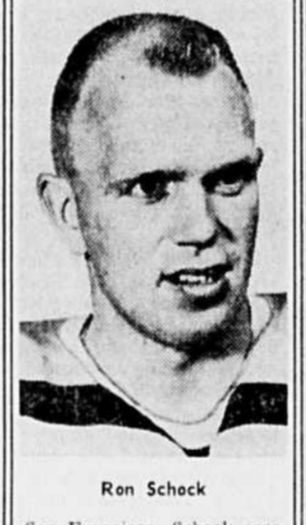
	J	G	P	N	C	Pts
URSS	4	0	0	42	3	8
Canada	3	0	0	22	3	6
Tchécosl.	4	0	0	27	6	9
Suède	4	3	1	20	8	4
All. de l'Est	3	2	0	4	17	2
États-Unis	4	0	4	7	31	0
Pologne	4	0	4	4	28	0
Finlande	4	0	4	0	35	0

(Section "A")

	J	G	P	N	C	Pts
All. de l'O.	4	0	0	26	10	8
Roumanie	4	3	1	12	9	4
Yougoslavie	4	3	1	13	11	4
Norvège	4	2	2	17	11	4
Autriche	3	2	0	20	18	4
Suisse	4	1	3	17	17	2
Hongrie	4	1	3	16	18	2
Angleterre	4	0	4	10	36	0

Schock rappelé par les Bruins

BOSTON. (UPI) — Les Bruins de Boston, décimés par les blessures, ont rappelé le joueur de centre Ron Schock des Seals de



San Francisco. Schock sera dans l'uniforme des Bruins demain soir, au Forum et samedi, à Toronto.

Les blessures ont réduit la brigade offensive du Boston à neuf joueurs.

Les principaux problèmes résident à l'aile gauche. Bob Dillabough est blessé tandis que Ron Murphy a pris sa retraite. Les Bruins ont rappelé Wayne Maxner et ont fait jouer Forbes Kennedy à l'aile gauche au cours des dernières joutes.

Il est possible que Schock soit utilisé à cette position demain soir.

La gymnastique: forme de divertissement en Norvège

par Guy Pinard

D'accord, le groupe de gymnastes norvégiennes que nous venions de voir à l'oeuvre, hier soir, à l'université McGill, n'était pas du calibre des Japonais ou des Danoises, que nous avions vues précédemment.

Mais avant de critiquer inutilement, nous avions conclu qu'il fallait connaître "le fond du problème", comme disait Graham Greene dans un des volumes qui l'ont rendu célèbre.

Et après avoir discuté longuement avec Lisen Sandberg, nous n'étions que plus heureux d'avoir agi de la sorte.

En premier lieu, soulignons que le public (1.000 personnes remplissaient les gradins à capacité) s'était présenté sous une fausse impression. Il croyait assister à la performance de l'équipe nationale, alors qu'il n'avait sous les yeux qu'un groupe de "gymnastes" (nos propres subéquents expliqueront ces guillemets) de l'université d'Oslo. La publicité n'était pas erronée, on avait tout simplement mal lu.

Pour le plaisir de la chose

C'est Lisen Sandberg, présidente des Clubs sportifs de l'Université d'Oslo (section féminine), et porte-parole du groupe qui a élucidé le mystère.

"Il existe à l'université d'Oslo plusieurs clubs sportifs où se retrouvent des étudiantes de différentes disciplines afin de pratiquer leur sport favori POUR LE PLAISIR DE LA CHOSE.

"Aussi, quand il a été question d'une tournée en Amérique du Nord, nous avons choisi le meilleur groupe. Pour nous, la gymnastique ne représente pas une discipline de compétition. C'est purement et simplement une façon de nous détendre, de repousser notre corps et notre esprit."

Lisen, qui parle aussi bien l'anglais et le français que sa

langue natale, le norvégien, a précisé plusieurs points susceptibles de nous éclairer. En premier lieu, les gymnastes du groupe ne sont pas des "enfants d'école". Leur âge moyen est de 23 ans. Même, on compte deux jeunes épouses, et l'une d'entre elles possède deux enfants.

Elles pratiquent très peu (quatre heures par semaine), ce qui démontre qu'elles ont tout de même beaucoup de talent, puisque seulement deux d'entre elles étudient à la faculté d'Éducation physique.

Une leçon à tirer de cette visite

Même si la gymnastique pour elle n'est qu'une forme de divertissement, un peu comme le vulgaire ballon-batai pour certains de nous, Canadiens, elles y brillent tout de même.

Ce qui nous a déçu, c'est le refus d'une poignée de spectateurs qui se sont présentés avec un oeil critique, complètement fermé aux bonnes choses qu'ils auraient pu y puiser. Le Canada n'a pas le droit de critiquer dans le domaine de la gymnastique, il a trop de chemin à franchir.

Tant et aussi longtemps que le Canada conservera cette attitude, il ne pourra jamais gravir les échelons. La gymnastique canadienne s'affirmera sur la scène internationale le jour où elle sera assez adulte pour admettre son retard.

33 étudiants cités à leur examen volontaire

Dans un bref jugement où l'expression "probabilité supérieure" est revenue à une bonne douzaine de reprises, le juge John O'Meara a cité à leur examen volontaire, hier après-midi, quelque 33 étudiants de l'Université de Montréal, sous une accusation de recel.

Les trente-trois jeunes gens, on le sait, sont accusés d'avoir été en possession illégale d'autant de chandails qui étaient la propriété du club de hockey Detroit.

La défense, dès le stade de l'enquête, avait tenté de faire rejeter l'accusation en soutenant qu'en se présentant au Forum, lors d'une joute subéquente, les prévenus avaient démontré qu'il n'y avait eu aucune intention de garder les gilets, de leur part et qu'il s'agissait tout au plus d'une blague qui avait mal tourné.

Le tribunal s'est toutefois dit d'avis à ce que l'on a pu comprendre, en tout cas que la preuve présentée par la poursuite, que représentait Me Maurice Laverdure, l'avocat de la police municipale, était suffisante pour citer les prévenus à leur examen volontaire.

Cette procédure s'est toutefois instruite incontinent, et les accusés choisissant de ne

Joutes de hockey

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
Cleveland à Québec

Ligue Provinciale senior
Drummondville à St-Hyacinthe (St-Hyacinthe mène 3-1, semi-finale 4 de 7)
Victoriaville à Sherbrooke (Sherbrooke mène 3-1, semi-finale 4 de 7)

Ligue Montréal junior
Rosemont à Rangers, (1-1, semi-finale 4 de 7)
Ligue Métropolitaine jr "B"
Ville St-Royal à Verdun, 7 h. 01, semi-finale 3 de 3
Ligue Métropolitaine jr "A"
Palais de Lachine, 8 h. 15 (Lachine mène 2-1, semi-finale de 8 points)
Verdun à St-Jérôme, 8 h. 30 (Verdun mène 6-2, semi-finale de 8 points)

Ligue Provinciale junior
T-Mines à St-Jérôme (T-Mines mène 2-1, semi-finale de 4 de 7)

HIER

Aucune joute au calendrier

LIGUE AMÉRICAINE
(Division Est)

	J	G	P	N	C	Pts
Québec	39	17	3	202	157	81
Hershey	27	23	4	193	171	38
Birmingham	21	21	1	160	180	49
Baltimore	22	23	2	163	196	46
Providence	15	37	3	136	228	33

(Division Ouest)

	J	G	P	N	C	Pts
Rochester	32	25	1	193	171	78
Pittsburgh	22	23	4	193	171	38
Niagara Falls	23	13	10	210	182	36
Oshawa	22	18	8	217	178	52
Toronto	20	18	10	203	211	50
Hamilton	22	20	6	203	217	50
Kitchener	16	23	9	180	183	41
St-Catharines	15	26	7	182	231	37
London	12	29	7	140	235	21

LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO
(Final)

	J	G	P	N	C	Pts
Peterborough	24	10	211	171	58	
Candlen Jr.	24	13	9	205	177	37
Niagara Falls	23	13	10	210	182	36
Oshawa	22	18	8	217	178	52
Toronto	20	18	10	203	211	50
Hamilton	22	20	6	203	217	50
Kitchener	16	23	9	180	183	41
St-Catharines	15	26	7	182	231	37
London	12	29	7	140	235	21

Ligue Junior de l'Ontario
Toronto à Peterborough
(Le joueur de l'équipe de finale 4 de 7)
Kitchener à N-Falls
(Le joueur de l'équipe de finale 4 de 7)
St-Catharines à Oshawa
(Le joueur de l'équipe de finale 4 de 7)

L'Italia dans un nouveau circuit

TORONTO. (PC) — L'Italia de Toronto, de la ligue professionnelle de soccer de l'Est, a demandé une franchise dans la ligue de soccer de l'Amérique du Nord, un circuit encore à l'état de projet.

Joe Peters, président de Soccer Holdings Ltd., propriétaire de l'Italia, a déclaré hier qu'il espérait se joindre aux clubs Vancouver, Chicago, Detroit, New York, Baltimore, Pittsburgh, Minneapolis, Saint-Louis et Los Angeles dans cette nouvelle ligue.

La première joute aurait lieu en avril 1967, dit-il. La ligue demande à la United States Soccer Football Association et à l'Association de soccer football du Canada son affiliation officielle.

Élèves du secondaire:

INSCRIVEZ-VOUS AUX EXAMENS OFFICIELS AVANT LE 1^{er} AVRIL

INSCRIPTION DES ÉLÈVES DU COURS SECONDAIRE AUX EXAMENS DE JUIN 1966

- 1 INSTRUCTIONS GÉNÉRALES**
A) Tous les élèves fréquentant une école d'une commission scolaire ou une école indépendante s'inscrivent par l'intermédiaire de la Direction de leur école.
B) Tous les autres candidats s'inscrivent au bureau régional de leur région respective (voir liste ci-dessous).
- 2 ADULTES**
Les candidats qui remplissent les conditions requises pour être admis aux examens du soir et du samedi doivent suivre les instructions générales données ci-dessus.
- 3 EXAMEN DE REPRISE**
Tous les élèves de 1964-65 qui prévoient reprendre des examens à la session de juin 1966 doivent suivre les instructions générales données ci-dessus.
- 4 FRAIS D'INSCRIPTION**
Il n'y a pas de frais d'inscription à payer pour les examens de juin 1966.
- 5 DATE LIMITE D'INSCRIPTION:**
1^{er} AVRIL.
- 6 CORRESPONDANCE**
Toute correspondance relative aux examens du cours secondaire doit être adressée au bureau régional qui dessert la région où réside le correspondant.

LISTE DES RÉGIONALES ET ADRESSES DES BUREAUX INTERRÉGIONAUX

<p>■ Les candidats de: No 07: régionale La Chaudière (St-Georges est) No 09: régionale Des Iles (Havre Aubert) No 15: régionale Chauveau (Loretteville) No 23: régionale Louis-Frédérique (Lévis) No 24: régionale Tardivel (Donnacoona) No 29: régionale De l'Amiante (Thetford Mines) No 40: régionale Jean-Talon (Charlesbourg) No 43: régionale De Charlevoix (Clermont) No 44: régionale Orléans (Beaufort) No 45: régionale Du Grand-Portage (Rivière-du-Loup) No 52: régionale Pascal-Taché (Montmagny) No 55: régionale De Tilly (St-Foy) Commissions scolaires: Québec, Québec-ouest, Sillery. s'adressent à: QUÉBEC 1460, Chemin Ste-Foy, Québec 6 Tél.: code régional 418 527-4374</p> <p>■ Les candidats de: No 34: régionale De la Matapédia (Val-Brillant) No 35: régionale De la Péninsule (Gaspé) No 36: régionale De la Baie des Chaleurs (Carleton) No 37: régionale Des Monts (Ste-Anne-des-Monts) No 38: régionale Du Bas Saint-Laurent (Rimouski) s'adressent à: RIMOUSKI 57, rue St-Louis, Rimouski Tél.: code régional 418 724-4674</p> <p>■ Les candidats de: No 21: régionale Du Lac St-Jean (Alma) No 22: régionale Lapointe (Jonquières) No 42: régionale Du Saguenay (Chicoutimi) No 53: régionale Louis-Hémon (Normandin) s'adressent à: CHICOUTIMI 168, rue Racine, Chicoutimi Tél.: code régional 418 543-1322</p> <p>■ Les candidats de: No 10: régionale Des Bois-Francis (Victoriaville) No 32: régionale Provencier (Nicolet) No 33: régionale St-François (Drummondville) No 46: régionale De la Mauricie (Shawinigan) No 47: régionale Des Vieilles-Forges (Trois-Rivières) s'adressent au: Cap-de-la-Madeleine 615, rue Notre-Dame — app. 2, Cap-de-la-Madeleine Tél.: code régional 819 378-2115</p> <p>■ Les candidats de: Nos 49 et 78: régionale De l'Estrie (Sherbrooke) s'adressent à: SHERBROOKE 95, rue Camfrand, Sherbrooke Tél.: code régional 819 567-9557</p> <p>■ Les candidats de: Toutes les écoles sous contrôle de la Commission des Écoles catholiques de Montréal. s'adressent à: MONTRÉAL 3737, rue Sherbrooke est, Montréal 36 Tél.: code régional 514 525-6311</p> <p>N.B. — Les élèves des écoles indépendantes situées sur le territoire de la C.E.C.M. s'inscrivent au bureau du Ministère de l'Éducation, 190, boulevard Crémazie est, Montréal 11.</p>	<p>■ Les candidats de: No 04: régionale Duvernay (St-Vincent-de-Paul) No 05: régionale Le Gardeur (Charlemagne) No 06: régionale Des Mille-Îles (Ste-Rose) No 08: régionale Vaudreuil-Soulanges (Dorion) No 16: régionale D'Youville (Châteauguay) No 17: régionale Lanaudière (Joliette) No 19: régionale Salaberry (Valleyfield) No 41: régionale La Royer (Montréal-est) No 50: régionale Maisonneuve (Chomedey) Commissions scolaires: Montréal-Royal, St-Laurent, St-Léon, Outremont, Lachine, Lasalle, St-Pierre, Verdun, Dorval, Pointe-Claire, Pierrefonds, Ile-Bizard, etc... N.B. — Font aussi partie de ce bureau toutes les écoles indépendantes situées dans les limites de ces commissions scolaires régionales et locales et sur le territoire de la Commission des Écoles catholiques de Montréal. s'adressent à: MONTRÉAL 190, boulevard Crémazie est, Montréal 11 Tél.: code régional 514 389-8011 poste 218</p> <p>■ Les candidats de: No 01: régionale De Chambly (Jacques-Cartier) No 02: régionale De Missisquoi (Cowansville) No 13: régionale De Yamaska (St-Hyacinthe) No 14: régionale Meulleur (Granby) No 20: régionale Honoré-Mercier (St-Jean) No 28: régionale Carignan (Sorel) No 31: régionale Lignery (Candiac) s'adressent à: LONGUEUIL 131, rue St-Charles ouest, Longueuil Tél.: code régional 514 674-1256</p> <p>■ Les candidats de: No 02: régionale Des Laurentides (Ste-Adèle-en-Haut) No 03: régionale Deux-Montagnes (Cité de Deux-Montagnes) No 48: régionale Dollard-des-Ormeaux (St-Jérôme) No 51: régionale Henri-Bourassa (Mont-Laure) s'adressent à: ST-JÉRÔME École Notre-Dame, rue Oulmet, St-Jérôme Tél.: code régional 514 438-6710</p> <p>■ Les candidats de: No 18: régionale Papineau (Masson) No 27: régionale De l'Outaouais (Hull) s'adressent à: HULL École Pie XII — 189, rue Archambault, Hull Tél.: code régional 819 771-4417</p> <p>■ Les candidats de: No 11: régionale Lalonde (La Sarre) No 25: régionale Harricana (Amos) No 26: régionale La Vérendrye (Val d'Or) No 54: régionale Du Cuivre (Rouyn) s'adressent à: ROUYN École Paul VI, 201, rue Dallaire, Rouyn Tél.: code régional 819 762-6151</p> <p>■ Les candidats de: No 30: régionale Du Golfe (Sept-Îles) No 39: régionale De la Côte-Nord (Baie-Comeau) s'adressent à: HAUTERIVE Édifice Lafliche, Chambre 305, C.P. 1539, 864, rue Puyallion, Hauterive Tél.: code régional 418 589-2409</p>
---	---

**DIRECTION GÉNÉRALE DES PROGRAMMES ET EXAMENS
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC**

MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including columns for stock names, prices, and changes.

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including columns for stock names, prices, and changes.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table showing various stock market indices and their values.

COURS DES OBLIGATIONS

Table of bond market data, including columns for bond names, prices, and yields.

INDUSTRIELLES

Table of industrial stock market data.

Reprise modique et inégale à Wall Street

MONTREAL — La majorité des groupes de valeurs continuent de décliner sur les Bourses de Montréal au début de l'après-midi. La plupart des variations qui sont enregistrées ne sont généralement que fractionnaires, à deux exceptions près.

NEW YORK — Une reprise modique mais inégale se manifeste à Wall Street en début d'après-midi.

PARIS (AFP) — Les points de résistance ou de relative fermeture sont peut-être un peu plus nombreux que la veille, mais, considérés dans leur ensemble, les dispositions de valeurs françaises sont encore bien maussades.

LONDRES — Ton prudent et indices au Stock Exchange à la baisse.

Reprise modique et inégale à Wall Street

MONTREAL — La majorité des groupes de valeurs continuent de décliner sur les Bourses de Montréal au début de l'après-midi. La plupart des variations qui sont enregistrées ne sont généralement que fractionnaires, à deux exceptions près.

NEW YORK — Une reprise modique mais inégale se manifeste à Wall Street en début d'après-midi.

PARIS (AFP) — Les points de résistance ou de relative fermeture sont peut-être un peu plus nombreux que la veille, mais, considérés dans leur ensemble, les dispositions de valeurs françaises sont encore bien maussades.

LONDRES — Ton prudent et indices au Stock Exchange à la baisse.

INDUSTRIELLES

Table of industrial stock market data.

INDUSTRIELLES

Table of industrial stock market data.

INDUSTRIELLES

Table of industrial stock market data.

BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data.

BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data.

BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data.

BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data.

INDUSTRIELLES

Table of industrial stock market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

FOURS METAUX

Table of metal market data.

Laos: des soldats du Nord-Vietnam tuent des centaines de civils

VIENTIANE. (AFP) — Les forces nord-vietnamiennes seraient montées à l'attaque contre les forces royales stationnées dans la région d'Attopeu, à l'extrême sud du Laos, en poussant devant elles les populations civiles, provoquant ainsi la mort de plusieurs centaines de personnes, déclare le bulletin Lao-press. Ces forces se seraient ensuite mises à l'abri de la contre-attaque lancée par l'aviation royale, tout en forçant les villageois à sortir dans les rues du village et en assassinant ensuite les rescapés sur place, ajoute le bulletin. Du côté des forces royales, quatre-vingt militaires au-

Les Américains effectuent leur attaque la plus dévastatrice au Nord-Vietnam



SAIGON. (PA, UPI, AFP) — Les forces aériennes des Etats-Unis ont attaqué le Vietnam du Nord avec une intensité sans précédent au cours des dernières 24 heures. L'opération, que l'on dit être la plus dévastatrice depuis le début des raids au nord du 17e parallèle, entraîne la perte de quatre avions et des équipages de trois d'entre eux. Les pilotes qui ont participé à l'attaque ont dit avoir détruit un dépôt de pétrole et un emplacement de missiles. Les appareils de l'armée de l'air et de la marine ont effectué 53 missions de combats. Des explosions et d'épais nuages de fumée indiquent le succès du bombardement des réservoirs de pétrole de Son La, 130 milles à l'est de Hanoi. Les pilotes américains ont aussi démolé leur second emplacement de missiles en quatre jours. Le dernier était situé à 80 milles au sud de Hanoi. Profitant du beau temps, les Américains ont aussi attaqué des routes, des voies ferrées, des ponts et des bateaux-passeurs sur un large front allant du 17e parallèle à la ville côtière de Vinh. Les avions perdus sont deux F-105 Thunderchiefs et deux F-101 de reconnaissance. Cependant, les B-52 ont frappé une autre fois dans la province de Binh Duong, 35 milles au nord-est de Saigon, la cible étant un quartier général militaire du Vietnam. Un porte-parole a dit que trois régiments ennemis opéraient dans ce secteur depuis le 1er janvier. On n'a pas précisé les dégâts causés par les gros bombardiers. Sur terre, la plupart des grandes opérations menées par les forces américaines, sud-vietnamiennes et alliées ont pratiquement cessé, les Vietnams étant devenus pratiquement introuvables. Le Nord-Vietnam proteste. De son côté, l'agence de presse de libération du Sud-Vietnam rapporte que le 5 mars, le Vietnam a anéanti dans le secteur de Bau Bang, province de Thu Dau Mot, tout un bataillon de troupes américaines renforcé en artillerie, abattu un avion F-105 et un hélicoptère et capturé une grande quantité d'équipement militaire. Il s'agit là d'une grande victoire", souligne l'agence du Vietnam. Par ailleurs, la mission de liaison de l'armée nord-vietnamienne adressée à la commission internationale de contrôle en Indochine un message urgent accusant les Etats-Unis d'avoir intensifié ces jours derniers les bombardements aériens au Nord-Vietnam et d'a-

Un "profiteur" est condamné à mort à Saigon

SAIGON (UPI, AFP) — C'est la consternation dans la famille Ta Vinh. Ce Chinois, homme d'affaires millionnaire, vient d'être condamné à mort à Saigon après avoir été reconnu coupable de mercantilisme. Il s'agit du premier procès à se dérouler dans ce domaine depuis la récente adoption au Sud-Vietnam de nouvelles lois pour parer aux crimes économiques. Trois officiers militaires ont trouvé M. Ta Vinh, âgé de 35 ans, coupable de spéculation sur les prix, d'accumulation de marchandises et de corruption. De sources gouvernementales, on a déclaré que si le condamné est fusillé, le peloton d'exécution comprendra des femmes. On espère que cette mesure aura des effets psychologiques. On estime dans les milieux gouvernementaux qu'un exemple de ce genre est nécessaire "pour inspirer la crainte dans les milieux commerciaux chinois" dont l'influence est déterminante sur toute la vie économique du pays. Ceux-ci et leurs pratiques avaient été dénoncées publiquement à plusieurs reprises.

Le Cubain qui a voulu tuer Castro fait une incroyable autocritique

LA HAVANE. (AFP) — "J'ai mérité le potard d'exécution. Je suis un caractère instable, rempli de contradictions et de faiblesses, je me suis livré à la débauche et, cela, du jour où j'ai abandonné la révolution. C'est pour cela que, corrompu moi-même, je me suis allié aux ennemis corrompus de notre peuple et de notre révolution." Se frappant la poitrine, faisant son mea culpa en un acte d'auto-acusation incroyable, l'ex-chef des guérillas de l'Escambray, le leader des étudiants révolutionnaires qui abat- tit lui-même à bout portant en pleine Havane le chef de la sécurité militaire de Batista, l'ancien président de la puissante Fédération universitaire, Rolando Cubela, ancien commandant des forces armées révolutionnaires, a tout confessé. Il a même terminé sa profession de foi — à nouveau révolutionnaire — par le cri célèbre de Castro "La patrie ou la mort".

Harold Wilson promet aux électeurs britanniques une "meilleure société"

LONDRES. (AFP, PA, UPI) — Le parti travailliste, dans son manifeste électoral, intitulé "Le temps des décisions", s'est fixé les principaux objectifs suivants: oeuvrer en vue de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun "tout en sauvegardant ses intérêts essentiels et ceux du Commonwealth"; s'opposer à la dissémination des armes nucléaires et renforcer l'OTAN tout en multipliant les contacts avec l'URSS et l'Europe orientale, garantir au peuple britannique une élévation du niveau de vie de l'ordre de 25 pour cent en 5 ans. Commentant le manifeste électoral publié hier soir, M. Wilson a déclaré que le gouvernement travailliste, s'il revient au pouvoir, présentera la loi sur la nationalisation de l'acier sur la base du Livre blanc publié il y a un an. Le manifeste indique: — Défense: "Les engagements militaires et politiques de la Grande-Bretagne seront déterminés par les limites de ses ressources". — Relations avec l'Europe: La Grande-Bretagne, en consultation avec ses partenaires de l'Association européenne de libre-échange, devrait être prête à entrer dans le Marché commun à conditions que les intérêts essentiels, notamment dans le domaine de l'agriculture, du Royaume-Uni et du Commonwealth soient sauvegardés (la référence à l'agriculture rend d'ores et déjà impossible cette adhésion, estimet-on). — OTAN: priorité absolue à la non-dissémination des armes nucléaires. — ONU: Londres doit oeuvrer pour renforcer l'ONU, qui est le principal instrument de paix dans un monde divisé. — Vietnam: le parti travailliste s'engage à poursuivre ses efforts en vue d'un règlement négocié du conflit vietnamien. — Chine: le Labour s'efforcera d'assurer l'entrée de Pékin à l'ONU. — Commonwealth: il doit évoluer "s'il veut demeurer une force cohérente dans le monde". — Economie: en dehors de la nationalisation de l'acier, création d'une "commission foncière" qui aura le pouvoir de nationaliser les terrains à bâtir; rationalisation de l'industrie aéronautique comportant une prise de participation de l'Etat dans cette industrie. — Domaine social: plein emploi, reorganisation de la sécurité sociale, amélioration de l'éducation nationale, aide aux petits salariés pour l'achat de logements. Commentant l'absence dans le manifeste de toute allusion à la Rhodésie, M. Wilson a par ailleurs dit que ce dernier problème était un problème de gouvernement à traiter au fur et à mesure de ses possibilités. Un communiqué du Foreign Office a d'autre part exprimé la confiance de la Grande-Bretagne que l'OTAN survivra "avec ou sans la France".



Réunion "révolutionnaire" au Caire

LE CAIRE. (PA) — De sources égyptiennes, on rapporte aujourd'hui que le président Nasser se propose d'inviter le président déchu du Ghana, M. Kwame Nkrumah, à une rencontre d'une semaine entre "chefs révolutionnaires" afin de mettre au point une politique commune contre l'imperialisme et contre les tentatives du neo-colonialisme de répandre la subversion en Afrique. Les mêmes sources déclarent que la rencontre, qui débiterait le 21, grouperait des délégués de la Guinée, de la Tanzanie, du Kenya, de la République du Congo (Brazzaville), de la Somalie et d'Algérie. Tous ces pays sont ceux dont les représentants ont boycotté la dernière conférence de l'OUA.

Le traité militaire USA-Japon serait reconduit

TOKYO. (AFP) — Le traité d'assistance militaire nippo-américain sera probablement reconduit pour permettre au Japon de bénéficier du "long délai" qui lui est encore nécessaire afin d'assurer lui-même sa propre sécurité à déclarer aujourd'hui, devant le Parlement, le premier ministre japonais, M. Eisaku Sato.

Le traité militaire USA-Japon serait reconduit

De son côté, le ministre d'Etat Reizo Matsuno, directeur du département de la Défense japonaise, a déclaré, à l'occasion de la discussion budgétaire pour 1966-67, que le Japon serait certainement contraint à apporter "des changements considérables" à son programme de défense si la Chine communiste développait son armement atomique à une vitesse accélérée.

Le Malawi prêche la modération

ZOMBA. (PA) — Le premier ministre du Malawi, M. Hastings Banda, a vertement critiqué aujourd'hui les chefs des pays d'Afrique qui parlent de partir en guerre contre la Rhodésie, pays qu'"ils ne connaissent pas plus qu'ils ne connaissent les planètes Mars ou Vénus". Il a ajouté qu'il préférerait se voir expulser de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) plutôt que d'écouter leurs conseils. "Je parle en connaissance de cause, a-t-il dit, tandis que ces chefs sont d'une ignorance étonnante". Le Malawi a de solides liens économiques avec la Rhodésie.

La rébellion au Congo

LEOPOLDVILLE. (UPI) — Plus de 100 personnes, dont de nombreuses femmes et enfants, ont été tués dans la région nord-est du Congo dans la rébellion qui s'y poursuit. L'armée nationale congolaise a annoncé une importante victoire militaire sur les rebelles. 180 rebelles ont été tués et cinq fusils mitrailleurs de fabrication chinoise communiste ont été capturés dans un camp rebelle.

L'affaire Ben Barka

PARIS. (AFP) — Le deuxième interrogatoire de Marcel Le Roy-Frivalle, agent des services français du contre-espionnage arrêté le 10 février pour non-dénonciation de crime dans l'affaire Ben Barka, a été aussi parfaitement négatif que le premier. L'ancien agent secret persiste à affirmer qu'il ne peut aborder le fond de l'affaire sans que ses supérieurs aient au préalable répondu aux douze questions qu'il leur a fait tenir la semaine dernière.

Les terroristes décapitent la colonne Nelson à Dublin

DUBLIN. (AFP, UPI) — La célèbre colonne Nelson qui se dresse dans O'Connell Street, au centre de Dublin, a été renversée la nuit dernière par une violente explosion. Deux jeunes filles qui revenaient d'un bal ont été blessées et hospitalisées. La police a arrêté cinq jeunes gens, tous de Dublin, qui ont été interrogés au sujet de l'attentat. Les autorités policières disent que cet attentat est l'oeuvre d'experts puisque seulement quelques carreaux ont éclaté dans les rues voisines. Le spectacle qui s'offre du sommet de la colonne est une attraction toute particulière pour les touristes. On y parvient par un escalier aménagé à l'intérieur de la colonne. Un détachement du service de déminage de l'armée irlandaise s'est rendu sur les lieux pour s'assurer que d'autres engins non éclatés ne se trouvent parmi les débris. Selon les premières constatations, les artificiers estiment qu'il a fallu plusieurs bombes pour couper la colonne en deux à une trentaine de pieds du sol. O'Connell Street, la plus achalandée de la capitale irlandaise, a été complètement bloquée par les chutes de pierres, et la circulation devra probablement être détournée, pendant une bonne partie de la matinée, en attendant sur les services de la voirie aient dégagé la chaussée. Depuis quelque temps, la République irlandaise et les six comtés de l'Irlande du nord, qui fait toujours partie du Royaume-Uni, ont connu une



La tête de Nelson retirée des débris. La tête de l'amiral Horatio Nelson, le célèbre héros de la bataille de Trafalgar, est retirée des débris de la colonne Nelson à Dublin en Irlande, par des sapeurs, après qu'une partie de la colonne de 125 pieds se fut effondrée sous la violence d'une explosion, hier soir. La police irlandaise est d'avis que cet attentat est l'oeuvre de l'Armée républicaine irlandaise, hors-la-loi.

Lord Astor, qui avait été mêlé au scandale Profumo, est décédé aux Bahamas

LONDRES. (PA) — Lord Astor, membre de la riche famille anglo-américaine Waldorf-Astor et l'un des principaux personnages mêlés au scandale Profumo, en 1963, est décédé hier soir aux îles Bahamas d'une crise cardiaque. Le troisième vicomte d'Astor était âgé de 59 ans. Il s'était rendu samedi par avion à Nassau, capitale des îles Bahamas, pour des vacances d'un mois. Lord Astor et son épouse, un



Au cours du procès de Ward, Mlle Keeler avait raconté que lord Astor payait le loyer d'un logement qu'elle partageait avec Mlle Mandy Rice-Davis, une jolie blonde qui est devenue chanteuse de cabaret. Mlle Rice-Davis, témoin devant la cour, a raconté qu'elle avait été la maîtresse de lord Astor, ce que celui-ci avait nié catégoriquement. L'année suivante, lord Astor avait subi une attaque cardiaque. Jusqu'à l'affaire Profumo, lord Astor possédait une longue carrière de services distingués. Il avait été élu aux Communes en 1935 et durant la Seconde Guerre mondiale avait servi dans la marine. Il était revenu au Parlement en 1951. L'année suivante, il avait été obligé d'abandonner son siège pour succéder à son père à la Chambre des lords. Il était considéré comme l'un des hommes les plus riches de Grande-Bretagne, partageant la fortune amassée par John Jacob Astor. L'héritier du titre est William Waldorf Astor, âgé de 14 ans, son fils par son premier mariage. Il laisse aussi une fille de son second mariage, et deux filles de son mariage actuel. Ses deux premiers mariages s'étaient terminés par des divorces.

Qui dit... RAMBLER dit ARBOUR FAITES L'ESSAI D'UNE MAGNIFIQUE "RAMBLER 1966" et OBTENEZ LA CHANCE DE GAGNER CETTE SUPERBE DPL de plus ★ 10,000 PRIX ★ 10,000 GAGNANTS ★ 10 PREMIERS PRIX, à chacun une Rambler Ambassador DPL ★ 10 DEUXIEMES PRIX, à chacun 1 sedan Rambler American ★ 75 TROISIEMES PRIX, appareils ménagers de marque Kelvinator ★ 9,905 4e PRIX, camera de qualité DEMONSTRATEURS 1966 DE LA COMPAGNIE OFFERTS A DES PRIX DE RABAIS EXCEPTIONNELS (Exemple) RAMBLER 1966 Sedan Ambassador Equipé SEULEMENT \$3,050 NOMBRE D'AUTRES MODELES AU CHOIX Un des plus grands dépositaires Rambler au Canada POUR UN SERVICE ULTRA-PARFAIT C'EST CHEZ AM Arbour Auto Ltée 10300 boul. PIE IX (coin Fleury) — 323-4330

